TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 336 — SAMEDI 11 JUILLET 1981

Fléchissement du cours du franc

LIRE PAGE 26



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1 10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA STRATÉGIE AMÉRICAINE

Les États-Unis refuseront à Ottawa toute décision contraignante

Alors que les experts de l'O.C.D.E. font de la hausse du dollar et des taux d'intérêt américains la cause essentielle du retard de la reprise de l'activité mondiale — prévue maintenant pour 1982, — les Etats-Unis n'entendent pas faire figure d'accusés lors du sommet d'Ottawa qui réunira, les 20 et 21 juillet, les représentants de sept pays industrialisés (Etats-Unis, France, Japon, Grande-Bretagne, Italie, R.F.A., Canada). Washington, qui souhaite qu'aucune décision contraignante ne soit prise lors de cette réunion, veut, au contraire, s'affirmer à cette occasion comme le champion du libre-échange.

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis n'attendent — et ne souhaitent — aucune décision contraignante du prochain sommet d'Ottawa. Selon eux, cette réunion des pays industrialisés doit surtout permettre à sept chefs d'Etat du bloc occidental de faire un tour d'horizon, sans engager des négociations de détail. Cela a été dit clairement, le 9 juillet, au *Washington Post*, par M. Rashish, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques : « *Il n'y aura pas de conclusion concrète, pas de chiffres dans le communiqué, pas d'accords spécifiques* ». Autrement dit, pas d'engagements précis des *Américains pour* réduire leurs taux d'intérêt...

On reproche à M. Reagan de négliger les questions extérieures. Comme pour démontrer le contraire, il est en train de préparer avec beaucoup d'application le sommet des 20 et 21 juillet. Ses collaborateurs ne se contentent pas de lui fournir une montagne de chiffres : en public et en privé ils multiplient les déclarations pour baliser le terrain.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 24.)

Washington et le Sud

La politique adoptée dès les premiers jours de son installation au pouvoir par l'administration Reagan à l'égard des pays, puissants ou modestes, du sud de l'hémisphère a constitué un changement brutal par rapport à celle de l'équipe précédente. Le virage a été particulièrement spectaculaire en Amérique centrale, où les hésitations de M. Carter avaient coïncidé avec une accélération des tensions. Et c'est du Salvador, présenté comme une tête de pont de l'ingérence soviéto-cubaine, que M. Reagan et le secrétaire d'Etat Haig ont fait un test de leur volonté de changement.

L'aide militaire et économique apportée à la junte n'a pas, et de loin, donné tous les résultats escomptés. Le dossier, constitué hâtivement, n'a pas convaincu tous les alliés des Etats-Unis, même en Amérique latine, et Washington a dû admettre que les « preuves » de « l'intervention du Nicaragua » au Salvador n'étaient pas solides. L'engagement militaire américain aux côtés des forces de la junte de M. Duarte (au moins cinquante « conseillés » n'a pas permis jusqu'à présent un retournement de la situation militaire.

Une solution politique s'impose. Le nouveau gouvernement français, qui a déjà, à plusieurs reprises, nettement critiqué la politique de Washington en Amérique centrale, recommande un accord entre les parties, afin de mettre un terme à l'épouvantable tuerie quotidienne dans ce petit pays broyé dans l'engrenage de la violence. Aux Etats-Unis mêmes, l'hostilité à l'engagement américain au Salvador grandit dans les universités, au Congrès, dans les milieux d'affaires. M. George Ball dénonçait jeudi dans l'« International Herald Tribune » ce retour de « l'esprit de Foster Dulles » et l'obsession de l'administration Reagan qui tente de rejeter sur l'U.R.S.S. la responsabilité des « ennuis » des Etats-Unis.

M. Reagan s'apprête pourtant à relancer cette politique « dure » en Amérique latine sur deux plans. D'abord, il prépare une nouvelle offensive diplomatique sur le « dossier salvadorien », afin de tenter de contrebalancer les effets négatifs, aux Etats-Unis et à l'étranger, des critiques exprimées ici ou là sur le bien-fondé d'un engagement qui, poussé à ses extrêmes limites, peut déboucher sur un mini-Vietnam aux portes mêmes des Etats-Unis. D'autre part, il donne des instructions aux représentants de Washington dans les organismes internationaux de financement du développement, à commencer par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, pour qu'ils approuvent les projets de prêts à quatre pays figurant sur la « liste noire » de M. Carter : Chili, Argentine, Paraguay et Uruguay. En fait, ces quatre pays ont obtenu de nombreux crédits en dépit des « consignes » de l'ex-président, celles-ci ayant été mollement appliquées. Il n'en allait pas de même lorsque Washington voulait « punir » des régimes comme ceux du général Velasco Alvarado au Pérou ou de Salvador Allende au Chili. D'autre part, la levée l'interdiction de M. Reagan implique une approbation par le Congrès de Washington. Mais cette décision, bien dans la ligne d'une politique soucieuse de renouer avec des régimes « amis et alliés », même s'ils violent allègrement les droits élémentaires de l'homme, suscite déjà une levée de boucliers notamment au Congrès.

AU JOUR LE JOUR

PONT

En France, les prisons surchauffées et surpeuplées sont au bord de l'explosion.

En Irlande du Nord, les détenus de l'IRA meurent les uns après les autres.

Au Salvador, on tue à tout va. Au Chili, l'ordre règne. En Asie, les réfugiés cherchent refuge. La Pologne redoute l'été, l'Afghanistan résiste en silence, l'Iran délire. Un peu partout, on épure.

Le Sud a faim, le Nord a peur.

Bon week-end à tous !

BRUNO FRAPPAT.

UN ENTRETIEN AVEC M. CHARLES HERNU

- **La dissuasion nucléaire indépendante sera développée**
- **La France doit avoir des forces d'intervention extérieure**
- **Le service national pourrait être adapté et décentralisé**
- **L'arrêt de toute exportation d'armes serait une folie**

Dans un entretien au « Monde », au cours duquel le ministre de la défense renouvelle sa confiance au chef d'état-major des armées, le général Lacaze — reçu mercredi 8 juillet par le président de la République, — et aux chefs d'état-major de chacune des trois armées, M. Charles Hernu s'exprime, pour la première fois, sur les orientations qu'il entend donner à l'institution militaire et à la doctrine française de défense.

***Le ministre de la défense, précisant de* récents propos du chef de l'Etat, affirme la volonté du gouvernement de développer une dissuasion nucléaire qui soit indépendante ; de rénover le service national en l'adaptant « selon des formats différents » et sans faire une religion du problème de sa durée ; de maintenir des forces d'intervention extérieure au profit de pays alliés en Afrique. Il s'élève, d'autre part, contre toute *idée* d'un arrêt des ventes d'armes à l'étranger, et conclut à « la plus grande compréhension qu'on ne le croit » entre *M. Mitterrand et le président Reagan, qualifié* de « grand homme d'Etat ».**

— Dans quel état moral et financier avez-vous trouvé les armées françaises à votre arrivée au ministère de la défense, et, en particulier, les multiples changements de ministres et de chefs d'état-major, en huit mois, ont-ils altéré leurs activités en retardant les prises de décision les plus urgentes ?

— Quand je suis arrivé au ministère de la défense, avec une émotion que vous comprenez, la passation des pouvoirs entre M. Galley et moi-même s'est faite dans des conditions remarquables. *Le ministre* avait convoqué tous les grands subordonnés et il a tenu à me les présenter. Il a eu un long entretien personnel avec moi. Il m'a dit que, pour le budget, les choix politiques avaient été supprimés afin de m'en laisser la responsabilité. *En ce qui* concerne la dissuasion nucléaire, il a tenu immédiatement à me faire connaître quelle était la puissance réelle de la France. S'il est exact que des ministres que je connais ont trouvé leurs tiroirs *vides, rien ne manquait au minis*tère de la défense.

Quelques-uns disent parfois : la victoire du candidat de l'espoir, devenu président de la République, c'est la libération. Et c'est vrai que *les Français* ressentent un sentiment de libération. Mais, la libération en 1944 succédait à l'occupation nazie, et il était normal que des hommes et des femmes appartenant à la fonction publique aient été sanctionnés. *Depuis, tous les gouvernements* qui se sont succédé ont été élus démocratiquement. Je considère donc que les armées ont servi loyalement les gouvernements successifs. S'il y a des reproches à faire, par exemple sur le choix du *Larzac ou sur la programmation* militaire, ces reproches sont à adresser aux politiques et non aux militaires, qui ne sont que l'outil, le bras du pouvoir politique.

Propos recueillis par
JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 9.)

M. Mitterrand et l'Afrique sud-saharienne

Après s'être entretenu durant trois heures, jeudi 9 juillet, avec M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, qui a été son hôte à déjeuner à l'Elysée, M. François Mitterrand a reçu, ce vendredi matin, le colonel Seyni Kountché, président de la République du Niger.

par Philippe DECRAENE

La façon dont s'est *déroulée* la brève visite à Paris de M. Félix Houphouët-Boigny, président de *la* République de *Côte*-d'Ivoire, rend parfaitement compte de la nature des relations qui vont se *développer* entre la *France* et ses anciennes possessions d'Afrique noire. Ce séjour attire, d'autre part, *l'attention sur l'importance* et sur l'acuité des dossiers intéressant la politique française en Afrique.

C'est en tête à *tête* que les deux chefs d'Etat ont tenu à s'entretenir, puis à déjeuner. Ils ont renoncé à la formule, initialement prévue puis écartée d'un commun accord, de l'entretien élargi et du dîner officiel d'une quarantaine de *couverts*.

Certes, entre M. François Mitterrand et son hôte ivoirien existent d'importants liens personnels. En dépit de divergences de vues fondamentales entre les deux hommes sur les conditions de l'accession du général de Gaulle au pouvoir en mai 1958, pèsent lourd de communs souvenirs chargés d'histoire. C'est, en effet, M. Mitterrand qui est à l'origine du désapparentement entre le parti communiste français et le Rassemblement démocratique africain (R.D.A.), dont M. Houphouët-Boigny est le patron depuis plus de *trente ans*.

Ministre de la France d'outre-mer dans le cabinet Pleven de juillet 1950 à mars 1951, M. Mit*terrand parvint, durant ce bref* passage de dix mois rue Oudinot, à convaincre son interlocuteur ivoirien de rejoindre les rangs de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (U.D.S.R.), dont il était alors le leader. De 1950 à 1958, MM. Houphouët-Boigny et Mitterrand eurent des contacts à peu près permanents qui se relâchèrent pendant la phase gaulliste sans s'interrompre pour autant comme on se plait aujourd'hui à le souligner avec insistance à Abidjan comme à Paris. Si les deux hommes d'Etat restent peu diserts sur la manière dont ils parvinrent à maintenir le contact durant deux décennies, c'est, laisse-t-on entendre dans leurs entourages respectifs, parce qu'ils partagent la même prédilection pour le secret.

(Lire la suite page 5.)

« LE DEVOIR DE L'U.D.F. EST D'ENTREPRENDRE UN VASTE EFFORT DE RECONQUÊTE DES SALARIÉS »

nous déclare M. Pinton

Lire page 8

— POINT —

Une nouvelle télématique ?

L'inauguration à Vélizy le 9 juillet du système Télétel a été pour le nouveau ministre des P.T.T. l'occasion d'intervenir publiquement dans un secteur important pour l'avenir de la technique et de la société française, la télématique.

L'originalité de l'expérience tentée dans la banlieue parisienne vient de ce qu'elle est — avec l'installation d'annuaires électroniques en Ille-et-Vilaine — la première application pratique dans la vie quotidienne des progrès récents de l'informatique.

D'où l'attention que l'on doit porter aux propos de M. Mexandeau. Si le ministre a, pour l'essentiel, confirmé la nécessité de continuer à expérimenter puis à développer sur le marché intérieur comme sur les marchés étrangers les nouveaux matériels mis au point par la direction générale des télécommunications (D.G.T.), il a très nettement marqué l'intention du nouveau gouvernement de le faire d'une façon toute différente.

La D.G.T. et l'ancienne administration des P.T.T. ont jusqu'à présent cherché à accélérer par tous les moyens la mise en place des systèmes télématiques. Elles ont pratiqué, au bénéfice des techniciens et des industriels, une politique de la fuite en avant visant à forcer le public français à expérimenter puis à utiliser les matériels français. D'où les réactions très vives des représentants des usagers et des organes de presse ou d'information.

Le responsable socialiste du ministère des P.T.T. prétend agir tout différemment. Les innovations télématiques ne seront en aucun cas imposées aux Français ; seuls des volontaires seront appelés à les expérimenter. Des discussions poussées seront, d'autre part, menées avec les représentants « de l'opinion publique et de la presse ».

Pas de nouveauté sur le fond donc, mais un important bouleversement dans les méthodes. C'est cela le changement.

(Lire notre information page 26.)

LE QUARTIER CARNOT A STAINS

Le chant parfait de la lumière

Il y a une nouvelle architecture française. A Stains, Edith Girard et Byron Mouzas en donnent la *preuve*, en réalisant un ensemble de logements sociaux d'une rare perfection plastique.

Stains, avec ses maraîchers et son tissu vieillot, constitue le fin fond de la banlieue parisienne dans la Seine-Saint-Denis : plus loin, c'est Pierrefitte et puis déjà Sarcelles. Le vieux bourg tient en quelques parcelles, à peine une bourgade en fait, chahutée au sud par divers grands ensembles et calée sur l'ombreuse cité-jardin de Gonnot et Albenque, pittoresque, soigneusement tracée après la guerre de 1914-1918.

A vingt pas de l'ancien château, *devenu mairie*, la rue Carnot achève de crouler. Si près du centre, et tout se défait pourtant ! 200 à 300 mètres de taudis de l'autre siècle, insalubres, un fouillis de jardins semés de bicoques, puis, enfin, une barre des années 60, 200 mètres encore, mais cette fois rectilignes, longs et minces, en brique rouge.

Le problème architectural était clairement posé : rattacher tout cela, conserver la vague sinuosité de la rue, dernier souvenir du chemin des ânes et des hasards villageois, rétablir entre ces éléments disloqués une continuité.

FRANÇOIS CHASLIN.

(Lire la suite page 17.)

LA FRANCE AUTOUR D'UN ÉTÉ

Sous ce titre, « le Monde des loisirs et du tourisme » publiera, à partir d'aujourd'hui et tous les vendredis (*le Monde* daté du samedi) jusqu'au 12 septembre, une série d'enquêtes et de reportages sur dix régions touristiques à l'écart des grands axes. Cette semaine : les plateaux de Haute-Provence.

(Lire page 11.)

Le Monde

idées

PARIS-PARIS

L'exposition Paris-Paris (créations en France 1937-1957) actuellement présentée au Centre Georges-Pompidou, qui inspire à Gabriel Matzneff une méditation sur la soudaineté de la mort et la constance des attitudes, ne suscite pas que des louanges. Distorsion de l'histoire de l'art, dit Denise René, pour qui le Centre a dérivé de sa fonction en confortant le chauvinisme américain. Elle propose de « changer de cap ». Falsification de l'histoire de l'art, estime de son côté Nicolas Schoffer, pour qui les pouvoirs de « montrer l'art » sont entre les mains de tous — marchands, directeurs de musée, critiques, — sauf des artistes. Il préconise une socialisation de l'art. Pol Bury, qui revient sur l'épisode Arno Breker, insiste également sur l'écart entre les artistes et le pouvoir culturel qu'exerce le Centre Pompidou.

Pour la rupture et la renaissance

par DENISE RENE (*)

RAREMENT exposition aura suscité tant d'espoir et tant de déception. Critiques d'art et historiens, artistes et amateurs d'art expriment leur désenchantement devant la dernière prestation du musée Georges-Pompidou. Plus que la sévérité de la presse, les commentaires navrés de tous ceux pour qui l'art plastique est une valeur culturelle essentielle méritent attention. Esprit de fronde ? Sentiment de pari perdu ? Refus d'un didactisme à la *mode rétro* ? Réaction contre une iconographie déformée par le parti pris, si ce n'est pas l'ignorance ? Sans doute de tout un peu, et pourtant la dérive de Beaubourg, avec sa cargaison mal arrimée, était annoncée par plusieurs incidents antérieurs tels Paris - New-York, le grand show Salvador Dali ou le happening Ludmilla Tchérina. Alors pourquoi cette soudaine et impitoyable vigilance après tant de louanges et de patience ? Serait-ce l'air du temps ? Mon propos n'est pas d'ajouter ma critique au flot des critiques, mais de chercher à comprendre pourquoi nous en sommes là, et comment en sortir ?

Tant d'efforts, tant de crédits, tant de compétences devaient nous rendre clair, palpable, éclatante cette grande période 1937-1957 de Paris, capitale mondiale de l'art et de la création. Or le beau navire de verre et d'acier nous apparaît comme un rafiot sans tête, sans boussole, sans port d'attache et sans mémoire. L'entourage événementiel prend la première place ; la création artistique fait figure de produit contingent ou, comme aurait dit Jdanov, de *reflet* d'une époque. Le goût du folklore et de la provocation (pensons à l'épisode Arno Breker) y tient lieu de vision historique. La sociologie y est de pacotille. La classification y est arbitraire et parcellisante, sans parler de cette distorsion majeure, qui consiste à privilégier l'informel et l'impensé au détriment de ce qui fut l'essentiel de la création artistique de ces années de fécondité explosive.

L'histoire *malmenée* ? Un seul exemple : sur la guerre froide, sur Camus, sur la tenue vestimentaire des zazous, sur le café de Flore et le Tabou, on ne nous cache rien. Mais sur le fait culturel majeur que fut — au même titre que la révolte de Marcel Prenant, contre les pseudo-théories génétiques de Staline — le manifeste d'Auguste Herbin, et d'autres peintres membres du parti communiste, contre le réalisme socialiste, en faveur de l'abstraction et de la liberté totale du créateur : silence. Dans ce cas au moins silence intentionnel, inexcusable.

Déjà l'histoire de l'art avait été malmenée par l'exposition Paris - New-York, qui minimisait le rôle créateur de Paris au profit de l'art américain. L'atlantisme était au goût du jour. Une hiérarchie des valeurs nous est imposée avec un net parti pris de valoriser tel courant, contre les autres ou tel artiste au sein d'un courant, avec une particularité choquante dans les choix des œuvres et la manière de les présenter.

Ainsi que me l'écrivait, au lendemain du vernissage, l'un des plus subtils collaborateurs du Musée d'art moderne : « *C'est curieux de voir Paris - Paris : l'histoire et l'actualité disparaître ou devenir des* choses *que l'on dirait* vécues par d'autres... » Oui, ce sentiment d'étrangeté, d'aliénation, de distorsion de l'histoire, résume bien l'échec d'un grand projet.

Comment le Centre Beaubourg a-t-il pu à ce point dériver de sa mission ? Pourquoi s'est-il trop souvent attaché à conforter le chauvinisme américain, qui a décidé, il y a huit ans, de nier l'existence de Paris comme centre artistique pour imposer sa loi du marché, l'hégémonie du doll'art ?

J'y vois le produit d'un septennat de régression culturelle inauguré par une photo parue en mai 1974 dans *Paris-Match* montrant un déménageur hilare sortant à bout de bras de l'Elysée un tableau d'Herbin choisi par Georges Pompidou, puis expulsé avec mépris par son successeur. Ce septennat s'est aussi illustré par un ministre de la culture dont un œil était rivé sur les danseurs de ballets et l'autre sur les radios libres, ce qui ne lui laissait pas le loisir de voir la peinture.

Changer de cap

Il faut une volonté de rupture et de renaissance.

— Au niveau du *Musée national d'art moderne*. Créé pour magnifier le rôle de Paris, capitale mondiale des arts plastiques pendant plus d'un demi-siècle, il doit retrouver sa vocation de stimulant de la création, respectueux des réalités multiples et interaction avec elles. Il doit se préserver du snobisme et des tentations dominatrices si fréquentes chez l'homme de musée dont on connaît la propension à accaparer les œuvres d'art comme éléments d'un jeu de construction qui lui serait offert pour se valoriser.

— *Au niveau national et régional*, par de grandes initiatives d'information et de promotion de l'art contemporain répondant à l'immense besoin de connaissance et de culture des générations nouvelles et par un programme d'intégration de l'art dans la cité.

— *Au niveau international*, tout doit être mis en œuvre pour rendre à Paris une partie de son rayonnement mondial et son rôle de foyer de création multiple, pluraliste et libre ; sans négliger sa place dans le marché international de l'art vivant.

La peinture et la sculpture maltraitées pendant tant d'années doivent retrouver foi et dynamisme sous l'impulsion d'un grand ministère des affaires culturelles. Ne serait-il pas opportun de suggérer la création, sous l'égide du ministre Jack Lang, d'une direction nationale des arts plastiques ?

(*) Directrice de galerie.

Le cœur qui bat

par GABRIEL MATZNEFF

CE qui frappe le visiteur de l'exposition Paris 1937 - Paris 1957, c'est la soudaineté sans remède avec laquelle nous nous abîmons dans la mort. Montherlant, Mauriac, Sartre, derrière les vitrines pétrifiantes, sont aussi morts que peuvent l'être Racine ou Chateaubriand.

Avoir dîné des dizaines de fois avec quelqu'un, revoir encore l'éclat de son regard, la malice de son sourire, avoir toujours le son de sa voix aux oreilles, et le retrouver ainsi à Beaubourg, mis en boîte, figé pour l'éternité, cela fait une impression bizarre, qu'accentue encore la présence parmi tous ces morts-vivants de quelques vrais vivants : Cioran, Julien Gracq. De telles sensations fortifient ce que nous pensons du temps, mais n'en sont pas moins mélancoliques. Demain, ce sera à notre tour de trébucher dans le tombeau — inopinément.

Un autre enseignement de cette exposition pourrait être illustré par le dernier plan des Visiteurs du soir : *les amants changés en pierre par le diable, mais dont le cœur continue néanmoins de battre. L'Europe est déchirée, la France occupée, le monde à feu et à sang, mais les peintres ne cessent pas de peindre, les écrivains d'écrire, et les chanteurs de chanter. En 1912, à Saint-Pétersbourg, Berdiaeff a publié un livre génial,* le Sens de l'acte créateur. *Cette permanence de la création en un temps où l'histoire, ayant rompu ses gonds, s'était faite tragédie, est à la fois scandaleuse et réconfortante. Scandaleuse, parce que le* Suave mari magno *de l'artiste qui, apparemment insensible aux souffrances de ses contemporains, se réfugie dans son œuvre témoigne d'un égoïsme singulier ; et réconfortante, parce que le sens de l'acte créateur (pour reprendre le titre du livre de Berdiaeff) est précisément cette victoire finale de la beauté sur la mort. L'égoïsme n'était qu'une feinte, car, si nous sommes (par exemple) écrivains, la plus belle preuve d'amour de l'humanité que nous puissions donner est d'écrire de beaux livres qui feront vibrer les cœurs adolescents longtemps après que le nôtre aura cessé de battre. La création est, elle aussi, un maquis.*

La troisième leçon de Paris 1937 - Paris 1957 est que les êtres ne changent pas autant que nous le croyons. Le prétendu abîme entre les générations est une fable, et certaine photo de la piscine Deligny qui figure en bonne place dans l'exposition est à cet égard significative. Quant aux effarants documents sur les Français sous l'occupation, ils nous invitent à nous demander si, dans des circonstances analogues, nous serions aussi lâches et opportunistes que le furent à l'époque l'immense majorité de nos parents et de nos grands-parents. La réponse qui jaillit est un « non ! » passionné, mais peut-être est-ce une réponse naïve, et présomptueuse. Cette exposition du Centre Georges-Pompidou est, pour nous, une captivante école de modestie historique.

L'esthétocrate et l'assujetti

par POL BURY (*)

QUAND Paris-Paris a ouvert ses portes, l'absence d'Arno Breker, sculpteur officiel du IIIᵉ Reich, y est passée inaperçue et n'a pas dénaturé l'exposition. C'est dire que sa participation aurait relevé d'une actualité passagère, d'ailleurs évoquée par des documents et des photos.

Cet épisode serait clos si les remous provoqués par la protestation d'artistes exposants (1) ne méritaient d'y revenir. Pour *Minute* et *Rivarol*, la défense de Breker allait de soi, idéologie oblige. Jean Dutourd a trouvé normal qu'un « pont d'or » l'incite à travailler pour un dictateur. D'autres ont ressenti un soulèvement d'indignation démocratique. Comment des artistes pouvaient-ils censurer un des leurs ? Censure-t-on en protestant contre la présence d'un obstiné qui, aujourd'hui encore, affirme que Hitler protégea les artistes ? Hitler, qui déclara « une guerre implacable d'épuration contre l'art dégénéré ».

Est-il condamnable de protester contre la présence d'un artiste, militant d'un régime qui jetait aux poubelles Klee, Chagall, Schwitters et bien d'autres, pour dégénérescence culturelle et raciale ? Pourquoi vouloir oublier la fonction ethnique de ces sculptures venues à Paris dans les fourgons de la Wehrmacht ? Elles montraient aux nazis que les juifs qu'ils enfournaient n'étaient pas conformes au modèle de la race des seigneurs. Mansuétude démocratique et renonciation à une morale élémentaire ne peuvent se confondre.

Refuser de partager des cimaises avec l'Arno Breker d'aujourd'hui, pour qui Hitler fut et reste un protecteur des arts, était un signe de bonne santé morale. Devant ce refus, les protestataires se sont fait traiter de « fascistes », de « nazis », par des pasticheurs de la démocratie. L'opposition est-elle devenue si choquante qu'elle apparaît comme son contraire lorsqu'elle s'exprime ?

Cette « affaire » a aussi permis de mesurer l'écart existant entre artistes et pouvoir culturel. Il n'est pas normal que des œuvres utilisées dans de grandes expositions thématiques puissent l'être sans consultation préalable de leurs auteurs. C'est parfois par hasard, après l'exposition fermée, que ceux-ci apprennent avoir participé à « La face cachée de l'œuvre d'art dans les collections intimes » ou autres thèmes recherchés.

Face à ce pouvoir culturel d'organisation du destin de leur travail, les artistes sont en droit de manifester, ponctuellement, leur opposition. Quels autres moyens leur sont offerts ?

A l'image des technocrates régissant la vie des citoyens, la vie de l'art a ses esthétocrates, qui font de leurs goûts personnels des critères de sélection, considérant les artistes comme des assujettis à leur fonction. Par des choix subjectifs, ils donnent ou refusent de l'importance à telle ou telle tendance de l'art contemporain. Dans un domaine où le négoce et la spéculation sont si présents, tout choix et tout refus sont conséquents.

Il y a des rapports nouveaux à établir où la bienséance et la simplicité céderaient le pas à l'autoritarisme, où la diffusion de l'art serait un but et non un moyen pour la réussite d'une carrière, la satisfaction d'un pouvoir assouvi.

(*) Sculpteur.

(1) *Le Monde* du 21 mars et du 2 avril 1981.

Une colossale falsification ?

par NICOLAS SCHOFFER (*)

L'EXPOSITION Paris - Paris n'est-elle pas une colossale falsification de l'histoire de l'art contemporain ? Je ne suis pas le seul à y avoir été mêlé, et d'autres pourraient également s'en plaindre, mais je me limiterai à l'exemple qui me concerne. Les recherches prospectives non commerciales allant dans le sens de la *socialisation* de l'art et du progrès en général, dont j'ai été, entre 1948 et 1957, et dont je reste un des modestes représentants, en dehors de tous les courants qui suivent les modes changeantes et les intérêts non désintéressés, y sont tristement occultées.

Je trouve humiliant pour les artistes le rôle subalterne qui leur est attribué dans le système actuel où le pouvoir de « montrer l'art » est dans les mains de périphériques fréquemment incompétents ; marchands, directeurs de musées, critiques (honneur aux exceptions).

Je ne résiste pas au désir de citer une phrase, entendue en 1937, d'un célèbre marchand : « *Le peintre peint, l'artiste vend...* ». Je pourrais en ajouter une autre, imaginaire cette fois, d'un directeur de musée qui dirait : « *Le créateur crée, mais le directeur crée l'événement et décide du destin de l'œuvre...* ». Mainmise provisoire... mais combien de drames à travers l'histoire, combien de tragiques méconnaissances, avec leurs suites lugubres.

Je crois qu'il y a là quelque chose à faire, si difficile que cela puisse être. En effet, la qualité artistique n'a pas de critères objectifs immédiats ; seuls le temps et l'histoire mettent les choses à leur véritable place.

Créer un laboratoire de recherche

A mon avis, ce qui manque aux artistes, c'est un certain pouvoir, pouvoir qui est actuellement entre les mains des non-artistes énumérés tout à l'heure :

— Un pouvoir économique, d'abord, qui leur assurerait les moyens de leur travail sinon de leur subsistance même.

— Un pouvoir pour manifester, c'est-à-dire pour réaliser à l'échelle réelle.

— Enfin un pouvoir pour montrer, pour socialiser leur production, pour la diffuser largement par les médias.

La socialisation a aussi un aspect pédagogique : elle exige un enseignement apportant à chacun les codes qui permettent de jouir, de comprendre, de suivre la création artistique et même d'y participer. L'art ne s'adresse pas à quelques privilégiés thésorisant des œuvres ou spéculant sur elles, mais au grand nombre, dans les espaces publiques et dans les médias, rendant présente ainsi la qualité au sein ou à la place de la médiocrité et de la grisaille régnantes.

Mais, pour exercer ces pouvoirs, les artistes plasticiens manquent de l'essentiel qu'est l'infrastructure technologique de recherche. Cette dernière est un élément indispensable à la fois pour leur développement pratique et théorique, et pour les réalisations qui pourraient s'inscrire dans un environnement contemporain, signifiant ainsi le rôle fondamental de l'art dans la course de plus en plus accélérée du progrès.

Il est évident que, dans ce domaine, les musiciens sont largement favorisés. Mes recherches concernant également les structures sonores, j'ai la possibilité de travailler à l'IRCAM dont le dispositif de recherche représente un outil indispensable pour les compositeurs contemporains. Hélas, rien de semblable n'existe au service des arts plastiques dont l'importance pourtant n'échappe à personne. Il y a là une grave injustice et une faute impardonnable. Les artistes plasticiens ont profondément marqué — par des œuvres majeures — les différentes époques de l'histoire, de Lascaux à Brancusi... Après ce dernier c'est la portion congrue.

Faute de cet indispensable laboratoire, de ce creuset où la recherche avance parallèlement aux progrès de l'époque, dont seuls les musiciens disposent actuellement (à l'IRCAM et ailleurs), c'est le pouvoir même de développement de l'artiste qui est mis en cause.

Je crains fort que, sans changement fondamental dans ce domaine, notre époque ne présente bientôt un bilan culturel et artistique fortement négatif.

Oui, on aurait pu profiter de la visite attentive de Paris-Paris, le 10 juin, par le nouveau président de la République pour faire de ce geste symbolique un événement qui, par l'intermédiaire du petit écran aurait pu privilégier un moment l'art aux yeux du public.

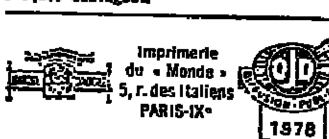
Au cours des décennies et grâce à la télévision, le public, dont je suis, a pu s'initier à toutes sortes d'exploits sportifs, politiques, techniques et autres, au long d'émissions qui saisissaient au vol des faits d'actualité qu'elle montait en épingle et dont elle passionnait les foules. Que ne doit-on pas à Léon Zitrone qui nous a rendus capables d'apprécier en connaisseurs les merveilleuses figures du patinage artistique ou l'anatomie d'un pur sang de course... Jusqu'à la musique, cet art à entendre plus qu'à voir, qui commence à faire l'objet d'une discrète mais nécessaire pédagogie. A quand l'entrée progressive du public dans les arcanes de l'imaginaire, des idées et de la création des artistes plasticiens ?

A quand l'histoire de l'art à sa juste place au sein de l'histoire de notre culture qui parle surtout de politique et de guerres ?

A quand l'éveil d'un intérêt passionné pour la création contemporaine ?

(*) Sculpteur plasticien et auteur de plusieurs livres, notamment *la Ville cybernétique* (1969), *le Nouvel Esprit artistique* (1970).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

EUROPE

Irlande du Nord

Les manifestations de soutien aux grévistes de la faim ont fait trois morts

Belfast (A.F.P., A.P., Reuter). — Trois personnes ont été tuées dans les manifestations qui ont suivi l'annonce, le mercredi 8 juillet, de la mort d'un cinquième gréviste de la faim, Joe McDonnell.

Un garçon de quinze ans, David Barre, est mort jeudi 9 à Ardoyne, à l'ouest de Belfast, au cours d'une fusillade. Selon la police, des francs-tireurs ont ouvert *le feu sur une voiture militaire* dont les occupants ont répliqué, touchant l'adolescent qui est décédé avant d'être admis à l'hôpital de Mater. L'annonce de sa mort a déclenché de nouvelles manifestations. La police a utilisé des balles en plastique pour les disperser.

Une femme de trente ans, Mme Nara McCabe, blessée mardi 7 par une balle en plastique tirée par les forces de sécurité, est morte jeudi des suites de ses blessures. Mercredi, un adolescent de seize ans, John Dempsey, avait été tué au cours d'affrontements similaires. Une douzaine de soldats ont été blessés dans les affrontements de jeudi à Belfast.

L'évêque Dermot O'Mahoney, président de la commission Justice et Paix, qui poursuit sa tentative de *médiation* entre les grévistes de la faim et le gouvernement britannique, a déclaré *jeudi 9 qu'il n'avait* pas perdu tout espoir de parvenir à un règlement. Il a reconnu cependant qu'aucune nouvelle rencontre avec les responsables britanniques n'avait été prévue.

Trois membres de la commission *sont restés à Belfast,* tandis que deux autres se sont rendus à Dublin, où ils ont rencontré jeudi le premier ministre, M. FitzGerald. De source proche du gouvernement, on indique que M. FitzGerald reproche à la Grande-Bretagne d'avoir gâché une chance de parvenir à un règlement et qu'il pourrait demander une explication à Mme Thatcher.

● *Près de mille personnes ont manifesté* le jeudi 9 juillet à proximité de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, à l'appel de l'union régionale Ile-de-France C.G.T. et du centre confédéral de la jeunesse C.G.T., à la suite de la mort mercredi de Joe McDonnell. Une délégation a remis à l'ambassade des *motions* protestant contre l'attitude du gouvernement britannique face aux revendications des détenus républicains d'Irlande du Nord. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

APRÈS DE NOUVELLES VIOLENCES A LONDRES ET A MANCHESTER

Le gouvernement envisage de renforcer l'arsenal légal de la répression

De nouvelles scènes de violences se sont déroulées, dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 juillet, dans sept quartiers de la banlieue de Londres ainsi qu'à Manchester. A Londres, des bandes de jeunes gens blancs et noirs ont pillé des magasins et attaqué des policiers. A Manchester, de jeunes manifestants ont, pour la deuxième fois, essayé de prendre d'assaut le commissariat du quartier déshérité de Moss Side.

Devant cette explosion de violence, le gouvernement envisage de prendre des mesures d'urgence.

De notre correspondant

Londres. — Les Britanniques sont inquiets. Les uns accusent le gouvernement d'être insensible au chômage qui aggrave les conditions de vie dans certains quartiers urbains. *D'autres,* pensent que les désordres sont provoqués par *des extrémistes* de gauche qui cherchent à canaliser le mécontentement des déshérités à des fins révolutionnaires. Ces derniers s'appuient sur les *déclarations du chef de la police* de Manchester, pour qui il s'agit d'une *tactique de guérilla* organisée. D'autres, encore, font le procès de la société d'abondance qui a mené à l'effondrement de l'autorité des parents et au laxisme *généralisé*...

Jeudi, aux Communes, des députés ont failli en venir aux mains, tandis que Mme Thatcher passait un mauvais moment. *« Vous êtes une femmes stupide ! »,* cria M. Heffer, député *travailliste* de *Liverpool,* tandis que le premier ministre qualifiait les remarques de ses adversaires d'*« absurdes »* et de *« ridicules ».* Un député conservateur ayant suggéré qu'il *fallait rétablir* les châtiments corporels pour certains *jeunes fut interrompu par* un travailliste qui s'écria : *« Et si on leur coupait les mains ? »* M. Powell, qui avait attribué la responsabilité des troubles aux Noirs fut menacé du poing par plusieurs *députés,* tandis qu'un autre demandait son internement.

Le gouvernement est décidé à donner la priorité au maintien de l'ordre, en dotant la police d'un équipement plus moderne (casques à *visières, vêtements* protecteurs ignifugés, utilisation éventuelle du canon à eau), et par des mesures législatives exceptionnelles. Le gouvernement envisagerait *de rétablir* le *« riot act »* datant du dix-huitième siècle *et aboli en 1967. Ce projet* permettrait à la police d'arrêter sans formalités toute personne qui, après une mise en demeure, se trouverait dans la zône des affrontements. *Les travaillistes* sont opposés à de telles mesures, contraires, selon eux, à la tradition britannique.

D'autre part, le gouvernement envisage de faire payer par les parents les amendes imposées à *leurs enfants de moins de dix-*sept ans. Il envisage d'accélérer le paiement des indemnités aux victimes des dégâts. Quant aux mesures visant à améliorer les conditions de vie dans les quartiers déshérités, elles pourraient *être présentées en urgence avant* la fin de la session parlementaire.

Le gouvernement reste opposé à la création de forces spéciales de sécurité sur le modèle continental, ainsi que *sur l'emploi de* balles en plastic, parce que selon le *ministre de l'intérieur. « elles peuvent tuer ».* Les Britanniques avancent à contre-cœur et à regret sur la voie de la répression où les ont précédés depuis longtemps *leurs voisins* du continent.

H. P.

● *LE RACHAT DE L'OBSERVER,* le plus vieil hebdomadaire britannique, par le groupe Lonrho, a été accepté, jeudi 9 juillet, par le ministre du commerce, *M. Biffen, qui* a précisé qu'il avait reçu de l'acquéreur, M. Rowland, toutes les garanties quant à l'indépendance rédactionnelle du journal *(le Monde* du 4 juillet). Cette condition, ainsi que la nomination de cinq *directeurs* indépendants, avait été exigée par la *commission* des monopoles et des fusions. Le groupe Lonhro, qui est à la tête d'une douzaine d'entreprises de presse et de sociétés minières en Afrique, possède déjà de nombreux intérêts dans la presse britannique. — *(A.F.P.)*

Pologne

EN DÉCIDANT LA RÉINCARCÉRATION DES DIRIGEANTS DE LA CONFÉDÉRATION DE LA POLOGNE INDÉPENDANTE

Le gouvernement confirme sa politique de fermeté

M. Lech Walesa, président du syndicat *Solidarité,* a *déclaré, jeudi 9 juillet,* à Gdynia, qu'il s'opposait à « toute action *tendant à saper* l'autorité du *pouvoir* », car celui-ci « doit être stable afin d'être *à même de résoudre dans* l'intérêt de *tous* les problèmes en suspens ». Vingt-quatre heures *après* la grève d'avertissement d'une heure observée par les dockers de la Baltique, le dirigeant syndical a rappelé à ses auditeurs qu'il était, « en principe, opposé à la grève comme forme de protestation », et affirmé que le KOR (comité d'autodéfense sociale, vivement pris à partie ces derniers temps dans la presse) « n'a aucune influence au sein de Solidarité ».

Parallèlement, le groupe de travail de Solidarité chargé de l'approvisionnement, a lancé un appel à toutes les sections du syndicat pour qu'elles fassent cesser les entraves aux transports de denrées alimenetaires. Ces entraves, indique cet appel, « sont contraires au noble idéal de solidarité que proclame notre syndicat ».

De notre correspondant

Varsovie. — Les autorités polonaises ont choisi, jeudi 9 juillet, *à cinq jours du congrès du parti,* de faire montre d'une grande fermeté. Faisant droit à une demande du parquet qui avait été repoussée mardi par le tribunal *de Varsovie, la Cour suprême* a ordonné la remise en détention de trois des quatre animateurs de la confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.) (1). M. Moczulski *et ses amis avaient* bénéficié le 5 juin, après plusieurs mois de détention préventive, d'une mesure de libération provisoire que la presse soviétique avait critiquée.

Depuis l'ouverture, le 15 juin, de leur procès, où ils comparaissaient donc libres, les quatre hommes n'avaient rien cédé à l'accusation, revendiquant avec mordant leur droit constitutionnel *à créer un parti* de leur choix. Ils avaient employé aussi le temps qui leur était laissé libre par plusieurs suspensions du procès pour prendre part à de nombreuses *réunions publiques* à *travers* le pays. C'est ce que le parquet appelait *« profiter de leur liberté pour reprendre leurs activités subversives ».* Il a fini par être entendu des autorités, qui n'avaient cependant pas encore *fait appliquer,* ce vendredi matin, l'arrêt de la Cour suprême.

Simultanément, le gouvernement a annoncé, par la voix du ministre des transports, la nomination d'un militaire, le général d'aviation Jozef Kowalski, à la *tête de la LOT* — la Compagnie aérienne nationale. Cette décision est une réponse cinglante à la grève de quatre heures *observée* le matin même par le personnel de la compagnie. *Ce conflit avait* été suscité par le refus du pouvoir d'accepter le candidat que les employés avaient élu eux-mêmes le 27 mai, pour pourvoir cece poste vacant *(le Monde* du 9 juillet). La porte a été fermée *à tout compromis dans cette* affaire qui est préoccupante, car les autorités avaient fait savoir il y a plusieurs mois déjà aux dirigeants de Solidarité qu'elles feraient appel à l'armée en cas de grève prolongée des transports *ferroviaires ou aériens.*

Ces démonstrations d'autorité *ont,* pour l'instant, été enregistrées avec sang-froid par le syndicat. Les employés de la LOT ont jusqu'à présent réagi avec modération en condamnant le geste *du pouvoir sans parler pour* autant d'avancer la grève générale qu'ils ont annoncée pour le 24 juillet — c'est-à-dire après le congrès. Et il est probable qu'un compromis sera trouvé avec les dockers des ports de la Baltique, *qui projettent,* après leur débrayage d'une heure mercredi, d'entamer une grève illimitée le 17 juillet.

Un embrasement du front social durant les travaux du congrès, s'il reste improbable, n'est cependant plus totalement exclu. L'épreuve de force qui s'annonce pour *la fin du mois* à la LOT risque de prendre une dimension grave, les employés de la compagnie ayant déjà reçu le soutien de nombreuses entre*prises. Les dirigeants de Solida*rité, qui ont été mis devant des *faits accomplis* par les grèves de mercredi et jeudi, craignent de ne pas pouvoir alors garder le contrôle des événements. Depuis plusieurs jours, les déléga*tions se succèdent à Gdansk* à un rythme accéléré pour protester contre la « mollesse » de la direction du syndicat, accusé — non sans raison évidemment — *de freiner* les mouvements revendicatifs par prudence politique.

Polarisation et radicalisation

L'aura supplémentaire qui vient d'être donnée aux dirigeants *de la K.P.N.* n'arrange rien de ce point de vue. Leur arrestation (en septembre pour l'un, en novembre pour les autres) avait déjà donné à une frange nationaliste et peu nuancée de l'opposition un prestige suffisant pour *gagner à leur mouvement,* marginal jusque-là, un grand nombre d'adhérents Le poids de ce mouvement commence à se faire sentir dans plusieurs organisations régionales de Solidarité ; c'est là un élément de radicalisa*tion incontrôlable avec lequel il* faudra de plus en plus tenir compte.

Cette perspective est préoccupante car l'anti-soviétisme et le nationalisme sont en Pologne aussi « payants » politiquement *que dangereux. Elle* est en train de susciter en réaction un regroupement des intellectuels catholiques libéraux et des militants du KOR au sein d'un mouvement qui pourrait prendre le nom de « Club d'initiatives pour l'autogestion ». *De fait,* une polarisation inéluctable, mais accélérée maintenant, se dessine parmi les militants les plus actifs de Solidarité. L'enjeu n'en est rien moins que l'orienta*tion politique d'un mouvement* social qui regroupe l'immense majorité de la population active et, à plus court terme, l'attitude tactique de Solidarité dans les mois à venir.

Tout se passe comme si la direction du parti, au-delà même d'une volonté conjoncturelle d'affirmation d'autorité, commençait à préparer la reprise en main du pays. L'objectif n'est pas, maintenant que la victoire de M. Kania sur les ultras a été assurée, de *lancer une offensive frontale* contre l'existence des syndicats indépendants. Il est de limiter leur rôle dans le jeu politique en démontrant que leur puissance n'est pas *illimitée.*

La direction peut se sentir capable de marqur des points à cet égard maintenant que la *contestation a été canalisée dans* le parti et qu'un appareil rajeuni, sans complexe puisqu'il est le fruit du renouveau, s'apprête à prendre les rênes. Mais ce jeu est *dangereux car son premier résul*tat risque dê'tre une perte d'influence de la direction syndicale, obligée sous peine de se condamner, de suivre une base dont la patience paraît à bout.

Le plénum du comité central est *réuni ce vendredi pour adop*ter les textes qui seront soumis au congrès : le rapport d'activités ; les nouveaux statuts profondément démocratisés ; les « thèses » *pour la période à venir* ; le projet de réforme économique, déjà *partiellement examiné* par la Diète *(le Monde* du 4 juillet), enfin le rapport de la commission qui a été, sous la présidence de M. Grabski, chargée d'étudier les *responsabilités des membres de* l'ancienne direction.

Mgr Glemp, le nouveau primat, aura sans doute à imposer, plus vite qu'il ne l'aurait souhaité, une autorité politique égale à celle de son prédécesseur. Prenant ses fonctions jeudi à Varsovie, *il* a déjà annoncé que *« l'Eglise professe la paix et la pondération »,* et qu'il n'hésitera pas à prendre personnellement position quand la situation viendrait à l'exiger.

BERNARD GUETTA.

(1) *Le quatrième, M. Jandziszak,* a été maintenu en liberté provisoire en raison de son état de santé.

Yougoslavie

EN ATTENDANT LA REPRISE DE SON PROCÈS EN SEPTEMBRE

Le poète Djogo est mis en liberté provisoire

De notre correspondant

Belgrade. — A l'issue de son audience du 8 juillet, le tribunal départemental de Belgrade a ordonné la mise en liberté provi*soire du poète* serbe Goïko Djogo, accusé pour « offense » à la mémoire de Tito dans un recueil de poèmes intitulé *les Temps de laine (le Monde* du 4 juillet). Un témoin considéré *comme important* n'ayant pu se présenter pour *raison* de santé, la suite du procès a été reportée au 16 septembre, c'est-à-dire à la rentrée judiciaire.

Le procès a suscité une vive émotion. A toutes les audiences, la salle était archicomble et on remarquait la *présence* d'un grand nombre d'écrivains, poètes, *professeurs,* peintres et étudiants. Sans préjuger ce qui pourra se passer après le 16 septembre, on peut constater que c'est *la* première fois qu'une personne accu*sée pour un grave* délit politique, déjà incarcérée et moralement condamnée par les organisations sociales et la presse est relaxée. La mesure est, il est vrai, provisoire mais les chances sont réelles de voir les poursuites prendre une tournure toute différente de celle sur laquelle elles *s'étaient engagées* au moment de l'arrestation du poète.

Tous les témoins *entendus* appartiennent au personnel de *Prosveta,* la *maison d'édition* du livre de M. Djogo. A une excep*tion près,* celle du directeur d'un secteur de Prosveta qui a maintenu que *les Temps de laine « contenait des éléments politiques nuisibles »,* aucun des témoins ne s'est rangé aux côtés de l'accusation. M. Branislav Petrovitch, éminent poète, chargé, à Prosveta, de l'édition des œuvres de poésie, a été catégorique : *« C'est moi qui ai lu et approuvé le manuscrit de Djogo. J'ai considéré après cette lecture, et je maintiens ce point de vue, que c'est une excellente création poétique. On lui attribue une signification qu'elle n'e pas ».*

M. Djadzitch, rédacteur en chef et critique littéraire connu, a admis que certains poèmes avaient *suscité chez lui le doute.* Mais il s'agit d'une opinion personnelle qui n'a pas la prétention d'un verdict définitif et irrévocable. Il s'est étonné en tout cas que M. Djogo ait été arrêté alors que l'affaire aurait pu être réglée par la *seule rédaction* de Prosveta.

M. Komnenitch, poète, traducteur et l'un des rédacteurs de Prosveta, a laissé entendre que l'intervention des instances politiques avait créé un malaise dans la maison, empêchant une analyse objective *du livre. « Les œuvres littéraires,* a-t-il conclu, *sont l'affaire de la critique littéraire et non des forums politiques. »*

La décision de relaxe a été saluée par des applaudissements nourris dans la salle.

PAUL YANKOVITCH.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LE PRESIDENT FIGUEIREDO a promis, le jeudi 9 juillet, que les élections générales et régionales auraient bien lieu en 1982. Parlant devant les membres de son parti, il a indiqué qu'il avait la *« ferme intention de rétablir pleinement la démocratie »* et a exhorté les Brésiliens à participer activement à la campagne électorale à venir. — *(A.P.)*

Centrafrique

● LA COUR CRIMINELLE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE a condamné, mercredi 8 juillet, l'ancien lieutenant de l'armée impériale, Noël Bodepoutou, à vingt ans *de travaux forcés et au paiement* d'une amende de 10 millions de francs C.F.A., pour le meurtre d'un jeune lycéen le 18 avril 1979, pendant les *manifestations* de rue à Bangui. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● PLUSIEURS DIZAINES DE PERSONNES, parmi lesquelles une fillette de douze ans, ont été retrouvées mortes, décapitées, *et portant* les marques de tortures, selon des déclarations du gouvernement salvadorien du mardi 7 juillet. Ces crimes sont généralement attri*bués aux commandos d'extrême* droite. La police a, par ailleurs, annoncé que des bombardements et des tirs d'artillerie, qui se sont produits jeudi *9 juillet à San-Salvador,* ont fait de nombreuses victimes. — *(U.P.I., A.P.)*

Espagne

● UN GARDE CIVIL EN RETRAITE, M. Joaquim Gorjon Gonzalez, a été tué, ven*dredi 10 juillet,* par *des inconnus* qui l'ont mitraillé alors qu'il attendait un train en gare de Basauri (province basque de Biscaye). Un des auteurs *de l'attentat aurait été blessé* et arrêté par des policiers. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE GOUVERNEMENT *DE M. SPADOLINI* a obtenu, le 9 juillet, la « confiance » du *Sénat par 182 voix contre 124.* Il va maintenant se présenter devant la Chambre des députés. Les sénateurs communistes, qui n'ont pas voté la « confiance », ont partiellement approuvé les choix du nouveau *cabinet. Ils ont néanmoins* manifesté leur désaccord avec la manière dont ont été répartis les différents ministères. — *(Corresp.)*

● *LES BRIGADES ROUGES* ont condamné à mort *« au terme d'un juste procès prolétarien »,* M. Ciro Cirillo, dirigeant démocrate-chrétien enlevé à Naples le 27 avril dernier. L'annonce de la condamnation a été *faite* dans un communiqué adressé, jeudi matin 9 juillet, au journal napolitain *Il Mattino.* Par ailleurs, des Brigades rouges ont *désapprouvé le meurtre de* M. Giuseppe Talercio, exécuté le 6 juillet dernier par la « branche vénitienne » de l'organisation, au terme de quarante-six jours de détention. — *(A.F.P., Reuter.)*

Maroc

● LE BILAN REEL DES EMEUTES DU 20 JUIN A CASABLANCA est de 637 morts dont un tiers *d'enfants* et *d'adolescents.* C'est le chiffre — minimal — qu'a donné Me Jean-Pierre Mignard, jeudi 9 juillet, au cours d'une conférence de presse au retour d'une mission au Maroc. Il était mandaté *par le Comité des juristes* catholiques, la Fédération internationale des droits de l'homme, et le bâtonnier de l'ordre des avocats. Me Mignard a d'autre part affirmé que 6 000 à 8 000 personnes *ont été arrêtées, dont 162 mili*tants ou dirigeants de la C.D.T. (Confédération démocratique du travail) et de l'U.S.F.P. (parti socialiste). Devant la gravité *de la situation,* Me Mignard ainsi que la Fédération internationale des droits de l'homme, le Comité contre la répression au Maroc, l'Association des Marocains de France, l'Union des avocats arabes, *l'Union des écrivains* du Maroc et plusieurs personnalités, dont l'amiral Sanguinetti, demandent la création d'une commission internationale d'enquête. En attendant, une autre mission d'information, *menée* par M. Michel Zavrian, débutera dimanche 12 juillet.

République Sud-Africaine

● DEUX MILLE EMPLOYES *d'une entreprise de construc*tion de Durban ont été licenciés jeudi 9 juillet pour avoir commencé une grève dans la matinée. Le directeur de l'entreprise a déclaré n'avoir *aucune idée de la raison pour laquelle les employés faisaient la grève,* ajoutant que *cela ne l'intéressait pas. « Nous ne discutons même pas de cette affaire avec eux. Ils ont tous été renvoyés et tuocheront le reliquat de leurs salaires. »* *(AFP)*

DIPLOMATIE

M. MITTERRAND A REÇU Mme CHTCHARANSKI

Mme Avital Chtcharanski, épouse du savant juif dissident soviétique Anatoly Chtcharanski emprisonné en Union soviétique, s'est entretenu pendant près d'une d'une heure, vendredi après-midi 9 juillet, avec le président de la République, à l'Elysée.

« Je suis confiante et satisfaite » de cet entretien, a-t-elle *déclaré en précisant qu'elle* avait plaidé auprès de M. Mitterrand la cause de son mari arrêté en 1977, puis condamné en 1978 à trois ans de prison et dix ans de camp a régime sévère pour espionnage et trahison.

L'épouse du dissident a rappelé qu'elle n'avait pas revu son mari depuis le lendemain de son mariage en 1974 et que son état de santé était *« très mauvais ».*

[M. Mitterrand avait déjà reçu par deux fois Mme Chtcharanski, *lorsqu'il était premier secrétaire du* P.S., mais cette première audience accordée en tant que président de la République à la femme du dissident soviétique illustre l'importance ac*cordée par le nouveau gouvernement* — et confirmée par M. Mauroy mercredi 8 — à la solidarité avec les bâillonnés ». Elle devrait satisfaire les dissidents de l'Est qu'avait déçus l'absence de leurs représentants aux cérémonies du 21 mai à l'Elysée ou *inquiétés* la présence de communistes dans le gouvernement.

Rappelons qu'en février 1977, le refus opposé par M. Giscard d'Estaing à Andréi Amalrik — décédé *depuis — qui lui demandait audience* avait suscité une polémique ; le dissident soviétique avait été retenu par la police après avoir manifesté devant l'Elysée. M. Mitterrand avait alors déclaré « comprendre parfaitement » l'attitude du président de l'époque, dans la mesure où le chef de l'Etat, selon lui, « traite d'Etat à Etat et non pas avec des particuliers » et « étant donnée la visite prochaine de M. Brejnev » en France (cette visite avait eu lieu en juin 1977). Outre que cette dernière condition ne se présente pas aujourd'hui, on notera qu'André Amalrik avait agi moins dans un but humanitaire qu'à *titre de représentant* du groupe de surveillance des accords d'Helsinki, porteurs d'une proclamation politique.]

● *M. Vladimir Borissov,* qui a fondé en U.R.S.S., en 1978, un syndicat libre, le SMOT (Association interprofessionnelle libre des *travailleurs),* avant d'être expulsé de son pays en juin 1980, vient de lancer un appel pour obtenir que sa fille Guenia, âgée de deux ans, soit autorisée à le rejoindre en France, ainsi que la grand-mère de celle-ci, Mme Mary Lvovitch Kaploun. *La femme* de M. Borrissov, Mme Irina Kaploun, a été *tuée dans* un accident de la circulation, en juillet 1980, en Lituanie.

ASIE

Thaïlande

Les autorités affirment leur détermination de hâter le départ des réfugiés indochinois

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Les autorités thaïlandaises sont-elles décidées à hâter le départ des réfugiés indochinois qui ont provisoirement trouvé asile sur leur territoire ?

En mai 1980, au plus fort de la crise, 301 000 réfugiés indochinois vivaient dans des camps. Au 30 juin, la Thaïlande en hébergeait encore 247 000, dont 123 000 Cambodgiens (1).

La volonté des Etats donateurs de porter leurs efforts financiers sur d'autres « fronts », et la diminution progressive des capacités d'accueil dans les pays tiers alimentent cette crainte d'autant que, sur ce sujet, la nouvelle administration américaine n'a pas encore clairement défini sa position. Est-il dans ses intentions de maintenir des quotas élevés — 14 000 par mois, cette année — ou de contester à un certain nombre de candidats au départ la qualité de réfugiés ? Pour sa part, le nouveau gouvernement français a décidé de se montrer moins « regardant » que le précédent (2).

Aussi longtemps que l'argent a coulé à flot, la Thaïlande a fait contre mauvaise fortune bon cœur. Elle ne veut pas avoir aujourd'hui à payer l'addition.

Beaucoup d'observateurs se demandent si Bangkok ne cherche pas à utiliser les réfugiés pour « *créer l'événement* » dans une région où la situation politique paraît irréversible. Le Vietnam ne s'y est pas trompé qui, par la voix de M. Vo Dong Giang, son vice-ministre des affaires étrangères, a averti la Thaïlande que le rapatriement, dit volontaire, des Cambodgiens, sans l'accord de Phnom-Penh, pourrait être considéré — *ce fut le cas en juin 1980* — comme un *casus belli*.

On mesure mal ce que représente, dans la démarche thaïlandaise, la part de la bravade et du chantage. Mais d'aucuns n'excluent pas qu'un gouvernement faible comme l'est celui du général Prem Tinsulanonda utilise à bon compte le « dérivatif » des réfugiés, sachant que l'opinion les considère un peu comme des intrus.

Le colonel Prasong Soonsiri, secrétaire général du Conseil national de sécurité, a annoncé, fin juin, le « démantèlement » de vingt-cinq camps, précisant qu'au début de l'an prochain, les réfugiés seraient groupés dans trois centres seulement, à partir desquels ils seraient dirigés vers des pays tiers à raison d' « *au moins dix mille par mois* » (3).

L'objectif prioritaire des Thaïlandais semble être le rapatriement volontaire des Khmers. « *Le gouvernement n'a pas l'intention de garder ces gens-là*, avait indiqué, fin mai, le colonel Soonsiri. *Puisque la situation s'est normalisée chez eux, qu'ils y retournent.* »

Puisque, en définitive, il fallait en passer par là, les responsables thaïlandais ont fini par rechercher le consentement de leurs homologues khmers pour mener à bien le rapatriement. De délicates négociations sont en cours depuis deux mois par l'intermédiaire du Haut-Commissariat pour les réfugiés (H.-C.R.), puisque Bangkok refuse obstinément d'adresser la parole à Phnom-Penh. Si chacun des partenaires est d'accord sur le principe de cette opération, les divergences apparaissent lorsqu'il s'agit d'en apprécier l'importance et d'en préciser les modalités. Pour Bangkok, les réfugiés devraient regagner leur pays par voie de terre, à l'exception des handicapés, des mineurs et des gens originaires de l'est du Kampuchéa, qui pourraient utiliser l'avion. Les autorités thaïlandaises souhaiteraient que tous ces réfugiés soient alors rassemblés dans des « enclaves » placées sous la protection des Nations unies.

Pour Phnom-Penh, cette dernière proposition est inacceptable. Déjà inquiets de voir se mêler au flot des réfugiés bon nombre d' « *éléments indésirables* », les responsables, qui, malgré tout, ont, semble-t-il, admis l'idée d'un rapatriement par voie de terre sous le contrôle d'une organisation humanitaire ou d'un pays neutre, ne sont pas prêts à laisser quiconque s'intéresser au sort futur des « revenants ». Ceux-ci devraient leur être remis à Ban-Nimitr, à 15 kilomètres de la frontière, puis, en principe, être acheminés vers leurs villages par les soins de la Croix-Rouge cambodgienne.

Tablant sur une enquête d'un universitaire australien, les responsables du H.-C.R. estiment qu'environ trente mille Khmers rouges sont prêts à regagner leurs villages. Mais, suffira-t-il d'une signature — plus ou moins sollicitée — au bas d'un bordereau, pour attester du caractère volontaire de ce départ ?

Sans le concours des organisations internationales, qui ont refusé de se mêler à une opération plus politique qu'humanitaire, les Thaïlandais ont « relogé », depuis octobre 1980, dans le *no man's land* frontalier, quelque vingt mille Khmers, jusqu'alors installés dans des camps.

Les Vietnamiens qui fuient leur pays par voie de terre via la Cambodge trouvent aujourd'hui frontière close. Le seul camp — celui de N.W. 9 — qui les accueillait vient de fermer ses portes. Il y a ainsi trois cent quatre-vingt-cinq personnes à vivre dans l'environnement plutôt hostile des Khmers (rouges et « libres ») qui contrôlent la région. Le Comité international de la Croix-Rouge a demandé aux Thaïlandais de leur offrir asile. Mais, pour le moment, ils font la sourde oreille.

Bangkok tente aussi de refouler les *boat people* qui essaient, depuis peu, d'aborder la côte sud du golfe de Thaïlande à partir du Cambodge. Tout récemment, le colonel Soonsiri a même évoqué le rapatriement des quelque soixante mille Vietnamiens qui avaient fui leur pays au moment de la première guerre d'Indochine... Il y a plus d'un quart de siècle.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Au 30 juin 1981, 119 187 réfugiés vivaient en Thaïlande dans des camps sous contrôle du ministère de l'intérieur (100 780 Laotiens, 14 327 Vietnamiens et 4 080 Cambodgiens) et 122 658 — pour l'essentiel des Cambodgiens — dans des camps sous contrôle militaire.

(2) Le conseil des ministres du 17 juin a doublé, à compter du 1er juin, le quota mensuel d'accueil des réfugiés indochinois en le portant à 1 000.

(3) Depuis le 1er janvier 1981, 48 285 réfugiés indochinois ont quitté la Thaïlande, dont 9 711 pendant le mois de juin.

Afghanistan

● **LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN A APPROUVÉ**, le jeudi 9 juillet, l'attribution d'une aide supplémentaire de 21 millions de dollars pour les réfugiés afghans au Pakistan, a annoncé le département d'Etat. Cette décision porte à 81 millions de dollars le montant de l'assistance accordée cette année par Washington. D'autre part, cinq officiers et quatre-vingts soldats des forces gouvernementales se sont rendus aux résistants sur la route d'Asmar à Dan Gam, dans la province du Kunar, a annoncé le mouvement Jamiat Islami, jeudi, à Peshawar. — (*A.F.P.*).

Bangladesh

● **LE PARLEMENT DU BANGLADESH A APPROUVÉ**, jeudi 9 juillet, le maintien de l'état d'urgence, proclamé le 30 mai, à la suite de l'assassinat du président Ziaur Rahman. — (*A.F.P.*).

Inde

● **UN CAPITAINE DE L'ARMÉE INDIENNE** a été tué et plusieurs autres militaires ont été blessés au cours d'un échange de coups de feu, mardi 7 juillet, avec des troupes pakistanaises dans le secteur frontalier de Mendhar, au Cachemire, administré par New-Delhi. — (*A.F.P.*).

Japon

Tokyo fait la sourde oreille aux demandes américaines d'effort militaire

De notre correspondant

Tokyo. — La question du renforcement des capacités militaires nippones, que l'administration Reagan juge essentielle à la crédibilité de sa stratégie antisoviétique en Asie, continue à opposer Tokyo à Washington. Mis au pied du mur par leurs alliés qui les somment de traduire leurs engagements verbaux dans les faits, c'est-à-dire de participer plus équitablement à l'effort militaire américain, les Japonais laissent entrevoir, par des propos embarrassés, les limites qu'ils entendent ne pas dépasser dans les circonstances actuelles, qu'il s'agisse de réarmement ou d'opposition à Moscou. Cette position n'est pas entièrement nouvelle mais, au regard des options maximalistes de l'administration américaine, elle apparaît plus tranchée et plus lourde de conséquences. Deux développements récents illustrent cet état de choses.

A Washington, M. Omura, directeur de l'Agence nippone de défense, a opposé aux exhortations du secrétaire d'Etat à la défense, M. Weinberger, les arguments rituels (limitations constitutionnelles et budgétaires, hostilité populaire, etc.), pour repousser plus nettement que jamais les demandes d'accroissement du potentiel militaire nippon. Du point de vue américain l'augmentation du budget de la défense et le calendrier de modernisation des forces armées japonaises, d'ici à 1987, restent très insuffisants.

Au même moment, à Tokyo, M. Miyazawa, chef de cabinet de M. Suzuki, justifiait la position japonaise en avançant un argument aussi imprévu que péremptoire : il existe, a-t-il affirmé, « *un certain fossé* » entre Tokyo et Washington dans leur conception de la situation internationale. C'est-à-dire, pour l'essentiel dans l'interprétation de la « *menace soviétique* » au « *danger réel* », voire imminent, dénoncé par les Etats-Unis, les Japonais opposent la perception d'un « *danger potentiel* » ce qui n'implique ni la même urgence de mobilisation ni la mise en place des mêmes moyens de dissuasion et qui justifie le maintien d'un profil militaire bas. Pour des raisons d'intérêt national autant que du fait de sa « *perception internationale* », le Japon, dont la prospérité dépend avant tout du maintien de la détente et de la modicité de ses dépenses militaires, paraît décidé à refuser, au-delà d'une certaine limite, l'entraînement dans la course aux armements et dans la stratégie de la tension entre blocs.

Qu'il s'agisse des questions de défense, des relations avec Moscou ou même avec le tiers-monde, cette position n'est pas sans similitudes avec celle des pays de l'Europe de l'Ouest que M. Suzuki vient de visiter. Il n'en reste pas moins que sur ces deux problèmes connexes (effort militaire japonais et menace soviétique) l'harmonie qui avait prévalu il y a deux mois lors de la visite du premier ministre nippon aux Etats-Unis n'est plus tout à fait de mise. Quelles que puissent être leurs raisons, les Japonais donnent l'impression de revenir sur leurs engagements. En effet, à Washington, M. Suzuki s'était engagé à « *faire de plus grands efforts pour développer les capacités défensives du Japon, sur son territoire ainsi que dans l'espace aérien et maritime avoisinant* ». Le texte du communiqué conjoint faisait également état d'une identité de vues sur la situation internationale en général et, en particulier, sur « *la perception à l'égard de l'Union soviétique* ». Il semble que, des deux côtés, une terminologie volontairement imprécise ait favorisé les illusions et prolongé les équivoques.

Le faux pas de M. Suzuki

Les Japonais paraissent sincèrement s'étonner, aujourd'hui, de l'ampleur (non relevée) des demandes américaines en matière militaire. Mais en donnant l'impression qu'il s'alignait tout de go sur les positions de M. Reagan. Il y a deux mois M. Suzuki ne les a-t-il pas lui-même encouragées ? Pour s'être trop avancé le premier ministre a soulevé, à son retour ici, une tempête politique (*le Monde* du 19 mai). Il n'a pas cessé depuis de reculer et de minimiser la portée des engagements pris à Washington. De leur côté, les Etats-Unis, en poursuivant un forcing sans nuances qui tient peu compte des impératifs politiques et des sensibilités, pacifistes de leurs alliés, ont acculé Tokyo à une mise au point embarrassante.

A l'Amérique qui lui répète : « *Si tu veux la paix, prépare la guerre* », le Japon semble rétorquer : « *Si nous voulons la paix maintenons la détente et le libre-échange... sous la protection américaine* ». M. Miyazawa exprimait cela récemment sous une autre forme en affirmant que la responsabilité des Etats-Unis dans la défense du « monde libre » est nécessairement différente, qualitativement et quantativement, de celle du Japon (1).

Reste à savoir si les Américains accepteront que le « *géant économique japonais* », qui leur pose par ailleurs quelques problèmes dans ce domaine, demeure un « *nain militaire* » protégé par leur coûteuse ombrelle nucléaire. Que face au « *project* » du président Reagan, à ses choix simples et à ses demandes impératives, Tokyo continue à pratiquer l'esquive pour gagner du temps.

Il est trop tôt pour dire si la référence à une « *divergence de de perception* » du danger soviétique n'est qu'un argument de circonstances avancé pour mieux résister aux sirènes militaristes ou si, au contraire, elle prélude à un refus plus catégorique de s'associer à la stratégie américaine dans les proportions et dans les délais souhaités par Washington. Comme l'Europe de l'Ouest, le Japon se trouve écartelé entre les impératifs de son alliance avec les Etats-Unis, ceux de son intérêt national et ceux du maintien de certains équilibres internationaux dont il est étroitement dépendant.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Pour l'exercice en cours, les Etats-Unis prévoient des dépenses militaires supérieures à 220 milliards de dollars. Elles doivent être pour le Japon de 11 milliards de dollars.

PROCHE-ORIENT

Israël

« Prisonnier » de sa fonction présidentielle

M. Navon apparaît à beaucoup d'Israéliens comme l'« homme providentiel »

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Camarades, encore un effort...* », c'est bien sûr ce que se disent les travaillistes après avoir manqué de peu la victoire le 30 juin. Encor un effort... car l'on se prépare à tout mettre en œuvre pour faire tomber le cabinet que s'apprête à former M. Begin, un fragile édifice reposant sur une instable coalition dans un Parlement à l'évidence ingouvernable.

De nouvelles élections paraissent inéluctables à plus ou moins court terme. Les travaillistes comptent cette fois les remporter.

Les dirigeants du Maarakh (parti travailliste et Mapam) estiment que le dernier scrutin a révélé une « *dynamique* », en faveur de leur mouvement ; celui-ci ayant, par rapport à l'élection de 1977, regagné quinze sièges à la Knesset, un bond spectaculaire qui ne peut, disent-ils, que se prolonger. Mais, dans les milieux de la gauche non travailliste — désormais réduite à la portion congrue, du fait du ralliement d'une grande partie de l'électorat de l'opposition autour du Maarakh, — on ne partage pas toujours cette analyse optimiste, et des militants travaillistes se montrent inquiets.

Le Likoud a, lui aussi, progressé — trois mandats de plus qu'en 1977. Le sursaut du Likoud n'est-il pas le plus spectaculaire ? Le progrès enregistré par le Marrakh est d'un certain point de vue trompeur. Le parti travailliste a seulement regagné les voix qu'il avait perdues quatre ans plus tôt, au profit du parti centriste Dash. Il est d'autre part manifeste que beaucoup d'Israéliens ayant voté pour le Maarakh l'ont fait davantage pour empêcher le Likoud de se maintenir au pouvoir que par attrait pour le parti de M. Pérès. Tout indique que le parti travailliste est loin d'avoir retrouvé une image satisfaisante dans l'opinion. Face à M. Begin, M. Pérès n'est pas populaire et il se trouve à la tête d'une équipe — divisée — qui s'est peu renouvelée. A quelques exceptions près, le parti travailliste a conservé les mêmes dirigeants que l'on disait déjà discrédités pendant la grande remise en question qui a suivi la guerre du Kippour et annoncé l'échec de 1977.

Dans ces conditions, de nombreux Israéliens se prennent à rêver de l'avènement d'un homme capable de s'opposer à la forte personnalité de M. Begin et de transfigurer le parti travailliste. Ce rêve a fait l'objet de plusieurs articles et s'exprime dans la plupart des conservations des électeurs de la gauche. L'homme nouveau et providentiel existe, à en croire cette rumeur grandissante. Il s'agit de M. Itzhak Navon, président de l'Etat. Jamais depuis la création d'Israël, un président — dont la fonction est purement représentative — n'avait acquis une telle popularité. Il compte même beaucoup d'admirateurs chez les partisans de M. Begin.

M. Navon aurait toutes les qualités. Ancien bras droit de David Ben Gourion — le « père fondateur » — il a toujours eu un rôle important au parti travailliste avant d'être élu à la présidence, en 1978, mais pas au point d'être déconsidéré, comme le sont les autres dirigeants travaillistes. Certains soulignent qu'il a été « colombe », mais « sans excès » s'empressent toutefois de préciser ses amis qui sentent qu'une attitude relativement conciliante, à propos du conflit israélo-arabe, est de moins en moins un atout pour la majorité des israéliens. Enfin et surtout, M. Navon est sépharade. Il pourrait bientôt réconcilier les « deux Israël » et conquérir, pour le compte du parti travailliste, les voix de la communauté des juifs originaires des pays arabes qui représentent 65 % de la population, proportion qui ne cessera d'évoluer au détriment de la communauté Ashkenaze originaire d'Europe.

Le « vote sépharade »

Le vote sépharade c'est, et ce sera de plus en plus, la clé du pouvoir. Pour l'instant, M. Begin la détient. Et voilà l'un des deux principaux handicaps du parti travailliste. Ce dernier scrutin a confirmé un double phénomène : non seulement les suffrages de la masse des sépharades, mais encore ceux de la majorité des jeunes Israéliens, échappent de plus en plus au parti travailliste.

Or, tant auprès des sépharades que des jeunes, M. Navon n'aurait pas la réputation péjorative d'être un « politicien » — ce qui n'est peut-être que l'effet de la stricte neutralité à laquelle la fonction présidentielle le condamne depuis trois ans.

M. Navon serait-il donc bientôt un premier ministre tout désigné ? C'est pour l'instant improbable, car il est indisponible. Son mandat n'arrive à échéance qu'en 1983. S'il démissionnait auparavant, il risquerait précisément de perdre une partie du prestige dont il jouit. M. Begin doit se féliciter d'avoir, contre toute attente, soutenu, en 1978, sa candidature. On s'en aperçoit maintenant, il avait de cette façon, et pour longtemps, écarté du pouvoir un dangereux rival. Ce répit est d'autant plus utile que le chef du Likoud éprouve toutes les peines du monde à trouver un successeur digne de lui, ce qui est l'un des grands points faibles de son parit.

M. Navon est en quelque sorte prisonnier à la présidence. Détail piquant : M. Navon avait autrefois vivement critiqué l'architecture de la résidence présidentielle, à son avis trop « *carcérale* » !

La gauche pourra-t-elle attendre encore deux ans ? L'instabilité prévisible du Parlement permet d'en douter. Pour le moment, le rêve paraît impossible. Un « docteur Freud » de la politique israélienne ne manquerait pas cependant de trouver ce rêve assez révélateur de la situation difficile dans laquelle se trouve l'opposition à M. Begin, et pour tout dire le pays lui-même. Le renforcement soudain des deux grands partis, lors des élections du 30 juin, cache de grandes faiblesses.

FRANCIS CORNU.

Iran

M. Radjaï est désigné comme candidat du P.R.I. à la présidence de la République

Téhéran (*A.F.P.*). — M. Radjaï, premier ministre iranien, a été choisi comme candidat à la présidence de la République par le Parti de la République islamique et plusieurs autres organisations révolutionnaires.

Soixante et onze autres candidats se sont inscrits pour l'élection présidentielle qui aura lieu le 24 juillet, mais leurs noms ne devraient en principe être divulgués que mardi après l'examen de leurs « *compétences* » par le conseil de surveillance de la constitution.

Mercredi le Parlement avait légalisé les tribunaux de la révolution islamique. L'alinéa 4 du texte voté devrait donner aux tribunaux toute latitude pour condamner les adversaires du régime : il leur permet de juger « *conformément aux principes islamiques* » les délits les plus divers, tels que « *provocation et troubles parmi les peuple à des fins politiques* » ou « *constitution de réseaux de corrupteurs et collaboration avec eux* ».

Le texte condamne « *ceux qui agissent contre dieu* », une formule suffisamment large pour permettre de sanctionner n'importe quel acte jugé hostile à la République islamique.

Les avocats doivent, pour pouvoir plaider devant un tribunal révolutionnaire, subir avec succès un examen de droit islamique.

Au demeurant, la fonction d'avocat semble inutile aux magistrats. « *Mais qui viendrait défendre un homme qui a agressé le peuple au couteau ?* », s'était écrié, le 24 juin, M. Assadollah Ladjevardi, procureur révolutionnaire de Téhéran, en parlant des procès d'opposants. « *Tout accusé qui se déclarera peykari* (marxiste-léniniste) *sera condamné à mort et exécuté* », avait-il ajouté.

L'imam Khomeiny a lancé, d'autre part, jeudi, une mise en garde aux gradés de l'armée pour qu'ils dénoncent « *les éléments corrompus* » infiltrés parmi les militaires. Mercredi il avait demandé à son nouveau représentant au conseil supérieur de défense de lui adresser, « *compte tenu des circonstances exceptionnelles, un rapport hebdomadaire détaillé sur la situation interne dans les différentes branches des forces armées* ».

L'initiative européenne, c'est l'« Arlésienne »

déclare le président Assad

« *L'initiative européenne au Proche-Orient, c'est l'« Arlésienne » : on l'évoque souvent et on ne la voit jamais* », déclare le président syrien Hafez El Assad dans une interview publiée ce vendredi 10 juillet dans *le Quotidien de Paris*. « *Je serais tenté de vous demander de quelle initiative il s'agit parce qu'aucun dirigeant européen ne nous a encore fait savoir qu'il en existe une. De temps en temps nous recevons un envoyé européen qui vient collecter des informations et des avis, nous les lui donnons et cela ne va jamais plus loin.*

» *Il fallait attendre les résultats de l'élection présidentielle américaine, puis ceux de l'élection française, ensuite ceux des élections israéliennes. Quelle sera la prochaine élection qui justifiera l'apathie européenne ?*

» *En vérité, nous avons sincèrement souhaité l'initiative européenne et nous continuons à penser que l'Europe a un rôle à jouer dans la région conformément à ses intérêts à condition qu'elle en ait la volonté,ec sâ't - qu'elle en ait la volonté, c'est-à-de développer une politique indépendant des Etats-Unis. Sinon ce sera une initiative américaine peinte aux couleurs européennes, sans intérêt.* »

Sur la question de savoir s'il était inquiet de l'élection de M. Mitterrand, le chef de l'Etat syrien répond : « *Pour ma part, je préfère toujours m'en tenir aux faits et à la réalité. Je ne fais jamais de procès d'intention et je me bornerai à rappeler qu'en Occident, il est fréquent qu'un homme politique élu fasse une politique différente de celle qu'il préconisait dans l'opposition. Un chef d'Etat doit tenir compte des intérêts de son pays et de la réalité. La réalité, c'est l'amitié franco-arabe. L'intérêt de la France est de continuer dans cette voie qui est conforme à sa mission historique de paix et de justice (...)*

» *Je souhaite que la coopération exemplaire qui existe entre nos peuples soit poursuivie. C'est surtout l'intérêt de la France qui doit faire face à une importante crise économique. La coopération peut même se développer davantage, mais elle doit être sincère et globale, c'est-à-dire qu'elle doit reposer sur une convergence politique.* »

LE ROI HUSSEIN DÉCLARE AVOIR PERDU CONFIANCE EN LA POLITIQUE AMÉRICAINE

New-York (*A.F.P.*). — Le roi Hussein de Jordanie a déclaré au *New York Times* du 9 juillet avoir perdu confiance en la politique du gouvernement américain au Proche-Orient depuis la destruction du réacteur nucléaire irakien par Israël.

Le souverain a écarté l'idée que le gouvernement américain puisse jouer un rôle décisif dans la crise « *parce qu'Israël, c'est les Etats-Unis et les Etats-Unis sont Israël. C'est la réalité, ce sont les faits.* », a-t-il affirmé.

Le roi a déploré que le raid de Tamuz ait effacé les effets de la visite de M. Haig à Amman, qu'il jugeait « *très satisfaisante* ». « *Je ne crois pas que vous puissiez trouver aujourd'hui un Arabe que la possibilité d'une menace venue de l'Est empêche de dormir, face au genre de menace qui s'est concrétisée dans le raid israélien sur Bagdad.* »

Le souverain a même douté que la mission de M. Habib soit bien de ramener la paix au Liban. « *Begin*, a-t-il déclaré, *dit qu'il a créé une crise des missiles syriens afin de faire diversion pour l'attaque contre Bagdad. Les Etats-Unis ont-ils accepté de se faire complices de cette manœuvre ?* », s'est-il demandé.

Le roi a encore déploré que Washington tolère la politique d'Israël en Cisjordanie et à Jérusalem, et estime que les accords de Camp David étaient devenus « *le paravent pour tous les changements imaginables sur le terrain* ». Il a cependant toujours l'intention de rencontrer M. Reagan en novembre, mais sans grand espoir, car, a-t-il constaté, « *Nous sommes aux antipodes.* »





Sénégal

Sept partis animent désormais la vie politique

De notre correspondant

Dakar. — La mise en œuvre du pluripartisme intégral, annoncée au début de cette année par le président Abdou Diouf et par son premier ministre, M. Habib Thiam, puis institutionnalisée par deux lois du 6 mai dernier, est entrée dans une voie active. D'ici quelques semaines ce seront plus de dix partis, au lieu de sept actuellement, qui animeront légalement la vie politique sénégalaise.

Deux nouveaux mouvements ont officiellement été reconnus mardi 7 juillet : le « Mouvement révolutionnaire pour la démocratie nouvelle » — And Jëf, — très actif depuis quelques mois en milieu ouvrier, que l'on dit « maoïste » et qui a pour principal dirigeant M. Landing Savane, le directeur du journal *Jaay Doolé Bi*, assez bien diffusé ; le « Mouvement démocratique et populaire » (M.D.P.), de M. Mamadou Dia, ancien chef du gouvernement, qui se réclame d'un socialisme autogestionnaire et qu'ont rejoint plusieurs de ses lieutenants de l'époque de l'indépendance, tel Mᵉ Valdiodio Ndiaye, ancien ministre de l'intérieur. De leur côté, les responsables de la principale formation de l'opposition, le « Rassemblement national démocratique » (R.N.D.), de MM. Cheikh Anta Diop et Babacar Niang, ont reçu, dès le 18 juin, du ministère de l'intérieur, le « *récépissé* » qu'ils réclamaient en vain depuis le 3 février 1976, date effective de la création de leur parti.

Le R.N.D., dont les cadres et les militants sont d'origines assez diverses (milieu traditionnel, couches bourgeoises nouvelles, intellectuels progressistes), *ne se réclame d'aucun* courant idéologique précis, si ce n'est d'un nationalisme très radical *qui constitue le principal ciment* de ces éléments plus ou moins disparates Parti « attrape tout », au moins potentiellement, *il peut se révéler* un jour un rival sérieux pour le parti socialiste actuellement au pouvoir, au lieu et place du parti démocratique sénégalais (P.D.S.) de Mᵉ Abdoulaye Wade, seul représenté *au Parlement face au P.S.*, mais qui paraît être depuis quelques mois en perte de vitesse.

Quatre autres organisations, qui se situent généralement plus à gauche que le R.N.D., mais qui ne rassemblent guère encore, chacune, qu'un tout petit nombre de militants, ont, par ailleurs, déposé des dossiers, ou s'apprêtent à le faire pour bénéficier, elles aussi, des nouvelles dispositions. Il s'agit des organisations suivantes :

— le « Parti de l'indépendance et du travail » (ex-PAI - « clandestin ») de MM. Seydou Cissokho et Amath Dansoko, petite formation marxiste-léniniste proche du P.C. soviétique, dont deux autres dirigeants en vue, MM. Maguette Thiam et Samba Diouldé Thiam, animent depuis quelques années, et en commun avec M. Mamadou Dia, le mensuel d'opposition *Ande Sopi* (« Union pour la lutte ») ;

— la « Ligue démocratique - Mouvement pour le parti du travail », groupe marxiste indépendant animé par MM. Babacar Sané et Mamadou Ndoye (ce dernier étant, par ailleurs, secrétaire général du principal syndicat d'enseignants du Sénégal, le « Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal » — SUDES) ;

— l'« Union pour la démocratie populaire », de M. Hamédine Racine Guisse, qui est issue d'une filiale d'And Jëf et qui passe pour « pro-albanais » ;

— le parti populaire sénégalais du docteur Oumar Wone, enfin, dont on connaît encore mal les orientations.

Ces quatre formations, tout comme les deux autres partis d'opposition qui avaient déjà obtenu leur *légalisation au cours des dernières années* — le « Parti africain de l'indépendance », marxiste-léniniste, *conservateur*, de Mᵉ Babacar Guèye — risquent fort, cependant, du fait même de leur dispersion, de ne *pas faire le poids* face aux trois « grands » — le P.S., le R.N.D. et le P.D.S. — quand il s'agira, en février 1983, d'aller devant les électeurs à l'occasion des scrutins présidentiel et législatif qui doivent être organisés alors.

PIERRE BIARNÈS.

Le Monde DIMANCHE

Au sommaire du numéro du 12 juillet

L'été du *Monde Dimanche*

M. Mitterrand et l'Afrique sud-saharienne

(Suite de la première page.)

Au demeurant, MM. Houphouët-Boigny et Mitterrand ont également en commun un profond attachement pour ce que l'ancien président sénégalais, M. Léopold Sedar Senghor, aime à appeler « le socialisme démocratique ». Libéraux au sens britannique du terme, les deux hommes ont néanmoins une haute idée de leur fonction et un sens aigu de l'État qui les incitent à exercer le pouvoir avec autorité. Bref, tout incite à croire que la politique africaine du nouveau président de la République sera plus proche de celle du général de Gaulle que de celles de M. Valéry Giscard d'Estaing ou de Georges Pompidou, ce qui n'est évidemment pas pour déplaire à son interlocuteur ivoirien. Si celui-ci a été le premier chef d'État d'Afrique reçu à l'Élysée, ce n'est pas seulement pour des raisons évidentes de protocole — M. Houphouët-Boigny étant le doyen des hommes politiques d'Afrique francophone...

Certes, MM. Claude Cheysson et Jean-Pierre Cot mènent une action étroitement coordonnée pour tout ce qui concerne les affaires africaines. Pour l'instant, le ministère des relations extérieures et celui de la coopération et du développement donnent ainsi l'image d'une harmonieuse association. M. Guy Penne, conseiller technique du président de la République, pratique la concertation avec les ministères intéressés à la mise en œuvre de *la politique africaine. Quelques* ministres, dont M. Charles Hernu, ministre de la défense, déploient une grande activité en direction de l'Afrique. Mais il est clair que la cellule de décision se trouve à l'Élysée, et que c'est le chef de l'État qui conçoit et mène une politique sur laquelle il est d'ailleurs seul à posséder des idées *d'ensemble fondées sur une parfaite connaissance des dossiers.*

Le président de la République entend traiter avec les seuls chefs d'État. Plusieurs de ses pairs africains ne lui sont pas inconnus. C'est le cas, outre M. Houphouët-Boigny, des présidents Sekou Touré de Guinée et Ahmadou Ahidjo du Cameroun. S'il a reçu successivement MM. Habib Thiam, premier ministre du Sénégal, et Sir Seewoosagur Rangoolam, premier ministre de l'île Maurice, c'est parce que l'un et l'autre représentent des pays entretenant des liens privilégiés avec l'Internationale socialiste, à laquelle reste attaché l'ancien premier secrétaire du parti socialiste français. C'est aussi parce que Sir Seewoosagur est le plus haut personnage de l'île Maurice après S.M. Elizabeth II, théoriquement chef de l'État mauricien. Les réticences rencontrées par M. Simon Narcisse Bozanga, premier ministre de la République Centrafricaine, qui attend à Paris depuis une semaine de pouvoir remettre un message du président Dacko à son homologue français, témoignent non point d'une quelconque défiance de M. Mitterrand à l'égard du chef de l'État centrafricain, mais de la volonté de ne traiter qu'avec ses pairs.

Le dossier centrafricain figure parmi ceux qui ont été déjà largement ouverts à l'Élysée. Paris entend à la fois maintenir les effectifs français stationnés en Centrafrique et les regrouper hors de Bangui, soit dans la périphérie de cette ville, soit à Bouar. Il est, d'autre part, bien entendu *que ces troupes ne sauraient, en* aucun cas, être utilisées comme un moyen de maintenir au pouvoir les autorités centrafricaines, mais qu'elles constituent une protection contre les menaces extérieures, libyennes notamment. Celles-ci sont loin d'être imaginaires, puisqu'à Am-Timam, dans le sud du Tchad, stationnent à 200 kilomètres de la frontière centrafricaine plusieurs centaines de soldats libyens.

L'hypothèque tchadienne

Un certain nombre de postes d'autorité actuellement entre les mains d'assistants techniques français vont être « centrafricanisés ». *Une aide financière* continuera d'être accordée au gouvernement centrafricain, qui a hérité du défunt régime impérial d'une économie exsangue. Sans vouloir apporter un concours inconditionnel au président David Dacko, l'Élysée n'entend pas pour autant cautionner les extravagances de *quelques activistes qui*, au sein du « groupe tiers-monde » du parti socialiste, rêvent toujours de déstabiliser le régime de Bangui.

L'évolution de la situation au Tchad préoccupe également beaucoup l'Élysée, qui s'est réjoui de voir l'ensemble des États africains adopter une attitude *commune* au dernier sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Nairobi. Le satisfecit accordé au gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), par les délégués réunis dans la capitale kényane rassure les responsables politiques français. Ceux-ci n'en demeurent pas moins prudents, voire réservés, à l'égard de la Libye, un peu hâtivement traitée en partenaire de bonne foi par ses pairs africains. Dans l'immédiat, bien qu'aucune décision n'ait encore été arrêtée, on songe à Paris à aider M. Goukouni Oueddeï à la fois à relancer *l'économie dans* le sud du pays, à créer une armée nationale et à remettre en état de fonctionnement l'administration tchadienne. D'autre part, un chargé d'affaires français pourrait rapidement être installé à N'Djamena, privée de représentation diplomatique française depuis l'an dernier.

C'est en partie en fonction de ce qui se passe au Tchad que l'Élysée privilégie les rapports de la France avec le Cameroun et avec le Gabon. Sur la demande des dirigeants camerounais, des livraisons d'armes ont été récemment consenties, « *pour faire face à une éventuelle aggravation de la tension frontalière avec le Nigéria* », *mais aussi du* fait de l'existence d'une frontière commune au Tchad et au Cameroun. Au Gabon, l'antenne aérienne d'intervention, mise en place après l'entrée des troupes libyennes à N'Djamena en décembre dernier, sera maintenue parce que Libreville occupe une position exceptionnelle sur l'échiquier stratégique de l'Afrique centrale.

Dans l'océan Indien, une vaste partie diplomatique est engagée, ou sur le point de l'être, tant avec les Comores qu'avec Madagascar. Avec Moroni, la rentrée de Mayotte dans l'ensemble comorien ne devrait pas susciter de difficultés majeures dans la mesure où le respect de l'intégrité territoriale des États héritée de la colonisation est l'un des principes de la politique extérieure de la France. M. Ahmed Abdallah, qui s'est abstenu de poser ouvertement le problème de Mayotte lors du dernier sommet de *l'O.U.A.*, est, pour sa part, disposé à préserver les intérêts français à Mayotte — militaires inclusivement — si Paris aide au « *retour à la mère patrie comorienne* » de la communauté mahoraise.

Avec Madagascar, reste en suspens le contentieux des *îles éparses* : Tromelin revendiquée par Maurice, *Basas da India, Europe*, Juan de Nova et les Glorieuses que réclame le gouvernement d'Antananarivo. Parmi les solutions de compromis envisagées à Paris figure un projet de mise en exploitation en commun, avec Madagascar et Maurice, des ressources que pourraient receler le sol, le sous-sol ou les eaux territoriales de ces divers microcosmes insulaires.

A l'égard de l'Afrique australe, aire géographique à l'intérieur de laquelle M. Claude Cheysson peut le plus aisément déployer son activité, les options sont claires, mais leur mise en application peut encore être entachée d'ambiguïté. Pour le chef de l'État, la République *sud-africaine est*, comme le Chili par exemple, un des États avec lesquels il n'est pas question de composer. Les pressions exercées par la France à l'égard de Pretoria, notamment en vue d'accélérer le processus de décolonisation de la Namibie, et pour briser l'étau de l'apartheid, vont se faire de plus en plus pesantes. Mais il n'est pas sûr que tous ceux qui s'intéressent à la politique de la France soient d'accord sur les moyens à employer pour parvenir aux objectifs qui auront été fixés.

Dans l'entourage de M. Cheysson, *on* reste partisan de s'en tenir au seul langage de la fermeté. En se dérobant à toute forme de compromis avec l'équipe de M. Botha, on pense pouvoir convaincre ce dernier d'adopter une attitude relativement libérale. Pourtant, d'autres estiment qu'en venant en aide aux Bantoustans qui ont récemment accédé à une forme purement nominale de souveraineté internationale, on parviendrait aux mêmes résultats plus rapidement et plus sûrement. C'est ainsi que M. L. Mangope, premier ministre du Bophutatswana, souhaite venir à Paris en visite *pour y rencontrer* ministres et hommes d'affaires. Son projet se heurte à l'opposition du ministère des relations extérieures, mais trouve des interlocuteurs compréhensifs dans d'autres ministères. Les partisans du dialogue portent témoignage de « *la volonté des Bantous de s'émanciper de toute forme de sujétion à l'égard de Pretoria* ». Ils mettent également en évidence le rush au Bophutatswana des investisseurs allemands et israéliens que « *les firmes françaises sont parfaitement en mesure de concurrencer* ».

Ce qui est valable pour le pays de M. Mangope l'est également pour le Transkei, le Ciskei et le Venda, trois autres Bantoustans indépendants. Mais pour la Bophutatswana existent d'ores et déjà plusieurs projets précis, dont celui de la construction par des sociétés françaises d'un aéroport international à Mmabatho, capitale du pays, installation qui permettrait d'éviter l'aéroport sud-africain de Johannesburg... Deux leitmotiv émaillent toutes les conversations menées par les zélateurs de cette nouvelle forme du dialogue : « *ruiner l'apartheid* », « *évincer les Sud-Africains...* ».

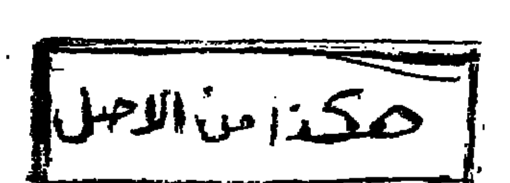
La conférence franco-africaine

Ni les dates ni le lieu du prochain sommet franco-africain ne sont encore définitivement arrêtés, mais il est certain que ces assises ne se tiendront pas en septembre prochain à Kinshasa. Les efforts déployés par les Zaïrois pour tenter de préserver dates et lieu initialement prévus ont échoué. Rassuré sur le désir du gouvernement de M. Mauroy de poursuivre la coopération franco-zaïroise dans tous les *domaines*, M. Bomboko, vice-premier ministre du Zaïre, qui est venu récemment à Paris, n'a pu obtenir gain de cause en ce qui concerne le sommet.

Il est désormais de plus en plus probable que la prochaine conférence des chefs d'État africains se tiendra avant la fin de l'automne — sans doute en novembre. Cette réunion aura lieu en France, mais on ignore encore si Paris, qui emporte l'adhésion du plus grand nombre, sera retenue de préférence à Marseille. En amical hommage à M. Gaston Defferre, maire de cette ville, et père de *la « loi-cadre » du 23 mars 1956*, qui devait conduire l'Afrique francophone sur la voie de l'indépendance, quelques chefs d'État africains souhaiteraient que la grande métropole du Sud-Est serve de cadre à la première rencontre de ce type organisée depuis l'élection de M. Mitterrand.

En ce qui concerne les participants à la conférence franco-africaine, leur nombre pourrait être réduit. En effet, une majorité se dessine en faveur d'une concertation limitée aux représentants des pays francophones, étant entendu qu'il existe plus de questions d'intérêt commun entre le Sénégal et le Congo ou la Côte-d'Ivoire et le Tchad, par exemple, qu'entre ces États et l'archipel du Cap-Vert ou la Sierra-Leone. *De même, il ne serait plus question* de limiter les échanges de vues à l'étude de dossiers économiques, voire purement techniques, mais de procéder désormais à une large concertation politique. En tout état de cause, c'est au seul niveau des chefs d'État que seront déterminés le rôle et la composition des futures conférences franco-africaines.

PHILIPPE DECRAENE.



هكذا من الاصل

Le Monde **politique**

L'Assemblée nationale accorde sa confiance au premier ministre

A l'issue du débat sur la déclaration de politique générale du premier ministre, la réponse est venue, sèche, de la part du vice-président du groupe R.P.R., M. Aubert : « Rien de plus, rien de moins : nous récusons vos certitudes. » Cette fin de non-recevoir, après le discours offensif de M. Barnier, aurait dissipé les derniers doutes de M. Mauroy sur la possibilité de nouer un dialogue fructueux avec l'opposition, si celui-ci s'était fait la moindre illusion à cet égard. Ni illusion d'un côté ni ambiguïté de l'autre : la façon dont M. Chirac a, ostensiblement, approuvé les passages les plus critiques de l'intervention du porte-parole des députés gaullistes, a illustré la logique de l'alternance : la nouvelle opposition n'aura de cesse que de redevenir la majorité. Pour atteindre cet objectif, traditionnellement, la contestation et le dénigrement sont des armes maîtresses. Sur ce point, les socialistes auraient mauvaise grâce à feindre l'étonnement. Même si, en effet, les arguments employés ne sont pas identiques, la gauche, qui, il y a quelques semaines, était minoritaire, n'avait pas une autre attitude ni une autre stratégie. Les mêmes causes...

Le langage, lui, n'a pas changé. Si archaïsme il y a, c'est peut-être moins dans la doctrine du parti socialiste qu'il faut en rechercher les manifestations, comme l'affirme M. Jean-Claude Gaudin (U.D.F.), que dans les échanges verbaux des adversaires politiques. Que de procès d'intention et quelle propension à la caricature ! En ne doutant pas de la « sincérité » du premier ministre et en donnant lui-même l'impression de la bonne foi dans le maniement de la critique, M. Pierre Méhaignerie (U.D.F.) est apparu comme un peu atypique dans son propre camp.

C'est vrai qu'il serait abusif — et surtout dérisoire — de prétendre que l'ancienne majorité a apporté « vingt-trois ans de malheur » à la France. Mais la « conscience de jeune citoyen » de M. Barnier n'est-elle pas également choquée du procédé qui consiste à agiter le spectre de ce « collectivisme » qui, ô perfidie, est de surcroît « bonhomme » ? Reconnaître que les Français ont voulu le changement et dire qu'ils n'ont pas souhaité que celui-ci soit « n'importe quoi », n'est-ce pas laisser entendre qu'il y a déphasage entre les promesses faites et les premières actions du gouvernement ? Où est le décalage ? On ne comprend plus, ou on comprend trop bien : les Français, peuple inconséquent, auraient voté pour le plaisir du changement et non pour ce qu'il implique comme transformations en profondeur de la société française...

Peu inquiet sur le soutien que l'Assemblée nationale allait lui apporter (la « confiance » a été approuvée par 302 voix contre 147), le premier ministre s'est livré à quelques mises au point, notamment à propos des nationalisations et du collectivisme. Le procès de l'étatisation, a-t-il indiqué, dénote une méconnaissance de l'histoire : celui du collectivisme, c'est-à-dire celui des libertés, également : en quatre-vingts ans d'opposition, jamais les socia-

M. Barnier (R.P.R.) : les Français n'ont pas voulu le changement n'importe comment et pour n'importe quoi

Jeudi 9 juillet, l'Assemblée nationale continue le débat sur la déclaration de politique générale du gouvernement prononcée la veille par le premier ministre, M. Pierre Mauroy. M. Michel Barnier (R.P.R., Savoie) souligne la *« lourde majorité »* qui est celle, selon lui, du groupe socialiste. Le porte-parole du groupe R.P.R. observe que le premier ministre va pouvoir mener son expérience *« dans le laboratoire France »*, grâce aux institutions de de la Ve République.

Exposant l'attitude qui sera celle de l'opposition, M. Barnier déclare : *« Elle sera active, vigilante, et elle démontrera sa capacité à mobiliser les Français sur des enjeux et des projets concrets, sans chercher pour autant à vous donner chaque jour le coup de grâce lorsque, un jour prochain, l'état du même nom aura pris fin. »*

Evoquant plus spécialement l'attitude du R.P.R., il indique : *« Nous ne manifesterons pas notre humeur, notre agressivité, voire notre stupeur à la suite de tel ou tel propos tenus par certains ministres ou même, mercredi dernier, lors de notre première séance solennelle (...). Il s'agit aujourd'hui de la France. Elle mérite plus de hauteur, plus de sérieux et moins de sectarisme ! »*

Le député de la Savoie commente les propos tenus la veille par M. Mauroy, déclarant notamment : *« Il était temps de constater qu'il y a une crise internationale et qu'on ne peut pas faire de miracle ! »*. M. Barnier dénonce — *« avec tristesse »* — *« des insinuations qui heurtent profondément* [sa] *conscience de jeune citoyen : parler de vingt-trois ans de malheur que nous aurions imposés aux Français*, déclare-t-il, *quelle déception pour ceux qui vous ont rejoints ! (...). Cela n'est pas digne d'un parti et d'un gouvernement qui aujourd'hui, veulent reprendre les rênes d'une France respectée par tous les Français et par le monde entier »*.

M. Barnier déclare ensuite : *« Vous n'avez pas besoin de travestir ou d'insulter le passé pour nous parler de l'avenir que vous nous préparez. Certes, un certain nombre de réformes auraient dû être accomplies avec plus d'ardeur. Certes, nous n'avons pas pu surmonter tous les obstacles, mais je souhaite à vos amis, je vous souhaite, monsieur le premier ministre, lorsque vous aurez accompli votre temps, de pouvoir entendre vos jeunes élus dire aussi tranquillement et aussi souverainement que je le fais aujourd'hui : nous sommes fiers de l'œuvre accomplie »*.

M. Barnier indique d'autre part : *« Au moment où vous voulez nous faire décentraliser la France en quelques jours au mois de juillet, sans aucune concertation autre que celle qui a sans doute réuni les responsables du parti socialistes entre eux, nous n'oublions pas que vous avez fait échouer, en 1969, une réforme régionale d'une autre ampleur en demandant de voter non au référendum organisé alors par le général de Gaulle »* (1). Le député R.P.R. résume ainsi ses critiques : *« Le chômage va s'accroître et l'inflation se renforcer, les déficits vont se creuser et à cela vous répondrez par plus d'administration, plus de contrôles et plus de prélèvements »*. Reconnaissant que les Français ont voulu le changement, il précise : *« Ils n'ont pas voulu ce changement n'importe comment et pour n'importe quoi. »* M. Barnier note à ce sujet *« l'intolérance et l'esprit de revanche qui règnent dans le secteur audiovisuel de l'information »* et craint que cette situation ne devienne *« une épuration au plus mauvais sens du terme »*.

En conclusion, il déclare : *« Nous ne souhaitons donc pas votre échec parce que cet échec serait celui de la France. Nous ne le souhaitons pas, mais, hélas ! nous le craignons. »*

M. LAJOINIE (P.C.) : une chambre d'enregistrement de gauche ne doit pas succéder à une chambre d'enregistrement de droite.

M. André Lajoinie (P.C., Allier) déclare que les députés communistes assumeront leurs responsabilités au sein de la majorité, précisant sur ce point : *« Naturellement, ils le feront sans rien renier de ce qu'ils sont. »* Le président du groupe communiste rappelle que les périodes où les députés communistes ont participé à la majorité parlementaire *« ont vu l'adoption de grandes lois sociales »*. Il déclare ensuite qu'il envisage la marche au socialisme *« comme un processus d'avancées démocratiques dont le rythme de transformation est décidé librement, souverainement par le peuple français au moyen de la lutte et du suffrage universel. C'est la ligne directrice de nos vingt-deuxième et vingt-troisième congrès »*, ajoute-t-il.

Dressant un rapide bilan du septennat de M. Giscard d'Estaing, il déclare notamment : *« Quant au passif, aussi complexe soit-il, il n'est pas une fatalité dont la charge doit continuer à peser sur ceux qui ont déjà dû supporter tout le poids de la politique d'austérité. »* M. Lajoinie indique qu'il est *« possible et souhaitable d'aller plus loin et plus rapidement »* en ce qui concerne les problèmes sociaux et souligne que pour relancer la croissance économique, *« il faut relever le pouvoir d'achat des travailleurs »*. Le député de l'Allier se déclare d'accord avec l'idée selon laquelle *« les nationalisations ne doivent pas être l'étatisation »*. Il appelle de ses vœux une action résolue contre la bureaucratie et l'étatisme, ajoutant : *« La séparation des fonctions entre l'Etat et les partis politiques, l'Etat et les syndicats, l'Etat et les associations, l'Etat et les Eglises, l'exclusion de toute philosophie officielle, doivent être scrupuleusement respectées, et, pour leur part, les députés communistes y veilleront. »*

Le président du groupe communiste indique que, en matière de réduction des armements, il lui paraît indispensable *« que la priorité aille à la diminution des forces plutôt qu'à leur augmentation »*, et définissant ensuite l'attitude de son parti, il déclare : *« On commettrait une grave erreur en voyant dans notre attitude un choix dicté par des considérations tactiques ou des opportunités à court terme. La solidarité ministérielle s'appuie sur l'article 20 de la Constitution qui donne mission au gouvernement de conduire la politique de la France. »* Précisant le comportement du groupe communiste, il indique : *« Ce ne sera jamais pour entraver l'action du gouvernement ou l'élaboration des lois, mais, au contraire, pour réaliser la politique nouvelle et contribuer à la démocratisation des institutions. »* Après avoir souligné *« qu'une chambre d'enregistrement de gauche ne doit pas, en aucun moment, succéder à une chambre d'enregistrement de droite »*, M. Lajoinie souhaite que dans le projet de loi d'amnistie qui sera soumis au Parlement *« soit prévue la levée des sanctions à l'encontre des délégués du personnel et des syndicalistes abusivement licenciés »*, et que soit assurée leur réintégration.

A VOTÉ

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale a participé au vote, jeudi 9 juillet. Ce fait est inhabituel. Sous la précédente législature, M. Chaban-Delmas n'avait jamais pris une telle initiative afin de souligner le rôle d'« arbitre » du président de l'Assemblée. Aucun titulaire de cette fonction n'a participé à un scrutin depuis le 30 décembre 1949, date à laquelle Edouard Herriot avait voté lors de deux scrutins de confiance pour assurer l'approbation du budget que proposait M. Georges Bidault, président du conseil.

M. Mermaz a indiqué, dans les couloirs du Palais-Bourbon, qu'il a dérogé à la tradition, car le scrutin du 9 juillet marque, à son avis, un *« tournant » dans la vie politique française. M. Mermaz ne participera plus, sauf extraordinaire, à d'autres scrutins.*

(1) En 1969, la gauche n'avait pas été seule à faire campagne pour le « non » au référendum sur la réforme des régions et du Sénat. Le Centre démocrate de M. Jean Lecanuet avait adopté la même position. Le 14 avril, jour de l'ouverture officielle de la campagne, M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la Fédération nationale des républicains indépendants, avait déclaré, pour sa part : *« En ce qui me concerne, avec regret mais avec certitude, je n'approuverai pas le projet de loi référendaire. »* Le 27 avril, les « non » l'avaient emporté avec 52,41 % des suffrages exprimés. Le 28 avril à 0 h. 11, le général de Gaulle avait fait publier le communiqué suivant : *« Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi. »*

M. POPEREN (P.S.) : vigilance

M. Jean Poperen (P.S., Rhône) axe son intervention sur la question de l'extension du secteur public. Il déclare notamment : *« C'est l'un des gadgets favoris du magasin d'épouvante dont la droite lève le rideau à chaque consultation électorale. Cette fois le truc n'a pas marché et c'est pourquoi nous sommes ici. »* Il ajoute : *« Quel est donc le premier groupe exportateur dans ce pays, et dont le dynamisme du réseau commercial, la diversification et le renouvellement incessant des productions, la capacité d'invention, sont véritablement exemplaires ? Est-ce donc la « chape de plomb », la sclérose, la gabegie, à la Régie Renault ? »* Après avoir affirmé que *« la propriété privée des moyens-clés de l'économie nationale apparaîtra à nos descendants comme une curiosité aussi aberrante que nous semble aujourd'hui le système féodal »*, M. Poperen insiste sur la nécessité de mettre en place rapidement *« le dispositif général visant à donner un souffle à l'économie nationale »*, parce que, explique-t-il, *« il n'est que trop vrai que certains ne désespèrent pas de nous mettre hors d'état d'accomplir les changements pour lesquels une nette majorité s'est prononcée »*.

Le député du Rhône reconnaît que la grande majorité des chefs d'entreprise entendent travailler *« dans un esprit de loyauté vis-à-vis du nouveau pouvoir politique »*, mais assure : *« Un certain nombre de responsables économiques paraissent surtout préoccupés de gagner le pari de notre échec et, à l'occasion, ne dédaigneraient pas d'y contribuer. »* Il ajoute enfin : *« Si certaines forces, aujourd'hui dépossédées du pouvoir politique, voulaient utiliser les moyens économiques et financiers dont elles disposent encore pour tenter de mettre en échec la volonté nationale, elles se briseraient sur notre vigilance. Dépositaires de la volonté nationale, nous sommes ici pour la faire respecter, et nous la ferons respecter. »*

Après Mme Colette Goeuriot (P.C., Meurthe-et-Moselle), qui souhaite que l'indemnisation minimum des travailleurs sans emploi soit portée aux deux tiers du SMIC *« lorsqu'un seul salaire entre dans le foyer »*, et à 50 % dans tous les autres cas, Mme Marie-France Lecuir (P.S., Val-d'Oise) parle de la *« perspective autogestionnaire »* proposée par les socialistes et insiste sur *« la reconnaissance de l'utilité sociale »* des grandes associations de consommateurs et d'usagers. Enfin, M. Jean Combasteil (P.C., Corrèze), évoquant les problèmes de l'agriculture, déclare notamment : *« Il est urgent de mettre en place les mécanismes nécessaires pour aboutir à un prix agricole permettant tout à la fois de rémunérer le travail et de dégager les moyens nécessaires à l'investissement. »*

M. MAUROY : il ne suffit pas de promettre le changement, il faut le réaliser

Répondant aux orateurs qui sont intervenus dans le débat, le premier ministre, M. Mauroy, indique : *« Pour préparer ma déclaration, j'ai relu ce qu'avait dit mes prédécesseurs en pareilles circonstances, et, en particulier, un fameux discours de septembre 1969 dans lequel un premier ministre lucide découvrait une France vieillissante et bureaucratique et dépeignait une « société bloquée »... A quelques détails près, ce discours, ce bilan, n'a pas vieilli. Alors, MM. Gaudin et Barnier, ne cherchez pas plus loin les raisons de votre défaite. Il ne suffit pas de promettre le changement aux Français : il faut le réaliser ! J'ai eu aussi la surprise d'entendre un enseignant dénoncer la République des professeurs et annoncer ensuite le collectivisme pour l'an 2000. M. Gaudin, les élus de la majorité, comme vous-même, ne représentent pas telle ou telle catégorie professionnelle, ils sont les élus du peuple entier ! Quant au collectivisme,* poursuit M. Mauroy, *c'est là un jugement qui a beaucoup servi, mais je ne suis pas disposé à laisser caricaturer notre politique. Nous ne sommes pas dupes : quand vous parlez de collectivisme, vous pensez aux libertés, comme si les socialistes, comme si la gauche leur faisait courir des dangers ! Quelle méconnaissance de notre histoire ! J'ai fait les comptes : en près de quatre-vingt-cinq ans, les socialistes ont gouverné trois ans et six mois. Eh bien, en plus de quatre-vingts ans d'opposition, jamais les socialistes n'ont cherché à conquérir le pouvoir autrement que par le suffrage universel ! »*

Le premier ministre assure que le gouvernement et la majorité *« n'auront jamais de souci plus important, en toutes circonstances, que de défendre la liberté et la responsabilité »*, car, ajoute-t-il, *« la société que nous allons construire sera bien une société de liberté et de responsabilité. Modèle ancien ? Non, modèle nouveau et modèle attendu. Nous tournerons le dos aux dictatures bureaucratiques de l'Est, mais aussi à la loi de la jungle et de l'argent qui sévit trop souvent à l'Ouest. Notre expérience devra répondre à une vaste attente qui est celle de la France, mais aussi celle de l'Europe et du monde. (...) J'entends dire aussi que les socialistes monopoliseraient tous les pouvoirs. Peut-on faire de tels procès à un gouvernement dont le premier geste aura été de rendre tout pouvoir aux élus locaux, à un gouvernement qui s'apprête à supprimer la tutelle des préfets, qui va redistribuer les ressources fiscales au profit des collectivités locales, et qui, enfin, reconnaît le pouvoir associatif comme l'un de ses partenaires ? J'ajouterai qu'au fil des énumérations qui crient au monopole socialiste on constate que l'un des pouvoirs, en tout cas, est régulièrement oublié : le pouvoir de l'argent ! Serait-ce que ce pouvoir n'existe pas ? En réalité, j'ai bien peur que trop souvent ce soit lui qui s'exprime par des discours tenus sur la démocratie. Le pouvoir de l'argent, comme les autres, doit s'incliner devant la volonté du peuple : c'est cela, la première loi de la démocratie ! »*

Les ventes d'armes

Evoquant le problème des ventes d'armes à l'étranger, M. Mauroy déclare notamment : *« Le gouvernement a décidé de réexaminer la politique de la France en matière d'exportations militaires, de façon à concilier les nouveaux principes qui régiront la politique des relations extérieures avec les nécessités de l'emploi et la sauvegarde du dynamisme d'industries particulièrement compétitives. Selon les statistiques du ministère de la défense, les contrats conclus en 1980 ont représenté plus de 37 milliards de francs, soit plus que ceux qui avaient été conclus au cours des années antérieures. Avec 23 milliards, nos livraisons de matériel militaire se sont élevées à peu près à 20 % de nos exportations de biens d'équipement en 1980 et à 5 % des exportations totales de la France. Nos industries d'armement emploient trois cent mille personnes, dont la moitié travaillent dans de petites ou de moyennes entreprises de sous-traitance, et elles réalisent près de 50 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Ces chiffres montrent qu'il importe de n'agir que de façon progressive. »*

Le premier ministre ajoute : *« Nous n'accepterons jamais d'être des fauteurs de guerre ; toutefois, si nous-mêmes entendons accroître notre effort de défense dans un souci de sécurité, nous ne pouvons faire comme si le même souci ne torturait pas d'autres pays. Aussi ne renoncerons-nous pas à tout accord de coopération ou à tout transfert de technologie, étant entendu que nous fabriquerons plus d'armes pour n'importe quoi ou pour n'importe qui quitte à jeter de l'huile sur le feu aux points chauds du globe. Sur ce point, nous ne changerons pas de politique. »*

A propos de la réforme du système monétaire international, le chef du gouvernement déclare : *« Une telle réforme répond à une nécessité impérieuse : le système ne cesse de se détériorer depuis la fin des années 60 du fait de l'absence de coopération entre les pays industrialisés. En outre, les chocs pétroliers ont déséquilibré gravement les balances des paiements. La fluctuation des taux de change et le recours exclusif aux taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation étant venus aggraver par leurs effets pernicieux une situation déjà préoccupante. Maintenir le système actuel serait inadmissible. C'est pourquoi, dans toutes les conversations internationales, la France essaiera de faire adopter de nouvelles règles, en vertu desquelles il sera mis fin aux privilèges exorbitants du dollar. Déjà, nous avons obtenu de nos partenaires de la C.E.E. qu'ils participent à une démarche concertée auprès des autorités américaines à l'occasion du sommet d'Ottawa : il faut que les Etats-Unis perçoivent l'intérêt présenté par une coopération internationale, en ce qui concerne les taux d'intérêt et les taux de change. »*

La défense des nationalisations

M. Mauroy assure, d'autre part, que le logement social redeviendra une priorité grâce à l'institution de nouvelles formules de crédit et à une véritable réforme foncière. Il observe à ce sujet : *« Il faut à nouveau construire des logements sociaux dans les villes et ainsi mettre fin à un type de ségrégation particulièrement inadmissible qui fait des villes les repaires des riches et des banlieues des ghettos de pauvres. »*

Revenant sur le problèmes des nationalisations, il note : *« Certains ont répondu en brandissant le terme d'étatisation. Faut-il leur rappeler que la notion de nationalisation apparaît dans les programmes de la gauche européenne depuis la fin du dix-neuvième siècle et que la plupart des pays d'Europe occidentale ont recouru à cette formule ? Faut-il surtout leur rappeler que, selon la doctrine du mouvement syndical, l'appropriation collective va toujours de pair avec l'idéologie anti-étatiste ?*

» Les refrains que l'on a à nouveau entonnés témoignent d'une singulière méconnaissance de l'histoire. Dans notre pays, les nationalisations ont toujours correspondu à de grands moments de la vie nationale. En 1936, comme en 1944, les nationalisations ont toujours été comprises comme un refus de l'étatisation : les travailleurs et les usagers ne siègent-ils pas au conseil des entreprises nationalisées ? En vertu des contrats qu'elles concluront avec l'Etat, les sociétés nationales jouiront de toute l'autonomie de gestion dont elles auront besoin. »

Défendant le bilan positif des entreprises nationalisées, le premier ministre souligne les réalisations du C.E.A., d'E.D.F., de la S.N.C.F., de la SNIAS, de Renault, d'Air France et d'Elf Aquitaine. Il indique : *« Où sont-on des causes de retard ? Favoriser l'émulation entre le secteur public et le secteur privé ne peut que renforcer une concurrence sans laquelle il n'est pas de compétitivité possible pour nos entreprises. Si la France et les Français profitent de cette émulation, la représentation nationale au complet ne pourra que s'en réjouir ! Que le succès d'un type d'entreprises entraîne celui des autres, tel est le souhait du gouvernement et la façon dont l'opposition présente les choses montre qu'elle méconnaît les nécessités de notre économie. »*

M. Mauroy déclare ensuite : *« Avant la fin de l'année, se tiendra un colloque national de la recherche et de la technologie qui, présidé par François Gros et animé par le gouvernement, sera précédé par des assises régionales décentralisées. Dans l'esprit du gouvernement, la recherche fondamentale, la recherche finalisée et les grands programmes technologiques sont les maillons d'une chaîne qui va du concept au produit, de l'hypothèse à la machine. Ce domaine est vital pour notre avenir. Le secteur public y jouera un rôle pilote, en association avec le secteur privé. Des filières majeures seront définies — par exemple, pour l'énergie, la robotique, l'agro-alimentaire. Cela orientera l'action du gouvernement. Selon l'expression de François Mitterrand, le ministère de la recherche et de la technologie doit être « l'avocat de l'avenir ». Pour servir cette ambition nouvelle, des moyens accrus doivent être rassemblés : le gouvernement proposera donc un effort budgétaire en ce domaine. En tout cas, vous le voyez, il y a un lien entre cette réforme de la recherche et les nationalisations, l'extension du domaine public. »*

par 302 voix contre 147

listes n'ont cherché à conquérir le pouvoir autrement que par le suffrage universel. Ils monopolisent les pouvoirs ? Qu'en est-il du pouvoir de l'argent ? « S'il fallait un jour aller plus loin que les engagements pris, ce ne pourrait être qu'après que le peuple, à nouveau consulté, aura dit son dernier mot », avait souligné le président de la République mercredi. C'est un contrat pour la législature, a rappelé M. Mauroy.

Solennellement averti de l'attitude qu'adopteront les formations de droite, le premier ministre aura pu prendre la mesure du soutien loyal de sa majorité, au travers des conseils que les représentants des groupes communiste et socialiste lui ont dispensés. Vigilant, M. Lajoinie (P.C.) a affirmé qu'il est possible d'aller *plus loin et plus rapidement sur la voie des conquêtes sociales*. Le passif du septennat passé, a-t-il souligné, n'est pas une fatalité qui doit peser sur ceux qui ont déjà supporté la « politique d'austérité ». « Critique » (?), M. Joxe (P.S.) a paru reprocher à M. Mauroy de ne pas dresser le bilan de ses prédécesseurs. M. Joxe, apparemment mal informé, ne savait pas que le président de la République avait chargé une commission de ce travail. Obligeant, M. Pierre Mauroy a rassuré son interlocuteur : *la commission remettra un rapport* en septembre.

Septembre, donc. D'ici là, la victoire et les rancœurs auront peut-être été digérées...

LAURENT ZECCHINI.

Traitant ensuite de l'agriculture, M. Mauroy souligne que son expansion ne peut se faire que dans le cadre communautaire, ajoutant : « *Le gouvernement approuve les objectifs de la politique agricole commune définie par le traité de Rome. Mais le système des prix garantis quel que soit le volume de la production favorise les grandes exploitations, alors que les petites et moyennes peuvent à peine survivre. Cette constatation de bon sens justifie notre proposition de moduler la garantie des prix en fonction de la dimension des exploitations, afin d'accorder un soutien prioritaire aux petites et moyennes exploitations.* »

M. Mauroy définit ensuite deux actions prioritaires : « *D'une part, pour les zones de montagne, afin de maintenir la vie dans les vallées, d'autre part, dans les régions méditerranéennes où les producteurs ont été particulièrement négligés par les gouvernements précédents.* »

Après avoir indiqué que le ministre de la mer mettra au point, « *avant la fin de l'année, un plan de consolidation et d'expansion de la flotte de commerce* », le premier ministre, évoquant l'action du ministère du temps libre, déclare : « *Le gouvernement a décidé d'élaborer une grande loi pour doter le pays d'un enseignement artistique digne de ce nom, ce que nous n'avons pas actuellement* ». « *Le développement de la culture*, poursuit-il, *sera l'une des tâches des collectivités locales dans le cadre des nouvelles responsabilités qui vont être les leurs. De même devront-elles contribuer à la mise en œuvre d'une grande politique de la jeunesse et des sports.* » M. Mauroy réaffirme que le gouvernement a tranché définitivement en ce qui concerne la non-construction d'une centrale nucléaire à Plogoff, puis il indique : « *Ce à quoi nous recourrons le plus, ce sera aux économies d'énergie, car en ce domaine, on peut aller très loin, et on peut aussi créer des emplois. Nous n'oublions pas le plan Messmer, le plan ceci, le plan cela, mais à l'automne ce que vous aurez à examiner c'est le plan du gouvernement !* »

M. MÉHAIGNERIE (U.D.F.) : la politique des boucs-émissaires est déjà lancée.

Dans les explications de vote, M. Pierre Joxe (P.S., Saône-et-Loire) déclare qu'il a « *une critique à formuler* » à M. Mauroy. Il explique : « *Vous n'avez pas dit toute la vérité, car vous n'avez rien dit du bilan de vos prédécesseurs (...). Vous n'avez que mentionné les conséquences désastreuses de la politique économique financière et sociale du septennat. Pour être trop discret aujourd'hui, vous risquez d'apparaître demain comme responsable des actes du gouvernement d'hier !* ». Evoquant, notamment, « *le système inique de l'avoir fiscal* et « *l'emprunt désastreux de 1973 follement gagé sur l'or, au profit de quelques privilégiés, alors que l'épargne populaire était spoliée* ». M. Joxe ajoute : « *C'est une nécessité politique, pour que le peuple français connaisse la réalité qui lui a été cachée, se réjouisse encore plus de son choix et nous apporte un soutien renforcé* ».

Reprenant la parole, le premier ministre déclare : « *Si je n'ai pas abordé ce problème c'est que, conformément à l'engagement pris par le président de la République, une commission présidée par M. Bloch-Lainé, a été chargée de le traiter. Elle est au travail ; Un premier rapport sera diffusé en septembre et avant la fin de l'année un bilan complet sera connu de l'ensemble des Français* ».

Au nom du groupe R.P.R., M. Emmanuel AUBERT (Alpes-Maritimes) déclare notamment : « *Vous voulez une France forte, une France tout entière au travail. Qui ne le voudrait ? Mais pour cela la France a besoin de plus de travail et non d'une répartition autre du même volume de travail (...). Vous voulez une France solidaire, plus juste et plus généreuse. Nous qui nous réclamons de celui pour qui le seul combat qui vaille était celui de la dignité de l'homme, comment ne pas vous suivre, puisque nous vous avons précédés ?* » Après avoir critiqué le programme présenté par M. Mauroy, le député R.P.R. affirme : « *La France était fière avant votre arrivée et depuis 1958. Or, tout nous fait craindre à partir des contradictions profondes que comporte votre discours et que reflète la composition de votre gouvernement que demain notre pays ne soit plus assez fort pour être fier.* » En conclusion, M. Aubert affirme : « *Rien de plus, rien de moins : nous récusons vos certitudes.* »

M. GUY DUCOLONE (P.C., Hauts-de-Seine) indique que le programme du gouvernement, « *même s'il ne correspond pas en tous points à celui du parti communiste, constitue un grand pas en avant sur la voie du progrès social dans la liberté et la démocratie* ». Parlant de l'opposition, il observe : « *C'est ainsi, semble-t-il, qu'elle conçoit son rôle : grogne et rancune devant les propositions de la majorité.* »

S'exprimant au nom du groupe U.D.F., M. Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine) déclare notamment : « *Le passé ? Il faut en dire quelques mots, car la politique des boucs émissaires est déjà lancée. Deux sont déjà désignés : l'ensemble des chefs d'entreprise et l'opposition, ici présente. Je crains qu'à vous livrer comme vous le faites à un pilonnage systématique de contre-vérités et à caricaturer la réalité, vous n'arriviez très vite à empoisonner l'atmosphère de cette assemblée. Vous ne pouvez pas, d'une part, tendre la main au dialogue et, d'autre part, nous refuser le droit à un peu d'honnêteté dans la présentation du passé. Jamais je n'ai entendu à l'étranger de jugements aussi sévères. Tous reconnaissent que la France a fait en vingt ans un véritable bond en avant, y compris en matière de solidarité et de justice.* »

S'adressant, en conclusion, à M. Mauroy, M. Méhaignerie indique : « *Nous ne doutons pas de vos bonnes intentions ni de votre sincérité. Mais nous ferons tout pour conjurer le risque d'une défaite économique qui ruinerait pour longtemps les espoirs de justice sociale de notre pays.* »

Mise aux voix par scrutin public à la tribune, la déclaration de politique générale du premier ministre est approuvée par 302 voix contre 147.

L'ANALYSE DU SCRUTIN

- **302 DEPUTES ONT VOTE POUR :**
  - 256 socialistes et apparentés (les 29 membres du gouvernement n'ont pas pris part au vote).
  - 42 communistes (les deux ministres, MM. Ralite et Rigout n'ont pas pris part au vote).
  - 4 non-inscrits (sur 12) : MM. Giovannelli, Hory, Kucheida, Patriat.
- **147 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :**
  - 85 R.P.R. (sur 88).
  - 58 U.D.F. (sur 62).
  - 4 non-inscrits (sur 12) : MM. Branger, Fontaine, Humault, Royer.
- **4 DEPUTES SE SONT ABSTENUS :**
  - 2 R.P.R. : MM. de Bénouville et Dassault.
  - 2 non-inscrits : MM. Sergheraert et Zeller.
- **7 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :**
  - 1 R.P.R. : M. de Lipkowski.
  - 4 U.D.F. : M. Esdras, Mme d'Harcourt, MM. Léotard et Stasi.
  - 2 non-inscrits : MM. Audinot et Juventin.

LE PROJET DE LOI SUR LA DÉCENTRALISATION

- Premiers débats parlementaires les 23 et 24 juillet.
- Pas de découpage hâtif des cantons.

Devant la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, que préside M. Hubert Dubedout, député P.S. et maire de Grenoble, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a exposé, le 9 juillet, les grandes lignes du projet de loi intitulé « Droits et libertés des communes, des département et des régions » (64 articles) qui devrait être approuvé par le conseil des ministres le 15 juillet. Un comité interministériel se réuni, à ce propos, ce vendredi 10 juillet.

M. Defferre a indiqué en premier lieu quel devrait être le calendrier législatif de la décentralisation et de la régionalisation. Le premier texte, définissant les grands principes et supprimant la tutelle des préfets, devrait être débattu à l'Assemblée nationale dès le 23 juillet. « *Je voudrais que ce texte essentiel soit voté dans la totalité de ses articles par les députés, en première lecture, et, s'il le faut, je demanderai au premier ministre de prolonger la session de juillet. Le Sénat l'examinera en septembre. Puis, pendant l'été, nous préparerons les prochaines étapes législatives de la réforme, c'est-à-dire une loi sur les transferts et la clarification de compétences et les transferts de ressources fiscales aux collectivités locales. Des études précises de simulation fiscale doivent être faites au préalable* »

Les délibérations et arrêtés pris par les autorités communales seront exécutoires de plein droit et par conséquent la tutelle des préfets sur ces votes sera supprimée. Les communes vont voir leurs pouvoirs économiques renforcés. Le comptable de la commune sera nommé par le gouvernement après agrément du maire. Mais les maires — ou leurs adjoints — qui auraient pris des décisions contraires aux lois pourront encourir des sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation par le gouvernement sur proposition de la Cour de discipline budgétaire.

Pour les départements, le président du conseil général sera l'exécutif. Il sera le chef des services que le département crée pour l'exercice de ses compétences ou qui lui seront transférés par l'Etat à cette fin. Du coup, les commissaires de la République, remplaçant les préfets, deviendront les représentants de chaque ministre (seul le secteur de l'éducation nationale gardant, probablement, une certaine autonomie) dans le département. Son autorité sur les services ministériels devrait donc être renforcée par rapport à la situation actuelle qui veut que certaines directions départementales (équipement, santé, etc.) ont pour véritable « patron » non le préfet, mais un chef de bureau ou un directeur parisien. « *Les dossiers ne pourront plus être renvoyés à Paris* », déclare M. Defferre.

Deux ans pour la région

La région devra, elle, attendre au moins deux ans avant de devenir une collectivité locale à part entière. L'élection des conseils régionaux au suffrage universel n'interviendrait, a précisé M. Defferre, qu'en 1983. Dans la période transitoire, les régions recevront toutefois de nouvelles prérogatives et elles jouiront d'une plus grande liberté dans l'affectation de leurs crédits budgétaires.

Répondant à une question sur les préfets, M. Defferre a déclaré : « *Je sais qu'ils ne sont pas très d'accord, mais il vont changer de nom et s'appeler commissaires de la République.* »

Le ministre a enfin précisé qu'il avait été saisi de plusieurs demandes visant à modifier, dans certains départements, le découpage cantonal. M. Defferre ne souhaite pas opérer ces découpages cas par cas. Il est préférable, selon lui, de faire une refonte générale des cantons pour l'ensemble de la France afin « *que l'on ne nous reproche pas des manœuvres de basse politique* ».

F. Gr.

APRÈS LE DISCOURS-PROGRAMME DE M. MAUROY

Les réactions à l'étranger

MOSCOU : un compte rendu aigre-doux

De notre correspondant

Moscou. — Il était inévitable que les déclarations du ministre des relations extérieures, puis du président et du premier ministre, sur certains problèmes internationaux comme l'Afghanistan et les eurofusées provoquent un certain agacement à Moscou. La *Pravda* s'était contentée, dans son premier commentaire consacré au changement en France, de « *regretter* » les propos de « *certaines personnalités officielles* » contraires, selon elle, à la volonté exprimée par le nouveau président de la République de poursuivre le dialogue avec l'U.R.S.S. (*le monde* du 3 juillet).

Mais cet agacement perce encore dans le compte rendu aigre-doux que Tass, citée par la *Pravda* de ce vendredi, a consacré le jeudi 9 juillet au discours-programme de M. Mauroy. Après avoir évoqué les questions économiques, Tass passe à la politique étrangère. L'agence relève que, selon le premier ministre, la France ne pourra garder sa place dans le monde que si elle assure son indépendance, sa sécurité et sa prospérité, puis souligne que M. Mauroy a « *cité parmi les premiers alliés de son pays les Etats-Unis et les autres membres de l'alliance atlantique* ».

L'agence soviétique énumère ensuite un certain nombre de points critiques. Ainsi, à propos des eurofusées : « *Pierre Mauroy a exposé la thèse connue de l'OTAN selon laquelle il existerait des raisons d'inquiétudes dues à la prétendue augmentation permanente du potentiel militaire de l'U.R.S.S. dans le domaine des armes à moyenne portée* », écrit-elle avant de reprocher au chef du gouvernement français d'avoir passé sous silence le fait que « *les pays de l'OTAN disposent en Europe d'une quantité nullement inférieure d'armement nucléaire correspondant. Il n'a rien dit de l'éventuelle contribution de la France à des négociations sur l'abaissement du niveau de la confrontation militaire en Europe* ».

Tass réfute en une phrase sibylline le passage du discours de M. Mauroy consacré à l'Afghanistan en écrivant : « *Le premier ministre a en fait répété la position du précédent gouvernement.* »

Sans doute M. Mauroy a-t-il exprimé l'espoir que « *le dialogue entre la France et l'U.R.S.S. pourrait bientôt recevoir une nouvelle impulsion conformément aux traditionnelles relations d'amitié entre les deux pays* ». Mais même s'ils ne les ont pas publiquement relevées, les Soviétiques n'ont pas ignoré les déclarations de M. Mitterrand à *Stern* et celles de M. Cheysson, pour qui les relations entre Paris et Moscou ne peuvent être parfaitement normales parce que les troupes soviétiques se trouvent en Afghanistan.

Si le Kremlin fait le silence sur ces fermes propos, c'est sans doute parce qu'il veut garder une position d'attente et ne pas lancer une polémique avant toute prise de contact officielle avec le nouveau pouvoir, et alors que le message envoyé par M. Mitterrand à M. Brejnev à l'occasion du quarantième anniversaire de l'attaque nazie contre l'U.R.S.S. avait fait une très bonne impression à Moscou. Mais on ne peut douter qu'il ne soit quelque peu inquiet des orientations du gouvernement dans les rapports Est-Ouest.

DANIEL VERNET.

BONN : satisfaction sur la politique étrangère inquiétude pour le programme économique

De notre correspondant

Bonn. — Le programme présenté par M. Mauroy déroute quelque peu les commentateurs ouest-allemands. Autant les projets économiques et sociaux du gouvernement suscitent des interrogations et même des inquiétudes, autant sa politique étrangère paraît réconfortante.

M. Cheysson vient pour sa part de confirmer les prises de position du président français. Dans un entretien publié ce vendredi par le grand organe populaire *Bild Zeitung* (groupe Springer), il renouvelle l'appui donné par la France au programme de réarmement nucléaire de l'OTAN. « *Si*, dit-il, *l'U.R.S.S. ne retire pas ses SS-20, l'Occident doit répondre avec ses propres fusées.* » Le ministre rejette aussi le projet — avancé ces jours-ci par M. Brandt — d'une zone dénucléarisée dans le nord de l'Europe. En condamnant de façon aussi claire les suggestions du président de l'Internationale socialiste, le ministre rend un service appréciable à M. Schmidt, toujours menacé par une rébellion de la gauche social-démocrate.

M. Cheysson corrige aussi dans une certaine mesure l'impression quelque peu décevante laissée par le discours de M. Mauroy à l'Assemblée. On aurait souhaité en effet, ici, que le premier ministre trouve un langage un peu plus chaleureux pour parler des rapports franco-allemands. Le chef du Quai d'Orsay ne va, certes pas, jusqu'à reprendre le vieux concept d'un « *axe Paris-Bonn* ». Il n'évoque même pas à cette occasion des rapports « *privilégiés* ». Il souhaite toutefois un « *approfondissement* » des relations « *spéciales* » qui existeraient entre les deux pays.

La satisfaction est moins évidente lorsqu'il s'agit du programme économique et social. La plupart des commentateurs estiment que les projets des dirigeants français visent à instaurer un socialisme véritable, qui n'aura pas grand-chose de commun avec les régimes sociaux-démocrates tels qu'on les connaît en R.F.A. ou dans les pays scandinaves. En même temps, toutefois, on veut reconnaître aussi que ce « *socialisme latin* » se distinguera très nettement sans doute des systèmes étatisés de l'Europe orientale.

En même temps on relève avec intérêt que M. Mauroy a fait de son mieux pour rassurer les investisseurs étrangers. Si l'on est satisfait d'apprendre que les firmes étrangères installées en France ne sont pas menacées par une expropriation pure et simple, les spécialistes s'interrogent sur la manière dont les autorités envisagent de réorganiser les entreprises où la participation étrangère est plus ou moins importante.

JEAN WETZ.

MADRID : des orientations très différentes de celles des socialistes espagnols

De notre correspondant

Madrid. — C'est avec grand intérêt que l'on a accueilli dans la capitale espagnole le discours de *M. Mauroy. La perspective* de voir les socialistes parvenir aussi au pouvoir à Madrid en 1983 (selon tous les sondages, le P.S.O.E., parti socialiste ouvrier espagnol, constitue la première force électorale du pays) incite les Espagnols à suivre de près la situation chez le voisin du nord.

Le programme des socialistes espagnols, fait-on remarquer à Madrid, n'a pas grand chose à voir avec les orientations définies par M. Mauroy. Avant tout préoccupé d'offrir une image de modération, susceptible de lui attirer les voix de l'électorat centriste et de rassurer les « pouvoirs de fait » (patronat, forces armées), le P.S.O.E. propose davantage un programme de « *concertation démocratique* » que de transformation socialiste.

Ses dirigeants ont présenté à la fin de mai les propositions du parti en matière économique. Celles-ci comportent essentiellement une augmentation contrôlée du déficit du budget de l'Etat pour relancer l'investissement public (en contenant par ailleurs les dépenses non productives) et un recours à l'endettement extérieur pour faire face à ce déficit. Le mot « *nationalisation* » n'y figure pas, pas plus que la réduction de la semaine de travail ou l'abaissement de l'âge de la retraite. Seul un secteur très minoritaire du P.S.O.E., appelé « *gauche socialiste* », préconise la nationalisation des banque et de certains secteurs clés de l'économie.

De son côté, la presse souligne le caractère ambitieux du programme exposé à Paris. « *La France a maintenant son modèle propre de socialisme* », titre *Diaro 16* (libéral), tandis que pour *El Pais* (indépendant) « *le programme du gouvernement précise les ambitions mitterrandistes : transformer la société française dans le sens d'une nouvelle citoyenneté* ». *A.B.C.* (monarchiste conservateur) titre en première page : « *Programme massif de nationalisation en France* ».

Un seul quotidien a consacré, jeudi 9 juillet, un éditorial à ce thème : *El Alcazar*, organe d'extrême droite très lu dans les casernes, pour qui, après le discours de M. Mauroy, « *la situation actuelle en France est claire. Aussi claire qu'elle l'était au Chili, lorsque Allende a dit qu'il serait le président de la gauche et non de tous les Chiliens.* »

THIERRY MALINIAK.

LONDRES : de l'approbation au pessimisme

(De notre correspondant)

Londres. — Bien que les sérieux problèmes créés par les violences des derniers jours aient éclipsé toutes les autres nouvelles, les principaux journaux britanniques ont réservé une place relativement importante au discours-programme de M. Mauroy.

Le *Guardian*, reflétant les vues de l'opposition libérale et travailliste, *note avec satisfaction que*, « *en moins de deux mois, le président Mauroy a rallié l'opinion publique française* » ; il ajoute que les réformes annoncées par le gouvernement n'ont provoqué dans les milieux économiques et financiers français que « *quelques rides* ». « *Ce gouvernement agit avec un remarquable degré de jugement, de confiance en lui* », écrit le *Guardian*, pour qui, toutefois, la formule retenue pour les nationalisations, dans la mesure où le rôle coordonateur et planificateur du gouvernement en matière économique a été accepté, rencontrerait en Grande-Bretagne de la résistance. « *Même dans le contexte français, les nationalisations sont possibles parce que leur signification est plus symbolique que réelle* », ajoute-t-il.

Le *Financial Times* exprime un certain nombre de réserves. « *Sans doute*, écrit-il, *l'opinion publique française acceptera les nationalisations avec un étonnant degré d'indifférence* ». Mais, écrit le *Financial Times*, le rituel des nationalisations se montrera à la longue inutile ou néfaste : « *Inutile, tant que les ministres français observeront leur engagement de garder l'autonomie et l'identité des compagnies nationalisées. Et le prix à payer sera d'avoir à rassurer constamment les partenaires de la France dans le monde, à prouver qu'ils ont affaire à des compagnies indépendantes et non à des organismes administratifs.* » Le journal ajoute : « *Qu'il s'agisse de la banque ou de l'industrie, les nationalisations créeront des difficultés à la France dans ses relation avec le reste du monde. Les investissements étrangers en France seront moins attirants si l'Etat français apparaît comme un concurrent dans tous les domaines.* » Enfin, les décisions du gouvernement français « *empêcheront la création de compagnies modernes à l'échelle européenne* ».

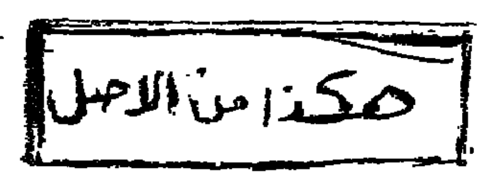
HENRI PIERRE.

● L'*International Herald Tribune* écrit :

« *L'ordre nouveau est arrivé en France. La prestation de mercredi* (de M. Mauroy) *a éliminé tous les doutes qui pouvaient subsister. (...)*

» *Pour les hommes d'argent presque partout, la nationalisation est synonyme d'inflation et de désordre économique. Les grandes banques françaises, Air France et Renault sont toujours citées en exemple pour montrer que ce n'est pas nécessairement le cas. Mais le fait d'eles mentionner appelle la vraie question. Ce qui compte n'est pas le point de savoir quipossède une entreprise, mais comment elle est gérée et dans quels buts. Si les désignations au gouvernement de M. Mitterrand sont une indication, il y a toutes raisons de penser que les entreprises nationalisées seront gérées de manière professionnelle. (...)*

» *Les socialistes cherchent à stimuler la recherche et le développement, à améliorer la qualité de la vie au travail et, dans le secteur bancaire, à réorienter le crédit vers les entreprises petites et moyennes. Chacun de ses objectifs entraînera probablement une augmentation des dépenses gouvernementales, ce qui nourrira l'inflation. Cela pourrait entraîner à son tour un ralentissement de la productivité, une stagnation dans l'ensemble de l'économie et conduire éventuellement au protectionnisme.* »



POLITIQUE

Le Sénat est comblé d'éloges par les nouveaux ministres

Après le dépôt par M. Beck, premier président de la Cour des comptes, du rapport annuel de la haute juridiction, M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances du Sénat, a prononcé, jeudi 9 juillet, un discours pour souligner le « *rôle éminent* » que joue la Cour dans le contrôle des fonds publics et pour réclamer un renfort « *substantiel* » de ses effectifs. « *Déjà*, a notamment déclaré M. Bonnefous, *le travail immense dont vous êtes chargé ne vous permet pas de contrôler chaque année l'ensemble des entreprises publiques. (...) Or, indépendamment de l'extension du secteur nationalisé, qui va concerner de larges pans de l'économie nationale, la suppression totale du contrôle* a priori *sur les collectivités locales et son remplacement par un contrôle* a posteriori *beaucoup plus approfondi qu'aujourd'hui va se traduire par des tâches accrues.* »

Le président de la commission des finances se dit prêt à appuyer toute demande de la Cour en moyens supplémentaires et souhaite que celle-ci s'applique aussi à formuler des appréciations sur la « qualité de gestion » des entreprises nationales.

Les sénateurs ont ensuite entendu les réponses des ministres à plusieurs « questions orales » qui leur étaient posées.

A M. Palmero (Union centriste, Alpes-Maritimes), qui réclamait des éclaircissements sur les intentions gouvernementales concernant les réalisations futures de Radio-France internationale, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a annoncé qu'il se préoccupait d'installer des relais en ondes courtes en Asie du Sud-Est, comme cela avait été fait au Gabon pour l'écoute africaine et à Kourou (Guyane) pour l'Amérique centrale et latine.

M. BADINTER, ministre de la justice, a répondu à M. Bonnefous qui s'indignait que l'assassin japonais de la jeune hollandaise puisse échapper à la peine de mort dont il serait frappé dans son propre pays : « *Je ne puis m'immiscer dans le déroulement d'une instruction et il ne m'est pas possible de remettre ce ressortissant japonais* (Issei Sagawa, arrêté le 18 juin dernier) *aux autorités judiciaires de son pays* ».

M. Jean COLIN (Union centr., Essonne) réclamait l'extradition de M. Cohn-Bendit coupable d'avoir distingué entre « drogue dure » et « drogue douce », « *distinction*, déclare notamment ce sénateur, *qui n'est pas fondée à mes yeux* ».

M. DEFFERRE, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation : « *Ce que M. Cohn-Bendit a dit à un journaliste au sujet des drogues douces, il aurait peut-être mieux fait de s'en abstenir, mais ces propos ne sont tout de même pas de nature à porter atteinte à l'ordre public* ».

M. QUILLIOT, ministre de l'urbanisme, a indiqué à M. SERAMY (Union cent., Seine-et-Marne), que les prochaines mesures de décentralisation allaient réduire, comme le souhaitait ce sénateur, la durée des procédures de révision des Plans d'occupation des sols (POS).

A M. CAUCHON (Un.-Centr., Eure-et-Loir) qui demandait quel sort était réservé aux recommandations de l'O.C.D.E. sur l'amélioration du fonctionnement des marchés du travail, M. AUROUX, ministre du travail, a notamment répondu : « *La politique du gouvernement passe par des réformes structurelles et non par les recommandations de l'OCDE.* »

M. JEAN COLIN aurait voulu qu'un terme fût mis à l'expérience dite : « Matin Ile-de-France » qui, estime-t-il, rend plus difficile la circulation vers Paris sur les autoroutes A6 et B6.

M. FITERMAN, ministre d'Etat, ministre des transports : « *En cette première occasion où je prends la parole dans votre Assemblée, je tiens à assurer le Sénat de tout le respect que je lui porte. (...) A mon avis, il convient de poursuivre l'ensemble de ces opérations et notamment l'opération « Matin Ile-de-France ». Pour une fois, je me situe plutôt dans la continuité que dans le changement.* »

Mmes QUESTIAUX, ministre de la solidarité, et LALUMIERE, ministre de la consommation, ainsi que M. ROCARD, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, font à leur tour, leurs débuts à la tribune du Sénat en répondant à des questions d'intérêt local ou ponctuel. Tous, tiennent à saluer, dira le ministre d'Etat, « *cette haute assemblée si chargée d'histoire* ». — A. G.

M. HERZOG (P.C.F.) : solidaires de l'action du gouvernement, nous développerons la nôtre

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F., résume en ces termes la politique du P.C.F. : « *Nous sommes prêts à agir*, dit-il, *de façon constructive, pour obtenir des résultats. Nous sommes prêts à agir*, dit-il, *de façon constructive, pour obtenir des résultats. Nous le faisons à la mesure des moyens de gestion qui découlent pour nous du suffrage universel, ou sous d'autres formes, avec les travailleurs. (...) Solidaires de l'action du gouvernement, nous développerons la nôtre. Ces actions peuvent et doivent aller de pair. Solidarité et différence.* »

M. Herzog observe que les premières mesures de relance prises depuis le 21 mai se heurtent à des obstacles extérieurs (taux d'intérêt américains) et intérieurs : « *Retardant la relance de leur activité, réduisant toujours leurs investissements, les patrons sont en voie de relancer l'inflation*, dit-il. *L'accélération de l'inflation pourrait annuler les effets bénéfiques des mesures de relance de la consommation. D'importantes hausses des tarifs publics amputent le pouvoir d'achat. Du fait de la politique giscardienne, les entreprises publiques connaissent effectivement de graves difficultés financières. On pourrait envisager, pour limiter la ponction sur les consommateurs, d'accroître les dotations publiques pour leurs investissements et de réduire les prélèvements qu'opèrent les trusts privés sur la valeur ajoutée créée dans le secteur public.* »

M. Herzog ajoute : « *La politique du gouvernement, l'action du ministre des finances, Jacques Delors, comportent des éléments positifs, sont réalistes, y compris dans leurs contradictions, et prudentes. Elles cherchent une cohérence qui s'éloigne de celle de Barre. Pour réussir la reprise, dépasser les contradictions, des « réformes » sont nécessaires.* » M. Herzog cite les nationalisations et la réduction de la durée du travail, sans avancer de chiffres ni pour les unes ni pour l'autre.

« *En ce qui concerne la relance de la consommation*, précise M. Herzog, *nous ne faisons pas de surenchère. Les Français se sont exprimés sur les rythmes. Nous en prenons acte. Bien entendu, des travailleurs peuvent toujours — et c'est légitime — intervenir pour obtenir plus, notamment pour leurs salaires. Les élus communistes font des propositions pour que les fonds inscrits au collectif budgétaire pour l'emploi, le logement, etc., servent effectivement dans les lieux et les formes qui correspondent aux besoins populaires.*

» *En ce qui concerne les financements en direction des entreprises, nous pouvons agir pour empêcher leur détournement et accroître leur efficacité. Par exemple, les aides « pour l'investissement » décidées par Barre et qui n'aident que le profit, ne doivent plus être réservées aux entreprises qui font du profit, et elles pourraient surtout n'être accordées que dans le cadre d'engagements explicites d'accroissement des investissements et de créations nettes d'emplois.* »

M. Herzog préconise une taxation des sorties de capitaux, afin de contrer l'attirance produite, sur ces capitaux, par les taux d'intérêt américains.

M. R.-G. SCHWARTZENBERG EST ÉLU PRÉSIDENT DU M.R.G. PAR INTÉRIM

Le comité directeur du M.R.G., réuni jeudi 9 juillet à Paris, a élu à l'unanimité M. Roger-Gérard Schwartzenberg au poste de président par intérim du mouvement, jusqu'au congrès qui doit se tenir à la rentrée.

M. Michel Crépeau avait abandonné son mandat de président lorsqu'il avait été désigné comme candidat à l'élection présidentielle : la directio du M.R.G. avait alors été confiée aux quatre vice-présidents, M. Schwartzenberg et MM. Jean Béranger, sénateur des Yvelines, Jean-Michel Baylet, député du Tarn-et-Garonne, et François Luchaire.

Devenu ministre de l'environnement, M. Crépeau ne souhaite pas retrouver une présidence qu'il occupait depuis 1978, date du départ de M. Robert Fabre (*le Monde* du 30 juin).

M. Schwartzenberg est ainsi bien placé pour succéder à M. Crépeau lors du prochain congrès du mouvement.

Cette élection, acquise à l'unanimité, a toutefois provoqué quelques réserves, notamment de la part de personnalités telles que M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national. Ce dernier souhaite notamment que le congrès soit l'occasion, pour le M.R.G., d'une part, de réfléchir à ce que peut être son apport à la majorité présidentielle (notamment en matière d'éducation et de décentralisation), et d'autre part d'ouvrir la voie à un rapprochement avec les écologistes.

[Agé de trente-huit ans, M. Roger-Gérard Schwartzenberg était vice-président du M.R.G. depuis 1978. Professeur agrégé de droit et de sciences politiques, il occupe depuis plus de dix ans le poste de directeur adjoint du département des sciences politiques à l'université de Paris-I et enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris. Nommé délégué du M.R.G. en 1976, il devient, deux ans plus tard, le vice-président de ce mouvement puis est élu en juin 1979 à l'Assemblée européenne.

Il a notamment participé au comité d'études pour une charte des libertés créée par M. François Mitterrand, en 1974. Il a publié de nombreux ouvrages : *la Campagne présidentielle de 1965* (PUF), *la Guerre de succession* (PUF, 1969), un *Traité de sociologie politique* (Editions Montchrétien 1974), puis *l'Etat-spectacle* (Flammarion, 1977), et *la Droite absolue* (Flammarion, 1981).]

Le devoir de l'U.D.F. est d'entreprendre un vaste effort de compréhension et de reconquête des cadres

déclare au « Monde » M. Michel Pinton

M. Giscard d'Estaing a réuni, en privé, mercredi soir 8 juillet, dans son appartement de la rue de Benouville, une quinzaine de journalistes. Il a évoqué les conditions de son échec du 10 mai, faisant valoir que les élections européennes de 1979 avaient constitué un signal d'alarme, puisque le résultat global de la majorité avait été nettement en baisse. L'ancien chef de l'Etat, qui a tenu à montrer qu'il est remis et dispos, a admis avoir sous-estimé le désir de changement des Français. Il s'est aussi gardé de manifester une rancœur à l'égard de M. Chirac, mais a tout de même rappelé que les plus « mauvaises » élections de son septennat pour l'ancienne majorité avaient été les cantonales de 1976, alors que M. Chirac était premier ministre.

La défaite de M. Giscard d'Estaing et le raz de marée socialiste lors des élections législatives ont placé l'Union pour la démocratie française dans une situation extrêmement difficile. De cent dix-neuf députés, son groupe parlementaire est passé à soixante-deux, et des tensions sont apparues entre les états-majors des formations constitutives. Certains souhaitent une fusion qui donnerait naissance à un « grand parti libéral » ; d'autres, au contraire — notamment chez les centristes et les radicaux, — réclament une plus grande indépendance des formations associées. Enfin, MM. Lecanuet et Pinton, respectivement président et délégué général, sont l'objet d'un certain nombre de critiques.

Le conseil politique, réuni le jeudi 2 juillet, a décidé de n'apporter « aucun changement » à la direction de l'U.D.F. jusqu'à ce que soient entreprises les mutations rendues nécessaires par la nouvelle situation. Une commission a été mise en place pour préparer ces mutations et a tenu sa première réunion jeudi 9 juillet. M. Pinton évoque, ci-dessous, l'avenir de la coalition dont il a été un des fondateurs en février 1978, à la veille du scrutin législatif. Il tire les leçons du double échec de 1981 et souligne notamment que le devoir de l'U.D.F. est désormais d'entreprendre un « vaste effort de compréhension et de reconquête des salariés ».

« Que sera l'U.D.F. à l'automne 1981, à la fin du temps de réflexion qu'elle vient de se donner ?

— Elle a été durement secouée par les deux échecs électoraux successifs, mais elle sera vivante, soyez-en sûr ! Pour le reste, quelle que soit ma répugnance au jeu des prédictions, je suis prêt à en avancer trois : d'abord, l'U.D.F. sera unie. Les menaces de dispersion ou d'éclatement que certains ont cru apercevoir auront disparu. Ensuite, elle sera une force, non pas de droite, mais du centre. La propagande gouvernementale, désormais relayée par tant de médias, ne suffira pas, en nous plaçant à droite, à nous faire dévier de notre vocation. Enfin, l'U.D.F. restera dans l'opposition : trop de choix fondamentaux nous séparent du pouvoir actuel. Nous ne renierons pas les nôtres et, de son côté, le gouvernement continuera probablement son glissement vers l'étatisme et la bureaucratie. Les points de rencontre resteront donc rares et limités, je le crains.

— Elle continuera d'être une fédération ?

— Un groupe de travail siégera cet été pour étudier une rénovation de notre organisation et réfléchir aux finalités de notre action politique. Nous passerons tout au crible des événements passés et présents. Nous n'aurons pas peur de profondes remises en cause. A l'automne, le groupe de travail remettra ses conclusions aux instances nationales qui trancheront. On verra alors si l'U.D.F. est une fédération ou autre chose. Mon désir est qu'un choix de cette importance soit fait de la façon la plus démocratique possible, c'est-à-dire avec la pleine participation de l'ensemble des militants.

— Mais vous, l'un des fondateurs, ne nourrissez-vous pas le rêve d'un grand parti unifié ?

— Je rêve d'un grand rassemblement uni plus que d'un grand parti unifié. Je ne vois aucun inconvénient, au contraire, à ce que l'U.D.F. soit traversée de courants d'idées et d'actions, que ces courants soient organisés, qu'ils soient vivants, qu'ils s'expriment. Nous ne serons pas féconds sans cet entrechoc de pensées et d'aspirations. Mais je crois qu'il faut aussi que chaque militant sente fortement qu'il appartient à une force qui a pour vocation de façonner, un jour, la société française, ce qui exige unité et discipline dans les grandes lignes du dessein.

— Certains estiment que les dirigeants en place ne sont peut-être pas les mieux placés pour conduire la mutation à venir.

— Libre à eux de penser ainsi. Qu'ils n'oublient pas cependant que ces dirigeants ont su créer puis maintenir l'U.D.F. Le premier âge de notre mouvement n'a pas été si facile ! Périodiquement, on a même annoncé sa mort. Or l'U.D.F. est toujours vivante. Elle vient même de surmonter une terrible épreuve. Aucun parti constituant, aucun député, presque aucun militant n'a manifesté le désir de nous quitter. Bien au contraire, les adhésions affluent à un rythme plus élevé que jamais. »

» N'est-ce pas la preuve que les dirigeants de l'U.D.F. ont depuis trois ans accompli une tâche dont la solidité apparaît aujourd'hui ? Ils ont fait en sorte que des gens venus de courants de pensée différents, de partis autrefois opposés, apprennent à se sentir une âme commune. La F.G.D.S. de François Mitterrand avait, en 1968, éclaté dans une épreuve autrement moins redoutable. Cela dit, je reconnais volontiers le besoin de renouvellement de nos cadres et j'y aiderai dans la mesure de mes responsabilités.

— Personne ne vous a quitté, mais certains veulent plus de libertés, d'autres souhaitent la fusion, et le tout ne donne pas l'impression d'une cohésion absolue.

— La cohésion absolue, c'est le régiment qui marche au pas. Et puis vous simplifiez : il n'y a pas deux pôles opposés. Certains sont plus sensibles à la nécessité du renforcement de l'autorité commune, d'autres à la nécessité du pluralisme d'expression et d'organisation. Ces deux aspirations ne sont pas contradictoires en elles-mêmes.

— Est-ce que, pour la construction de son avenir, l'U.D.F. n'aurait pas intérêt à tirer quelques enseignements du double échec que vous évoquiez ?

— Assurément ! C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous commencerons l'apprentissage de l'opposition par une période de réflexion de quelques mois (période dont je souhaite d'ailleurs qu'elle ne soit pas précipitée). Les bases d'action que nous allons ainsi définir devront nous faire progresser aux cantonales, aux municipales, aux législatives et nous permettre de préparer les régionales et l'élection présidentielle. C'est dire si nous devons bâtir du solide et du durable !

La désaffection des salariés

— Pourquoi, selon vous, Valéry Giscard d'Estaing a-t-il été battu ?

— Les causes de notre échec ? Une cause extérieure d'abord : l'élection présidentielle, on le sait maintenant grâce aux indicateurs économiques recueillis peu à peu, a eu lieu à un moment où la crise mondiale atteignait la France le plus sévèrement. Les Français ont protesté contre la crise, ils l'ont exorcisée, en refusant Valéry Giscard d'Estaing. Autre cause, bien connue celle-là : les divisions de l'ancienne majorité. La querelle a été suicidaire. Mais on ne peut pas, en conscience, se contenter d'attribuer l'échec seulement à ces facteurs extérieurs et conjoncturels. Il y a plus profond.

» J'ai été frappé, en comparant, dans les sondages, l'électorat de Valéry Giscard d'Estaing de 1974 et celui de 1981, de la chute spectaculaire des suffrages venant de ce que l'on appelle les couches salariées moyennes. Chez les jeunes salariés — ceux de moins de quarante ans — hommes ou femmes, la désaffection a été si forte que la faveur accrue des personnes âgées ne l'a pas compensée.

» Je crois que l'on ne peut pas comprendre les événements politiques de ces dernières années si l'on ne comprend pas d'abord que la société française traverse, depuis 1968, une période de bouleversement social, moral et économique comme elle n'en a pas connu depuis la Révolution de 1789. L'accroissement rapide de ce que j'appellerai par commodité les classes moyennes salariées s'accompagne de l'émergence de nouvelles valeurs culturelles, sociales et économiques que la politique doit prendre en compte. Sans doute les valeurs d'effort et de compétence qui ont guidé l'action publique ces dernières années auront-elles besoin d'un nouveau langage pour « passer » chez les jeunes générations de salariés.

» C'est, en partie, le P.S. qui a su capter ces aspirations, dans la mesure où il se veut porteur de certaines valeurs de mai 1968. Mais en partie seulement. Le P.S. — et plus encore l'alliance P.C.-P.S. — porte en lui d'innombrables équivoques et contradictions. Par exemple, la passion idéologique du P.S. et les contraintes de sa gestion pousseront la politique du gouvernement vers une bureaucratie de plus en plus pesante alors que la majeure partie de ses électeurs — et notamment ces jeunes salariés dont je vous parle — attendent une politique laissant sa place aux initiatives et aux responsabilités individuelles. Ils veulent des réformes prudentes, pas un chambardement de la société. Cette constatation nous montre clairement qu'un de nos principaux efforts doit être dirigé vers le centre gauche. Les électeurs à retrouver sont là...

— Vous sentez-vous capables de prendre votre revanche ?

— Pourquoi ces jeunes cadres, pourquoi ces employés, pourquoi ces techniciens sont-ils passés massivement chez Mitterrand et au P.S. alors qu'ils avaient voté pour nous en 1978 ? Comment pouvons-nous les attirer ? C'est la clé des échéances électorales à venir ! Voyez-vous, il y a dans nos rangs beaucoup de militants de talent qui déploient des efforts immenses pour comprendre et séduire les agriculteurs, les commerçants, les artisans, voire les retraités. Tout cela est bien et les chiffres montrent que ces catégories en effet n'ont pas bougé. Mais les salariés ? Et surtout ceux des classes moyennes ? Ce qui nous est demandé, le devoir de l'U.D.F. c'est d'entreprendre un vaste effort de compréhension et de reconquête des salariés. Sans un basculement en sens inverse d'une partie d'entre eux — qui représentent, je vous le rappelle, plus de 80 % de la population active — nous n'avons aucune chance de revenir aux affaires.

— En 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing n'avait-il pas été élu par une sorte de captation du désir de changement de ces électeurs qu'il n'a pas su, ou pas pu, satisfaire ?

— Qui aurait pu répondre avec sûreté à des aspirations encore bien confuses et contradictoires ? Ces électeurs ne se reconnaissent clairement dans aucun camp. Une bonne partie d'entre eux a voté pour nous en 1978 et contre nous en 1981.

— Discernez-vous des raisons de l'échec dans la campagne même de M. Valéry Giscard d'Estaing ?

— Bien sûr, certaines choses auraient pu être conduites de manière différente. Mais à quoi bon en parler ? Ça n'a plus d'importance. L'essentiel, c'est que l'intuition de Valéry Giscard d'Estaing, lancée il y a dix ans, reste vraie : la France aspire toujours à être gouvernée au centre. Les Français, en procédant au changement que l'on sait, ont eu le sentiment de passer d'un gouvernement de centre droit à un gouvernement de centre gauche. Ce n'est pas un hasard si actuellement les personnalités du gouvernement les plus populaires sont celles que les Français croient — à tort ou à raison — les plus au centre : par exemple, Pierre Mauroy et Michel Rocard. Ni si celles qui sont le moins appréciées sont celles considérées comme les plus extrémistes : Jean-Pierre Chevènement par exemple. Reste à savoir si ce gouvernement est bien celui que croient les Français. Je pense que non.

Notre vocation n'est pas de constituer une réserve pour les socialistes

— On peut donc attendre que les députés U.D.F. votent la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, une éventuelle loi d'orientation sur la décentralisation...

— La Cour de sûreté de l'Etat n'est ni à gauche ni à droite. Elle a été créée pour répondre à une nécessité. Si on la supprime, la vraie question sera de savoir par quoi on la remplacera pour répondre à cette nécessité. Pour ce qui concerne la décentralisation, l'idée séduit depuis longtemps beaucoup à l'U.D.F. Mais il reste à voir ce que proposera pratiquement le gouvernement socialiste. Je crains qu'il ne prépare avant tout une opération lui permettant de prendre en main l'administration des départements et des régions après sa prise en main de l'Etat.

» On verra par exemple si l'Assemblée, où les enseignants socialistes sont si nombreux, aura le courage de décider la décentralisation du système éducatif qui est une décentralisation fondamentale. On verra aussi si Gaston Defferre saura résister à la tentation d'un adroit redécoupage des cantons qui multiplierait opportunément le nombre des élus socialistes. Attendons.

— Vous allez donc constituer un centre d'opposition. Ne pensez-vous pas que la vocation des centres d'opposition, sous cette République, a été de représenter une réserve de suffrages pour la majorité en place ? Et, si vous avez perdu en 1981, n'est-ce pas que vos réserves en ce domaine étaient épuisées ?

— Non. Notre vocation n'est pas de constituer une réserve.

» En réalité, un candidat à la présidence de la République n'a de chance, aujourd'hui, que s'il apparaît comme un homme du centre. Du centre gauche ou du centre droit. De même, aux élections législatives, les gros bataillons d'électeurs vont au centre. Les élections récentes l'ont assez montré. Si nous devions marquer l'U.D.F. à droite, nous abandonnerions la place au P.S. L'alternance deviendrait impossible. Contre un candidat de centre gauche par exemple, un candidat de droite sera toujours battu.

— Justement, une stratégie politique sous la V[e] République ne vaut guère que si elle s'incarne dans un candidat possible à la présidence. Est-il d'actualité d'évoquer les rapports entre M. Valéry Giscard d'Estaing et l'U.D.F. ?

— Non, ce n'est pas d'actualité. L'U.D.F. a des préoccupations immédiates : réflexion sur elle-même pour préparer la reconquête aux élections cantonales, municipales et législatives. Valéry Giscard d'Estaing a, lui, des préoccupations d'ordre national. Son rôle n'est pas de préparer les élections cantonales ou municipales. Ce qui ne l'empêchera pas, j'en suis sûr, de suivre nos efforts avec intérêt et sympathie.

— Mais tout à l'heure, vous aviez aussi évoqué l'élection présidentielle...

— Ce sera l'aboutissement de l'ensemble. Nous n'y sommes pas encore.

Propos recueillis par
NOEL-JEAN BERGEROUX.

A L'U.D.F.

Réflexion et « parcellisation »

Les membres de la commission chargée d'examiner les transformations à apporter à l'organisation de l'U.D.F., ont eu, jeudi 8 juillet, un déjeuner de travail. Etaient notamment présents, MM. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F. ; pour le P.R., Jacques Blanc et Jean-Pierre Soisson ; pour le C.D.S., Bernard Stasi ; pour le parti radical, Didier Bariani et, pour les clubs Perspectives et Réalités, Jean-Pierre Fourcade. Les participants ont tracé les directions dans lesquelles s'orienteront leurs réflexions : choix des thèmes sur lesquels l'U.D.F. centrera son action, réforme du conseil politique de manière à le rendre plus représentatif des partis constitutifs et à éviter les conflits entre la direction générale et les états-majors des formations associées.

Les travaux de cette commission devraient se poursuivre pendant l'été. S'il semble que les responsables qui y siègent soient d'accord pour ne pas mettre fin à l'existence de l'U.D.F., il apparaît en revanche de plus en plus nettement que l'Union pour la démocratie française ne pourra pas éviter ce qu'un de ses dirigeants nomme une « *parcellisation provisoire* ». Chacun des partis est, en effet, porté à réaffirmer sa propre indépendance et à entreprendre de son côté une réflexion sur l'avenir de son rôle dans l'opposition. Les clubs Perspectives et Réalités, le Centre des démocrates sociaux et le parti républicain ont déjà fait connaître leurs intentions en ce domaine.

Parallèlement, se développent des initiatives non contrôlées par les appareils en place. Le 3 juillet se sont réunis à l'hôtel Sofitel trente-cinq députés, anciens députés, responsables fédéraux et « permanents », à l'initiative de M. Bernard Lehideux, délégué national de l'U.D.F. M. Roger Chinaud avait été invité à cette réunion qui avait pour objet l'amorce d'une réflexion commune sur les raisons de l'échec de M. Giscard d'Estaing et l'avenir de l'U.D.F. et du P.R. Etaient venus, entre autres, MM. Jean-Claude Gaudin, Alain Madelin, Gérard Longuet, Charles Millon, François Léotard, etc.

De son côté, M. Michel d'Ornano, député du Calvados, ancien ministre, s'est installé dans des bureaux avenue d'Iéna. Il a fondé le Centre d'informations et de recherches conjoncturelles et économiques (1), qui publiera une lettre mensuelle avec « *études de conjoncture, prévisions et comparaison internationales* ».

M. Michel Poniatowski a suspendu pour l'été la publication de *Prospective - hebdo*, bulletin de l'Institut de prospective politique dont il est le fondateur, et a annoncé sa reparution à l'automne sous une forme différente.

(1) CIRCE, 11, avenue d'Iéna, Paris. Tél. : 720-82-33.

LE MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Disponibilité et congé spécial

Les préfets peuvent être placés dans les différentes positions administratives définies par le statut général de la fonction publique : détachement, disponibilité, congé de longue durée, etc. *Mais leur statut particulier définit* deux positions spécifiques qu'on ne retrouve pas dans le statut des autres corps de fonctionnaires (à l'exception toutefois des sous-préfets). En outre les préfets sont assez fréquemment admis au bénéfice du congé spécial.

● LE STATUT « HORS CADRE »

La position hors cadre consiste, pour un préfet, à ne pas occuper un poste territorial — c'est-à-dire presque toujours un département — mais à accomplir une mission auprès des pouvoirs publics. C'est le cas notamment des préfets membres de cabinets ministériels. Les préfets « hors cadre » peuvent aussi occuper des fonctions très différentes telles que conseiller d'Etat en service extraordinaire, haut fonctionnaire de défense auprès d'un ministre, président de divers organismes ayant un caractère public... Dans la position « hors cadre », les préfets conservent le bénéfice de leur traitement et ils peuvent être à tout moment nommés dans un nouveau poste territorial.

● LA DISPONIBILITE

Outre les cas de disponibilité prévus par le statut général, les préfets peuvent être placés en disponibilité *dans l'intérêt du service* pour une durée qui ne peut pas excéder cinq ans et qui leur permet de continuer à acquérir des droits à la retraite. Dans cette position, les préfets perçoivent une rémunération au moins égale au montant des retenues pour pension (qu'ils doivent d'ailleurs reverser immédiatement) et au plus égale à la moitié du traitement d'activité. Toutefois, pendant les six premiers mois, ils peuvent bénéficier du traitement intégral.

Dans la position de disponibilité spéciale, les préfets ont le droit d'exercer une autre profession. A l'expiration de la période de disponibilité, ils sont soit réintégrés dans le corps préfectoral, soit admis à la retraite avec jouissance immédiate d'une pension d'ancienneté même s'ils n'ont pas atteint l'âge normal de la retraite. Les décisions de mise en disponibilité dans l'intérêt du service sont rares.

● LE CONGE SPECIAL

La position dite de « congé spécial » (qui n'est pas propre au corps préfectoral) constitue une sorte de mesure de dégagement des cadres destinée à permettre le départ des fonctionnaires qui n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite. Elle ne peut aboutir qu'à la retraite et elle exclut toute réintégration. Les préfets en congé spécial sont admis à la retraite à l'expiration d'une période de trois ans s'ils sont âgés de moins de cinquante-cinq ans, ou de plus de soixante ans au moment du départ en congé spécial, et de cinq ans s'ils ont entre cinquante-cinq et soixante ans. Les préfets en congé spécial continuent à percevoir leur traitement intégral.

Ils peuvent par ailleurs exercer une profession privée ou publique mais ils perdent totalement le droit à leur traitement s'ils exercent une fonction publique et sont soumis à des règles très strictes de cumul lorsqu'ils exercent une profession privée. Leur traitement subit en effet une réduction d'autant plus importante que la rémunération privée est plus élevée ; elle peut aller jusqu'à la suppression totale. Il n'existe pas d'emplois permanents de congé spécial, mais périodiquement, des décrets pris par le gouvernement créent un certain nombre d'emplois de ce type.

Le départ précipité du préfet de Loir-et-Cher

De notre correspondante

Blois. — M. Charles-Noël Hardy a cessé d'être préfet de Loir-et-Cher le 9 juillet à midi. Nommé la veille préfet hors cadre par le conseil des ministres, M. Hardy s'était attiré les vives répliques de M. Defferre, ministre de l'intérieur, pour avoir estimé que sa « *mise sur la touche* » était une décision de nature politique (*le Monde* du 10 juillet).

Il a donc reçu l'ordre de faire immédiatement place nette pour l'arrivée de Mme Chassagne, qui lui succède. Ce départ précipité et ce déménagement forcé en vingt-quatre heures ont empêché M. Hardy d'organiser la grande cérémonie d'adieux qu'il avait prévue. Six cents invitations étaient sur le point d'être lancées. Les élus du département et le personnel de la préfecture encore « sous le choc » de ces bouleversements, certes attendus, mais dont nul ne pensait qu'ils seraient aussi rapides, ont pour l'instant peu réagi à la nomination dans le Loir-et-Cher de la première femme préfet de France. « *On verra* », disent la plupart d'entre eux, parmi lesquels le président du conseil général, M. Kléber Loustau, qui siège sans étiquette après avoir démissionné du parti socialiste en 1976.

Pourtant, certaines petites phrases laissent percer une appréciation sensible : « *C'est une maîtresse femme. On ne va pas rigoler tous les jours* », disent les uns. Et d'autres, qui ont vu Mme Chassagne à la télévision, estiment qu'elle « *se force pour être affable* ».

« *Je ne suis pas misogyne, mais quand même...* », déclare un inspecteur des renseignements généraux, tandis qu'un autre laisse tomber : « *Ça commence à faire beaucoup de femmes à la préfecture.* » En effet, le directeur de cabinet du préfet est depuis tout juste un an Mme Chantal Reimeringer, sous-préfet. Celle-ci s'estime « ravie » de la nomination de Mme Chassagne, espérant bien s'entendre avec elle. Mme Yvette Chassagne devait arriver à Blois vendredi 10 juillet, et déposer dès 16 heures une gerbe au monument aux morts. Les principaux élus du département ne devaient pas être là pour l'accueillir, les parlementaires et le président du conseil général étant retenus à Orléans par la session du conseil régional. Quant à M. Pierre Sudreau, maire de Blois, il est actuellement en voyage à l'étranger. — B. H.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Les attributions de Mme Nicole Questiaux sont précisées

Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, est, d'une façon générale, chargée de développer et de renforcer la solidarité entre les individus, les familles et les groupes sociaux. Elle exerce aussi les attributions précédemment dévolues au ministre du travail en ce qui concerne la population immigrée, et au ministre de la santé en ce qui concerne l'action sociale, la sécurité sociale et la politique familiale. Enfin, elle assume les attributions précédemment exercées de façon conjointe par ces deux ministres.

M. Daniel Fabre directeur de cabinet

Le directeur de cabinet de Mme Questiaux est M. Daniel Fabre, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

[Né le 19 août 1942, M. Daniel Fabre est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA et licencié en droit. M. Fabre est maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Parmi ses nombreuses missions de caractère social ou économique, citons celles remplies au Commissariat général du Plan — il fut rapporteur de l'intergroupe « personnes âgées » présidé par Mme Questiaux lors de la préparation du VI[e] Plan, puis chargé de mission au service des affaires sociales du Commissariat (VII[e] Plan).

M. Fabre a aussi été rapporteur de la commission des marchés du Centre national d'études spatiales et chargé de mission auprès de l'Association technique de l'importation charbonnière.]

Les chargés de mission auprès du ministre sont MM. Bernard Menasseyre, conseiller référendaire à la Cour des comptes, et Hubert Lesire-Ogrel. Les conseillers techniques sont Mme Catherine Blum-Girardeau, chargée de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques, MM. François Mercereau, inspecteur hors classe de l'inspection générale de la sécurité sociale, et Gérard Moreau, administrateur civil hors classe. Mme Annie Solo est nommée attachée de presse, M. François-Xavier Bordeaux attaché parlementaire. Enfin, Mme Jacqueline Orhan devient chef du secrétariat particulier.

Un entretien avec M. Charles Hernu

(Suite de la première page.)

J'ai trouvé, de ce point de vue, l'armée dans un état moral qui me donne satisfaction, bien que j'aie ressenti quelques questions, quelques interrogations avec l'arrivée d'un pouvoir nouveau.

Sur le plan financier, il faut être très clair. M. Bloch-Lainé préside une commission de bilan du précédent septennat et j'ai autorisé le chef d'état-major des armées, le général Lacaze, et les chefs des trois armées à se présenter devant elle. Vous voyez la confiance que je leur accorde.

La loi-programme militaire 1977-1982 couvrait l'ensemble des dépenses militaires et elle devait fixer des objectifs précis dans le domaine des équipements comme dans celui de l'entraînement des forces. Vous me demandez ce que j'en pense, je vais vous répondre.

1) Les ressources des armées, et cela je tiens à le dire, ont été en croissance indiscutable et, cependant, elles n'ont jamais atteint les niveaux fixés par la loi. Les retards sont tels que, à la commission de la défense nationale à l'Assemblée, nous n'avions même pas conscience des retards pris. Je ne voudrais pas trahir des secrets mais, enfin, quand je sais que les abris existants de nos avions n'ont même pas de porte de protection, quand je sais les retards pris sur le fusil ou les véhicules de l'avant blindés, quand je sais que le tonnage actuel de notre flotte est inférieur à celui de la marine française après le sabordage de la flotte, je me dis : « Que de retards pris ! » Alors, ces retards, il faut bien que je les prenne en compte aujourd'hui. Ce qui nécessite un effort budgétaire important.

2) Il nous appartiendra d'arrêter des choix et de faire en sorte qu'ils soient clairement exprimés dans les futures lois de programmation, car il n'est pas possible de tromper la nation, de dire que l'on a fait des choix et d'en réaliser d'autres. Ce qui a pu se produire.

3) L'activité des forces n'a jamais atteint le niveau fixé par la loi. Nos marins, nos pilotes, nos conducteurs de chars, sont au-dessous des seuils prévus d'entraînement.

« Vous êtes soldats de la patrie »

— De quelles grandes réformes de fond ressentez-vous aujourd'hui la nécessité et quel planning de mesures concrètes avez-vous déjà arrêté ?

— J'ai pris pour l'instant des mesures qui consistent à parer à ce qui me paraissait nécessaire et conjoncturel. Je suis d'ailleurs un ministre qui, jusqu'à maintenant, n'a rien dit sur les questions de défense. J'ai paré au plus pressé.

Or, ce qu'on attend du ministre de la défense, c'est une activité *structurelle, celle de la réflexion.* J'ai donc consulté et écouté attentivement, par exemple, le Conseil supérieur de la fonction militaire, tous les syndicats ouvriers des arsenaux, les états-majors, la gendarmerie. Je suis allé avec le président de la République à Taverny, à la force océanique stratégique avec le premier ministre. D'autre part, je serai dans quelques jours à Cherbourg.

J'ai pensé que, pour mieux montrer ce qu'était l'armée confondue avec la nation, il fallait réactiver la commission Armées - Jeunesse dans des conditions tout à fait différentes et j'irai présider sa première réunion, dès septembre, avec la participation de tous les syndicats ouvriers, enseignants, et organisations de jeunesse. Car je suis de ceux qui pensent — et voilà déjà une réponse structurelle — qu'on ne réformera pas le service national *si, en amont du service national,* il n'y a pas d'éducation nationale, si, en amont du service national, il n'y a pas une préparation civique et physique des enfants et des jeunes. Je l'ai toujours dit quand j'étais dans l'opposition, je l'ai écrit dans *Soldats-citoyens.* Jaurès l'avait déjà merveilleusement décrit dans *l'Armée nouvelle.* J'ai rencontré M. Savary, ministre de l'éducation nationale, et je lui ai demandé si nous ne pourrions pas avoir une réunion sur les problèmes de la défense. Il m'a donné son accord et je juge cela très important.

Je voudrais ajouter que la défense de la France, c'est la dissuasion nucléaire, c'est l'indépendance nationale — je me méfie du terme, tout le monde en parle, donc il est un peu ambigu. C'est un espace de liberté à *conquérir, c'est l'autonomie de la* décision de la France, et, la France étant dans l'alliance atlantique que nous entendons respecter et approfondir, il faut que nous conservions notre liberté de décision, sans être engagés *automatiquement dans un conflit* où nous ne voudrions pas aller.

Dans la société actuelle, nous sommes en train de dire à des hommes, à des femmes : vous êtes soldats de la patrie, vous avez pour mission de vous préparer tous les jours aux combats, sachant bien que vous vous préparez aux combats pour ne jamais faire la guerre. Voilà ce qu'on demande aujourd'hui à l'armée. Ce n'est pas facile à expliquer, mais c'est quand même cela le sens de notre politique. C'est à partir de là que nous étudierons la réforme du service national — je ne dis *pas militaire — qui devra englober* la défense civile des populations, des missions d'intérêt général. Il devra englober — dans le cadre de la décentralisation — ces missions, y compris celle des forces d'intervention. Elles sont *nécessaires, car la menace n'est* pas seulement en Europe ; il y a sur l'Afrique des menaces qui existent en permanence. La France n'a pas à s'ingérer dans les affaires des autres Etats mais elle a à assurer la protection de ses coopérants, de ses assistants, de ses travailleurs, de ses ingénieurs, de ses ressortissants.

Au fond, ce qui compte pour moi, ce n'est pas la durée du service, c'est son contenu et son efficacité. Peut-être est-il plus important d'avoir un service adapté selon le choix des jeunes, selon les besoins de la défense, *selon des formats différents. Mais* c'est là une idée personnelle.

Une programmation quinquennale

— Depuis 1976, les armées françaises ont bénéficié d'un assez net avantage financier. Le budget de 1982 continuera-t-il sur la même lancée et y aura-t-il, dès 1983, commencement d'exécution d'une nouvelle loi de programmation militaire ou bien l'année 1983 sera-t-elle hors programmation ?

— Comme toujours, je réponds franchement. Le ministre de la défense n'est pas le représentant du lobby — s'il existait — des armées auprès du gouvernement. Je suis le représentant du gouvernement auprès des armées. Toutefois, en tant que ministre de la défense, je souhaite, bien sûr, avec un ministère de 750 000 hommes et avec la charge de la défense de la nation, avoir le budget le plus élevé possible. Le président de la République, pendant sa campagne, avait déclaré que le budget devait approcher les 4 % du produit national brut. Je souhaite donc que notre budget ne soit pas en diminution. Pour le moment, nous discutons. Il y aura des arbitrages. Mais, quelle que soit la décision prise, je serai solidaire du gouvernement et je me battrai pour le mieux.

Sur la programmation, le premier ministre a dit : deux ans (1982-1983) et puis un plan de cinq ans. Ce que je proposerai, c'est qu'en préparant le budget 1982, nous préparions en même temps le budget 1983 et que ce qui n'est pas honoré sur 1982 le sera sur 1983. Je prépare mon budget avec une perspective de deux ans. Je proposerai qu'après ces deux ans il y ait une programmation militaire de cinq ans.

— Quand les contribuables français connaîtront-ils vos grands choix en matière nucléaire (nouveaux missiles, nouveaux sous-marins, et bombes à neutrons) et à l'issue de quelle réflexion stratégique ces options seront-elles arrêtées ?

— Les contribuables français le savent très clairement, ils ont fait un choix. Ils ont élu François Mitterrand, lequel présentait cent dix *options.* L'une d'entre elles répondait très précisément à cette question. Le candidat de l'espoir, devenu président de la République, avait annoncé :

1) Développement, et non pas maintien, de la dissuasion nucléaire ;

2) Tout le désarmement possible *dans le monde, et d'abord* les Deux Grands, sans amoindrir la sécurité de la France ;

3) *Protéger* notre liberté de décision ;

4) Poursuivre les études et les recherches en ce qui concerne l'arme à rayonnements différés.

Nous aurons à nous prononcer politiquement lorsque ces études seront suffisamment engagées et que l'on pourra faire le point. C'est une position qui a été adoptée à l'unanimité, il y a quelques mois, par le bureau exécutif du parti socialiste.

En ce qui concerne les sous-marins nucléaires, François Mitterrand, candidat, a répondu : à l'horizon 2000, au plus deux unités supplémentaires. *En ce qui* concerne les missiles mobiles, les études sont en cours.

Qui décidera ? Le président de la République l'a précisé dans vos colonnes (1). Il est le chef des armées et il a bien montré combien deux secteurs étaient pour lui essentiels : celui des relations extérieures et celui de la défense. Un prochain *conseil de défense* aura à examiner les grandes options sur lesquelles vous me questionnez.

Chaque semaine, j'ai un entretien avec le ministre des relations extérieures, Claude Cheysson : nos cabinets se rencontrent. Avec mon ami Jean-Pierre Cot, j'ai les meilleures relations du monde, puisque la coopération exige que, si besoin était, les forces armées lui apportent le concours nécessaire. *Je* n'ai pas besoin de vous préciser que je rencontre très fréquemment le président de la République sur toutes ces questions.

(1) Cf. « le Monde » du 2 juillet 1981.

— De quelles libertés et de quelle évolution du style de vie comptez-vous faire profiter les armées ?

— Le commandement dans la société moderne est difficile. Il *faut y mettre beaucoup d'humanité,* beaucoup de cœur. Nous vivons dans un monde où les institutions classiques tiennent mal le coup. En France, l'armée tient bien. Chose peu remarquée, en France — et probablement *grâce au pari extraordinaire du* général de Gaulle (tout en étant dans l'alliance, nous ne sommes plus dans la structure militaire intégrée et nous avons une dissuasion nucléaire) — nous sommes moins menacés par le neu*tralisme que les pays de l'Europe* intégrés à l'OTAN qui, eux, se posent des questions sur la crédibilité des Américains quoique, moi, je ne suis pas très inquiet.

Il y a un extrême consentement dans ce pays pour la dé*fense.* Il faut que le jeune homme ou la jeune femme volontaire dans les armées — et il y en a ! — ne dise plus : faire son temps, c'est le perdre. *Il* faut que faire son temps, ce soit vraiment vouloir défendre la France et le socialisme.

Les armées doivent être vraiment les armées de la nation. Les mesures à prendre sont d'abord d'information, de communication. Les élus peuvent jouer un rôle essentiel. Il faut voir l'armée manœuvrer en terrain libre. Il n'y a pas d'ennemis de l'intérieur pour nos armées. Il n'y a que des menaces extérieures. Les Français et les Françaises le comprennent très bien. J'ai introduit *la lecture de tous* les quotidiens dans les casernes. J'ai nommé un contrôleur général et treize contrôleurs pour s'assurer que, dans toutes les unités, les commissions régimentaires prévues par l'article 17 du règlement de discipline générale fonctionnaient bien. J'irai moi-même sur place pour les visiter.

Il *faut informer.* On ne peut pas tout demander aux officiers et sous-officiers, qui font un travail énorme. Il faut arriver à l'armée préparés, et préparés par l'école, le lycée et l'université. Il faut une symbiose avec l'édu*cation nationale. Voilà des mesures* de fond qui ne se réaliseront pas en six mois, en un an. C'est un état d'esprit qui doit changer. La France, ça vaut la peine d'être défendu. Et tout se tient. Je ne suis que le ministre *de la défense militaire. La défense* de la France, c'est aussi ce qu'a fait le gouvernement Mauroy en nationalisant ; c'est lutter pour que nous retrouvions la possession de nos cerveaux, de nos industries, que les multinationales n'aient pas le rôle qu'elles jouent. Que serait une France où il n'y aurait plus d'agro-alimentaire, plus d'informatique, plus d'industrie *aéronautique,* plus d'armement français, où on défendrait une France vide dont les cerveaux et les industries seraient satellisés ?

La défense, pour moi, est une notion globale. Jacques Delors, c'est un ministre de la défense. Jean Auroux, ministre du travail, c'est un ministre de la défense. Alain Savary, Jean-Pierre Chevènement, ce sont des ministres de la défense, et moi je ne suis que le ministre de la défense militaire. Je me mets à ma place.

« Les ministres ne représentent pas leur parti »

D'autres ministres s'intéressent aux problèmes de la défense, notamment le ministre des transports. Des pays alliés se sont formalisés du fait qu'un ministre des transports communiste puisse avoir accès aux problèmes de la défense.

— Au conseil des ministres, tous les ministres sont mis au courant de grands problèmes à l'ordre du jour. Ceux qui siègent au conseil sont tous conscients de leurs responsabilités et rien ne permet de mettre en doute leur patriotisme. Absolument rien.

En ce qui concerne le ministre des transports, c'est vrai qu'il a à connaître des plans de transports. C'est une inquiétude qui n'est pas la mienne. Dès qu'il y aurait des crises, le ministre de la défense assume la plénitude de ses pouvoirs. Mais, en ce qui me concerne, je ne fais de procès à personne. Les ministres sont solidaires dans l'équipe gouvernementale. Ils ne représentent pas leur parti. On peut faire *confiance au président de la République* et au premier ministre pour s'assurer qu'en ce qui concerne la défense, dont je vous rappelle qu'elle est du domaine du président de la République, chef suprême des armées, nous n'ayons *pas ce genre d'inquiétude.* Nos partenaires de l'alliance le savent d'ailleurs parfaitement.

— Sur quels critères précis — autres que la conclusion de contrats au coup par coup — sera fondée la vente d'armes françaises à l'étranger ?

— Excellente question. Pour le *moment,* la France honore les contrats précédents. Pourquoi ? A la vérité, nous ne les aurions pas tous signés. Mais nous considérons que la parole de la France doit être respectée. Toutefois, il il y a des exceptions. Il n'est pas *possible de livrer, par exemple,* des engins de combat de rue au Chili. Il n'est pas possible de livrer des armes à l'Afrique du Sud.

Vous savez que le ministre de la défense joue un très grand rôle dans ces affaires, puisque j'assume la responsabilité des arsenaux, la tutelle des industries d'armement, qui emploient trois cent mille personnes. Ce serait de la folie que de dire que la France n'exportera plus d'armements. Ou, alors, il faut renoncer à avoir une défense en France, car le prix de nos armements serait tellement élevé que l'armée française ne pourrait pas les acquérir.

Quand nous étions dans l'opposition, nous disions qu'il fallait moraliser les ventes d'armes. Mot un peu étonnant, quand on parle d'armes. Eh bien oui, il faut maintenant, à partir des nouveaux marchés qui nous sont proposés, donner progressivement les inflexions nécessaires, définir une nouvelle politique qui exclut les pays notoirement fascistes, racistes. Les Etats clients, s'ils n'achetaient pas à la France, achèteraient de toute façon ailleurs. Seulement, la France, elle, ne met pas de conditions d'ingérence, de satellisation, et nous n'acceptons pas les conditions que pourraient nous imposer les pays auxquels nous vendons des armes.

— Des pays africains, francophones et anglophones, réclament un soutien militaire de la France. Sur quelles bases la politique militaire outre-mer (coopération et présence de forces détachées) sera-t-elle organisée ?

— Lorsque l'on signe une alliance avec des accords militaires, ceux-ci doivent être respectés ou alors on ne les signe pas. Nous avons, *pour le moment,* de *tels* accords avec des pays d'Afrique. Ils doivent être respectés. Cela signifie aussi que la France doit posséder les moyens de son intervention extérieure, c'est-à-dire s'équiper en conséquence. Nous devons avoir des forces d'intervention. Il ne s'agit pas d'exploiter ces pays et de faire du néo-colonialisme. Savez-vous que, dans ce domaine particulier, nous ne pouvons pas, en ce moment, recevoir dans nos écoles militaires françaises tous les élèves-officiers étrangers qui nous le demandent ?

Cette coopération doit se développer à condition que l'indépendance de ces pays soit respectée, que les *troupes françaises* n'interviennent jamais sans appel et l'accord exprès des dirigeants de ces pays. La mission de nos troupes doit être aussi la sauvegarde de nos ressortissants s'il leur arrivait d'être molestés ou menacés. Voilà dans *quel* esprit je vois ces accords de coopération, c'est-à-dire dans l'esprit qu'a défini le président de la République lui-même, qui est celui du rapport Nord-Sud.

— Dans un livre paru à la fin de 1980, vous avez contesté la thèse — généralement admise — de la suprématie nucléaire et classique de l'Union soviétique et vous avez dénoncé une propagande alarmiste des hyper-atlantistes. M. Mitterrand constate, lui, que les missiles SS-20 ont contribué au déséquilibre militaire en Europe et qu'il faut aujourd'hui armer pour négocier. Etes-vous toujours du même avis ?

— *Je considère que,* du point de vue classique, la suprématie soviétique est incontestable, et c'est ce que j'ai écrit. Dans mon livre, l'été dernier, il ne me semblait pas que l'équilibre nucléaire stratégique des deux Grands était atteint. *Depuis,* il est vrai que l'Union soviétique a renforcé son potentiel de SS-20 et, en un an, leur nombre s'est singulièrement accru. Pour autant, il faut bien admettre que, plutôt que de voir les Etats-Unis installer à leur tour d'autres armements dans des pays d'Europe, il vaudrait mieux engager une *négociation.*

Je ne souhaite pas que la force de dissuasion nucléaire française *soit prise en compte dans ces* discussions. Elle ne doit pas être additionnée à la force américaine, elle doit rester indépendante. Je pense également qu'il y a — je l'ai écrit à l'époque — une certaine propagande militaro-industrielle américaine qui poussait et pousse les Etats-Unis à se surarmer. Aujourd'hui, il y a aussi une différence essentielle entre le moment où j'écrivais mon livre et la situation présente. Il y a dans le monde deux hommes nouveaux, Reagan et Mitterrand. Le président Reagan, sur lequel on a raconté tellement de légendes, sera un grand homme d'Etat. Il est entouré d'une équipe remarquable. Entre ces deux hommes, qui n'ont rien de commun sur le plan idéologique ni sur le plan politique, il y aura sans aucun doute une plus grande compréhension qu'on ne le croit. Au fond, chacun cherche à rétablir l'identité de son propre pays.

Propos recueillis par
JACQUES ISNARD.

Le Monde

société

JUSTICE

LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. BADINTER

La loi «sécurité et liberté» sera abrogée à l'automne

Le projet d'abolition de la peine de mort sera soumis au Parlement au mois d'octobre.

Au cours de sa première conférence de presse, réunie jeudi 9 juillet, le nouveau garde des sceaux, M. Robert Badinter, a annoncé que la loi « sécurité et liberté » serait abrogée à l'automne. Une commission dont la présidence est confiée à M. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie de Paris, est chargée de préparer les textes qui s'y substitueront.

M. Badinter a annoncé que le projet d'abolition de la peine de mort serait « présenté » au Parlement « le premier jour de la session ordinaire d'automne », c'est-à-dire le 2 octobre.

Jugeant la situation dans les prisons « explosive », il a annoncé des mesures à court et moyen terme pour remédier à cette situation. Enfin, le garde des sceaux s'est engagé à respecter scrupuleusement l'indépendance du judiciaire : « Aucune suggestion, aucune critique et aucun commentaire n'émanera du ministre à l'égard de ceux qui ont à rendre la justice. »

Voici les principaux points développés par M. Badinter au cours de sa conférence de presse.

● LA SITUATION DANS LES PRISONS. — Les prisons sont dans une situation de « crise », estime M. Badinter. Une tension « extrême » existe qui rend possible à tout moment une « explosion ». Le gouvernement a hérité d'un lourd bilan. Le 1er juillet 1974, il y avait 27 173 détenus dont 40,6 % dans l'attente d'être jugés. Le 1er juin 1981, a indiqué le ministre, le nombre des personnes incarcérées était passé à 40 552 dont 43,1 % de prévenus pour 30 000 places au total. La surpopulation atteint 200 % dans certains établissements. « *Chaque matin*, a dit M. Badinter, *j'espère qu'il ne fera pas trop chaud* », tant la tension est vive.

Des mesures vont être prises rapidement : l'amnistie, la grâce présidentielle du 14 juillet et la reprise des libérations conditionnelles « *à un rythme normal* » vont réduire le nombre des détenus. A moyen terme, il y aura un projet de loi permettant de recourir le moins possible à l'incarcération des mineurs. Les mesures de contrôle judiciaire et les peines de substitution seront développées. Le projet de loi abrogeant la loi Peyrefitte redonnera, dans ce domaine, leurs pouvoirs aux juges de l'application des peines. « *A titre personnel* », le garde des sceaux se déclare favorable à la création de tribunaux de l'exécution des peines. La prévention, qui est une exigence « fondamentale », sera développée.

M. Badinter va examiner très vite le « *problème prioritaire* » des quartiers de sécurité renforcée et des quartiers de plus grande sécurité. Rendant hommage aux personnels pénitentiaires, dont les représentants ont été reçus les premiers à la chancellerie, le garde des sceaux a promis une révision de leur statut qui leur donne une « parité » avec les personnels de la police.

● LES TRIBUNAUX MILITAIRES. — A titre transitoire, on déférera aux T.P.F.A., qui seront bientôt supprimés (voir page 12), les affaires concernant la sûreté extérieure de l'Etat. Ces affaires, qui relevaient jusqu'à présent de la Cour de sûreté, seront ensuite soumises à une juridiction spécialisée à créer. Les infractions strictement militaires commises par des militaires seront jugées par des juridictions, elles aussi à créer, fonctionnant selon le droit commun. Les magistrats civils y seront majoritaires et les droits de la défense respectés.

● LE SORT DES VICTIMES. — Une attention particulière sera portée aux victimes. Un « *élargissement* » et un « *accroissement* » des garanties d'indemnisation en leur faveur sont prévus. Une commission sera créée, chargée de proposer une refonte du droit de la responsabilité civile. M. Badinter déplore en particulier les lacunes de la législation applicable à certaines victimes d'accidents de la circulation.

● LES EXTRADITIONS. — La France, a déclaré le nouveau ministre, « *doit demeurer une terre d'asile* ». Elle ne saurait cependant « *être un refuge pour ceux dont les actes ou les idéologies s'avéreraient radicalement contraires aux idéaux de liberté* ». Elle ne saurait non plus « *tolérer que soient commis sur son sol, ou préparés, des actes en relation avec des conflits qui se déroulent à l'extérieur* ». La décision d'extrader ou non les Basques actuellement réclamés par l'Espagne sera prise lorsque les chambres d'accusation se seront prononcées sur tous les cas.

● PARMI LES AUTRES MESURES évoquées par M. Badinter figure l'assurance d'une décision rapide concernant le sort de trois détenus qui demandent la révision de leur procès, Guy Mauvillain, Roger Knobelpiess et Daniel Debrielle. Cette décision, dont on peut avoir une « prescience », pourrait être suivie de leur mise en liberté. Auparavant, le cas de ces trois détenus sera soumis à la commission de révision. Celle-ci se réunira le 17 juillet.

D'autres mesures ont été annoncées par le ministre : un projet de loi soumis en juillet au Parlement visant à « désencombrer » et à améliorer le fonctionnement de la Cour de cassation ; la réforme du statut et du recrutement des syndics et des administrateurs judiciaires, qui sera élaborée « *dans la concertation* » ; une réforme des tribunaux de commerce et une modification de la réforme des études d'avocat. Cette modification ne supprimera pas l'année supplémentaire, mais évitera la sélection par l'argent. Les discriminations visant les homosexuels seront supprimées du code Enfin, l'aide judiciaire sera améliorée.

B.L.G.

GRACE PRÉSIDENTIELLE A L'OCCASION DU 14 JUILLET

Une grâce présidentielle sera accordée à l'occasion du 14 juillet à certains détenus. Cette grâce se traduira par des remises de peine allant de trois mois — pour les personnes condamnées à un emprisonnement de moins de trois ans — à six mois, pour celles condamnées à dix ans de détention. Le nombre de détenus qui seront ainsi libérés n'est pas encore connu. Certains auraient, de toute manière, bénéficié de la loi d'amnistie. L'année dernière, M. Giscard d'Estaing avait réduit de quinze jours la peine de détenus condamnés à un an d'emprisonnement. Cette réduction de peine pouvait être portée à un mois par les juges de l'application des peines. M. Mitterrand fait, cette année, preuve de plus de générosité.

LE CHANGEMENT D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE PÉNALE

M. LÉAUTÉ : la société a des devoirs à l'égard des délinquants

M. Jacques Léauté a été chargé, par le ministre de la justice, de présider la commission qui préparera l'avant-projet de loi qui se substituera, à l'automne, à la loi « sécurité et liberté ». Agé de soixante-quatre ans, membre de l'Institut, M. Léauté est professeur de droit pénal à l'université Paris-II, et directeur de l'institut de criminologie de Paris. C'est un opposant de la première heure au projet Peyrefitte. Pour protester contre les orientations de ce projet, et l'absence de concertation, il avait démissionné, l'année dernière, de la commission de révision du code pénal chargée, au ministère de la justice, de préparer une refonte du code de 1810.

« Vous avez, avec M. Badinter et six autres personnalités, signé l'année dernière un appel contre le projet « sécurité et liberté ». Quelles critiques faisiez-vous à ce projet ?

— Il revenait sur quelques principes fondamentaux de droit pénal, comme la limitation des circonstances atténuantes et du sursis. Il faisait deux poids deux mesures : les infractions de violence étaient réprimées plus sévèrement, comme si ces infractions blessaient davantage notre éthique que la fraude ou la délinquance dite « astucieuse ». C'était un choix de société, qui ne répond pas nécessairement à l'échelle de valeur qu'il s'agit de protéger.

La méfiance à l'égard des juges était manifeste. La loi Peyrefitte les empêche d'appliquer la peine qui leur paraît proportionnée à la faute. Elle interdit de descendre au-dessous d'un certain palier, même si les circonstances atténuantes sont justifiées.

Sous prétexte de rapidité, on a inventé une procédure de saisine directe qui élargit à des cas non flagrants des dispositions qui avaient été introduites dans le code pour les cas de flagrance et qui étaient déjà critiquables elles-mêmes. En matière criminelle la loi Peyrefitte limite le rôle du juge d'instruction. Les décisions des cours d'assises n'étant pas susceptibles d'appel, le double degré de juridiction, déjà réduit à peu de chose, n'est plus respecté.

— Votre nomination par M. Badinter à la tête d'une commission chargée de préparer un texte qui se substituera à la loi Peyrefitte annonce un changement de politique pénale. Quels sont vos projets ?

— Nous préparerons un texte conforme aux orientations pénales qui prévalent en Europe occidentale. La loi « sécurité et liberté » représente une sorte d'isolationnisme juridique. Le rôle de la punition est le point sur lequel nous divergeons le plus avec la loi Peyrefitte. Les auteurs de cette loi doutent des possibilités d'amendement et de réinsertion des délinquants. Ils croient au pouvoir d'intimidation de la répression et donnent la primauté à l'expiation. L'équilibre entre ces fonctions doit être revu. Sans pour autant verser dans le laxisme, on doit considérer que la société a des devoirs à l'égard des délinquants et qu'on ne peut entasser les condamnés dans les prisons sans tenter ce qui est en notre pouvoir pour les réadapter.

— Après les efforts déployés pour convaincre l'opinion de la nécessité d'une répression accrue, pensez-vous que ce changement de cap sera compris et admis ?

— Il faut dissiper un malentendu. Ceux qui croient à l'amendement possible des délinquants ne sont pas des laxistes. L'opinion peut très bien comprendre cela. M. Peyrefitte a eu beau faire appel à cette opinion, cela n'a pas donné des résultats très concrets.

— La commission de réforme du code pénal, dont vous avez fait partie, a déjà fait certaines propositions. Lesquelles comptez-vous retenir ?

— Beaucoup de ces idées sont intéressantes. Par exemple, l'institution de tribunaux de l'application des peines. Dans les faits, le délinquant joue son sort deux fois : au cours de son procès et ensuite en prison. Entre celui qui, incarcéré dans une maison centrale, partage sa cellule avec des récidivistes et celui qui est placé dans une prison-école, les probabilités de récidive ne sont pas comparables. Ce n'est pas au pouvoir administratif d'arbitrer au cours de la phase post-judiciaire de la vie du délinquant, mais à un tribunal.

» D'autres idées de la commission de révision du code pénal sont à retenir comme la nécessité de donner aux tribunaux la possibilité de prononcer, pour les infractions de gravité moyenne, des peines non privatives de liberté.

— De quelles personnalités comptez-vous vous entourer, et comment travaillerez-vous ?

— La commission sera composée de deux conseillers à la Cour de cassation, qui n'ont pas encore été désignés, de deux avocats parisiens, Mes Henri Leclerc et Philippe Lemaire et de deux professeurs de droit pénal, Mme Mireille Delmas-Marty et M. Georges Levasseur. Ce groupe restreint sera chargé de rédiger un avant-projet qui fera ensuite l'objet d'une large concertation avec les organisations concernées. »

Propos recueillis par
BERTRAND LE GENDRE.

Mgr LUSTIGER DEMANDE AUX CHRÉTIENS D'AIDER LES DÉTENUS QUI VONT ÊTRE AMNISTIÉS

L'archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, s'inquiète de la réinsertion des détenus qui, en raison de l'amnistie, vont être prochainement libérés. Et a lancé jeudi 9 juillet l'appel suivant :

« *Qui accueillera à leur sortie ces hommes et ces femmes, souvent jeunes, marqués par leur séjour en prison ? Les foyers d'accueil, trop peu nombreux, ne pourront suffire à les aider. Dans l'immédiat, ils auront besoin d'être logés, même provisoirement, pour avoir une adresse légale et pouvoir redémarrer dans l'existence. Ils auront besoin de travail et d'aides diverses.* »

Les prêtres du diocèse liront ce texte aux offices du 12 juillet et inviteront les fidèles à transmettre leurs offres au Secours catholique.

★ Secours catholique (service des prisons), 106, rue du Bac, 75006 Paris. Tél. : 320-14-14.

L'UN DES AUTEURS DE L'ÉVASION PAR HÉLICOPTÈRE DE FLEURY-MÉROGIS EST ARRÊTÉ EN ESPAGNE.

Les trois malfaiteurs qui avaient réussi, le 27 février, à s'évader de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) à bord d'un hélicoptère (« le Monde » du 28 février) sont désormais à nouveau sous les verrous. Après Gérard Dupré, qui avait été arrêté dans la soirée du 6 mars, dans le onzième arrondissement de Paris (« le Monde » daté 8-9 mars), Daniel Beaumont, âgé de quarante et un ans, et Serge Coutel, alias « le Gitan », âgé de trente ans, qui était l'organisateur de l'évasion et était venu à bord de l'hélicoptère chercher ses complices, ont été à leur tour repris, ce jeudi 9 juillet, aux premières heures du jour, en Espagne. Lors de l'opération, une fusillade s'est produite. Daniel Beaumont, blessé de deux balles, a été hospitalisé.

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DE TOULOUSE

Le Syndicat des instituteurs souhaite l'abrogation des « lois antilaïques »

Toulouse. — La seconde journée du congrès du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), réuni à Toulouse, a été consacrée à la discussion et au vote du rapport moral présenté la veille par le secrétaire général, M. Guy Georges (« le Monde » du 10 juillet). Le rapport a été adopté par 66,34 % des suffrages contre 31,80 % et 1,84 % d'abstentions. Avec une progression de 6,21 %, le courant majoritaire Unité, Indépendance et Démocratie (U.I.D.), proche des socialistes, est très largement confirmé. Pourtant, les critiques à son égard n'ont pas manqué.

A l'heure du changement salué avec espoir par tous les courants de pensée composant le SNI-P.E.G.C., les débats sur l'activité passée, comme l'a relevé M. Désiré Nicolas Charles, n'ont pas manqué de céder au « rituel » que constitue la « *succession des monologues* ». Pendant plus de huit heures, en effet, sans compter la réponse du secrétaire général, une soixantaine d'orateurs ont pris la parole, et comme d'habi-

Mais c'est surtout le leader de la tendance Unité et Action, M. Alfred Sorel, membre du parti communiste, qui a dénoncé « *l'archaïsme des propos tenus par M. Guy Georges, leur caractère provocateur et insultant (...)* ». « *Il y a*, a-t-il expliqué, *cohérence entre ce recours à l'anticommunisme et le caractère dépassé, vieillot, des positions de la majorité* », en faisant notamment référence aux projets d'école fondamentale de la direction du syndicat. S'il y a « *des divergences entre nous* », a expliqué, d'autre part, M. Sorel, c'est « *au plan syndical* » qu'elles s'expriment et elles doivent enrichir la réflexion, afin que le SNI, « *organisation indépendante* », devienne une « *force de concertation, de proposition et d'impulsion* ». A ce propos, M. Sorel s'est affirmé en parfait accord avec la déclaration faite au congrès par M. Jacques Pommatau, nouveau secrétaire général de la FEN et ancien membre du bureau national du SNI. « *C'est précisément*, a conclu M. Sorel, *parce que notre syndicat n'est pas prêt à jouer son rôle qu'il recourt* à la diversion et *tend à créer un climat d'intolérance.* »

« Des négociations à l'échec »

De notre envoyée spéciale

même temps, leur espérance de voir aboutir leurs revendications, certains attaquant, mais plus rarement, l'idée d'une autre école.

Ce que les délégués du SNI semblent cependant appeler de leurs vœux avant tout autre changement, c'est l'intégration de l'enseignement privé au service public. Plusieurs orateurs l'ont évoquée, et M. Michel Landron, du Front unique ouvrier (FUO), animé par des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste, qui a été le plus virulent sur ce sujet, a suscité à plusieurs reprises l'approbation bruyante de la salle. Déplorant la prudence, voire les concessions de M. Savary, ministre de l'éducation nationale, à l'enseignement privé, M. Landron a expliqué que « *la droite a fait le pari de faire perdre la face au gouvernement pour l'abattre* ». La « *guerre* » passe, selon lui, par « *l'alliance du goupillon et du coffre-fort* ». M. Landron a invité avec succès, du moins à l'« applaudimètre », le congrès à faire « *l'unité sur la question des lois laïques* ». « *L'abrogation des lois antilaïques nous convient à tous* », a d'ailleurs souligné dans sa réponse M. Guy Georges, dont le souhait est d'« *aboutir dans les meilleurs*

ment ce thème de l'unité dans l'organisation, apportera peut-être une réponse à cette question : mais, en attendant, M. Guy Georges a continué vilipender ses contradicteurs et plus particulièrement ceux d'Unité et Action, revenant sur leurs « mensonges », leur « *alignement sur le parti communiste* », leur attitude scissionniste et allant même jusqu'à douter de leur contribution à l'élection de M. Mitterrand.

CATHERINE ARDITTI.

« De l'autre côté de la barrière...? »

De notre envoyée spéciale

Toulouse. — « Me voilà d'un seul coup placé de l'autre côté de la barrière, dans un rôle d'auditeur. Pour la première fois depuis dix-huit ans, je ne suis plus congressiste. J'ai démissionné de mes fonctions. » *Ce n'est pas sans émotion que M. Jacques Pommatau, élu secrétaire général de la FEN le 18 juin, a salué au même titre que d'autres organisations « amies » le congrès du Syndicat national des instituteurs (SNI), où il n'est plus désormais qu'un observateur. Depuis la création de la FEN en 1947, M. Pommatau est le troisième instituteur qui accède à la responsabilité suprême, après M. James Marangé, élu en 1966, et M. André Henry, en 1974.*

ses distances. « Désormais, *a-t-il expliqué*, je ne pourrais plus être aussi directement accroché aux revendications de mon syndicat national, parce que la FEN c'est aussi quarante-six autres syndicats nationaux qu'il me faudra apprendre à connaître, à écouter, dont il me faudra tenir compte, quelle que soit leur importance numérique. De cet éloignement relatif vous n'aurez pas le droit de me tenir rigueur ».

Evoquant le nouveau contexte politique, M. Pommatau a réaffirmé que « la cogestion est contraire à toutes les traditions du syndicalisme ». « Après vingt-cinq ans de résistance, *a-t-il ajouté*, il nous faut ensemble, aujourd'hui, réapprendre à pro-

En Haute-Savoie

LA SECTION DÉPARTEMENTALE DU SNI N'EXCLUT PAS LA GRÈVE A LA RENTRÉE

La section départementale de Haute-Savoie du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) proteste, dans un communiqué, contre les décisions des pouvoirs publics au sujet de la rentrée prochaine dans les écoles. Le syndicat s'indigne que « *le gouvernement* » n'ait accordé que neuf postes supplémentaires d'instituteurs pour la Haute-Savoie, « *alors que d'autres départements les comptent par dizaines* », et qu'une centaine de postes, selon lui, auraient été nécessaires « *pour qu'il n'y ait pas régression* ». Le SNI-P.E.G.C. juge la dotation « *équivalente à celle obtenue l'an dernier sous un gouvernement pourtant hostile à l'école publique* ». Il dénonce aussi l'attitude de l'inspecteur d'académie qui se serait refusé à réexaminer les fermetures de classes, contrairement aux promesses et aux directives du président de la République et du gouvernement.

La section syndicale prévient que, en septembre, si des postes nouveaux ne sont pas créés et des fermetures annulées, la grève ne sera pas exclue, afin de dénoncer « *une rentrée et une*

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

La France autour d'un été

Nous proposons, cet été, un tour de la France touristique moins connue sinon méconnue. Voici quelques sites à l'écart des grandes routes de la transhumance estivale ; sauvés pour cela de la défiguration mais où s'expriment avec acuité quelques-unes des préoccupations brûlantes de la France en vacances.

Aujourd'hui, les plateaux de Haute-Provence ; la semaine prochaine, Corté.



Haute-Provence fière et secrète

BELLE découverte, belle révélation, pour des vacances « différentes », que ce pays « entre Luberon et Lure » ! *On le connaît par cœur depuis* que Giono l'a raconté pierre à pierre, homme à homme, à travers champs et gens de Baumugnes ou de *Regain*, clamé sur tous les toits et chemins de hussards à pied ou à cheval — lesquels n'en finissent plus de détailler leurs courts itinéraires, comme si chaque kilomètre d'ici contenait le chant du monde.

Les plateaux de Haute-Provence, *« c'est le pays de Giono »*. Point final. On sait d'avance *tout ce qu'ils ont dans leur sac* à malices, que l'on soit un fana du « maître de Manosque » ou bien, au contraire, qu'il irrite, ce prophète du Contadour plus ou moins rétro façon « retour à la terre », plus ou moins précurseur façon « écolo ». Dès lors, plus besoin d'aller y voir.

Voire... Est-il sûr qu'il ait tout dit, celui qui a écrit lui-même : *« J'ai beau être né dans ce pays et l'avoir habité sans interruption pendant près de soixante ans : je ne le connais pas. Je l'ai parcouru dans tous les sens : à pied, à cheval, en voiture, sans jamais dresser le catalogue complet de ses vertus et de ses vices. »*

Ainsi, « *il en reste* » ! Et puis, confidence pour confidence, Giono n'aurait-il pas raconté une Provence à lui ? Non seulement celle d'un temps qui n'est plus, mais celle qui ne fut jamais ailleurs, sans doute, que dans son œuvre — au demeurant infiniment plus riche, subtile, complexe qu'un perpétuel reportage en rond. Au vrai, tout comme l'image fixe donnée par Pagnol agace bien des Provençaux, les « Gavots » des hauts plateaux ne sont pas nombreux à se reconnaître dans les paysans gionesques.

Il aurait donc menti, le Maître ? Et, pour voir le pays réel, il faudrait d'abord se débarrasser de lui ? Doucement, quand même, les (contre) basses ! Il a « menti vrai », bien sûr. Ses paysages durs et tendres, le vent et le soleil maîtres, le chêne et l'ormeau, la source et la sauvagine, les grands espaces libres, les vibrations de l'air et des hommes, appartiennent ensemble à l'ode et à la tragédie grecques mais n'en sont pas moins, vigoureusement, d'ici.

En somme au seuil des hauts plateaux, on est seulement prié de ne pas mélanger les genres.

Pour entrer dans ce pays qu'on a trop dit fermé s'ouvrent, au moins, quatre grandes portes : Sisteron au nord, Apt à l'ouest, Pertuis au sud — en franchissant le Luberon — et Manosque évidemment, *« Manosque des Plateaux »*... Encore faut-il vite s'expliquer sur ce mot : ces plateaux-là n'ont rien de plat, rien d'une Beauce dont on aurait seulement rehaussé le socle. Ils cahotent, creux et bosses, coupés de ravins, de rivières, entre les 1 125 mètres du Luberon et les 1 827 mètres (station de neige) de Lure. Sans compter que de-ci de-là, à Ganagobie par exemple, surgissent d'un panorama immense les hauts sommets des Alpes, blancs l'été. Ailleurs, on se dirait vite montagnards pour beaucoup moins que ça. Ici — la voilà bien l'« emphase provençale » ! — *on parle de « collines »*.

Laissons la haute montagne au nord et à l'est, le gros Ventoux tout proche, et même le Luberon, immédiat mais à lui seul un monde. Restreignons le territoire. Il y a déjà bien trop à voir, à dire, à réciter entre Reillanne et son musée rustique, Simiane et sa rotonde, la porte fortifiée de Banon, le Contadour de Giono, le signal de Lure, où le regard s'en va des Alpes aux Cévennes jusqu'au *littoral*, la promenade des Evêques et la place des Feignants *de Lurs*, les *mosaïques* et le cloître roman de Ganagobie — frère de celui de Montmajour — la « concathédrale » Notre-Dame, le couvent des Cordeliers et la citadelle démantelée de Forcalquier — qui fut capitale d'un Etat indépendant, — l'observatoire de Saint-Michel, scrutant *« le ciel le plus pur d'Europe »*, avant de boucler à Vachères cette boucle... qui ne dit rien de tout son intérieur. En vrac : Dauphin perché, gorges d'Oppedette, rochers des Mourres torturés par le gel et le vent, prieuré de Salagon, où toute une population ameutée va rassembler dans un conservatoire les objets témoins de son histoire, château de Mane sur son piton, *Saint-Etienne-les-Orgues, où l'on* fusilla sur place quatre insurgés du grand soulèvement républicain de 1851, bergeries du côté du Revest-du-Bion — parfois transformées en résidences secondaires — « cabanons pointus », frères des bories, des trulli de Calabre et des nourragues sardes, pigeonniers aux formes cent fois réinventées, petit pont roman de Mane, chef-d'œuvre d'élégance et de gaieté, avens et gouffres — *dont Caladaïre, « l'un des plus profonds du monde »* — champs *de lavande*, chênaies, oliviers au ras de leur limite, chapelle Saint-Donnat ou Notre-Dame-d'Hubages, rustiques et spirituelles entre toutes, châteaux encore de Porchère, de Sigonce ou simplement bastides et « cabanons » bâtis de-ci de-là, merveilles d'harmonie simple sorties des mains des gens du plateau comme en Grèce les temples. On y reviendra.

Le talent des artisans-paysans

Mais il est un autre point fort que les guides ne peuvent pas montrer. Il est « dans l'air ». Il détient le secret de l'élégance forte, de l'équilibre, de la beauté de ces villages perchés, de ces bastides, bergeries, pigeonniers, chapelles-granges, cabanons-temples que l'on vous énumère, tout comme des plus humbles objets usuels dont bien des fermes sont encore riches. Les « Gavots » ne s'en vantent guère, tant pour *eux ces créations de leurs mains* furent « naturelles ». Il faut *faire appel à témoins. Ces deux*-là, Jacqueline et Jean Mascaux, sont venus d'ailleurs, de Paris, du *« cinéma et du Musée de l'homme »*. Ils ont ouvert dans un hameau — une vraie crèche provençale sur le territoire, précisément, de Vachères — un centre d'artisanat rural. Belle nouveauté, encore ! Seulement voilà : c'était il y a plus de vingt ans, bien « avant 68 », avant que les « métiers d'art » ne prolifèrent en Haute-Provence — tandis que fondaient les troupeaux de moutons. De plus, outre leurs productions — tissages et métiers à tisser, — ils présentent dans trois salles voûtées les travaux de leurs « associés », artisans et paysans épars dans la région : bois, cire, cuir, fer, lin, laine, soie, paille, terre. (C'est toujours beau, et sobre.) Pourquoi ont-ils choisi ce pays ? Pour lui-même, bien sûr. Mais aussi parce que, tournant un film ethnographique dans les parages, ils avaient rencontré l'habileté — le talent — des artisans-paysans d'ici, aujourd'hui présents au centre. Voilà le témoignage. *Il est majeur.*

Dans ce pays longtemps à l'écart, dans une autarcie maigre, il fallait tout faire par soi-même. On a tout fait. Avec ce qu'on avait sous la main, c'est-*à-dire pas grand-chose. On a bâti* avec la pierre sèche, taillé le *bois*, tourné la terre, battu un peu de fer, tressé le seigle pauvre et la ronce hargneuse. La nécessité, la pauvreté ont fait des mains d'or et des têtes inventives. Après quoi, dans ce pays, entre pierre et ciel nus, où la poésie naturelle est installée chez elle, le ciel sans doute a fait le reste. D'un « art premier » a surgi l'art.

JEAN RAMBAUD.

POINT-CLÉ

L'école du respect

QU'EST-CE que la forêt ardennaise vient faire dans les Alpes-de-Haute-Provence ? Un souvenir, seulement, qui est venu s'interposer, s'imposer. Du côté des « Dames de la Meuse », c'était, il y a quelques années, un dialogue avec André Dhôtel (1). *Entre candeur et malice, comme à l'ordinaire, le chantre de l'Ardenne répondait :* « Non, je ne suis pas contre le *tourisme. Mais je répète volon*tiers partout que notre climat est *dur, âpre,* peu attrayant. Et aussi que notre équipement touristique est bien sommaire » *Clin d'œil et dissuasion... Après cinquante livres qui ont célébré ce pays attachant.*

A peu près à la même époque, non loin d'ici cette fois, Henri Bosco (2) *nous tenait un discours étonnamment analogue :* « Pays dur, le Luberon, pays tragique : vent, rocaille, gel, soleil. Et le soleil tue aussi. *Voyez Mireille.* » *Il en rajoutait peut-être un peu. Henri Bosco ! C'était pour cause de regrets, de remords. Il se demandait si ses livres n'avaient pas rendu son Luberon trop célèbre et si, dès lors, il n'était pas* « un peu responsable de ces gens qui pour les vacances et le week-end le piétinent sans le voir ».

Et voici aujourd'hui, entre Luberon et Lure, Pierre Martel — le fondateur du mouvement Alpes de lumière (3), *— à son tour incertain, tiraillé, presque déchiré. Voilà plus de vingt-cinq ans qu'il ne cesse pas de fouiller amoureusement cette terre — sous tous ses aspects : historiques, géographiques, botaniques, archéologiques, ethnologiques, etc. et de publier ses travaux comme ceux des équipes qu'il a suscitées. Voilà plus de vingt-cinq ans qu'il raconte pas à pas les Sentiers qu'il ouvre, et qui s'appellent merveilleusement « Hellébores », « Cent Cabanons », « Bruyères », « Anthyllis », « Bleu d'En Haut », ou alors « Géologique », « Architecture rurale », et la suite. Il a donné toutes les clés de la* « magie des hauts plateaux », *de ce pays discret et fort, où beaucoup passeraient en aveugles,* « car il n'y a pas ici de spectacle du genre Côte d'Azur *ou éruption de l'Etna* ». *Or, quand on vient lui demander de redire ces clés, seulement une fois de plus, le voilà hésitant, partagé,* comme un Dhôtel, *comme un Bosco. Dire son amour longuement mûri, dire le vrai, casser les clichés, détruire les légendes bêtes, montrer des* « *secrets* » *à la fois intimistes et capitaux ? Ou, au contraire, se taire, préserver, protéger contre les foules nouvelles du trop-plein de la* « *Côte* » : *indifférents pressés, parfois un peu vandales par désinvolture, ou résidents* « secondaires, tertiaires, quaternaires ». *mangeurs d'espace, sans parler des* « pollueurs de mentalité ».

« Ils ne le sont pas tous, bien sûr. Mais, tenez, nous étions mille l'autre jour *sur la falaise* du prieuré de Ganagobie, heu*reux, fervents, calmes.* Pour abîmer ce haut moment, il a *suffi d'un seul crétin* qui faisait hurler son transistor, au mépris de tout le monde. L'environnement, c'est aussi l'homme. »

J. Rd.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Le Monde* du 13-1-1973.
(2) *Le Monde* du 11-12-1972.
(3) Alpes de lumière, rue Saunerie, 04300 Saint-Michel-l'Observatoire. Tél. : 76-61-90. Les « guides des sentiers » et les diverses publications sont disponibles à la même adresse. *Le Monde Dimanche* du 1-6-1980 a consacré un article aux activités du mouvement.

A pied, la meilleure découverte

● LA DECOUVERTE A PIED. C'est de loin la meilleure façon *d'aller à la rencontre de ce pays*. Et pas de meilleure initiation que les guides des « Sentiers » détaillés par « Alpes de lumière » (voir ci-contre « L'école du respect »).

● LE CENTRE PERMANENT D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT (B.P. 41 Forcalquier, tél. (92) 75-06-36. Antennes à Manosque, Saint-Michel et Ongles). Outre randonnées et initiation « pour un autre tourisme », le C.P.I.E. organise des stages (études de milieu, architecture rurale, énergie solaire, etc.), dont certains offrent encore quelques places en juillet et août.

● L'ASSOCIATION DU PAYS DE FORCALQUIER (mairie, B.P. 18 : tél. 75-01-77), initiatrice d'un « tourisme social éclaté », regroupe vingt-sept communes des environs. Elle offre *diverses formes d'activités* et d'accueil, en particulier ses « Modulhomes », caravanes fixes de six places, installées à proximité des fermes.

● OFFICE DU TOURISME DE FORCALQUIER (1, place du Bourguet ; tél. 75-10-02). Au cœur du pays, il est le plus à même de fournir tous renseignements complémentaires. A noter : visites guidées, gratuites, de la « ville des quatre reines », festival de musique en la cathé*drale du 2 au 13 août*, salon des peintres des Alpes-de-Haute-Provence du 7 au 12 août, foire des produits de Haute-Provence les 9 et 10 août. Syndicats d'ini*tiative à Reillanne, rue du Pres*bytère ; tél. 76-41-04. Saint-Etienne-les-Orgues, mairie ; tél. 76-02-00. Simiane-la-Rotonde, Mme Gazin ; tél. 76-20-60.

● HOTELS CLASSES. Ils sont peu nombreux sur le strict territoire décrit. Ainsi, Vachères, dont le Centre d'artisanat attire *un public nombreux, n'a ni* hôtel ni restaurant (mais l'épicerie-bar-boulangerie fait du pain au levain !). On trouve des hôtels une et deux étoiles à *Forcalquier* (3), Mane (2), *Saint*-Etienne (3), Céreste (1). On en trouvera davantage aux « portes », dans la vallée de la Durance, de Sisteron à Manosque, et à Digne.

● *GITES RURAUX*. Renseignements aux Offices du tourisme de Forcalquier et de Digne (66, boulevard Gassendi ; tél. 31-52-39).

● CAMPINGS. Liste complète à l'Office de tourisme de Forcalquier et Digne (Campinfo).

● *AUBERGE DE LA JEUNESSE* à Lurs ; tél. 78-44-96.

● CENTRES EQUESTRES. Cheval et promenade en char*rette traditionnelle* à Forcalquier (Le Viau). Haras de Saint-Michel (M. Jaume) et sa bergerie. A Manosque : route de Pierrevert.

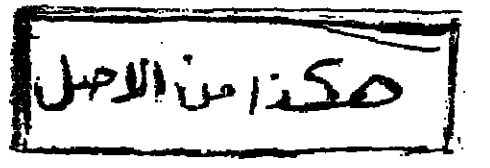
● PISCINES : Forcalquier, Banon, Céreste.

● PECHE : cours d'eau de 1re catégorie : Calavon, Largue, Laye, Lauzon et lac de la Laye.

● ARTISANAT. L'abondance des « métiers d'art » est l'un des *aspects* du pays. Beaucoup de nouveaux ateliers se sont créés, parfois fugitivement, au cours des dernières années. Distinguer le « valable » de ce qui l'est moins appartient à chacun, mais on trouvera de nombreux artisans très remarquables, dont les « artisans-paysans ». Outre le groupe du Centre de Vachè*res (article ci-contre)*, à Reillanne (bois), Saint-Michel (fer forgé, céramique, tissage), Revest-du-Bion (cuir), Oppedette (poterie), Ongles (verrerie), *Saumane (tissage), etc.*

● SPECIALITES. Charcuterie, issue d'une longue tradition de l'élevage du porc, agneau dit « de Sisteron », pâtés de grive et de gibier, champignons, fromages de Banon, miel, amandes, nougats, liqueurs aux plantes de montagne. Et surtout, à côté *des somptueuses brouillades de* rabasses (truffes), ne pas dédaigner la rustique et infiniment savoureuse fougasse à l'huile d'olive. Frugale et royale.

Enfin, bien sûr, l'essence de lavande « qui guérit tout ».



Vacances à pleines pages

Haute-Provence

L'école du respect

(Suite de la page 11.)

Pierre Martel n'est certes pas « contre les vacanciers » qui ont périodiquement besoin d'échapper à l'inhumanité des trop grosses villes, mais « toute la question du tourisme, social ou non, est à repenser. On a traité au coup par coup sans tenir compte de l'identité du pays, de ses besoins, de ses potentialités ». *Lui, c'est précisément pour dresser l'antique bilan mais aussi la carte mouvante du temps présent qu'il travaille et publie depuis tant d'années. Mais voilà :* « Tout article sur ce pays, y compris le vôtre, y compris les miens, se traduit par 1 ou 10 francs de plus par mètre carré de terre cultivable, et ajoute ainsi à la crise agricole. »

Il y a du désarroi dans les protestations qu'il émet sous forme d'anecdotes : « Bien plus haut qu'ici, dans la vallée de Cervière jusque-là merveilleusement préservée... Un sac en plastique abandonné, avec des restes d'aliments salés... Une vache le mange. Sauf opération d'urgence, elle est perdue. » *Et encore :* « Le feu ! Avant, ça ne brûlait jamais, ici. Maintenant, dès la mi-juin des champs s'enflamment : blés, foins, lavandes, richesses d'un pays maigre. Pourquoi ? Avec un ami, entre deux marronniers, espacés de 9 mètres, de la nationale 100 nous avons ramassé dix-huit mégots... Et pas un seul sur le long chemin du cimetière, fréquenté par les seuls paysans d'ici. Que faire ? »

Et si ces deux petites histoires « anodines » offraient précisément les clés nouvelles qui donnent le mode d'emploi des autres ? L'un des derniers « guides à pied » d'Alpes de lumière (Randonnées en montagne de Lure) *a pour préambule une sorte de code intitulé : « Conseils pour une approche raisonnable des valeurs locales. » Cela commence par :* « Un état d'esprit » *avant d'énumérer les règles du* « Respect » *des choses, de la flore, de la faune, des cultures, des pâturages, des points d'eau... et des hommes. Sous prétexte de curiosité « scientifique » ou amicale,* « ne pas imposer aux gens du pays des interrogatoires, encore moins des perquisitions ». *Nous y voilà! Et le touriste ronchonne :* « En somme, outre un pays bardé d'interdictions, des gens chatouilleux, fermés, « sauvages ! »

Il fallait bien que ce mot-là soit prononcé ! Mais, du même coup, voici sans doute la grande clé. Elle tient toujours dans la préface écrite par Pierre Martel pour un guide des Alpes de Haute-Provence : « Ce pays ne se livre pas facilement. Comme ses hommes, il ne communique pas aisément avec qui que ce soit. C'est pourquoi on dit d'eux et de lui qu'ils sont « sauvages ». Quelle erreur ! Aucun pays n'est si largement ouvert ! En nul lieu les hommes ne sont si hospitaliers et si aptes au dialogue. Du maire au cantonnier, du médecin au dernier berger de la montagne, tous ont un tas de connaissances sur leur pays, l'histoire et la préhistoire, les bêtes, les gens et les choses, et tous sont prêts à vous les faire partager, à la condition que vous n'arriviez pas en conquérant ou en pédant. Ils deviennent alors de précieux guides et, bientôt, des amis, et, non contents de vous dire les choses, ils vous font sentir le pays, ils vous plantent en lui : ils l'ont au ventre. »

Alors, sachant cela, munis de cet unique viatique, bonne route, bons sentiers dans ce pays ouvert ! — J. Rd.

Petits miracles à Londres

LES années 60 y virent des milliers de potaches français tenter, en vain, de manier une langue qu'on ne leur avait pas appris à aimer. Londres donc : à nous la Tour, la relève de la garde et pas mal d'autres choses ! Ecole et vacances obligent.

Les années 70 et l'effondrement de la livre y attirèrent des armées d'acheteurs. Londres toujours : à nous les cardigans et les Burberry's, Laura Ashley et tout le saint frusquin. Shopping, soldes et week-ends obligent.

Le guide de Londres établi par Jacques Patoz et publié cette année aux Guides Bleus « A » ne pouvait tomber plus mal : Mme Thatcher et le pétrole de la mer du Nord ont haussé catastrophiquement le cours du sterling : l'hôtellerie londonienne offre un des rapports qualité-prix les plus médiocres du monde ; et pourquoi s'enfermer dans cette sinistre architecture victorienne, alors que l'Ecosse, les Cornouailles et les Galles offrent l'apprentissage de l'anglais — avec des accents bizarres, certes — et, en prime, des paysages et un air autrement savoureux ?

Jacques Patoz prend avec bonheur la défense de cette cité méconnue : « *Car, soudain, au détour d'une rue, au recoin d'un passage, c'est le miracle. Une maison perdue, peinte de couleurs douces et pâles, comme une maison de poupée, un alignement solennel d'immeubles georgiens aux perrons encadrés d'imposantes colonnes, une place tranquille aux immeubles provinciaux, sagement alignés autour d'un petit square, (...), un petit village absorbé par la ville qui n'a cependant pu le digérer et qui demeure, hors du temps, campagnard. Londres, quoi qu'on en pense, est la ville des artistes et des flâneurs.* »

Flânons. Dans un pub peut-être. Pour prendre l'air de la Grande-Bretagne profonde, voir jouer aux fléchettes et boire une stout, bière terriblement brune. Londoner, The George, The Green Man, ou Black friar avec ses mosaïques et son marbre sculpté ?

Dans cette quête de la fibre londonienne, l'auteur n'oublie pas grand-chose. Relève de la garde : les grenadiers guards portent un bonnet à plumet blanc et les boutons de leur tunique sont régulièrement espacés. Pour les Coldstream Guards, plumet rouge et boutons par groupe de deux. Pour les Scots Guards, pas de plumet et boutons par groupes de trois. Tour de Londres : ceux qui souhaiteraient assister à la cérémonie des clefs à 22 heures, chaque soir, doivent écrire au gouverneur de la Tour Queen's House, H.M. Tower of London, London EC 3...

Pourquoi la cartographie de ce guide allègre fait-elle preuve d'indigence et nous inflige-t-elle les plans inutiles de Westminster Abbey et du sous-sol de la Tate Gallery ? Elle n'est pas accordée à un livre qui redonne envie de découvrir Londres pour elle-même. Par exemple, Billingsgate Market, vieux marché au poisson du neuvième siècle où les débardeurs ont conservé leur étrange chapeau de cuir bouilli. Par exemple, Little Venice à Paddington, avec ses canaux voués à la plaisance et ses chemins de halage qui délassent du grouillement de la métropole.

Et de grâce comme on nous le conseille allons à pied ! « *Celui-là qui aura renoncé aux autocars, qui, tout seul, sera parti à l'aventure, découvrira que cette ville calomniée est en fait extraordinaire et merveilleuse, une ville où le pittoresque et l'insolite le guettent à chaque pas. Et il l'aimera* ».

★ A Londres. Guides Bleus A, Hachette. 49 F environ.

Couleurs de Corse

UNE nouvelle collection de compagnons de voyages est en train de naître. Les Guides couleurs Delpal édités par Fernand Nathan constitueront à terme un ensemble de trente ou quarante titres traitant de pays étrangers, mais surtout de la France, dont Jacques-Louis Delpal, responsable de la collection et auteur, notamment, d'une Alsace et d'une Corse, reconnaît qu'elle est « son plaisir ».

Ancien journaliste à la Nouvelle République de Tours *et à* Paris-Jour, *il tient toujours la rubrique gastronomique du périodique* Lui, *mais il a été peu à peu tenté par la confection de guides. D'abord, un* Paris la nuit, *qui a très bien marché, à cause du titre, dit-il. Puis les guides du « Livre de poche », grâce auxquels il réalise un tour de France en vingt volumes. De cette dernière expérience, il retire une insatisfaction et un désir : insatisfaction de ne pas pouvoir corriger, ne serait-ce que des numéros de téléphone devenus faux, et désir de travailler en couleur.*

Pour lancer une autre collection, il lui fallait trouver un éditeur doté d'une trésorerie suffisante, désireux d'occuper le créneau touristique, et pas trop important pour que la discussion reste possible. Nathan remplissait ces conditions. Le tandem Delpal-Nathan pouvait affronter la concurrence et, au premier chef, les Guides verts, les Guides bleus et les Guides Jeune Afrique.

Les Guides couleurs se veulent polyvalents, avec des aspects culturels, politiques, gastronomiques et géologiques. Le canevas de chaque ouvrage comporte obligatoirement une présentation géographique, historique et culturelle et une conclusion pratique et précieuse vouée à l'hôtellerie et à la restauration. Entre les deux, la Corse, *par exemple, détaille chaque « pays » depuis Ajaccio jusqu'à Zonza. Et ce qui doit être dit dans l'intérêt du lecteur le sera sans fard : à Bastelica, l'auteur ne se contente pas de saluer le souvenir d'un citoyen illustre, Sampiero Corso : il décrit l'enchaînement des affrontements qui opposèrent, en janvier 1980, les forces de l'ordre et les militants autonomistes. De même, qu'il se devait d'expliquer aux Français, dans son* Alsace, *pourquoi la statue de Charles Quint avait été élevée à Colmar.*

« Notre lecteur est un touriste, *explique Jacques-Louis Delpal,* mais un touriste itinérant, curieux et baladeur, légèrement épris d'insolite. Il ne se contente pas de la carte postale et ne laisse pas derrière lui de papiers gras. » *Oui, ce lecteur sera motorisé : le format et la rigidité de ces livres qui rappellent les Guides Jeune Afrique n'en font pas des ouvrages pour sac à dos. Le papier de qualité et les illustrations choisies avec bonheur achèvent de les vouer à des touristes un peu plus difficiles que la moyenne.*

L'emploi de la couleur a été systématique : 35 % de la pagination lui sont consacrés. « Une photo correcte apprend beaucoup plus qu'un texte. Elle renforce celui-ci et évite le baratin. Et puis, comment voulez-vous restituer la ligne bleue des Vosges ? La couleur, c'est la vie et, pour moi, c'est le moyen privilégié pour donner envie à mes lecteurs d'y aller voir par eux-mêmes. »

Ajoutez à cet arc-en-ciel la masse d'informations qui donne chair à une région, et l'invitation au voyage devient particulièrement pressante.

AL. F.

★ Guides couleurs Delpal, Fernand Nathan. Alsace : 69 F environ ; Corse : 49 F environ.

La France à l'anglaise

JOHN HARRIS vit dans un village languedocien près de Clermont-l'Hérault. Il y remonte une fois par semaine l'horloge de l'église, connaît sur le bout des doigts la vie et les habitudes de chacun des habitants et en a tiré des chroniques publiées dans *le Monde Dimanche*. Il craint que ses compatriotes n'aient quelque peine à comprendre les complexités pleines de charme de la vie en France. Il a donc écrit à leur intention et dans leur langue un guide publié en France qui présente, entre autres originalités, celle de ne pas parler de Paris : cela, explique-t-il, s'est déjà beaucoup fait. Mais il montre très bien — ou du mieux possible — ce que signifie « truc » ou « machin », qu'un « gîte communal » n'est pas un gîte en communauté, quelle est la traduction en anglais de « bifteck ou beeftek ou bifsteak » et une foule d'expressions ou d'habitudes parfaitement incompréhensibles aux natifs du Royaume-Uni. Il y ajoute d'amples recommandations sur les vins, explique l'utilisation des médecins et celle des automobiles et donne même d'aimables recettes de cuisine.

L'enthousiasme de John Harris ne l'empêche pas de garder un recul plein d'humour. Mais il aime tellement son pays d'adoption qu'il ne craint pas d'expliquer à ses compatriotes privés de soleil et — à quelques exceptions près — de bonne cuisine comment on achète une maison en France (« *La Dordogne a été colonisée par les lecteurs de Freda White ; à la bonne saison les épiceries du Lot résonnent de l'accent de Sloane Square ; les Hollandais ont inondé l'Ardèche ; les Allemands sont en Camargue, Lawrence Durrel a le Gard...* »). Alors, pourquoi pas ? Et pourquoi pas aller jusqu'au bout : émigrer, comme l'auteur, en France. « *On n'est jamais coupé de ses amis et connaissances britanniques si on vit en France, surtout dans le Midi. Ils rappliquent...* ». — J. P.

★ John Harris. *Easy Living in France*. Edisud, La Calade, 13090 Aix-en-Provence. 40 F environ.

Népal en bleu

VOILA seulement trente ans que le royaume du Népal a rouvert ses portes à l'étranger, et les changements politiques, économiques et même moraux s'y accélèrent d'année en année. L'enseignement, les constructions de routes, le tourisme modifient cette terre et ces hommes authentiques. Aussi la nouvelle édition du guide établi par Patrick de Panthou sera-t-elle précieuse pour tous ceux qui partent ou repartent dans ce pays béni des dieux.

Château d'eau, le Népal l'est géographiquement par les milliers de glaciers qui tapissent le Toit du monde. Il l'est en matière d'art puisque ce sont les sculpteurs et architectes Newars de la vallée de Katmandou qui ont imposé à la cour des empereurs de Chine les toits en pagode. Il l'est enfin du point de vue religieux grâce au Bouddha, qui naquit à Lumbini vers 550 avant Jésus-Christ.

Patrick de Panthou n'omet rien des merveilles architecturales de Katmandou et de Patan. Il détaille les plaisirs zoologiques de la plaine tropicale du Teraï. Un solide chapitre de ce guide séduisant est consacré à cette forme intelligente de tourisme qui se révèle, au Népal, indispensable : le trekking, autrement dit la randonnée pédestre vers l'Everest ou l'Annapurna.

A suivre les conseils de l'auteur, on évitera bien des bêtises et des grossièretés ! Ne photographiez pas, à quelques mètres, la crémation d'un corps à Pashupatinath. Ne vous lancez pas dans un trekking hors de votre portée, comme cette grosse Canadienne de soixante ans en perdition au col de Ghorepani (2 750 mètres) et transportée comme un vulgaire sac par ses porteurs...

Surtout, répondez aux passants que vous croisez : « *Répondez-leur par « namaste », formule magique qui signifie à la fois bonjour, bonsoir, mais dont le véritable sens est plutôt : « que toutes les qualités que vous portez en vous soient bénies par les dieux. Je vous salue respectueusement.* »

★ Au Népal, Guide bleu A, Hachette. 43 F environ.

A cheval

Le guide « Où monter à cheval » fête son vingtième anniversaire. Cette circonstance a incité son auteur à enrichir la publication de nouvelles rubriques, l'expansion considérable des sports équestres n'étant sans doute pas non plus étrangère à ce souci.

C'est ainsi que Agnès Lamoureux s'est attachée à dresser la liste des clubs hippiques en France, qui ne sont pas moins de mille cent.

En outre, cinq cents établissements ont été sélectionnés et classés par départements avec les renseignements les concernant : installations, disciplines pratiquées, qualité des instructeurs, itinéraires de promenades, activités annexes (garderie d'enfants, piscine, tennis, golf, etc.).

Par ailleurs, le guide fournit des adresses intéressantes pour la période des vacances et les week-ends (en France et à l'étranger).

— Au chapitre Poney-Club, des stages pour enfants (dès cinq ans) sont signalés ;

— Une partie traite des disciplines particulières, comme les courses, la chasse à courre, l'attelage, les épreuves d'endurance, etc.

Enfin, le guide indique les clubs où l'on peut préparer le monitorat, la haute école et le concours hippique à un haut niveau.

★ Editions Guides équestres, 38, rue Parmentier, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 757-83-23. 39 F environ.







Plaisance

Croisière en Nièvre

VOGUER au milieu des futaies, à 260 mètres d'altitude, naviguer au phare dans une séries de tunnels qui se glissent sous les collines du Morvan, voilà des sensations insolites que peu de bourlingueurs ont éprouvées. Elles sont pourtant offertes à tous ceux qui embarquent sur l'*Aster*, bâtard berrichon (entendez : une péniche du Berry) de 30 mètres, qui est sans conteste l'unité la moins conventionnelle du parc d'engins de transport en commun appartenant au département de la Nièvre. Ce bâtard-là, poussé par un solide moulin, est équipé de deux gouvernails, l'un à l'arrière, que le capitaine règle avec *ses* jambes, l'autre à l'avant, qu'il actionne de loin avec des rênes. Moyennant quoi la pesante embarcation, sur laquelle des dizaines de passagers peuvent manger et dormir, manœuvre avec l'aisance d'une chaloupe.

Lorsque l'*Aster* fut, il y a sept ans déjà, *acheté* pour une bouchée de pain par le conseil général, d'aucuns jugèrent l'opération *farfelue*. Aujourd'hui, il faut, pour embarquer, retenir son tour des mois à l'avance (1). Les *croisières sur* le canal du Nivernais ont un succès fou. Il est vrai que l'ouvrage à lui seul, avec ses étangs-réservoirs, ses innombrables écluses et ses trois souterrains, est un monument d'anthologie batelière. Commencé sous Louis XVI avec des équipes de « pionniers », auprès desquels les bat' d'Af' étaient des enfants de chœur, inauguré sous Louis-Philippe, en 1841, après maints avatars, ruiné, comme beaucoup d'autres, par le chemin de fer et la route, ce canal, qui relie la Loire à l'Yonne en 180 kilomètres, est devenu l'artère touristique numéro un de la Nièvre.

Il est vrai aussi que le conseil général, que présidait alors François Mitterrand, y a mis du sien. En 1972, l'Etat allait fermer cette voie *d'eau* abandonnée *par* le trafic commercial, aux berges effondrées et aux écluses pourrissantes. Depuis quelques années pourtant, des plaisanciers anglo-saxons s'y aventuraient. L'un d'eux avait poussé l'audace jusqu'à proposer en location ces étranges machines que l'on nomme des *house boats*. Le département comprit que son patrimoine touristique allait être amputé. Il prit *en concession*, et pour un demi-siècle, 60 kilomètres de la voie d'eau, à charge *pour lui de l'entretenir*.

Les travaux de réfection, qui sont sur le point de s'achever, lui *ont coûté une douzaine de millions* de francs. L'exploitation, qui nécessite la présence permanente *de vingt-cinq éclusiers et techniciens*, grève le budget de plus de 1 million de francs par an. Mais, *comme dit M. André Gros*-jean, conseiller général et président de la société mixte qui gère l'affaire, *« nous ne regrettons pas notre mise de fonds ».*

La Nièvre est l'un des départements les mieux équipés pour le tourisme fluvial: sept loueurs de *house boats* — pour la plupart étrangers — y ont élu domicile avec leurs cent vingt unités. Une quinzaine de péniches-hôtels bourrées d'Américains, amenés par avion, parcourent le pays à petits tours d'hélice. Un ancien marinier d'Amsterdam vient même de jeter l'ancre, avec un bateau-mouche, sous les murs de Clamecy. L'Yonne et les canaux se visitent au cours de repas-croisières comme la Seine à Paris.

Pour encourager le va-et-vient des bateliers du dimanche, le département a construit, ici et là, des halles nautiques où l'on peut se doucher, refaire le plein et téléphoner. On compte chaque année deux mille passages de bateaux sur le canal du Nivernais. *Le trafic est tellement in*tense qu'il a fallu installer des feux tricolores à l'entrée des *tunnels qui permettent de pas*ser du bassin de la Loire à celui de la Seine. On estime à plus *de dix mille les navigateurs* qui traversent le département. Certains restaurateurs avouent *« faire » grâce à eux trente cou*verts supplémentaires par jour.

La fréquentation des voies *d'eau du Nivernais augmente de* 30 % par an. Jusqu'ici la quasi-totalité des *house boats* et des *péniches-hôtels étaient fabriqués* ou aménagés en Grande-Bretagne. Un constructeur français installé à Joigny, *dans* l'Yonne, a décidé d'occuper ce créneau. Il fabrique en série de plaisantes *« pénichettes »* de 9 mètres de long spécialement conçues pour la navigation sur les canaux. Rythme de fabrication : quinze unités par an. Des chantiers navals en Bourgogne, voilà qui ravirait les ingénieurs à perruque poudrée qui, il y a deux siècles, imaginèrent de creuser le canal du Nivernais.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Informations auprès de l'Association régionale de défense et de promotion des voies navigables de Bourgogne : Maison du tourisme, 1, quai de la République, 89000 Auxerre.

Hippisme

Le grand petit dernier de l'écurie Boussac

NOUS avons vécu dimanche le plus romanesque chapitre de la saga des courses : le triomphe du grand petit dernier de l'écurie Boussac.

En 1977, ruiné, Marcel Boussac ne pouvait plus envoyer ses poulinières aux meilleurs étalons d'Europe, comme il l'avait fait pendant des lustres.

Il n'avait pas réussi à vendre — y compris aux Japonais, pourtant peu *exigeants en matière de surplus* hippiques européens — deux chevaux bien nés, qui avaient connu *une petite réussite en course*, *Labus* et *Faunus*. Pour *Labus*, second du prix du Conseil municipal et gagnant *du Grand Prix de Marseille, l'affaire* avait failli se réaliser. Mais, au dernier moment, les Japonais avaient *objecté qu'il « manquait d'os ».*

C'était souvent le défaut des « Boussac » de la fin du règne. L'argent faisait défaut pour tout, y compris pour régénérer la terre des haras. Epuisée, elle ne produisait plus que des poulains à son image.

Labus et *Faunus*, donc, furent laissés pour compte.

« Tant pis, dit Marcel Boussac, *nous nous servirons d'eux comme étalons. »* Et il unit à *Labus* une des meilleures poulinières qui lui restait, *Licata*. *De cette union* naquit un poulain presque noir, comme un de ses arrière-grands-pères, *Pharis*. Marcel Boussac ne le vit jamais. A la fin, il ne rendait même plus visite à ses chevaux. Il restait seul avec ses rêves dans sa villa de Chantilly, dernier bastion de l'empire qui s'écroulait.

L'ensemble de l'écurie ayant été vendu, pour 35 millions de francs, par les syndics de la faillite à l'Aga Khan, le jeune cheval partit pour le haras irlandais de celui-ci. Destin probablement heureux : là, les moyens ne manquaient pas de régénérer la terre et de faire grandir des pur-sang au squelette solide.

Labus, quant à lui, restera en France. Ses références d'étalon paraissaient si modestes, à juste titre, à l'Aga Khan que celui-ci le donna, ainsi que *Faunus*, à l'administration des haras nationaux français, en se réservant seulement le droit, *si par miracle le cheval réus*sissait comme reproducteur, de lui envoyer quelques juments chaque année.

Depuis le printemps 1979, *Labus*, obscur fonctionnaire du ministère de l'agriculture, fait ainsi la monte au tarif dérisoire de 500 francs dans la circonscription du haras national de Saint-Lô. Cette année il est à Avranches, où il a surtout eu à « servir » (c'est l'expression technique) des juments de croisement.

Bien sûr, tout va changer. L'an prochain il aura le meilleur box du haras du Pin, le Versailles des *haras nationaux*, et *les plus grands* éleveurs, y compris et d'abord l'Aga Khan, inscriront leurs juments à ses « services », pour lesquels il faudra procéder à un tirage au sort, le nombre d'élues ne pouvant dans les règlements de l'administration excéder quarante-cinq. Car — on l'a compris — le petit poulain noir né des décombres de la grande écurie, au moment même où celle-ci disparaissait, est devenu un des meil*leurs chevaux* d'Europe.

Sous le nom d'*Akarad*, que lui avait donné son nouveau propriétaire à son arrivée en Irlande, il a, dimanche, gagné un prodigieux Grand Prix de Saint-Cloud.

Etait-ce le handicap d'une naissance presque misérable en dépit de la gloire et de l'opulence passées ? Sa carrière a été longue à se dessiner. Beaucoup de poulains *victimes de carences dans leur* premier âge ou dans le ventre de la mère mettent ainsi six mois ou *un an de plus que les autres à* acquérir tous leurs moyens. *Akarad* n'avait pu courir à deux ans. Ce *printemps encore — alors qu'il* gagnait deux courses de moyenne importance à Longchamp, puis qu'il *était second du Jockey Club* — il donnait l'impression de ne pas avoir acquis sa vraie maturité.

Dimanche, il l'avait atteinte, et ce fut un grand moment.

Deux concurrents s'étant adjoint des « chevaux de jeu », la course fut menée ventre à terre. En quatrième position, *Akarad était*, dès la mi-parcours, parmi ceux qui allaient le mieux. Que de souvenirs dans le *sillage du petit cheval noir retrou*vant avec allégresse la voie des *Djebbel*, des *Ardan*, des *Appolonia*, *Esmeralda*, *Caracala*, *Coronation*, de toutes ces ombres glorieuses de l'inoubliable écurie. Dans la ligne droite, tous *les concurrents à bout* de souffle abdiquèrent. Tous, sauf le petit cheval noir, qui avait la coquetterie d'accélérer encore, pour prendre deux longueurs à *Bikala*. La plus belle course de l'année jusqu'à présent.

Pourtant nous n'en sommes pas *privés. Reportant* sur le week-end passé quelques-unes des épreuves précédemment annulées en raison *de la grève du P.M.H.*, les sociétés de courses nous offraient samedi et dimanche un festival.

Très belle victoire dans le prix Ispahan de *The Wonder*, seul, comme *Akarad* à Saint-Cloud, à trouver les ressources d'une accélération, après une course rendue très dure par un premier démarrage vers 1 200 mètres de l'anglais *Récitation*.

Confirmation dans le prix de la Porte-Maillot de *Gosport*, lui aussi excellent finisseur.

Enfin, belle victoire dans le Grand Prix de Paris de l'anglais *Glint of Gold*, dont l'aspect et la manière rappellent étrangement ceux de son père *Mill Reef* (en plus grand en ce qui concerne l'aspect, en un peu moins brillant en ce qui concerne le démarrage à 400 mètres de l'arrivée).

Glint of Gold venait d'être battu de dix longueurs dans le Derby d'Epsom par *Shergar*. Ce *Shergar*, qui doit être un phénomène, est probablement la plus grande ombre *sur l'avenir d'Akarad*. A moins que les deux chevaux ne se mesurent jamais, ce qui est possible. *Shergar* appartient aussi à l'Aga Khan.

LOUIS DÉNIEL.

PARTIR

Apprendre en vallée d'Aure

L'Association Vallée d'Aure-Pays d'accueil a mis sur pied, avec le concours de la population locale, des séjours de vacances. Animés et encadrés par des autochtones qualifiés, ils comportent, notamment, des thèmes scientifiques auxquels des universitaires participent. 13-17 juillet : séjour « botanique » (750 F tout compris) ; 24-28 août : séjour « géologie » (750 F) ; 15-18 juillet : pêche en montagne (700 F), 19-21 septembre : les champignons (500 F).

★ Centre d'écologie de la Vallée d'Aure, Vielle Aure, 65170 Saint-Lary, tél. : (62) 39-53-25.

Des stages en bois massif

Quand on souhaite construire sa propre maison en bois, il vaut mieux apprendre : le choix du bois, les outils à utiliser, les techniques d'assemblage. Au cœur des forêts de Corrèze, une entreprise artisanale, « Les bois de la Combe noire », organise des stages (10-19 août, 20-29 août) à l'intention de ceux qui sont capables de travailler sept heures par jour. 1 200 F. Camping et cuisine en sus à la charge des stagiaires.

★ Les bois de la Combe noire, La Nouaille - Lamazière - Basse, 19160 Neuvic-d'Ussel, tél. : (55) 95-88-31.

Marier le côtes-de-nuits et le canard laqué

« L'harmonisation de la gastronomie chinoise et des vins français » *reste à faire. Et comme ce n'est pas une mince affaire de marier la vigne et le gingembre, le côtes-de-nuits et le canard laqué, le cabernet et les cinq parfums, ils se sont mis à plusieurs pour organiser ce symposium à Hongkong où l'on dînera, en débattant bien sûr : Henri Gault-Christian Millau, l'Institut de recherches des préférences alimentaires, mais aussi MM. Bocuse, Senderens, Troigros, Puisais et Bourguignon. Du 21 au 30 novembre : Paris-Hongkong - Paris 12 650 F tout compris.*

★ Kuoni, voyages professionnels, 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : 285-71-22.

Les femmes s'évadent aussi

Rien que des femmes, quelques-unes avec leurs enfants, dans ce vieux hameau de Cariteau (Lot). L'Association Les femmes s'évadent propose à nouveau des séjours à celles qui apprécient cette retraite et cette libération. Du 17 au 28 juillet en demi-pension : 1 680 F. Du 1er au 10 septembre en demi-pension : 1 155 F.

★ Les femmes s'évadent, 16, rue Grégoire - de - Tours, 75006 Paris, tél. : 326-48-37.

Les prières de pierre de l'Inde du Nord

Les trésors archéologiques de l'art bouddhique, hindouiste ou musulman, jalonnent ce voyage: Ajanta, Ellora, Bhubaneshwar, Puri, Khajuraho, Agra, Delhi. Et pour mieux comprendre les temples d'Aihole, Badami, Pattadakal, les Amis de l'Orient ont chargé Mme Odette Bachelier, ancienne élève de l'Ecole du Louvre, d'expliquer ces joyaux de l'art religieux. Du 2 au 23 août, 12 580 francs.

★ Les Amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna. Tél. : 723-64-85.

La Bretagne d'eau douce

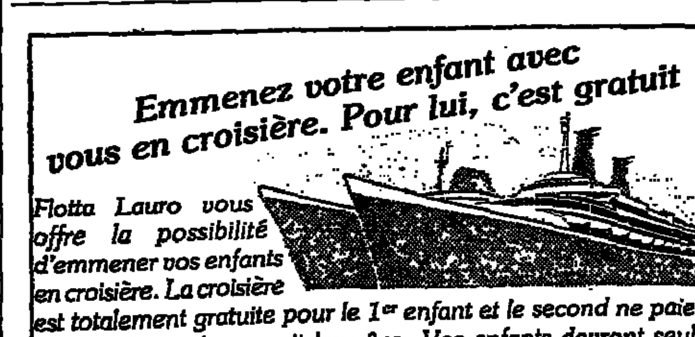
Le centre de Rosbras-Brigneau se lance dans la randonnée nautique grâce à un bateau spécialement conçu pour naviguer à la voile latine et aux avirons. Il propose aux adolescents une semaine de découverte des rivières et des écluses du Finistère-Sud. Une semaine : 800 F ; hébergement, nourriture, matériel, assurance et cotisation compris. Deux semaines : 1 500 F.

★ Inscriptions et renseignements : Centre nautique de Rosbras-Brigneau, 40, rue Saint-Séverin, 75005 Paris. Tél. 325-71-35 (mercredi et samedi de 15 h. à 19 h.).

Avec des mules dans le Haut-Atlas

Vingt-deux mules, trois muletiers, seront nécessaires à l'expédition organisée par Louis Chardon du 21 août au 6 septembre au cœur du Haut-Atlas marocain ; 350 kilomètres de randonnée en pays berbère où l'on apprend à cuire son pain, à se protéger du soleil le jour, et du froid, la nuit. Dix-sept jours de grande nature, tout compris de Paris à Paris : 5 500 F.

★ Les randonnées sauvages de l'Habitarelle, 48170 Châteauneuf-de-Randon, tél. : (66) 47-90-10.





Plaisirs de la table

Quatre étoiles pour quatre étapes

LA TOQUE SIED A BRIGITTE.

Le *Vieux Clodoche*. Une vieille enseigne en bord de Marne, une renommée d'autrefois parfumée de matelote avec un relent simenonien. Seulement tout change. La baraque de planches est devenue élégante construction, l'accordéon s'est éteint et la carte s'est haussée du col. Fondée en 1348, l'auberge, après trois Républiques, s'est donné une reine, Brigitte Huerta, sa toque de Dame d'ARC pour couronne, a des créations marines étonnantes, comme sa blanquette de sole et langoustine, son tourteau en soufflé, sa potée charentaise, sa salade de foie gras frais aux langoustines. Ce qui ne l'empêche point de mitonner, pour la couleur locale, les escargots et la bavette échalote, le coq au vin et un rognon de veau paysan. Très beaux desserts, bonne cave, honnête service. Oui, la toque sied à Brigitte, et les bords de Marne en sont ragaillardis. On songe à Trenet (qui chanta La Varenne, en face), et les yeux de la cuisinière sont une romance en appétit majeur...

ALBERT, UN « FLEURON » POUR CANNES.

Cannes : 3 étoiles Michelin, 3 couronnes Kléber, 6 toques Gault-Millau... Je suis bien moins généreux et, en dehors du *Croquant* (18, rue Jean-Hibert), je ne voyais rien à signaler. Va donc s'y ajouter le *Fleuron*. Le Fleuron au Port-Canto (tél. : 43-48-70) était bien tristement banal, mais ses propriétaires ont fait appel à Albert. Albert du Bistroquet des années d'après-guerre ? Eh oui ! Sortant de sa retraite, rajeuni, amusé, proposant une carte simple, une carte des « bords de mer », poissons, grillades au charbon de bois. Une soupe de poissons, une brochette d'agneau à l'orientale et les pâtisseries « maison ». Voici pour une centaine de francs, au pays de la piraterie restauratrice, un souffle de gentillesse.

A signaler pour l'exotisme, le *tchelow kebab* du dimanche, et pour l'anecdote les leçons de golf fantaisistes d'Albert.

LE NEW PORT DE PARIS.

Pierre Martin, cet ancien barman du *Fouquet's*, qui a conquis Londres avec trois restaurants (*La Croisette*, le *Suquet* et le *Quai Saint-Pierre*), nous revient quelque peu en ouvrant, selon sa même formule, le *New Port* (79, rue du Faubourg-St-Denis, tél. : 246-81-59, fermé samedi midi et lundi). Selon la même formule, c'est-à-dire un menu à 130 francs (plus service et vin) proposant un beau choix d'entrées de coquillages, crustacés et poissons, une série de plats de poissons (une seule viande : le contre-filet), salade et fromage, dessert, café. Mon déjeuner : salade de langoustines, filet de barbue au champagne. Et des vins (premier prix : 29 francs !). Et un bar de bois anglais où l'on ne peut prendre qu'un plat. Et un cadre clair, gai, ensoleillé par le sourire de Catherine, qui, comme tout le personnel, vient de Londres (mais est de France). Bernard Rion qui, lui, vient de la vie parisienne, règne sur ce *New Port* où vous pouvez aborder de confiance

ARDECHOISE, CŒUR FIDELE.

J'ai rencontré Françoise Allirol chez les Troisgros. Quel meilleur endroit pour aborder la cuisine ? Et Françoise, future Dame d'ARC, cherchait son cadre. Je crois qu'elle l'a trouvé dans ce *Café-restaurant du Château* (2, montée du Château à Annonay, tél. : 32-19-78), au cœur de la vieille ville ardéchoise. A sa carte, je relève une salade de pois gourmands, le foie gras frais, bien évidemment, une salade ardéchoise, la lotte à la vapeur, le saumon au vin rouge ou au beurre blanc, une fricassée de volaille, le canard à l'aigre-doux pour des prix (service compris) ne dépassant pas les 50 francs (fromages et desserts à 15 francs). Cave des vins des Côtes-du-Rhône. Aimable décor de cette salle en étage (style Louis XIII). Des débuts à encourager.

LA REYNIÈRE.

NOUVELLE ÉCLUSE

A Saint-Michel, sur les quais, l'Ecluse (ancien cabaret célèbre) est devenu un bar de vins de Bordeaux il y a déjà plus d'un an. Le succès a conduit son animateur à ouvrir une « Ecluse 2 » (64, rue François-Ier, tél. : 359-77-09). On y trouvera des assiettes et des tartines, et, bien entendu, des vins dont la « carafe du jour ».

Mais l'autre semaine, l'Ecluse 2 était fermée : « pour cause de dégustation », indiquait une affichette. On y découvrait les « vins de Côtes ». Ces Bordeaux de Côtes (de Blayes, de Bourg, de Castillon, et Premières Côtes », vins des côteaux de la rive droite des trois rivières : Garonne, Dordogne, Gironde. Vins encore à découvrir semble-t-il, surtout par les restaurateurs qui trouveraient là des grands vins de tous les jours à prix honnête.

On les trouvera désormais, du moins quelques-uns d'entre eux, aux Ecluses.

OUVERTURE A GENEVE

Soyons le premier à l'annoncer. Louis Pelletier, qui fut l'adjoint de Jacques Lacombe au Lion d'Or de Cologny, puis ici et là, vient enfin de s'installer à son compte au « Marignac », 32, av. Eugène-Lance au Grand-Lancy, tél. 94-04-24. Grand jardin, calme, accueil souriant de Josette Pelletier, menu d'affaires (50 FS, à midi) et dégustation (le soir 90 FS) et carte. Excellent cuisinier. Adresse à noter.

L. R.

FOURCHETTE EN L'AIR

Bonne carte sur l'A13

CELA faisait près de cinq ans qu'on en parlait, du côté de Bosgouet, dans l'Eure, petit village normand, à quelques kilomètres de Rouen : un restaurant d'autoroute indépendant, un vrai.

Point de départ du projet : une déclaration d'intention de Robert Galley en 1976, alors ministre de l'équipement, qui souhaite voir s'installer sur les autoroutes des restaurateurs indépendants pour permettre une certaine concurrence. Gil Protti, patron du restaurant le Lion d'or, *à Pont-l'Evêque, s'engouffre dans la brèche. Qu'à cela ne tienne, il construira au bord de l'autoroute A 13, sur l'aire de Bosgouet, une « vraie maison normande ».*

Les difficultés s'accumulent. La franche hostilité des chaînes de restauration autoroutière explique peut-être cela. Toujours est-il que le Crédit hôtelier, qui a financé finalement à près de 65 % l'installation de la « maison normande », hésite bien longtemps avant de donner son accord. Mêmes hésitations au ministère pour obtenir, après un an et demi de démarche, l'agrément tant espéré. Du côté de la Société des autoroutes Paris-Normandie (S.A.P.N.), tout se passe comme si l'on voulait retarder la création du restaurant. Les projets et les contre-projets se succèdent. On autorise finalement Gil Protti à construire son restaurant. Et de quelle manière ! On l'oblige par exemple à bâtir une charpente assez haute, de telle façon que le restaurant soit à 11 mètres sous plafond...

Enfin, le premier restaurant indépendant d'autoroute ouvre ses fourneaux à l'occasion du week-end de Pâques de cette année. Investissement total : un peu plus de 300 millions. Capacité de service : quatre cent cinquante repas maximum par jour pour un chiffre d'affaires quotidien espéré de 25 000 francs. Outre les commodités habituelles sur les bords d'autoroute — une salle de repos et de télévision pour les routiers, deux parkings, deux taxiphones, — la « Maison normande » va ouvrir une boutique de produits régionaux et une terrasse plein sud avec des transats à l'abri du bruit des voitures.

Elle propose deux services de restauration. Un snack-bar à droite de l'entrée de trente-trois couverts, où l'on peut choisir entre une carte courte mais variée ou un menu à 36 francs tout à fait convenable. Un menu spécial à 31 francs a été conçu pour les routiers et un petit menu a été confectionné pour les enfants de moins de huit ans au prix de 22 francs.

Le restaurant traditionnel, petites tables et chaises en bois verni, propose sept menus, de 48 à 75 francs, bâtis autour d'un plat chaque fois différent, les entrées et desserts étant disposés sur un buffet où chacun peut se servir à volonté. La carte est, de ce côté, un peu plus sophistiquée, et la blanquette de lotte honfleuraise (48 F) ainsi que le faux filet au poivre flambé au calvados (49 F) permettront de reprendre la route satisfait et ragaillardi par une cuisine simple à des prix raisonnables. Décidément, il s'est passé quelque chose cette année dans le monde jusqu'ici triste et gris de la restauration d'autoroute.

OLIVIER SCHMITT.

Philatélie

N° 1697

ALLEMAGNE - R.F.A. - BERLIN : Anniversaire et expositions.

Les postes de la République fédérale d'Allemagne, pour le secteur Berlin, prévoient, le 16 juillet, trois figurines postales commémoratives.



— Exposition « Prusse 1981 », du 15 août au 15 novembre, à Berlin, 40 pfenning.

— Cent cinquantième anniversaire de la naissance du sculpteur Reinhold Begas (1831-1911). 50 pfennig.



— Exposition internationale de la radio, Berlin 1981, du 4 au 13 septembre. 60 pfenning.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 17630 La Flotte (mairie), le 8 août. — Fêtes consacrées au général Truchy.

⊙ 69850 Saint-Martin-en-Haut (Maison des jeunes), les 15 et 16 août. — IIIe Festival culturel.

⊙ 63240 Le Mont-Dore (mairie), les 15 et 16 août. — « Le Mont-Dore aux sources de la jeunesse. »

⊙ 45100 Orléans-La Source (Domaine universitaire) du 21 août au 7 septembre. — 24e Conférence mondiale des guides et des éclaireuses.

⊙ 73100 Aix-les-Bains (Palais de Savoie), les 22 et 23 août. — Exposition philatélique « Thèm'Aix ».

⊙ 67000 Strasbourg, du 3 au 14 septembre. — Foire européenne.

⊙ 76310 Sainte-Adresse (Palais des régates), les 5 et 6 septembre. — Exposition philatélique. — Cachet petit format.

⊙ 59400 Cambrai (enceinte de la foire), du 4 au 14 septembre. — XVIe festival européen de la bêtise.

⊙ 59500 Douai (enceinte de la foire), du 5 au 14 septembre. — XXXVIIe Foire-exposition.

⊙ 59210 Coudekerque-Branche (Jardin public), les 5 et 6 septembre. — « Flandre en fête et Fête de la nature ».

⊙ 12200 Villefranche-de-Rouergue, les 5 et 6 septembre. — Foire-exposition.

Suppression et remplacement :

⊙ Le bureau temporaire d'Ossun annoncé la semaine dernière vient d'être remplacé par :

⊙ 65100 Lourdes (domaine des sanctuaires, porte Saint-Joseph, près du Centre de presse internationale), le 23 juillet. — XLIIe Congrès eucharistique.

CANADA : « La Fête du Canada 1981 ».

Quatre timbres de 17 cents, se-tenant, représentent, sur le plan de l'expansion territoriale, l'évolution des frontières du Canada, depuis la Confédération jusqu'à nos jours. Soit, à travers les périodes de 1867, 1873, 1905 et 1949, fixant définitivement la configuration actuelle du Canada.

Les timbres de cette émission, dite « La fête du Canada 1981 », ont été imprimés par quatre rangées de quatre, soit par feuillet de seize timbres.

A l'impression, une planche comporte quatre feuillets de seize figurines postales, ce qui fait qu'il existe sur chaque feuillet une disposition différente pour la légende et l'inscription marginale, en bord de feuillet, suivant les points cardinaux : N.-O., N.-E., S.-O. et S.-E.

Vingtième anniversaire du BEPTOM.

Créé en 1961, sous la double tutelle du ministère de la coopération et du développement et du ministère des P.T.T., le bureau d'études des Postes et Télécommunications d'outre-mer fête son vingtième anniversaire.

Depuis, entre autre liens techniques, pour le compte de quarante-cinq États et territoires, il a fait imprimer quelque huit mille timbres-poste différents, atteignant le tirage d'un milliard d'exemplaires, et vendu — à leur profit — pour plus de 200 millions de francs de figurines postales aux collectionneurs, par l'Agence comptable bien connue des philatélistes.

En bref...

● AUSTRALIE. — Année internationale des personnes handicapées, sera soulignée par l'émission d'un timbre.

● BARBADE. — Année internationale des personnes handicapées, 10, 25, 45 et 2,50 dollars.

● BENIN. — Année internationale des personnes handicapées, 115 fr. Offset, Delrieu S.A., d'après Agbogba. — Premier homme dans l'espace (20e anniv.), 500 fr. Offset, Edila, d'après Agbogba. — 13e Journée mondiale des télécommunications, 115 fr. Offset, Cartor S.A., suivant Yahouedeoy.

● CONGO. — Lutte contre les maladies transmissibles, 40 + 5 et 65 + 10 fr. Offset, Delrieu S.A., d'après Mokoko et Bazolo.

● CUBA. — XXe anniversaire des « Evénements d'avril », 3, 13 et 30 cent. ; XXVe anniversaire de l'attaque de la caserne « Goicuria », 3 cent. ; XXe anniversaire de l'Association nationale de petits agriculteurs, 3 cent. ; bloc-feuillet souvenir du 50e Congrès et Exposition philatélique internationale « Wipa 81 », 50 cent. ; Année internationale des handicapés, 30 centavos.

● DJIBOUTI. — Club des radio-amateurs de Djibouti, 250 fr. Offset, Edila, d'après Lavergne.

● GABON. — Série d'usage courant, « Union-Travail-Justice », 5, 10, 15, 20, 25, 40, 50, 75 et 100 fr. Taille-douce, Périgueux, d'après document de Jumelet.

● MALI. — Le timbre de 480 fr. de la série « Trains » a reçu la surcharge en noire « 26 février 1981 - Record du monde de vitesse, 380 km/h. »

● WALLIS ET FUTUNA. — Une émission dédiée à l'histoire naturelle et à l'environnement. Les six valeurs sont imprimées se tenant verticalement, 28, 30, 31, 35, 40 et 55 fr., soit quatre rangées, et le restant de la feuille est agrémenté de textes. Offset, Edila, après documents.

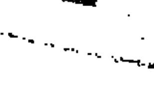
● ZAMBIE. — Série dédiée aux travaux manuels, 1, 2, 5, 8, 10, 18 n. et 2 kwachas.

ADALBERT VITALYOS.










Jeux

échecs N° 925

UN COUP INTERMÉDIAIRE

(Super-tournoi international de Moscou, 1981)
Blancs : L. PORTISCH
Noirs : A. BELIAVSKY
Gambit - D.

1. ç4	é6	23. T×d4 (t)	Fç2!! (u)
2. Cç3	d5	24. Td2	F×b3! (v)
3. d4	Fé7	25. D×b3 (w)	Da1+
4. Cf3	Cf6	26. Dd1 (x)	D×d1+
5. Ff4 (a)	0-0	27. T×d1	Txa4
6. é3 (b)	ç5 (ç)	28. f3	T×b4
7. d×ç5 (d)	F×ç5 (é)	29. Rf2	Tb2 (y)
8. Dç2 (f)	Cç6	30. Tb-d1	g6
9. Td1	Da5	31. Rf1	Ch5!
10. a3	Fé7	32. g3 (z)	Cg7!
11. Cd2 (g)	é5	33. Td7	Cé6
12. Fg5	d4	34. Té-d1	Cd4!!
13. Cb3	Dd8 (h)	35. Té1×d4	Té×é2 (aa)
14. Fé2 (i)	a5! (j)	36. T×b7	Tf2+
15. é×d4 (k)	a4	37. Rg1 (ab)	Tg2+
16. C×a4 (l)	C×d4 (m)	38. Rh1	T×h2+
17. C×d4	é×d4 (n)	39. Rg1	Tb-g2+
18. b3 (o)	Da5+	40. Rf1	Tç2
19. Fd2 (p)	Ff5!! (q)	41. Rg1	Tb-g2+
20. Db2	Dé5!! (r)	42. Rf1 (aç)	
21. Fb4	F×b4+		
22. a×b4	Tf-é8! (s)		

NOTES

a) L'arme favorite du grand maître hongrois.

b) Ou 6. Tç1, ç5 ; 7. d×ç5, F×ç5 ; 8. é3.

c) 6. ..., ç6 semble un peu passif : 7. h3, Cb-d7 ; 8. Dç2, a6 ; 9. Td1, d×ç4 ; 10. F×ç4, b5 ; 11. Fd3, Db6 ; 12. é4!, g6 ; 13. é5, Cd5 ; 14. C×d5, é×d5 ; 15. h4! (Gheorghiu-Kristinsson, Reykyavik, 1972) Dans son match de Velden, 1980, contre Kortchnoï, Petrossian choisit la suite 6..., b6 et obtint, après 7. ç×d5, é×d5 ; 8. Fd3, Fb7 ; 9. h3, ç5 ; 10. 0-0, Cb-d7 ; 11. Dé2 (mieux vaut 11. Tç1 menaçant 12. d×ç5, b×ç5 ; 13. Dé2 !), ç4 ! ; 12. Fç2, a6 ; 13. Ta-d1, b5 ; 14. a3, Té8 ; 15. Cé5, Cf8 ; 16. Fh2, Db6 ; 17. f3, a5 ; 18. Rh1, b4 ; 19. Ca4, Db5 ! un clair avantage.

d) Mieux que 7. ç×d5, C×d5 ! mais 7. h3 · 7. Fé2 et 7. Fd3 sont jouables sans plus.

é) 7..., Da5 ; 8. a3, d×ç4 ; 9. F×ç4, D×ç5 ; 10. Dé2, a6 ; 11. b4, Dh5 ; 12. 0-0, b5 ; 13 Fd3, Fb7 ; 14. é4, Cb-d7 (Tal-Zuidema, Wijk aan Zee, 1973) et 7..., Cç6 ; 8 ç×d5, é×d5 ; 9. Fé2, F×ç5 ; 10. 0-0, Fé6 ; 11. Tç1, Tç8 ; 12. a3, h6 ; 13. Fg3, Fb6 ; 14. Cé5, Cé7 (Fischer - Spassky, Reykjavik, 1972) donnent l'avantage aux Blancs.

f) Ou 8. a3, d×ç4 ; 9. F×ç4, D×d1+ ; 10. T×d1, a6 ; 11. Fd3, Cb-d7 ; 12. Cé5, b5 ; 13. Cé4, Fb7 ; 14. C×d7, C×d7 avec égalité (Gipslis-Marovic, Zagreb, 1965).

g) Empêchant 11..., Cé4 sans perdre un temps par 11. Fd3, d×ç4.

h) Plus précis que 13..., Db6 car, après 14. F×f6, F×f6 ; 15. Cd5, Dd8 ; 16. Fd3, g6 ; 17. C×f6+ ! D×f6 ; 18. é×d4, C×d4 ; 19. C×d4, é×d4 ; 20 0-0, Fd7 ; 21. Fé4, Fç6 ; 22. Fd5, Ta-d8 ; 23. Dé4 ! les Blancs sont mieux (Forintos-Smederevac, Wijk aan Zee, 1970).

i) Ou 14. é×d4, é×d4 ; 15. Fé2.

j) Dans la neuvième partie du match Kortchnoï-Karpov, les Noirs poursuivirent par 14..., h6. Après 15. F×f6, F×f6 ; 16. 0-0, Fé6 ; 17. Cç5, Dé7 ; 18. C×é6, D×é6 ; 19. Cd5, Ta-d8 ; 20 Fd3, Cé7 ; 21. C×f6+, D×f6 ; 22. é×d4, é×d4 ; 23. Tf-é1, Td7 ; 24. Té4!, Cç6 ; 25. Dé2, g6 ; 26. Td-é1, Rg7 ; 27 b4, b6 ; 28. Dg4, Tf-d8 ; 29. h4 ! ils furent privés de contre-jeu A considérer était 23..., Cg6 ! au lieu de 23..., Td7. Spassky tenta contre Portisch à La Havane, en 1966, 14..., Cg4 et obtint la nullité après 15. F×é7, D×é7 ; 16. é×d4, Dh4 ; 17. g3, Dh3 ; 18. d5, Cd4 ; 19. C×d4, é×d4 ; 20. T×d4, Té8 ; 21. Té4, Fd7 ; 22. Ff1, Dh5 ; 23. Fé2, Dh3 Le coup du texte est une idée de Geller expérimentée à Novi Sad contre Farago en 1979, reprise par Hubner lors de son match contre Korchnoï à Merano, en 1980-81.

k) Ou 15. 0-0, a4 ; 16. Cç1, Fé6 ou 15. F×f6, F×f6 ; 16 Cd5, a4 ; 17. Cd2, Fé7 menaçant f5 ou encore 15. F×f6, F×f6 ; 16. 0-0, a4 ; 17. Cç5, Da5! ; 18. Cç3×a4, Fé7 ; 19. b4, Da7 ; 20. Ff3, d×é3 ; 21. f×é3, F×ç5 ; 22. C×ç5, D×a3.

l) Et non 16. d×é5?, a×b3 ; 17. D×b3, Cd7.

m) Si 16..., T×a4 ; 17. d×é5, Cd7 ; 18. Cç5, F×ç5 ; 19. C×d7, F×d7 ; 20. D×a4.

n) Menaçant 18..., Da5+.

o) Ou 18. F×f6, F×f6 ; 19. 0-0, Da5 ; 20. b3, Fd7.

p) Si 19. Dd2, Fd7.

q) Un très fort coup de développement : si 20. F×a5, F×ç2 et si 20. Fd3, Dé5+.

r) Interdisant le roque tout en menaçant 21..., d3. Les Noirs ont obtenu une réelle compensation pour le pion sacrifié

s) Sacrifiant logiquement un second pion. A nouveau les Noirs menacent de gagner par 23..., d3.

t) Portisch accepte le pion (que faire d'autre ?), prévoyant la solide défense Tç4-d2.

u) Un admirable coup intermédiaire (« zwischenzug »), qui menace 24..., D×é2 mat et 24..., F×b3 !

v) Et non 24..., D×b2 ; 25. C×b2, Ta1+ ; 26. Cd1, F×b3 ; 27 0-0, T×é2 ; 28. T×é2, F×ç4 (si 28..., F×d1 ; 29. Té2-é1 et si 28..., T×d1 ; 29. T×d1, F×d1 ; 30. Td2) ; 29. Td2! menaçant mat.

w) Si 25 D×é5, T×é5 ; 26. Cb2, Ta1+ ; 27. Cd1, F×ç4 ; 28. 0-0, T×é2.

x) Ou 26. Td1, D×a4.

y) Egalité de matériel mais la pression des Noirs subsiste.

z) Si 32. Fd2, T×é1+ ; 33. T×é1, Cf4.

aa) Deux T en septième assurent la victoire.

ab) Ou 37. Ré1, Tb-é2+ ; 38. Rd1, Ta2!

aç) La partie est ajournée dans cette position désespérée qui contraint les Blancs à l'abandon.

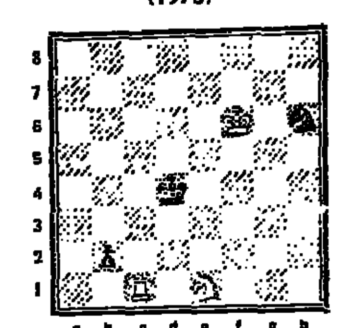
SOLUTION DE L'ETUDE N° 924

(Blancs : Rh3, Té3, Cg2. Noirs : Rf1, Fg1, Ph2 et h4.)

Après 1. Tf3+?, Ré2 ; 2. Té3+, Rf2 ; 3 Tf3+, R×f3 ; 4. Cé1+, Rf2 ; 5 Cd3+, Rf1 les Noirs gagnent.

1. Té1+!, Rf2 ; 2. Tf1+!, Ré2! (si 2..., R×f1 ; 3. Cé3+, Rf2 ; 4. Cg4+! nulle) ; 3. Té1+, Rd2 ; 4. Td1+! (et non 4. Té2+?, R×é2!), Rç3! ; 5. Td3+!, Rb2 ; 6. Td2+, Rç1 ; 7. Td1+!, Rb2 ; 8. Td2+, Rç3 ; 9. Td3+!, Rb4 ; 10. Td4+, Rç5 ; 11. T×h4!!, h1=D ; 12. Rg3 nulle.

ÉTUDE
Y. BASLOV
(1975)



BLANCS (3) : Rf6, Tç1, Cé1.
NOIRS (3) : Rd4, Ch6, Fb2.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 922

LE CHAMPIONNAT DE BIRMINGHAM

Les Français seront parmi les favoris du championnat d'Europe de Birmingham. Le plus connu d'entre eux est Henri Svarc dont le palmarès est exceptionnel.

Regardez comment il a su tirer *parti de l'attitude* de son adversaire pour gagner un grand chelem qui semblait infaisable à cartes cachées.

	♠ R D 7 3 ♥ — ♦ A R V 10 8 6 ♣ A D V	
♠ 9 5 ♥ A R D 6 2 ♦ 9 4 3 ♣ 7 6 5	N O E S	♠ V 10 6 ♥ V 9 8 7 3 ♦ 7 5 ♣ R 10 2
	♠ A 8 4 2 ♥ 10 5 4 ♦ D 2 ♣ 9 8 4 3	

Ouest ayant entamé le roi de cœur, *comment Svarc, en Sud, a-t-il gagné*, contre toute défense, ce GRAND CHELEM A PIQUE ?

Réponse :

Après avoir coupé l'entame *avec le 3 de pique*. Svarc *tira roi* et dame de pique. Fallait-il donner tout de suite un troisième coup d'atout (en jouant l'as) avant de faire l'impasse à trèfle ? C'était trop dangereux car, en cas d'échec, Est rejouerait cœur.

Svarc décida donc de conserver le 7 de pique au mort pour contrôler les cœurs, et, au lieu de prendre la main avec l'as de pique, il utilisa sa reprise à carreau en jouant le 6 de carreau pour la dame.

Alors, et c'est le moment crucial, *Est demanda à examiner cette levée à carreau*. Manifestement elle l'intéressait, et Svarc en déduisit qu'Est devait avoir un sérieux espoir de battre le grand chelem parce qu'il devait détenir *le roi de trèfle et aussi le dernier* atout. Le problème était alors le suivant : avec le roi de trèfle et le valet de pique en Est, était-il possible de ne pas perdre de levée ?

Au lieu de faire l'impasse à trèfle et de... chuter. *Svarc continua carreau !* Est coupa au troisième tour avec le valet de pique surcoupé par l'as de pique ; ensuite Svarc monta au mort grâce à l'as de trèfle, puis il tira les trois derniers carreaux sur lesquels il jeta ses trois derniers trèfles. Enfin, il joua la dame de trèfle couverte par le roi qu'il coupa, puis il coupa un cœur avec le dernier atout du mort, et il fit la treizième levée avec le valet de trèfle affranchi.

Si Est n'avait pas coupé le troisième carreau, mais avait défaussé ses cœurs, Svarc aurait pris soin de ne pas jouer le sixième carreau, puis il aurait tiré l'as de trèfle et coupé le roi de trèfle ; il serait remonté au *mort en coupant le 5 de cœur* et aurait réalisé le valet de trèfle maître...

Bataille de dames

Au championnat d'Europe de Birmingham, les Anglaises et les Italiennes seront une fois de plus les favorites, mais l'équipe française, *avec trois paires composées* de Mmes Cohen-Zuccarelli, Morénas-Serf et Kitabgi-Vorbe, peut jouer les trouble-fête.

Voici une donne où les Anglaises prirent l'avantage sur les Italiennes au cours d'un précédent championnat d'Europe.

	♠ — ♥ A D 8 7 3 ♦ R V 10 8 6 ♣ V 7 2	
♠ R D 10 7 4 2 ♥ V 10 9 6 ♦ 7 3 ♣ 4	N O E S	♠ 9 8 5 ♥ R 5 2 ♦ D 5 4 2 ♣ 10 9 5
	♠ A V 6 3 ♥ 4 ♦ A 9 ♣ A R D 8 6 3	

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	passe	2 ♦
passe	2 ♠	passe	3 ♣
passe	4 ♣	passe	4 ♦
passe	4 ♥	passe	4 ♠
contre	surc.	passe	6 ♣
passe	7 ♣	passe	passe...

Ouest ayant entamé le roi de pique, *comment Nicole Gardener, en Sud, a-t-elle gagné* ce GRAND CHELEM A TRÈFLE *contre* toute défense ? Comment gagner « 6 SA » à cartes ouvertes sur cette entame à pique ?

Note sur les enchères :

L'ouverture artificielle de « 2 ♦ » indiquait un Deux fort qui était *forcing pour un tour* ; la réponse de « 2 ♠ » de Sandra Landy promettait un as et un roi (trois contrôles), ensuite, les enchères étaient naturelles, et les annonces de « 4 ♦ », « 4 ♥ » et « 4 ♠ » garantissaient, en principe, l'as de ces couleurs.

A l'autre table, les Italiennes, Mmes Bianchi et Valentini, en Nord-Sud, s'étaient arrêtées à « 6 ♣ ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 115

L'ÉTAT DE GRACE

Le sixième Festival de Vichy, disputé les samedi 6 et dimanche 7 juin par les meilleurs joueurs français et belges, a vu la victoire du Grenoblois Hervé Mollard, qui, gagnant les trois parties, n'a perdu que 9 points en tout, réalisant l'ahurissant pourcentage de 99,68 %, et laissant le deuxième, Michel Bohé, à 90 points. Avons-nous trouvé le Borg du scrabble ? Les prochaines épreuves nous l'apprendront. Il faut noter toutefois qu'Hervé Mollard n'est pas un joueur météore. Agé de vingt et un ans, en première série depuis de nombreuses années, il a collectionné les places d'honneur dans les grandes compétitions sans jamais en gagner aucune. On peut rapprocher sa performance de celle de Michel Pialat à Lyon le 29 mars : cet excellent joueur chevronné, qui depuis des années s'essouffle à suivre le rythme des jeunes surdoués, « explose » enfin et réalise en trois séances le score record (à l'époque) de 99,20 %. La « forme », au scrabble, semble être l'excitation croissante qui s'empare d'un joueur ayant bien commencé une partie, et lui permet ensuite de voir tous les mots et toutes les places plus vite que ses concurrents : un championnat de scrabble se dispute au sprint dès le départ.

La deuxième manche du Festival, publiée aujourd'hui, était un parcours du combattant où il ne fallait trébucher ni sur les mots disparus ni sur les mots nouveaux (voir les notes détaillées sur ces chausse-trapes).

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Points
1	O X O I L R N			
2	L O R + R N T I	NOIX	H 5	26
3	R + N S I E C A	LITRON	I 7	22
4	A N V E E G E	ACIERONS (a)	11 D	90
5	U E N E M I E	EVEINAGE (b)	F 8	68
6	E I N + D S L E	REMUE (c)	H 11	34
7	A T A S F I T	DELAINES (d)	D 8	74
8	S G E H E N E	ATTIFAS (e)	J 1	67
9	E E G N + I U R	SHED (f)	8 A	34
10	A H D R O Z E	SERINGUE (g)	A 8	80
11	A H + L T T ? K	ADOREZ	1 J	51
12	— L L W P E B A	TA(N)K (h)	G 4	48
13	— L R E Q A H O	PALE	C 12	34
14	E L O Q R + U U	AH	K 5	25
15	O + W B R Y L O	RELUQUE	C 2	30
16	B O W + S I A T	LORRY	2 A	28
17	A B I T + J S U	SLOW	A 1	69
18	I J T + A C B F	ABUS	1 E	29
19	B J + O M U I M	ACTIF	12 K	30
20	J M M + D V ? E	BOUIF	O 8	30
21		D(R)IVE	N 10	32
			TOTAL	871

NOTES

(a) Ou CRANIENS, 5 E. — (b) PLI 81 : stripping. — (c) MENUISER est transitif dans Bescherelle et tous les bons dictionnaires... sauf le PLI. — (d) « Délien » (et « déliaque ») sont sortis, mais l'anagramme ELINDE, bras articulé d'excavateur, est rentrée et plaçable. « Délinéées », beau nonuple en 9 lettres, est de sortie lui aussi. — (e) Michel Lahmi trouve un extraordinaire FANTASMAT (13 B) qui malheureusement bute sur le LITRON. — (f) Comble en dents de scie (franglais 1981). — (g) RUGINER a disparu. RUGINE, raclette chirurgicale à os survit ; autres possibilités : SEIGNEUR, et, en A 6 et au rabais, INSURGEE. — (h) Grâce à KIL. LITRON 1981.

Résultats. — 1. Mollard 867. — 2. Del 855. — 3 Vigroux 847.

Résultats finals (tournoi national). — 1. Mollard, 99,68 % ! — 2. Bohé, à 90 points... — 3. Duguet. — 4. Duval (Belgique). — 5. Clerc. — 6. Varlot. — 7. Raimbault. — 8. Esquerré. — 9. Brelle. — 10. Nino. — 11. Raineri. — 12. Del. — 13. Hannuna. — 14. Pialat. — 15. Dellac. — 16. Pucheault. — 17. Rocton. — 18. Vigroux. — 19. Kourotchkine et Luyten (B).

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Le troisième tome des *Cahiers du scrabble* de H. et H. est sorti. Hannuna, 17, rue Saint-Séverin, Paris-5e. Prix : 28 F franco.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

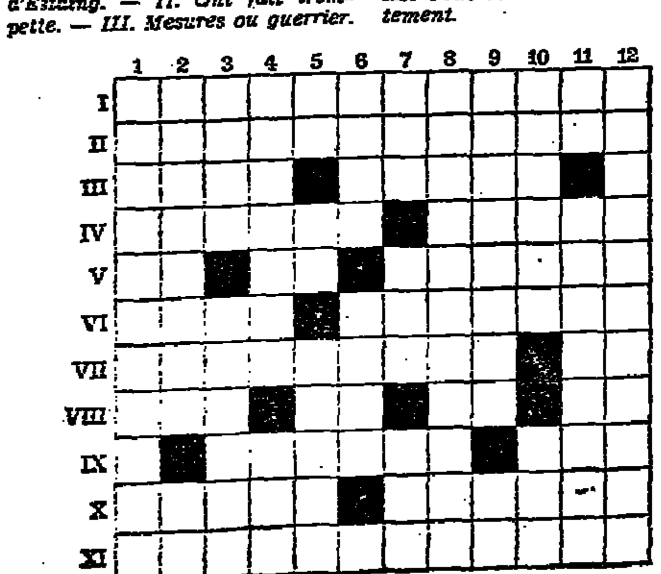
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 153

Horizontalement

I. A trouvé Giscard sans trouver d'Estaing. — II. Ont fait trempette. — III. Mesures ou guerrier. Sans mesure chez le brillant esprit. — IV. Sans danger si l'on regarde sans goûter. Rarement sans danger. — V. Tradition. Doublé, fait remonter aux sixties. Sur le bateau et sous le bateau. — VI. Bras droit. On y parvient si l'on y tient absolument. — VII. Habitante de l'espace Note. — VIII. Le C.N.R.S. des ondes. Dans les gants. Sainte abréviation. Abréviation franco-américaine. — IX. Couvre-chef. Après le trépas. — X Au troisième degré. Doit admettre qu'il est peu connu. — XI. Vous mettent dans l'enchantement.



Verticalement

1. Petits pas. — 2. A la double appartenance. Voyelles. — 3. A l'ONU. Pour cela, la dignité est de rigueur. — 4. On peut aussi passer l'aspirateur. Est arrêté phonétiquement. — 5. Ne sont que quatre. Note. Elle ne manque pas de jeu. — 6. Argent d'ailleurs. Lettre d'ailleurs. — 7. Exclamation d'ailleurs. Quand Pâris s'interroge. Pour la galette. — 8. Pour veiller sur la galette. — 9. Se lisent cependant de haut en bas. En nombre. — 10. Pour le souvenir. Fait toujours des inconditionnels. — 11. Personnel. A causé la surprise. — 12. Incompréhensibles, je m'en excuse.

Solution du n° 152

Horizontalement

I. Questionnaire. — II. Urbain. Hannon. — III. Etrange. Vécus. —IV. Biostasie. Ixe. — V. Ecu. Empotés. — VI. Caen. Bru. Vête. — VII. On. Eveillé. Il. — VIII. Itama. Teintai. — IX. Serein. Nature. — X. Espérantistes.

Verticalement

1. Québécoise. — 2. Urticantes. — 3. Ebroue. Arp. — 4. Saas. Némée. — 5. Tinte. Vair. — 6. Ingambe. Na. — 7. Esprit. — 8. Nh. — Ioulent. — 9. Navet. Liai. — 10. Ane. Events. — 11. Incisé. Tut. — 12. Roux. Tiare. — 13. Ensevelies.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 153

Horizontalement

1. AEFILTUU. — 2. DEEGINORS (+ 1). — 3. EIMNNTU. — 4. EEINOQSTU — 5. AEGILNS (+ 3) — 6. AEEFFIMRR (+ 1) 7. EEINNRT (+ 2) — 8 AAELLNST. — 9 AAEEMNR (+ 2) — 10. AAADFRY — 11. AEEINTT (+ 2). — 12. ABIQSTU — 13. ACILLOS (+ 1). — 14 AEGILRS (+ 6) — 15. ACEILMNO.

Verticalement

16. EFILLUU. — 17. ABEEGIRV. — 18. AEILNUVV. — 19. AEIMNQRU. — 20. BEEEINR. — 21. AAEELPST. — 22. AEGILNRT (+ 2). — 23. AFGINOR. — 24. AEEFINNS. — 25. CDEMNOTU. — 26. AEIMRU (+ 3). — 27. ADEMOSS. — 28. EELOSST. — 29. AEGGPSY.

Solution du n° 152

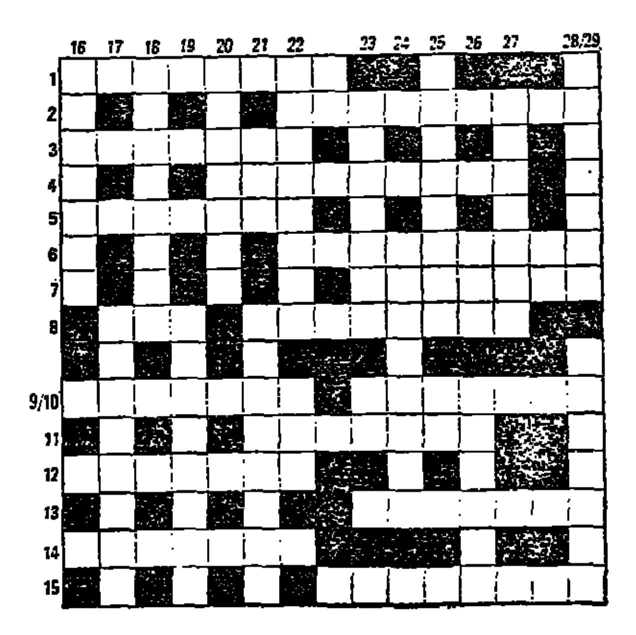
Horizontalement

1. ZAMBIEN. — 2. BROUETS (BOUTRES, BROUTES, OBSTRUE, OBTURES, ROBUSTE, TOURBES) — 3 AUSTRAL — 4. TEUTONNE. — 5. OCULAIRE (CLOUERAI, COULERAI, ECROULAI). — 6 QUELEA, passereau africain (LAQUEE). — 7. MINEUR (RUMINE). — 8. STENOPE (EPONTES, PONTEES). — 9. RETORDS. — 10. RESINEE (ESERINE, INSEREE, RENIEES, SEREINE, SERINEE). — 11. GRAVITAI (VAGIRAIT). — 12. THENAR (HANTER). — 13. INCARNAT (RICANANT). — 14. TENEUSE. — 15. LEGHORN. — 16. ENTREVU (VENTRUE). — 17 MESCLUN.

Verticalement

18. ZIRCONS. — 19. THALLE — 20 GRANEEN. — 21 TUTEURE. — 22. LANTANA, arbuste exotique. — 23. VACUOLE. — 24. IMPAIRE (EMPIRAI, PERIMAI). — 25. EREINTE (ENTIERE). — 26. RUNIQUES. — 27. URTICANT. — 28. ONEREUX — 29 ERAFLURE (FLEURERA, REFLUERA). — 30. DERASER. — 31. SLOGANS. — 32 ETESIEN.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(★) Jeu déposé.

CARNET

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Bérengère de GUERNON,
fille du comte François de Guernon et de la comtesse, née Guillemette O'Neill, avec
M. Nicolas QUILLET,
fils de M. Pierre Quillet et de Mme, née Jeannine Barry.
3, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.
215 bis, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

Mariages

— M. et Mme Mihran BOYADJIAN,
Mme Marthe QUATREFAGES,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants
Marie-France et Guilhem,
qui aura lieu aujourd'hui à Marseille.

Décès

L'abbé CATRICE

Nous apprenons le décès de
l'abbé Paul CATRICE,
survenu à Roubaix, le 5 juillet 1981, à l'âge de soixante-seize ans, dans sa cinquante-deuxième année de sacerdoce.

[Né le 29 janvier 1905 à Lys-lez-Lannoy (Nord), dans une famille de onze enfants, Paul Catrice a fait des études à la faculté catholique de Lille et a été ordonné prêtre en 1929. Après des séjours en Afrique du Nord et au Proche-Orient, il fonda en 1935 l'agence d'information et de documentation Univers. Directeur de la revue « Univers », collaborateur des Missions catholiques et du bulletin des missions, il siégea, de 1947 à 1952, à l'Assemblée de l'Union française.
Organisateur en 1957 du premier Festival international du film d'outre-mer, il laisse une œuvre importante sur l'Eglise de Lille missionnaire (1966), deux biographies de Daniel Combani (1965) et Paul Mamma (1965). En 1978, il soutenait une thèse sur l'harmonie entre l'Eglise et le judaïsme. Il était membre correspondant de l'Académie des sciences d'outre-mer.]

— Le Père André Brien,
M. et Mme Maurice Pézard,
Mlle Jacqueline Brien,
M. et Mme Jean-Michel Pézard,
Mlle Christine Pézard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Hélène BRIEN,
survenu à Rueil-Malmaison, le 8 juillet 1981.
Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 13 juillet, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame de Bougival.
274-276, avenue Napoléon-Bonaparte,
92500 Rueil-Malmaison.

— M. Michel Dubois,
M. et Mme Alain Blanchard et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Dubois et leurs enfants,
Mme Francis de Plunkett et ses enfants,
M. et Mme Charles Monnier et leurs enfants,
Mme Paul Roubichou et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François Louis DUBOIS,
survenu le 5 juillet 1981, à Paris-17e.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, Paris-17e), où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
73, boulevard Pereire,
75017 Paris.

— Mme Léontine Fauret,
sa mère,
Jean et Jacqueline Hardy,
Michel et Françoise Hardy,
ses enfants,
Patrick, Brigitte, Eric, Isabelle, Christophe et Guillaume Hardy,
ses petits-enfants,
Pierre et Micheline Fauret,
ses frère et belle-sœur,
Les familles Duprat, J.P. Martin, Bouquerand, Maignan, Pizzi, Ciampi et Robbe,
Ses amis de Paris et de Soustons,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jeanne HARDY,
née Fauret,
survenu le 3 juillet 1981, à Paris.
La cérémonie religieuse, en l'église de Soustons (Landes), et l'inhumation ont eu lieu le 7 juillet 1981, dans l'intimité familiale.
Une messe sera célébrée ultérieurement, à Paris, à son intention.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, square du Roule,
75008 Paris.
6, villa Faucheur,
75020 Paris.

— Mme Georges Lebeau
a la douleur de faire part du décès de son mari,
M. Georges LEBEAU,
architecte en chef honoraire de la Ville de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu, en son domicile, le 6 juillet 1981, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
91, rue de Rennes,
75006 Paris.

— Thouars (79).
Mme Pierre Lhermitte,
son épouse,
M. et Mme Michel Diacre,
Le docteur et Mme Noël,
ses enfants,
Mlle Véronique Diacre,
MM. Jérôme et Bruno Diacre,
M. et Mme Vincent Noël,
M. et Mme Xavier Noël,
Mlle Bénédicte Noël,
ses petits-enfants,
Mathieu et Elodie,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Pierre LHERMITTE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 11 juillet, à 13 h. 30, en l'église Saint-Médard de Thouars.
17, boulevard de la République,
79100 Thouars.
49, boulevard Murat,
75016 Paris.
1, avenue Victor-Hugo,
79100 Thouars.

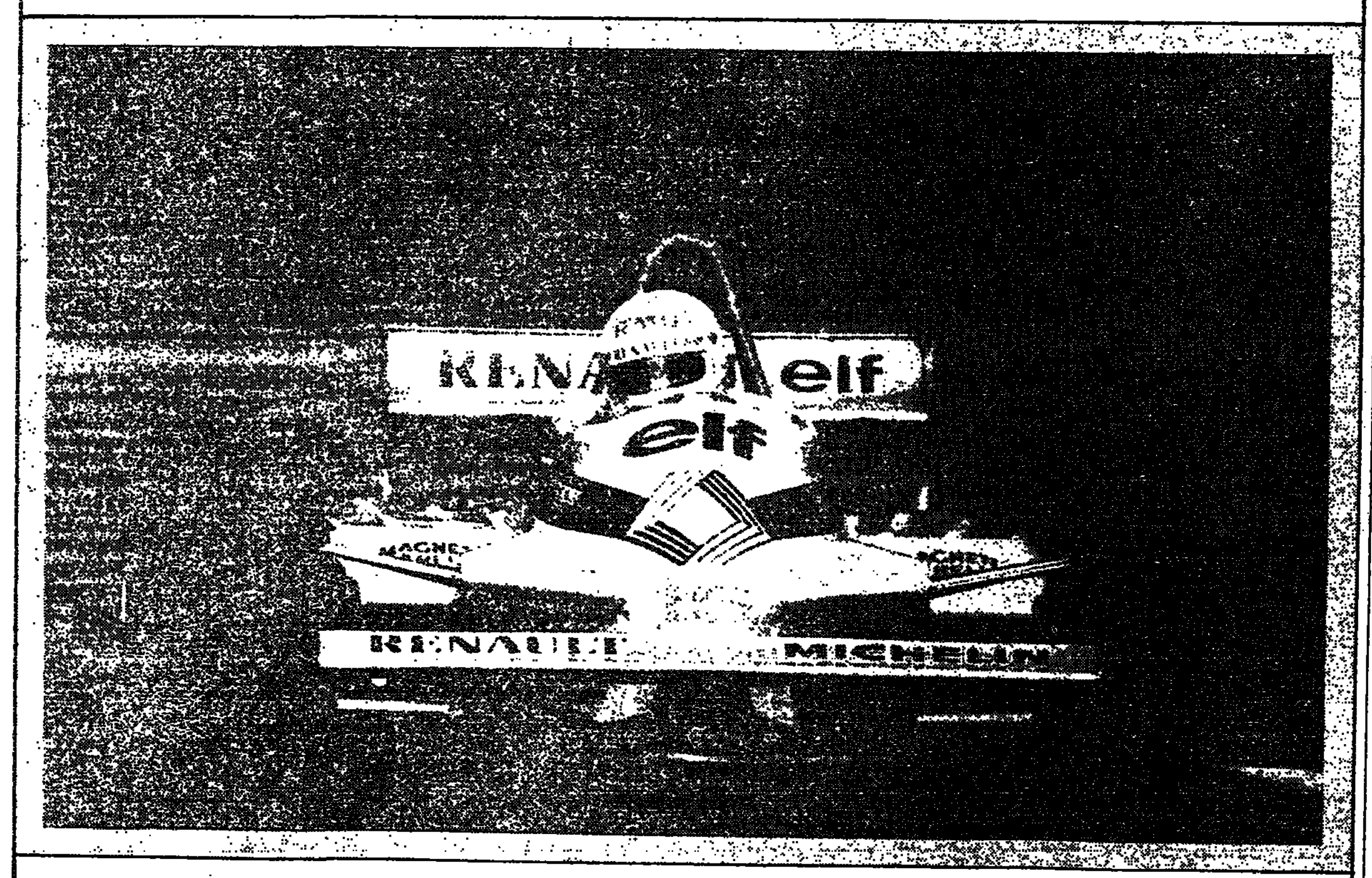
— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 9 juillet 1981, de
Mme Léna POUGATCH-ZALCMAN,
éducatrice - écrivain.
L'inhumation aura lieu le lundi 13 juillet, à 14 heures, au cimetière de Bagneux.
Rencontre porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à La Varenne-Saint-Hilaire (94210), le 8 juillet 1981, de
Mme Paul SCHRICKE,
née Madeleine Leclère.
De la part de :
Ses fils, Jacques, Etienne, Léonard et Daniel, de leurs épouses,
Ses petits-enfants,
Et de toute la famille.
« Je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde. »
(Saint Matthieu.)
Cet avis tient lieu de faire-part.

Erratum

— Dans l'avis de décès de
Mme Charles SCEMLA,
née Claire Chemla,
La famille nous prie de préciser qu'il fallait lire également de la part de :
M. et Mme Jean-Claude Lalou et leurs enfants.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





SCIENCES

Le colloque national sur la recherche

CENT CINQUANTE SCIENTIFIQUES LANCENT UN APPEL

Plus de cent cinquante scientifiques du secteur public, chercheurs, enseignants et techniciens, ont signé récemment, à propos du colloque national sur la recherche et la technologie qui sera organisé au début de 1982, un appel qui vient d'être rendu public.

Certaines des demandes formulées dans cet appel ont déjà reçu publiquement, de la part de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, des réponses positives, en particulier sur le calendrier, et sur l'ouverture de l'opération aux syndicats et aux associations.

Les signataires de l'appel demandent aussi notamment, « *pour pouvoir apprécier les problèmes posés par la politique antérieure, que soit rendu public le rapport de M. Hannoun* (1), *sur les subventions publiques versées à l'industrie, et que soient rédigés, par la direction des études, recherches et techniques du ministère de la défense et la délégation générale à la recherche scientifique et technique, des documents rendant compte de la répartition, au cours des cinq dernières années, des crédits ont elles avaient la maîtrise* ». Ils souhaitent de plus qu'il soit fait appel, dans l'organisation du colloque, à une participation large des scientifiques, « *à titre individuel, et non sur la seule base de leurs responsabilités administratives* ».

(1) Ce rapport rédigé par M. Hervé Hannoun, inspecteur des finances, fut présenté en janvier 1979. Il faisait état de la très forte concentration des aides de l'Etat en faveur de quelques groupes, de la faible efficacité économique de cet appui public et invitait l'Etat à mieux utiliser, à l'avenir, les deniers des contribuables (*le Monde* du 27 septembre 1979).

★ Les personnes qui veulent se joindre à cet appel peuvent s'adresser à M. G. Waysand, tour 23, université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75221 Paris Cedex 05.

POLICE

Après des incidents dans un quartier d'immigrés

LE CHEF DE LA SURETÉ DE MARSEILLE EST MUTÉ A DIJON

L'un des principaux responsables de la police marseillaise, le commissaire divisionnaire Pierre Chatelain, qui occupait depuis 1975 le poste de chef de la sûreté urbaine de Marseille, vient d'être muté à Dijon (Côte-d'Or), pour y prendre les fonctions de commissaire central et de directeur départemental de la police.

Si l'on parle, dans les milieux officiels, d'une mesure d'« avancement », d'aucuns préfèrent, à l'inverse, voir dans cette décision du ministère de l'intérieur une sanction faisant suite à l'affaire de la cité de La Cayolle. Les 8 et 10 juin dernier, de sérieux incidents avaient opposé des habitants de cet ensemble périphérique, à forte majorité maghrébine, aux forces de l'ordre qui, selon de très nombreux témoignages, auraient procédé à une « expédition punitive », après que la foule se fut opposée à l'arrestation d'un adolescent soupçonné du vol d'une motocyclette (« le Monde » des 13 et 19 juin).

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) avait fait savoir, le 6 juillet, qu'il avait déposé une plainte « contre les agissements des policiers, pour insultes et coups ». Trois personnes habitant la cité ont également porté plainte, à titre individuel, pour les mêmes motifs.

Lors de sa visite à l'école nationale supérieure de police, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), le 26 juin, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, avait déclaré qu'il « ne tolérerait aucune ratonnade », après avoir fait une allusion indirecte aux incidents de la cité de La Cayolle.

● *Le brigadier Kayser suspendu.* — Le brigadier-chef Daniel Kayser condamné le 6 juillet par le tribunal de Paris pour faux témoignage a été aussitôt suspendu de ses fonctions par le ministre de l'intérieur. Les dépositions de M. Kayser sont à l'origine de la condamnation de cinq des jeunes gens appréhendés par la police à la fin de la manifestation des sidérurgistes le 23 mars 1979 à Paris. M. Defferre a aussi suspendu trois gardiens de la paix condamnés pour les mêmes faits que M. Kayser : MM. Georges Deneuville, Marcel Ehret et Daniel Bailly. Dans le compte rendu du procès de M. Kayser et de ses hommes, publié dans *le Monde* du 8 juillet, le nom de M. Bailly a été omis à la suite d'une « coupe » malencontreuse. M. Bailly a été condamné pour faux témoignage à six mois d'emprisonnement avec sursis.

Le Monde

culture

FESTIVALS

AVIGNON

Solennités et souvenirs

Jour J : Avignon attend, ce vendredi 10 juillet, la visite du président de la République, qui arrive à 17 heures à l'aérodrome. Le vernissage de l'exposition Jean Vilar, où se rend M. Mitterrand, aura eu lieu le matin même (simple formalité, elle est déjà ouverte au public).

Le premier étage de la *maison* Jean-Vilar ressemble fort à un mausolée et l'exposition à un éloge funèbre en images. Photos, affiches, reproductions d'écrits, retracent en ordre *chronologique* l'enfance et la carrière d'un homme exemplaire qui n'aurait jamais été en butte aux contradictions, aux faiblesses, aux erreurs. On momifie le souvenir d'un homme qui a consacré toute son énergie au théâtre vivant, qui a *milité* pour le débarrasser de sa solennité... Dans une salle, des diapositives projettent sur le mur des maquettes de costumes, entre autres des portemanteaux où pendent pourpoints, robes, tuniques. Devant est placée une panière artistiquement drapée de velours.

Enfermer Vilar *dans une* maison qui porte son nom et qui est transformée en monument au mort, c'est le retirer du Festival. D'ailleurs, on se dit que le modèle de son inquiétude et de sa rigueur est bien oublié quand on voit l'*Andromaque*, de Stuart Seide, au cloître des Carmes. Une fois de plus, un metteur en scène amalgame des mots qui sont dans l'air, restent en surface d'une idée. Pour Stuart Seide, *Andromaque* raconte tous les après-guerres, Dachau, Algérie, Vietnam. Pyrrhus est donc la brute soldatesque, Andromaque le tiers-monde douloureux, Oreste le généreux rebelle sans cause, désespéré, poussé à bout par une Hermione, punaise égoïste, fauteuse de troubles, peut-être bien l'Afrique du Sud ou le capitalisme en général.

Les acteurs matraquent les alexandrins comme dans les matinées classiques de mon efance, où Pyrrhus portait une barbe et une cuirasse, Andromaque des voiles mauves, Hermione des bijoux barbares et Oreste une tunique longue quand l'acteur avait les mollets trop maigres : tout ce que contre quoi Vilar a *milité*. Je pense à *l'Orestie*, de Peter Stein, à l'impitoyable nécessité de chaque geste, à l'intelligence, à la clarté des transpositions, et l'exaspération me gagne. Remplacer le traditionnel siège en « X » par une chaise, la draper d'un manteau de *cuir*, exposer sous verre la maquette d'une ville détruite et une statue cendrée façon Pompéi, ne signifient rien. Je dirai même, par honnêteté subjective, que c'est stupide. Une partie des spectateurs ricane, d'autres applaudissent à l'entracte. Il y a un entracte. Je m'en vais.

COLETTE GODARD.

JAZZ

Garcia Lorca par Violeta Ferrer

Rue Dunois, Violeta Ferrer présentait récemment, avec des musiciens venus du jazz, les premiers disques d'une nouvelle marque indépendante. En matière de production discographique, « indépendant », ça signifie à peu près « fou à lier ». Mais la Rue Dunois (son théâtre installé au 28), avec ses extravagants programmes de « musique ouverte » dans le grenier le plus aimable qui soit, aime et épanouit cette formidable espèce de folie.

Le disque de Violeta Ferrer nous rappelle à point nommé que les poèmes de Federico Garcia Lorca sont faits pour être dits. Leur musicalité aride ou rocailleuse, la violence brûlante et charnelle, s'agrippent aux mots, aux syllabes et aux consonnances. Le soleil, le sang ou l'amour viennent ensuite, portés en somme par les lumineuses harmonies du texte. C'est dans cette connivence avec la musique, qui transite, bien sûr, par le souvenir du flamenco (du « chant profond »), que Garcia Lorca retrouve au fil du temps les voix présentes de qui veut le chanter.

En trois plaintes, Violeta Ferrer s'affirme comme la plus saisissante des récitantes de Lorca. On garde pourtant le souvenir de Germaine Montero. Avec moins de théâtralité (question d'époque), Violeta Ferrer offre à nu son déchirement intérieur, et en envole les échos vers quatre musiciens : des musiciens de jazz, de musiques improvisées, libres, souveraines, Raymond Boni, Jacques Di Donato, André Jaume et François Tusques. Quatre incorruptibles découvreurs d'infini, tout désignés pour partager et révéler, le secret du poète andalou.

FRANCIS MARMANDE.

★ Discographie : « Poemas de Federico Garcia Lorca », par Violeta Ferrer, Nato 7, 14 bis, rue de Belfort, 92 Clichy.

★ Troisième Festival Musique ouverte : Hommage (Belgique, ce jeudi 9 juillet, et le 10) ; Intercantonal Workshop (Suisse, 11, 12) ; Nuit non stop (du 13 au 14) ; Blue Air (France, 17 et 18) ; Strings Trio of New-York (États-Unis, 20 et 21) ; Nuits exceptionnelles (Afrique, 24 et 25) ; Cinelu Quartet (Antilles, 29 et 30) et Art Studio (Italie, 31 et 1er août).

EXPOSITION

ARSHYLE GORKY A NEW-YORK

L'absence, les odeurs et les sons

La rétrospective Arshyle Gorky au Solomon Guggenheim Museum de New-York est un éloge de l'art moderne et le rappel émouvant de la carrière d'un peintre trop facilement situé à la charnière du surréalisme et de *l'abstraction américaine* de l'après-guerre. L'émotion ne vient pas *tant* de ce qu'on sait de l'artiste (il s'est suicidé à quarante-six ans) *que du seul développement de* l'œuvre et des qualités dont il *témoigne : l'amour de la peinture*, l'obstination dans l'apprentissage, le goût de l'évidence et du secret, la fidélité à la nature dans une recherche de pures valeurs plastiques, la permanence du passé arménien.

Il y a d'abord, au sommet du grand coquillage qu'est le musée conçu par *Wright, un aperçu de tout* ce que le peintre a pu voir de plus enthousiasmant *avant la seconde guerre* mondiale, sans sortir de New-York : Matisse, Kandinsky, Klee, Miro, Léger, etc. Mais son vrai point de départ est Cézanne.

Les élèves des académies copiaient les maîtres anciens, Gorky pastiche Cézanne, et justifie la haute opinion qu'on peut avoir, au moins depuis Proust, de cette technique. La recherche est chez lui si *précise*, si *personnelle* et si *nécessaire*, que deux autoportraits autour de 1930 *conduisent à une véritable* identification. Il devient lui-même un Gau*guin, un Matisse*.

Mais la grande affaire, c'est Pi*casso. Gorky le suit dans ses moin*dres mouvements, et le retrouve à tout *moment. Il est donc successi*vement cubiste et néoclassique. C'est aussi avec cette obsession que la confusion entre l'art et la vie se fait la plus troublante. Le point névralgique de l'exposition *rayonne* d'une étrange lumière : ce sont les deux versions de la mère du peintre, assise, les mains sur les genoux, avec son jeune enfant debout à ses côtés, dans des couleurs fanées ou refroidies. Ces portraits, inlassablement retravaillés mais confondants *de simplicité, ont la même présence* et le même poids autobiographique que celui peint par Munch de sa sœur malade, à la Tate Gallery de *Londres. Ce sont des rencontres* qu'on n'oublie pas.

Toutes les références stylistiques, picassiennes, néoclassiques, ne sont que des valeurs ajoutées à la ressemblance même de la mère, attestée par la photographie dont s'est inspiré le peintre. Gorky épuise tous ses modèles, tous ses maîtres, en agrandissant un cliché lointain à la dimension d'une œuvre d'art actuelle. Les souvenirs, *plus ou moins* reconstruits, hantent désormais une peinture *qui a découvert son objet : la trans*position des choses absentes, des *odeurs et des sons*, dans la trame d'une matière colorée.

L'abstraction, éblouissante dans les grandes toiles des années 40, est une manière de brouillage et d'écriture secrète plus qu'une forme d'expression immédiate, automatique. *L'Odeur des abricots*, de 1914, est sans doute le plus clair essai d'une transposition totale, impossible, sur la toile, d'une saveur étrangère à la peinture, absente, quand elle n'est pas *perdue*. Gorky n'adapte pleinement l'art euro*péen (et surtout français) à la culture*, ou mieux à la nature américaine, *qu'en rêvant à* la luxuriance d'un jardin d'enfance, en essayant d'accrocher sur ses toiles « la glorieuse et vivante panoplie de la nature arménienne ».

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ Rétrospective Arshyle Gorky, au Solomon R. Guggenheim de New-York, jusqu'au 19 juillet.

CINÉMA

« PÉCHÉ MORTEL », de John Stahl

Drame de la jalousie

Dans les années 30, John Stahl fit pleurer les foules avec *Back Street* (première version), *Images de la vie, le Secret magnifique, Veillée d'amour...* Il est mort, à soixante-quatre ans, en janvier 1950. La revue *Positif lui a bien, il y a deux ans* consacré une longue étude, mais John M. Stahl est, *aujourd'hui, à* peu près *oublié*. C'est en partie *injuste mais ce n'est pas tellement* étonnant. Dans le genre où il s'illustra, ce réalisateur *américain* n'a jamais eu la puissance lyrique, le style poétique et dramatique d'un Franck Borzage ou d'un Douglas Sirk (celui-ci tourna de nouvelles versions de certains de ses films).

Péché mortel (1945) est une des dernières œuvres de John M. Stahl et, sans doute, la plus étrange. Ici, le mélodrame sentimental se trouve, en quelque sorte, perverti par l'étude *d'un caractère de femme possessive* et jalouse (d'après un roman de *Ben Ames Williams), qui va jusqu'au* « meurtre indirect » pour être la seule à compter dans la vie du romancier qu'elle a épousé et investi de sa passion. Ce caractère ne serait pas déplacé dans un « film noir » de la même époque. Mais *Péché mortel* avait été tourné en technicolor, et les critiques français jugèrent les images en couleurs (supervisées alors par Nathalie *Kalmus) incompatibles avec l'in*trigue criminelle et le portrait de *cette femme terrible incarnée par* Gene Tierney.

On se rend compte aujourd'hui que c'était une erreur, grâce à la *copie présentée actuellement, mer*veilleusement reconstituée par les collaborateurs de Frédéric Mitterrand à l'Olympic : le technicolor avait permis à John Stahl — hors des milieux citadins du « film noir », dans des paysages *réels* — de réaliser une imagerie *romanesque, avec* idylle amoureuse virant, peu à peu, à *l'obsession, à la névrose, au* crime. Un monde d'ordre, de calme, de beauté, *se trouve dérangé par* les actes d'Ellen dont la jalousie *destructrice s'exerce contre* la morale familiale et sociale, pour créer *une solitude à deux, qui lui échappe* constamment.

*En ce temps-là, le cinéma améri*cain était très misogyne. *Péché mortel n'échappe* pas à la règle. Elle éprouvait pour son père mort un *amour incestueux* ; elle l'a reporté sur son mari Richard (Cornel Wilde), qui ressemble au défunt. Elle laisse se noyer sous ses yeux son jeune beau-frère infirme. Enceinte, elle se jette du haut d'un escalier pour avorter (c'était, en 1945, d'une grande hardiesse vis-à-vis de la *censure*), parce qu'elle ne veut pas être dé*laissée pour l'enfant à venir. Et elle* s'empoisonne de façon à faire *accuser sa cousine*, que Richard lui préfère.

Gene Tierney, dont le film suivant (Laura, d'Otto Preminger) allait consacrer la fascination, est, ici, présentée, désignée comme un monstre. Jolie et souriante, au début, elle prend très vite un aspect haineux, sournois, rébarbatif. Elle est tout le contraire de ces femmes émouvantes, victimes de l'amour et des accidents de la vie (Irène Dunne, Claudette Colbert ou Margaret Sullavan), dont Stahl faisait ses héroïnes. Il y a pourtant des hésitations dans la mise en *scène, comme si le cinéaste* n'était pas vraiment convaincu de *la monstruosité d'Ellen. Il impose* parfois à l'actrice des outrances de *jeu, mais* on dirait qu'il plaint le personnage plus qu'il ne le condamne.

En *définitive, Péché mortel*, qu'il *faut voir ou revoir, apparaît comme* un compromis entre le mélodrame tel que l'entendait Stahl, et la mode du « film noir » et des femmes dominatrices. Le démon de la jalousie pousse Ellen à tuer, mais cause, également, son propre malheur. Vaincue, Gene Tierney prend, de nos jours, au-delà du bien et du mal, une dimension tragique.

JACQUES SICLIER.

★ Cinémas Olmpic - Saint-Germain (6e), Balzac-Elysées (8e), Entrepôt (14e).

ARCHITECTURE

Le quartier Carnot à Stains

(Suite de la première page.)

Pour le résoudre, un matériau *modeste : trois cent cinquante* logements sociaux des plus ordi*naires, un bureau de poste et quel*ques commerces, et surtout Edith *Girard, jeune architecte volontaire et* raffinée, associée pour l'occasion à *Byron Mouzas*.

Ils ont imaginé quatre blocs de *logements, quatre îlots disposés de* part et d'autre de l'ancienne rue *Carnot et d'un mail perpendiculaire* destiné à la relier à la cité-jardin. Hautes de cinq niveaux, les façades alternent creux et convexités, for*mant une sinusoïde* assez plate qui ne se contente pas d'épouser le mouvement de la rue, mais l'accentue, le contraint, le dynamise, et crée au point d'inflexion de la courbe un déboîtement des volumes construits, une cassure méditée, douce violence faite à son tracé. Les temps sont « dialectiques » et les jeunes architectes raffolent de ces mélanges ambigus de continuités et de fractures d'où naît un léger agacement des sens.

Mais, pour l'heure, un seul des quatre blocs ayant été construit, on ne peut apprécier vraiment ce que sera la rue. On peut, en revanche, juger de l'îlot. De son effet externe d'abord, bombé, épais comme un dos souple, la peau mate et élastique. *Deux groupes de terrasses en* creux y révèlent une chair de brique *rouge qui contraste sombrement avec* la blancheur de l'épiderme.

*L'intérieur est essentiellement pro*tecteur. Lieu refermé mais non clos, *pénétré de passages, espace tra*versé de flux et de courants diago*naux, il se compose* d'un petit bâtiment en U, tourné vers un second dont la large façade cintrée forme un arc très tendu qui reçoit le U, le déborde, symétrique, et l'enserre de deux courtes ailes. Entre les édifices face à face se déverse un mouvement de terrain oblique, un jardin aux grandes marches de gazon disposées en éventail et parcourues d'une rampe sinueuse.

Équilibres et tensions

Au sein d'une volumétrie sobre et *massive, l'architecture entretient un réseau* d'équilibres ténus et de ten*sions. Comme une partition, harmo*nieuse et rythmée d'accents forts, *elle mêle les correspondances*. Très pleines, plates et blanches, les façades ont été dépouillées de tout superflu jusqu'à ne plus être que de simples surfaces homogènes, du sol jusqu'à la rive du toit. La disposition sophistiquée des fenêtres et de hauts percements verticaux de deux ou trois niveaux y nourrit d'intenses rapports formels.

Derrière cet écran précieux s'animent des loggias, des retraits et des saillies, des matières de brique plus *rudes, des organisations plus domes*tiques et plus confuses, des secrets. *Nichés dans les angles, les cylindres* des escaliers se drapent d'une *ombre plus tendre que celle, vive*, des porte-à-faux.

*La vaste façade arquée du bâti*ment sur rue est magnétique, délicatement composée. L'œil ne sait s'y poser : au centre une fissure mince, une porte haute, deux colonnes jumelles créent une axialité que détendent, de part et d'autre, deux grands fûts blancs insérés en retrait entre des joues de brique rugueuses et bordés de liserés de pavés de verre. Près du sol, en contrebas, quatre longues lunules de plein-cintre (motif hérité du grand Louis Kahn) dessinent des façons de soupiraux vénitiens, surbaissés et aigus.

Ainsi la réalisation tire sa force de ses seules ressources plastiques, *et surtout de ce « jeu correct et* magnifique des volumes sous la *lumière » qu'aimait à invoquer* Le Corbusier, et qui est la matière même *de l'architecture*.

FRANÇOIS CHASLIN.

★ Première tranche du quartier Carnot à Stains, Seine-Saint-Denis. Quatre-vingt-treize logements H.L.M. ordinaires. Edith Girard et Byron Mouzas, architectes ; office départemental H.L.M. et Sodedat 93, constructeurs.

PETITES NOUVELLES

■ L'interdiction aux moins de dix-huit ans du film de Juliet Berto et Jean-Henri Roger, « Neige », a été ramenée à une interdiction aux moins de treize ans. La commission de contrôle, après avoir revu le film, a pris cette décision le 19 juin, alors que c'est le ministre de la culture lui-même, M. Jack Lang, qui avait pris celle de supprimer l'interdiction aux moins de dix-huit ans pour « Viva la muerte » (« le Monde » du 20 juin).

■ La Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou, la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente et la FNAC organisent un concours de vidéo ouvert aux amateurs, associations et groupes non-professionnels des secteurs public et *commercial*, portant sur le thème « L'information écrite et audio-visuelle ». Il devra s'agir d'enquêtes ou de reportages sur la presse écrite ou radio-télévisée et sur son rôle dans la vie contemporaine. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 30 novembre 1981. Rens. : Concours Vidéo et Information, service audio-visuel, B.P. I, Centre Georges-Pompidou, 75191 Paris, Cédex 04.

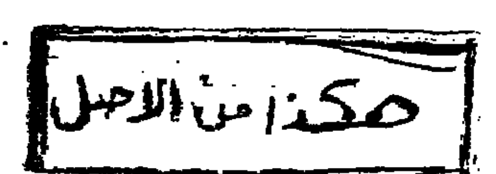
OPÉRETTE

« Ignace » de Roger Dumas

En 1935, Jean Manse écrivit pour Fernandel, son beau-frère, le livret d'une opérette, en fait un vaudeville militaire à couplets, dont Roger Dumas composa la musique. Créé, d'abord, au théâtre des Variétés de Marseille, « Ignace » le fut ensuite au théâtre de la Porte Saint-Martin à Paris, le 4 février 1936. Un film, tourné en 1937 par Pierre Colombier, devait en prolonger le succès populaire, et Fernandel joua de nouveau « Ignace » sur scène une dizaine d'années plus tard. Il en existe un enregistrement intégral.

La reprise actuelle au Théâtre de la Renaissance - *Francis-Lopez*, avec décors et costumes clinquants qui soulignent la désuétude du spectacle, ne se justifie que par la présence et la fantaisie de Michel Dunand. Marseillais comme Fernandel, avec l'accent du Midi, Michel Dunand ne l'imite pas. *Il recrée le rôle* avec des gags bien personnels qui font de cet ordonnance en uniforme bleu horizon, un petit cousin du soldat Fritz de « la Grande Duchesse de Gérolstein », chez Offenbach. Il chante agréablement, en se gardant des gros effets du « *comique* troupier ». Ses duos avec Sophie Baquet (Annette, la femme de chambre) sont irrésistibles, et l'on regrette que sa partenaire n'apparaisse pas plus souvent. — J.S.

★ Théâtre de la Renaissance-Francis Lopez. 20 h. 30.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Giselle.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : Cinéma des artistes (en liaison avec l'exposition identité italienne).
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet et danse d'Espagne (dern.).

Les autres salles

Athenee (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme
Carreau du Temple (274-43-11), 18 h. : Boulevard du crime ; 21 h. : Comme le sexe du serpent.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 : le Bouc.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace-Marais (271-10-19), 22 h. : The Last Laugh.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Hôtel de Gouthière (240-10-10), 21 h. 30 : le Barbier de Séville.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 18 h. 30 : Quelqu'un ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre noir, 18 h. 30 : Dialogues d'immigrés ; 20 h. 30 : Marie la louve. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dinera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Petit Palais (265-12-73), 21 h. 45 : la Célestine.
Poche Montparnasse (548-92-97), 20 h. 30 : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : San Antonio
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI, Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : les Ecrits de Laure.
Théâtre-Atelier (977-31-85), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le mime Pradel.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec-fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody folies ; 22 h. 45 : le Vampire de Perrault Bad.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 20 h. 15 : Pip et Rik ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures... ; 22 h. 30 : Tempête sous deux bérets basques.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frère siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Carnaval policier.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Bagdad Connection.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Katiouchka. — II, 22 h. : B. Garcin.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. : T'as pas vu mes bananes.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humours tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre d'A. Breffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
La Vieille Grille (707-60-93), 22 h. : Une cocaïne allemande.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de ball... bye bye.

La danse

Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 30 : le Lac des cygnes.
Porte St-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Ballet royal de Wallonie.

Les comédies musicales

Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Ignace.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Adamo.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Philippe Val.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Arlette Mirapeu.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.
Plazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : I. Kirjuhel ; A. Kremski.
La Roquette (805-78-51), 22 h. : Henri Tachan
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), Grande salle, 21 h. 30 : Chœur arménien. — Petite salle, 20 h. 30 : Fosset et Caratini.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 et 21 h. : S. Goodyear (Schumann, Schubert, Dodge).
Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 21 h. : J.-L. Bouillat, A. Bedois (Bach, Buxtehude, Schutz, Telemann).
Hôtel Herouet, 20 h. 30 : J. de Aguiar, P. Cuny (Sor, Albeniz, Jolivet).

Jazz, pop, rock, folk

Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : H. Bourde et le Bolem Quintet.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : S. Guerault Quintet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Condouant.
Chapelle des Lombards (354-24-24), 20 h. 30 : Buckwheat Zydeco Band ; 23 h. : Los Salseros.
Dreher (233-48-41), 21 h. 30 : Joe Lee Wilson.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Hommage.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Vanina Michel et Loreleï Rock.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Corto.
New Morning (745-82-58), 21 h. : Stan Getz.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Soul Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Hal Singer, M. Graillier, G. Nemeth
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : René Franc Orchestra.

En région parisienne

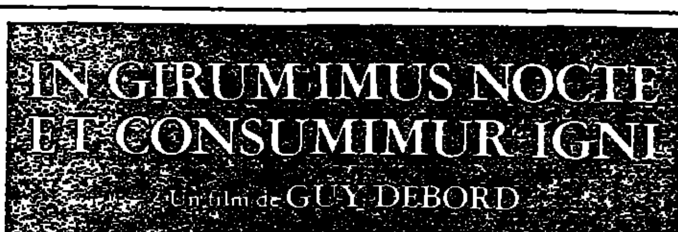
Montreuil, Théâtre-école (858-65-33), 21 h. : Rendre à César. — Studio Antoinette, 21 h. : C'est-y scénique bande dessinoque.

XVIIIe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : la Fausse Suivante ou le fourbe puni.
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Théâtre Essaïon, 18 h. 45 : Malavika ; 20 h. 30 : Incendie au sous-sol ; 22 h. : les Nonnes. — II, 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; 20 h. 15 : Piège de Méduse ; 21 h. 45 : le Combat.
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : J. Barrense-Dias ; 22 h. : Maya.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h. 30 : A. Trebaol
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 21 h. 15 : D. Merlet (Bach, Liszt, Alain, Messiaen).

Vendredi 10 juillet





cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Nous... les gosses, de L. Daquin ; 19 h., Films d'auteurs et films rares : Berlin Express, de J. Tourneur ; 21 h. : la Porte s'ouvre, de J.-L. Mankiewicz.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., Films d'auteurs et films rares : la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 17 h. : Morire gratis, de S. Franchina ; 19 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Duchesse de Langeais, de J. de Baroncelli.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Studio de la Harpe 5e (354-34-83).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Suisse, v. angl.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Impérial, 2e (742-72-52)
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Saint - Germain - Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67)
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic - Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
CHASSE A MORT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LA CONQUETE DE LA TERRE (A., v.f.) , Rex, 2e (236-83-93).
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS (Jap., v.o.) : Nickel - Odéon, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
COUSINE, JE T'AIME (Esp., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUSS nº 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Capri, 2e (508-11-69).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : PLM St-Jacques, 14e (539-68-42). — V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap.) (**) v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE GUEPIOT (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
MASSACRES DANS LE TRAIN FANTOME (A. (**) v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v. f.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NEIGE (Fr.) (**) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PETROLE, PETROLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
POSSESSION (Fr.-All., v.o. (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
POURQUOI PAS NOUS (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
QUARTET (Ang.-Fr., vers. angl.) : Quintette, 5e (354-35-40).
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SPHINX (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRÈRES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-23-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNEE DES TREIZE LUNES, film allemand de R. W. Fassbinder. — V.o. : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'HOMME DES CAVERNES, film américain, de C. Gottlieb. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CHOC DES TITANS, film américain de D. Davis. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL, film américain de H. Needham — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ET POURTANT, ELLE TOURNE, film français de F. Raoul-Duval. — Olympic, 14e (542-67-42).
TEHERAN 43, film soviétique d'A. Alov et V. Naoumov. — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les festivals

ELIA KAZAN, (v.o.) : Noctambules, 5e (335-42-34). En alternance : America-America ; Baby Doll ; Viva Zapata.
CYCLE POLONAIS (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). En alternance : Lady Macbeth Sibérienne ; Paysages après la bataille ; la Terre de la grande promesse ; Train de nuit ; la Mort du président ; la Clepsydre ; le Manuscrit trouvé à Saragosse ; la Passagère ; Nuit et jour ; la Structure de Chrystal.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). En alternance : Mr and Mrs Smith ; Soupçons ; l'Inconnu du Nord-Express ; le Faux Coupable.
LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Tendre est la nuit ; la Maison dans l'ombre.
CLINT EASTWOOD (V.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : Josey Wales hors-la-loi.
FILMS POUR ENFANTS, Ciné Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 20 : les Volcans.
HUMPHREY BOGART, Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.
ITINERAIRE J. D. POLLET, Studio 43, 9e (770-63-40) : Pour mémoire ; les Morutiers.
HOMMAGE A J. CAGNEY (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : Du sang dans le soleil.

Les séances spéciales

ACCELERATION PUNK (Fr.-Brit.) Vidéostone, 6e (325-60-34).
BONNIE AND CLYDE (A.) : Calypso, 17e (380-30-11), ven., sam., 0 h. 45.
DIVINE MADNESS (A.) : Calypso, 17e (380-30-11), ven., sam., 0 h. 45.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) : Châtelet-Victoria (508-94-14), 20 h. 15. Sam., 0 h. 20.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : 0 h. 15.
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : La Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., sam., 0 h. 30.
EL TOPO (A., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 23 h. 10.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), vend., 22 h. 15.
FALSTAFF (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. sam., dim.).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
LE GUEPARD (It.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), dim., 12 h.
MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 15, 22 h. 15.
LES MISFITS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), dim., 13 h. 30.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h., 16 h. 45.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
QUOI DE NEUF PUSSYCAT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LA RELIGIEUSE (Fr.) : Olympic, 14e (542-62-42), 18 h. (sf. sam., dim.).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h. à 22 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e, (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60).
ALIEN (A., v.o.) (*), Cluny Palace, 5e (354-20-12).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
LE BAL DES VAMPIRES (A.) (*), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Cinéma-Présent, 19e (203-02-55).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES BRONZES (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CARRIE (A., v.o.) (**), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Les Images, 18e (522-47-94).
CASABLANCA (A., v.o.), Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.), Champollion, 5e (354-41-60).
CITIZEN KANE (A., v.o.), Olympic Halles, 3e (278-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra Night, 2e (296-62-56).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (première et seconde époque) : Cosmos, 6e (544-28-80).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LOLA MONTÈS (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE PARRAIN (A., v.o.) (première et seconde partie) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic - Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche - Saint - Germain, 6e (633-10-82).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
RÊVE DE SINGE (It., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE TESTAMENT DU DR MABUSE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
VIVA LA MUERTE (Esp., v.o.) (*) : Movies - Halles, 1er (260-43-99). — V.f. : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

RADIO-TÉLÉVISION

La situation dans l'audiovisuel

La brève évocation que le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a faite, dans son discours devant l'Assemblée, de l'avenir de l'audiovisuel n'a pas dissipé l'attente ni l'impatience qui sont le lot des radios, libres, nationales ou périphériques, comme celui de la télévision. En fait, les grandes lignes tracées par le premier ministre étaient reprises de la lettre qu'il a adressée à M. Pierre Moinot, président de la commission de réflexion et d'orientation de l'audiovisuel, pour définir la tâche de ce groupe de quatorze personnes (1). S'en tenant à ces principes, M. Mauroy semble ne pas avoir voulu préjuger du futur projet de loi.

Dans ces conditions, une animation variable continue de régner dans les différents organismes de la radio et de la télévision. A TF 1, dont les principaux responsables n'ont pas changé depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, qu'il s'agisse de M. Jean-Louis Guillaud, président de la chaîne, ou de M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information, on en est toujours aux échanges, parfois vifs, et à la lente mise en place d'un processus de concertation. Les dix membres de la commission de concertation, qui ont été un peu surpris par les déclarations de M. Cavada parlant du comportement «frileux de certains journalistes» (le Monde du 8 juillet), attendent les réponses de leur directeur de l'information aux onze propositions qu'ils lui on fait parvenir en début de semaine. Ces réponses pourraient être données, et la situation se clarifier, au cours de l'assemblée générale des journalistes de la chaîne qui doit avoir lieu ce vendredi à 11 heures.

A Antenne 2, où M. Maurice Ulrich, président démissionnaire n'a toujours pas été remplacé, tandis que M. Noël Copin a sucédé à M. Jean-Pierre Elkabbach comme directeur de l'information, les choses paraissent plus avancées puisque les journalistes ont remis à M. Georges Fillioud, ministre de la communication, un ensemble de propositions, concernant le statut de leur chaîne, afin de contribuer à l'élaboration de la loi sur l'audiovisuel. A FR 3 enfin, le nouveau président, M. Guy Thomas, a d'ores et déjà annoncé un enesemble de mesures concrètes, élaborées dans le cadre de la loi de 1974, mais qui paraissent correspondre aux grandes orientations que devraient suivre la loi future.

Côtés radios, c'est R.-M.-C. qui occupe l'avant-scène. Le limogeage de M. Michel Bassi et la nomination au cours de l'assemblée générale de Radio-Monte-Carlo, le 7 juillet, de M. Jean-Claude Héberlé (2), ont été reçus diversement à Paris, et avec émotion à Monte-Carlo. Après un «pot» d'adieu de M. Bassi, le personnel et les journalistes de la station ont accueilli M. Héberlé dans l'après-midi du 9 juillet. Cependant, M. Bassi a réagi vivement à son éviction, notamment dans une interview à notre confrère le Quotidien de Paris.

(1) M. Claude Santelli a participé le mardi 7 juillet à la première réunion de la Commission d'orientation et de réflexion de l'audiovisuel et en est ainsi le quatorzième membre (*le Monde* des 8 et 9 juillet). Agé de cinquante-huit ans, M. Santelli a commencé par être successivement comédien, professeur, auteur dramatique, avant d'entrer à la Télévision française en 1956, où il est devenu producteur et réalisateur de nombreuses séries et émissions («Théâtre de la jeunesse», «les Cent livres»...).

(2) Conformément aux statuts de R.M.C., M. Michel Caste, président de la SOFIRAD, majoritaire dans la station, a été nommé, pour sa part, vice-président de Radio-Monte-Carlo en remplacement de M. Xavier Gouyou Beauchamps, démissionnaire.

● A FR 3

Les premières mesures de M. Guy Thomas

« *Sécurité et maintien de l'emploi* », « *concertation à tous les niveaux* », « *possibilité pour tous, et en particulier pour les six cents journalistes, d'exercer pleinement leur métier sans contrainte extérieure* », telles sont les nouvelles orientations de FR 3 que son président, M. Guy Thomas, a définies jeudi 9 juillet devant les directeurs et rédacteurs en chef régionaux.

« *C'est dans cet esprit*, a précisé M. Thomas dans un communiqué, *que des premières décisions ont d'ores et déjà été prises :*

» — *Intégration dans la société des personnes titulaires d'un contrat à durée déterminée, et, d'une façon générale, des collaborateurs réguliers qui, par leur statut, ont une situation professionnelle précaire. Cette intégration sera préparée, dans chaque direction régionale, avec le concours des représentants syndicaux.*

» — *Abandon de toute procédure d'appel dirigée contre des collaborateurs ayant obtenu gain de cause en première instance.*

» — *Elargissement du rôle de la commission d'application de la convention collective dans le but de favoriser la concertation.*

» — *Retour de fait au droit commun en matière de grève, dans l'attente d'une réforme de la législation.*

» — *Moratoire pour ce qui concerne les investissements ayant pour conséquence de supprimer des emplois.* »

M. Guy Thomas a, d'autre part, annoncé au cours de cette réunion, que « *les moyens matériels nécessaires sont dès maintenant mis à la disposition des organisations syndicales, afin qu'elles puissent définir leurs suggestions et éventuellement leurs exigences* », en vue de participer à l'élaboration de la Charte de l'audiovisuel annoncée par le gouvernement.

« *Un document*, a-t-il précisé, *rassemblant les résultats des travaux de ce groupe de travail sera remis à la fin du mois au président de la commission d'organisation de réflexion sur l'audiovisuel.* »

La rédaction de Soir-3 s'inquiète de l'avenir du journal

L'intersyndicale (S.N.J. et C.F.D.T.) des journalistes de la rédaction nationale de FR 3 manifeste son inquiétude « *quant au sort qui sera réservé au journal « Soir 3 » et demande le maintien du journal national diffusé sur l'ensemble du territoire* ». Les journalistes S.N.J. et C.F.D.T., qui se sont réunis le 3 juillet, estiment, dans un communiqué, que cette demande est « *parfaitement compatible avec la volonté de décentralisation exprimée par les journalistes des stations régionales de FR 3* ». Elle est motivée, disent-ils, « *par le souci de défendre l'outil de travail, l'emploi, les acquis professionnels* ».

Les journalistes demandent également « *le développement des moyens de travail (effectifs et équipements) afin de pouvoir exercer leur profession dans des conditions normales* » et de pouvoir « *ainsi réaliser un journal original dans le respect du public et l'esprit d'indépendance qu'ils ont toujours observés* ».

Cette inquiétude est notamment fondée sur les propositions contenues dans le rapport élaboré en 1977 par M. François-Régis Bastide, délégué national à l'audiovisuel du parti socialiste. Ce rapport, dont certaines propositios pourraient être reprises par la commission d'orientation et de reflexion de l'audiovisuel prévoyait de régionaliser plus largement l'information. « *Mais je n'ai jamais dit qu'il faille supprimer le journal national de la chaîne régionale*, nous a précisé M. Bastide. *Nous aurons assez de travail avec les problèmes de structures, du monopole, de satellite... Il n'est pas question de rentrer à ce point dans les détails. Cette décision sera du ressort de la direction de FR 3.* »

Le personnel hors statut de FR 3 de Paris (43 administratifs, techniques et journalistes travaillant pour « Soir 3, Ile-de-France », « Thalassa », « FR 3 - Jeunesse », etc.) a élu mercredi un comité du personnel hors statut et demande, conformément aux multiples démarches de l'ensemble des organisations syndicales, l'ouverture immédiate de négociations pour l'intégration définitive de ce personnel. Ont été élus : Nicole Cara, Jacques Derives, Marc Meimon et Béatrice Mira.

Cette élection a eu lieu avant l'annonce par M. Guy Thomas des premières mesures concernant le personel hors statut.

● A ANTENNE 2

LES JOURNALISTES ONT ÉLABORÉ UN ENSEMBLE DE PROPOSITIONS POUR L'AUDIOVISUEL

Les journalistes d'Antenne 2 ont remis à M. Georges Fillioud, ministre de la communication, un ensemble de propositions qui définit « le cadre général de leurs *aspirations* ». *Ils souhaitent* ainsi contribuer à l'élaboration du futur statut de l'audiovisuel. Ces propositions, au nombre de sept, et qui doivent être « ultérieurement affinées », reposent sur une triple volonté :

— Volonté d'autonomie à l'égard du pouvoir, bien sûr, mais aussi dans le fonctionnement des rédactions ;

— *Volonté* de responsabilité par la revalorisation du journaliste audiovisuel, le *respect de* sa signature et l'acceptation de sa *personnalité.* (...)

— Volonté de sécurité par la *mise en place* de structures de recours pour les conflits de nature déontologique.

Sur la base de ces trois principes, les journalistes d'Antenne 2 proposent :

1. Que la séparation du pouvoir politique et de l'audiovisuel soit assurée :

a) Par la création d'une instance supérieure indépendante ayant pour mission de garantir le bon fonctionnement des statuts et de répartir la redevance et les quotas de publicité. Le critère essentiel de cette répartition ne doit plus être la recherche de l'audience maximum ;

b) Par la mise en place dans les sociétés audiovisuelles de conseils d'administration composés de représentants du personnel des grandes familles de pensée et des représentants des usagers. Dans ces conseils, les représentants de l'Etat seraient minoritaires et les représentants du personnel disposeraient d'une minorité de blocage. Le P.-D.G. serait élu par le conseil d'*administration*, il pourrait être choisi hors de son enceinte.

2) Que le secteur audiovisuel dans *son* ensemble, public ou privé, soit régi selon les règles et les *finalités* du service public (...)

3) *Que* la convention collective nationale des journalistes s'applique à tous les journalistes de l'audiovisuel. Des accords d'entreprise fixeront les droits des journalistes en matière d'engagement, de salaire et de garantie d'emploi. Ils détermineront les règles à observer avant toute mutation qui, dans tous les cas, ne pourra se *faire sans* l'accord de l'intéressé. Les journalistes dépendront d'unités autonomes d'information. Celles-ci disposeront chacune de leur propre budget de fonctionnement et seront dotées de responsables, qui seront obligatoirement des journalistes (...).

4) Que dans chaque rédaction, un conseil de journalistes élu annuellement ait la responsabilité de veiller au respect des règles déontologiques de la profession. *Les délégués du personnel* seront membres de droit de ce conseil. Il aura le *pouvoir d'informer* directement auditeurs et téléspectateurs des conflits éventuels. Il publiera un bilan annuel du traitement de l'information.

5) Que les rédactions soient consultées par l'intermédiaire du conseil de journalistes sur le choix de leurs dirigeants, dont le mandat sera de trois ans et renouvelable, et qu'elles aient un pouvoir de proposition à cet égard. Les rédactions peuvent s'opposer à une candidature par un droit de veto exprimé par les deux tiers de ses membres.

6) Que soit reconnu aux *journalistes le* droit *au* secret professionnel.

7) Que le *droit de grève soit* reconnu aux journalistes de l'audiovisuel *sans restrictions.*

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 10 JUILLET

— *MM. Jacques Delors*, ministre de l'économie et des *finances*, *Antoine Riboud*, P.-D.G. de B.S.N. *Gervais-Danone*, et *Jacques Boissonnat*, rédacteur en *chef de l'Expansion*, participent à l'émission « Nouveau Vendredi » sur FR 3, à 20 h. 30.

— *M. Paul Puaux*, ancien directeur du Festival d'Avignon, répond aux auditeurs sur le thème « Comment décentraliser la culture ? », lors de l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 20.

SAMEDI 11 JUILLET

— *M. Jack Lang*, ministre de la culture, est l'invité du « Journal *inattendu* » sur R.T.L. à 13 heures.

DIMANCHE 12 JUILLET

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, président des clubs Perspectives et Réalités, sénateur U.D.F. des Hauts-de-Seine, est reçu au « Club de la presse » sur R.T.L., à 19 heures.

● A RADIO-MONTE-CARLO

«JE N'ACCEPTERAI PAS QUE L'ON TRAVAILLE DANS LE CONFORT» déclare M. Héberlé

De notre correspondant régional

Monte-Carlo. — Désigné le 7 juillet par l'assemblée des actionnaires de Radio Monte-Carlo comme directeur général de la station en remplacement de M. Michel Bassi (*le Monde* du 9 juillet), M. Jean-Claude Héberlé a pris ses fonctions dès le 9 juillet dans la principauté. Arrivé vers 16 heures avec deux bagages à main et dans une tenue estivale, *il* s'est adressé deux heures plus tard, sans conformisme, à l'ensemble du personnel réuni dans le grand studio de R.M.-C. dont sortaient Sheila et ses fans.

« *Avant de venir ici* », a déclaré M. Héberlé, « *j'ai entendu beaucoup de choses sur R.M.-C. On m'avait dit par exemple : mon pauvre ami, où vas-tu ? Très loin... En même temps on m'a demandé si j'avais pris une chambre à Orly, comme Pierre Lescure* (1). *On m'a parlé de l'environnement, de la façon dont ma nomination avait été accueillie. Il paraît qu'à Monaco, racontait-on, ils sont morts de trouille. En fait je vous vois tous vivants et la trouille, c'est peut-être moi qui l'éprouve...* »

Le nouveau directeur général de station a affirmé avant de prendre toute décision, en insistant sur son esprit de dialogue. « *Ma porte sera ouverte le plus souvent possible et pour tout le monde* » a-t-il déclaré. « *Mais je n'ai pas de calendrier précis et je ne veux pas me presser. Nous aurons tous ensemble à définir la politique de la station dont le bilan de santé, je tiens à le souligner, me paraît satisfaisant* ». M. Héberlé a d'autre part indiqué qu'il constituerait autour de lui une équipe « *de préférence avec les gens qui sont ici et peut-être avec des gens de l'extérieur. Il y a une chose que je peux vous promettre* », a-t-il conclu. « *c'est que je ne travaillerai pas dans le confort et je n'accepterai pas que l'on travaille dans le confort. C'est à mon avis à ce prix là que R.M.-C. pourra continuer à bien fonctionner.* »

En fin de matinée, M. Bassi, qui a été démis de ses fonctions après avoir refusé de démissionner, avait donné un pot d'adieu dans une atmosphère de « *grande émotion* ». Cette réunion évoquait, selon des témoins, la « *dernière apparition de Giscard à la télévision* ». Au bord des larmes, M. Bassi a renoncé à prononcer l'allocution qu'il avait prévue et dans *laquelle il devait rendre* hommage à son successeur. Une *centaine de personnes assistaient* à la manifestation. L'ancien directeur général de la station a serré la main à chacun d'eux en confiant qu'il était désormais « *au chômage* ».

(1) Directeur des programmes de R.M.C.

M. Michel Bassi réagit vivement après son éviction

M. Michel Bassi a fait part de ses réactions dans une interview publiée vendredi 10 juillet par le *Quotidien de Paris.*

« *Les gouvernants ont cherché à me faire démissionner avant le 14 juillet*, affirme notamment M. Bassi, *qui* évoque un entretien qu'il a eu le 22 juin avec M. Caste, *président* de la SOFIRAD. *On m'a proposé de l'argent, beaucoup d'argent, du loisir et un reclassement dans l'une des sociétés de la SOFIRAD. Mais démissionner revenait dans ces conditions à reconnaître des torts qui n'existaient pas (...). J'ai appris mon renvoi en lisant* Le Quotidien de Paris *le mercredi matin*, poursuit M. Bassi. *J'estime avoir été traité comme un pestiféré, comme un chien galeux. Je dois d'ailleurs rendre hommage au président monégasque de R.M.C., M. Salamito qui a pris ma défense pour m'éviter diverses mesquineries.* »

Les journalistes ont tenu de leur côté une assemblée pour préparer la *constitution* d'un comité de rédaction qui aura notamment pour fonction « *de veiller à la défense de l'indépendance de la profession* ».

GUY PORTE.

Vendredi 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Opéra : la Force du Destin.
de G. Verdi, sur un livret de F. M. Piave. Avec V. Luchetti, F. Dumont, A. Tomowa-Sintow, I. Kixell, A. Dutertre, A. Miltcheva, M. Sénéchal...

23 h 15 Magazine : Pleins feux.
de J. Artur. Spécial festivals.
Des extraits du Roi Lear, de W. Shakespeare, de Médée d'Euripide, par la Comédie-Française, à Avignon etc

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 Feuilleton historique : C'était l'âge d'or.
de H. Pauck ; réal. : M. Braun.
La première tentative de putsch de Ludendorff et Hitler, en 1923.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Mémoires et journaux intimes.
Avec Cavanna (Bête et méchant), M. Drott (les Lueurs de l'aube), V. del Litto, éditeur des « Œuvres intimes » de Stendhal, M. Nadeau (pour le « Journal », de W. Gombrowicz).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Jerry Lewis) : le Tombeur de ces dames.
Film américain de J. Lewis (1962), avec J. Lewis, K. Traubel, P. Stanley, K. Freeman, G. Raft, B. Lester (v.o., sous-titrée).
Devenu misogyne à la suite d'un chagrin d'amour, un jeune homme timide et un peu « demeuré » est engagé comme domestique dans une pension de famille pour actrices débutantes.
Le deuxième film écrit et réalisé par Jerry Lewis. Scénario et réalisation vont du burlesque le plus délirant à une sorte de poésie fantastique en passant par la comédie des caractères et le « nonsense ».

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La bataille du franc, le plus grand pari de la gauche.
Une émission d'A. Sabas. Réal. : A. Campana et A. Antoine.
Comment le nouveau gouvernement français va-t-il engager la bataille du franc : la gauche face aux problèmes économiques et financiers. Avec MM. J. Delors, ministre de l'économie et des finances, A. Riboud, président-directeur général de B.S.N. et S. Boissonnat, rédacteur en chef de l'Expansion.

21 h 30 Série : Les peupliers de la prétentaine.
D'après M. Blancpain. Réal. : J. Herman. N° 2 : Le temps des soupçons.
Clémence est-elle la maîtresse de Demeuse ?

22 h 30 Journal.

22 h 50 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

20 h. L'autre moitié de l'Europe : La foi comme élément de résistance.
21 h 30. Black and blue : Où s'arrête le jazz ?
22 h 30. Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35. Soirée lyrique (en liaison avec TF 1) : « La Force du Destin », opéra de Verdi, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Ch. von Donanhyi, avec V. Luchetti, F. Dumont, A. Tomowa-Sintow, M. Sénéchal, H. Garretti... ; 0 h 5, Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie. « Suisse romande » (Bach, Boely, Vivaldi, Mozart, Spohr).

Samedi 11 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Objectif santé : La viande dans l'alimentation.
12 h 30 Francophone d'or.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; 14 h 55, Grand-père Viking ; 16 h 10, Le magazine de l'aventure ; 17 h 35, Temps X.
18 h 40 S.O.S. animaux perdus.
18 h 50 Magazine auto-moto.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Escale en Languedoc.
Avec G. Brassens.
21 h 30 Série : Dallas.
Sue Ellen, malgré un séjour au sanatorium, continue à boire.
22 h 30 C'est arrivé à Hollywood.
Héros de guerre.
Avec la participation de Manitas de Plata, Jean Falissard et Caroline Epinard.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

7 h Sports : Rugby.
Australie-France, en direct d'Australie.
10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 Cyclisme : Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Moi aussi je parle français.
La Suisse :
Comment cohabitent les différents groupes ethniques en Suisse.
14 h Les jeux du stade.
Escrime : championnats du monde ; Athlétisme : Etats-Unis - Union soviétique ; Cyclisme : Tour de France.
18 h Concert.
(en liaison avec France-Musique).
L'Orchestre national de France, dir. A. Davis, sol. I. Stern, interprète le « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur », de Sibelius.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'Escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton historique : C'était l'âge d'or.
de H. Pauck ; réal. : M. Braun.
Nouvelle idylle pour Suzanne. Parallèlement, on assiste à la conférence de Locarno sur la délimitation des frontières entre la France et l'Allemagne.
22 h Variétés : Bonjour, bonsoir la nuit.
de P. Laffont (et à 23 h 45).
Parmi les invités, Nicolas Peyrac, Armande Altaï, Pierre Desproges, Michel Casse, Edouard Molinaro, Nazare Pereira, Bernard Lubat...
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

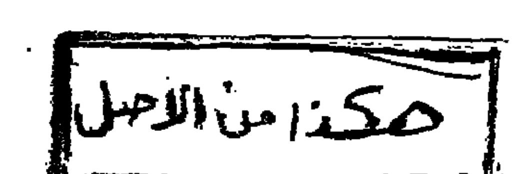
18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin : D'année en année.
20 h Les jeux.
20 h 30 Feuilleton : A la poursuite de l'amour.
Adapté par S. Raven. Réal. : D. Mc Whinnie.
Histoires d'amours et de mariages dans l'aristocratie anglaise en 1933.
21 h 30 Les dossiers noirs : Lucky Luciano.
Deuxième partie. Réal. : J.-M. Charlier.
Lucky Luciano, en exil, internationalise son trafic.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, *Avignon* : Temps de guerre, temps de paix, par le Théâtre de l'Attroupement.
16 h 20, Recherches et pensées contemporaines : Le paradoxe E.P.R.
18 h, Peinture et vérité.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Radio-Canada présente : la révolution sonore (le silence).
20 h, Nouvelles scènes de la vie future, de D.-A. Kerval (Redif.).
21 h 30, *Musique enregistrée.*
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 30, Les grands de ce monde : « Chostakovitch », par M. Marnat ; 11 h 30, Récital de chant Isabel Garcisanz : « Six ariettes », de V. Martin Y. Soler ; « Trois Airs » de Mozart ; « Trois Lieder », de Mendelssohn ; « Trois Odes *chinoises* », de G. Roussel ; « Six Tonadillas », de Granados ; « Cinq Chansons noires », de Montsalvatge, avec F. Lavilla au piano ; 13 h 5, Jazz vivant estival : en direct du Festival d'Antibes et de Juan-les-Pins.
14 h, Histoire de mes disques : racontée par Y. Menuhin à A. Panigel, III - « Paris et Londres 1932-1933 » (Mozart, Lalo, Elgar, Chausson) ; 16 h, Le génie du lieu : « Moscou 1930 », par O. Hyafil (Chostakovitch, Prokofiev).
18 h, Ouverture (avec Antenne 2) : « Concerto pour violon et orchestre », de Sibelius, par l'Orchestre national de France, dir. A. Davis, avec I. Stern au violon ; 18 h. 35, Comment l'entendez-vous ? : « La musique et le théâtre », par J.-A. Cartier (Mozart, Stravinsky, Mahler, Lehar, Bernstein, Verdi).
20 h 35, Concert (échanges internationaux) : « Le Barbier de Séville », ouverture de Rossini ; « Symphonie n° 1 », de Chostakovitch ; « Mort et transfiguration » et « Don Juan », poèmes symphoniques de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Sir Georg Solti (Chicago, 29 septembre 1977).
22 h 30, *Ouvert la nuit* : « *Prélude à l'après-midi d'un faune* », de Debussy ; « *Poème* », de Chausson ; « Symphonie n° 5 », de Tchaïkowski, par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, avec S. Stalanowsky au violon ; 0 h 5, Jazz nocturne : « *Le jazz en Suisse romande* ».



هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50.57
AUTOMOBILES	43,00	50.57
AGENDA	43,00	50.57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141.12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS ROYAL
Restauration petit immeuble. asc. appartements 2 p., aménagés, charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
Studios et 2 pièces aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, asc., 261-27-46.

6e arrdt

20, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE
Pptaire vend dans restauration en cours, petites et grandes surfaces, aménagements intérieurs sur mesure. Sur place, tous les jours de 10 à 13 h. ou tél. 622-95-20.

7e arrdt

SÉJOUR PRESTIGIEUX + Chambre confort absolu (possibilité duplex) dans ravissant hôtel particulier sur
CHAMP DE MARS
Prix élevé justifié. Ce jour, 14 h-17 h. : 228, rue de l'Université.

14e arrdt

Mº PLAISANCE Vue dégagée
IMM. PIERRE DE T. CALME,
2 PIÈCES bureau, entrée cuis., bains, w-c.
PX INTÉRESSANT. Chf. cent.
19, rue PIERRE-LAROUSSE
Samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

PARC MONTSOURIS Bon imm.
Mº PTE D'ORLÉANS. 3e ét.
2 PIÈCES s/rue, entrée, cuis., bains, w-c.
Entièrement REFAIT A NEUF.
PX INTÉRESSANT. VERDURE.
31, AVENUE REILLE.
Samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

15e arrdt

PORTE VERSAILLES
137 m² 7e et 8e ét. DUPLEX INONDÉ SOLEIL
Exc. 960.000 F., park. inclus.
Téléphone : 577-96-85.
Après 20 h. : 608-08-16.

Mº Volontaires S/rue calme
Imm. réc., tt cft. LOGGIA, SÉJOUR, 2 ch., entr., cuis., bains, 60 m².
PRIX INTÉRESSANT.
13, rue MATHURIN-RÉGNIER.
Samedi, dim., lundi 15 à 16 h.

16e arrdt

A 300 mètres **ETOILE** près av. V.-HUGO
sur de calmes jardins intérieurs restauration luxueuse de 16 APPTS du studio au 5 p.
DUPLEX ET TRIPLEX
Téléphone : 261-27-46.

17e arrdt

16, RUE LEMERCIER
Bon imm. sur rue, calme, ch. cent. séjour, chambre, entrée, cuis., s. de bains, w.-c. Soleil. Entièrement refait neuf. Px très intéressant. Samedi 15 à 18 h. Pptaire, 873-57-80.

18e arrdt

EXCEPTIONNEL 18e - F 3 calme, imm. pierre de taille, 64 m², 1er ét., 400.000 F
Téléphone : 828-24-43.

19e arrdt

Propriétaire vend directement
BUTTES-CHAUMONT
60, rue Rebeval, 2 et 3 Pces, sur jardin plein sud, rénovation soignée, grand confort.
4 pièces en duplex avec jardin privatif, 90 m².
Sur place le samedi : de 14 heures à 18 heures ou tél. 227-47-43 - 508-46-89.

20e arrdt

R. D'AVRON. Imm. rénové, petit 2 P. tt cft. calme. 205.000 F. Tél. : 553-91-45, le matin.

78 - Yvelines

MAISONS-LAFFITTE
De parc, près centre et gare, imm. P. de T. 3e et dern. ét. (asc.). 100 m² Hab. Séjour + 3 chbres + s. de bns (pos. s. d'eau). chauf. ind. au gaz. gar. Tél. apr. 19 h. 750-21-45.

92 Hauts-de-Seine

ISSY R.E.R. Grand séjour + 2 Pces. Parfait état. terrasse. 550.000. 604-77-04.

Province

Part. vd gd F2 (2e étage). quart. commerç., pr placement ou autre, à Ifs-Plaine, banl. très proche de Caen (Calvados). 190.000 + frais notaire. Écr. Chauvière, 1, r. de l'Écureuil, 14000 Caen, ou tél. de 8 à 14 h., du idi au vendr. (31) 94-81-12, poste 4932.

Particulier vend centre Cannet 06, beau studio, calme, vue mer. îles, 5e étage, cuisine équipée + loggia + cave + grand garage. 315.000 F.
Téléphone : (93) 69-11-90.
Après 18 heures.

Antibes. 5 pièces 100 m², bains + toilettes, 2 w.-c., calme, proche mer (93) 33-68-26.

appartements achats

ACHETE Directement
URGENT PARIS, 1 à 3 PIÈCES, PAIEMENT COMPTANT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER. 873-23-55, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

BUTTES CHAUMONT
Beau 2. p. tt cft, 4e droite asc. 1.750 F. mensuel.
Sam. 11 (14 h. 30-15 h. 30)
11, RUE MANIN.

Région parisienne

DRAVEIL sans commission. Maisons neuves
5 et 6 p. av. chemin gar. et jar. habit. de suite 3.250 mens. et +. Vis. 11-18 h. : « Le Parc du Château » tranche spéciale (SA LE CLAIR) 2e, entrée à gche, 175, r. Pierre-Brossolette ou téléphoner 359-69-36.

PONT DE SURESNES
38, BD HENRI-SELLIER.
Immeuble neuf, jamais habité
3, 4 ET 5 PIÈCES.
De 1.985 F. + ch. à 3.720 + ch.
Visite samedi, de 11 à 19 heures.
S.A. Le Clair. 359-69-36.

locations non meublées demandes

Paris

RECHERCHE VRAI 3 PIÈCES immeuble ancien même sans confort, 3e étage, max. 11e, 14e, 18e, 19e, 20e, banl. proche métro. 1.800 F T.C.C. Pour septembre. Tél. avant 8 h. : 531-94-04

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers. services gratuits - 272-02-62.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

Particulier loue à Marseille Studio avec mezzanine, cuis., S. d. B., 1er ét. très ensol., calme, meublé.
Accès facile vers centre-ville. bus direct plage du Prado. Prix tout compris : 1.000 F mensuel.
Mme COMBACAL Marie-Claire 8, bd Romieu, 13015 Marseille 16 (91) 84-59-84 matin-soir.
Bureau : 16 (91) 95-92-10
Le Provençal

viagers

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie.
Etude gratuite discrète.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- DIRECTEUR DES OPERATIONS — réf. VM 1510
- JEUNE DIPLOME GRANDE ECOLE ESSO CHIMIE — réf. VM 11507A
- CHEF DE PROJET Groupe Thomson — réf. VM 1242W

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Société internationale spécialisée dans les articles de sport, très bien implantée sur le marché français, recherche pour sa filiale à Paris un

DIRECTEUR COMMERCIAL

Dans le cadre d'un budget et d'une politique globale de produit et de marketing, il aura la responsabilité de la stratégie commerciale, promotion, animation, publicité et des ventes auprès de la clientèle.

Il aura en outre pour tâche d'entretenir des liens étroits avec le réseau existant et d'acquérir de nouveaux points de vente, nécessitant de très fréquents déplacements (environ deux semaines par mois).

Rattaché à la direction générale, il devra être capable de gérer le service commercial de manière indépendante.

Le candidat idéal aura 30 ans min., une très bonne expérience de plusieurs années dans la vente auprès de revendeurs spécialisés dans le sport et les loisirs, un don naturel de persuasion, une entière disponibilité pour voyager, un tempérament actif et ambitieux. Le goût et la pratique des sports (voile, tennis, ski) absolument indispensables. Bonnes connaissances de l'anglais souhaitées.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous Nº 101.122 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

STÉ D'ASSISTANCE
RECRUTE pour ses SERVICES TECHNIQUES D'ASSISTANCE (hommes et femmes). personne d'encadrement. pr services, médical, autos, pièces détachées, CHARGÉS D'ASSISTANCE.
Adr. C.V. + photo (indiquer les lang. parlées) ss le nº 101.099, à Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante société de fabrication de stands recherche
JEUNE MÉTREUR EXPÉRIMENTÉ
Ne pas se présenter. Ecr. C.V., prétentions, photo (retournée).
Structures internationales.
B.P. 101.
93102 MONTREUIL CEDEX.

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, av. de la Résistance, 92350 Plessis-Robinson,
cherche libre rapidement
SURVEILLANTE CHEF DE NUIT
conventions collectives 1951 poste classé en B 9 pour remplacement un an env.
Ce poste est ouvert aux infirmières D.E. ayant huit ans d'ancienneté.
Durée réduite à cinq ans si titulaire du CAFIS.
Tél. pour R.-V. à : Mlle l'infirmière générale, 630-21-33.

emplois régionaux

SFENA
ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL D'ÉQUIPEMENT AÉRONAUTIQUE DE CHATELLERAULT (VIENNE)

La S.F.E.N.A.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉQUIPEMENTS pour la NAVIGATION AÉRIENNE
RECHERCHE
pour le Département Etudes de son Etablissement de CHATELLERAULT (Vienne)

Un INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN d'ÉTUDES

Cet Ingénieur devra assurer la définition et la mise au point de systèmes, en général analogiques.

Les candidats intéressés sont priés d'écrire avec C.V. et prétentions sous la référence E/81/6 à :
S.F.E.N.A. - Service du Personnel Boîte Postale 81, 86101 CHATELLERAULT CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION D'AIX-EN-PROVENCE
recherche
AGENT TECHNIQUE MÉCANICIEN
B.T.S. ou D.U.T.
spécialiste en automatisme et en micromécanique
cinq ans minimum d'expérience industrielle
Ecrire avec C.V. manuscrit à l'agence Havas sous numéro 1536 Aix, 13100, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Groupe franco-asiatique parlant fr., angl., spécialiste sécurité, protect., réf. internationales, rech. tt travail. Tél. : 340-44-20.

Jne fme, secrétaire expérimentée quadrilingue cherche emploi en rapport avec qualification dans ambassade ou organisme officiel. Écrire s/nº6150 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris

information divers

LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
Nº spécial de « France-Carrières » est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

capitaux propositions commerciales

Cherchons
FINANCIER
pour AFFAIRES IMMOBILIÈRES DIVERSES
Terrains à bâtir, rénovations d'anciens immeubles dans le canton de Berne (Suisse). Echéance 5 à 10 ans. Intérêts et garanties à convenir. Offres sous chiffre P. 648 BZ.
Berner Zeitung BZ
Case Postale 3041
CH-3000 BERNE 7.

Créez une AGENCE MATRIMONIALE
Tél. 16 (1) 373-33-23 poste 5.

boxes - parking

6e 13, rue Pascal, parking par asc. Prix intéress. Tél. 372-22-68 matin et soir.

immobilier information

LE soleil ★ LA COSTA BRAVA ★ LA mer

A BAGUR (Espagne)
Votre villa type MASIA

- Situé au milieu des pins, à proximité des plages.
- Tous vos loisirs : Tennis, équitation, golf, etc.
- Sans buildings ni béton, ni tourisme de masse.

PRIX **3.600.–** FF LE m² HABITABLE

3 chambres + salon séjour, salle à manger, cuisine, salle de bains entièrement équipée, balcon, terrasse, sur 500 m² tout compris.

Demandez notre documentation
Retournez ce coupon ou téléphonez à

RÉALISATION GRUPO AGA — 87, rue de la Tour — 75016 PARIS — 504.79.31

Nom ________ Prénom ________
Adresse ________
N.P. ________ Localité ________ Tél. ________ 5F

terrains

En Roussillon, sur le flanc des Albères
LES CHARTREUSES DU BOULOU
TERRAINS à BÂTIR de 1000 à 3000 m² de 50 F à 120 F le m²
et quelques 2 et 3 pièces disponibles dans petits collectifs de 5 appartements.
dans un cadre naturel de forêt méditerranéenne avec tennis, piscine, restaurant de classe
Documentation S.I. de MOULAS S.A.
Les Chartreuses du Boulou, 66160 Le Boulou. Tél.(68)83.17.66

Vends terrain 1.000 mètres, 4 km Centre de Toulon. Téléphone : (94) 24-53-51.

Aux BRÉVIAIRES
près de RAMBOUILLET
beau terrain 1.000 m², entièrement viabilisé, à 4 km gare Perray. Prix 270.000 F.
SOGESMO - 575-55-35.

COTE D'AZUR LE LAVANDOU
Parcelle exceptionnelle de 3.400 m² environ. Domaine résidentiel gardé, sur le Cap Benat. Plage privée, tennis, etc. Vue imprenable sur mer. Permis de construire pour une grande villa. Prix : 250.000 F.

Offre s/s chiffre C 18-115340 PUBLICITAS CH 1211 GENÈVE3.

20 mn Aix - 40 mn Marseille
TERRAIN A BATIR
Colline de Trets - 4.800 m² à 2 km du village, vue dégagée, soleil. Certificat d'urbanisme pour mais. 250 m². P. 210.000 F H.T. CATRY. Tél. : (42) 23-53-17

VDS PRÈS MONTARGIS (45)
Terrain constructible, 2.500 m² boisé chênes, zone résidentielle, eau, électricité. Tél. 105.000 F. Téléphone : 886-93-28.

Urgent. Particulier à particulier, proximité charmant village provençal, 25 km St-Aygulf, jolie pinède, ensoleillé, vue superbe, beaux arbres centenaires. Calme absolu. 2 parcelles, constructibles 2.000 m² chacune. Eau, E.D.F., tél. 170 F le mètre carré. Téléph. (16) 93 88-86-93

bureaux

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50.**

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM RC SARL
A partir de 150 F.
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél. télex, ttes démarches
C 2 E - 562-42-12.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-60.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex.
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

locaux industriels

A VENDRE (1 h 30 Paris Autoroute Nord)
Impte ENTREPRISE HORTICOLE, (jardin., serre production, pépin., solides bât., entrepôts). Conviendrait à famille horticole commerciale. Tte prop. à étudier. Ecr. s/nº 028199M. à R. Presse. 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

fonds de commerce

MURS et FONDS BUTTES-CHAUMONT. A louer ou à vendre tout commerce, 60, rue REBEVAL, locaux commerciaux dans carrefour entouré de constructions neuves et rénovations. Sur place le samedi de 14 h. à 18 h. ou téléphoner au : 227-47-43.

pavillons

F4, jardin 250 m² dans parc, entrée, living double avec cheminée. 2 chambres, salle d'eau, cuisine, w.-c., boiserie et fresques, 7 km de Paris. R.E.R. 666-85-21.

manoirs

PÉRIGORD Manoir XVIIe entièrement restauré. 10 p. principales. tt confort., maison de gardien, dépend., piscine, parc 3 ha. Téléphone (53) 90-66-37.

domaines

A vendre libre en société propriété agricole 70 hectares NORMANDIE. Vastes dépend. manoir et haras. Tél. 722-61-64

villas

GOLF JUAN
vue panoramique sur mer
VILLA A RÉNOVER
2.300 m² de terrain
1.400.000 F.
Michel Bernard - 502-13-43 ou (93) 63-98-61.

2 km Saint-Nom-la-Bretèche. Villa 260 m², récept. 67 m², cuis. équipée, 5 chbres, 4 bains, terrain 1.100 m². Tennis/Piscine dans résidence - 1.400.000 F. SOVIA 056-49-56/954-68-00.

Partic. vend à La Roquette/Siagne, 8 km de Cannes, 3 villas jumelées, cuisine, séjour, 2 chambres, salle de bains, mezzanine 100 m² + garage avec 300 m terrain. 600.000 F l'une. A part, 300 m². Ecrire ROGNONE René, Plateau Fleuri, 06700, Saint-Laurent-du-Var. Tél. h. r. (93) 31-14-41.

SAACY/MARNE (77) 75 km Paris, particulier vends villa, entrée, terrasse, 5 pces sur sous-sol, gar., chauf. centr., s. de bns, 2 w.-c., terrain clos 2.000 m². 600.000 F. T. : (84) 22-73-99.

LE VÉSINET Part. à part. 5 mn R.E.R.
calme, très résidentiel, villa 5 pièces + living, garage, cft, jardin. 1.480.000 F. 969-10-42.

maisons de campagne

VAR - PRÈS BARJOLS
IDÉAL VACANCES
CABANON PROVENCAL
à aménager intérieurement avec terrasse et petit terrain, 35 m² habitables, une seule pièce, vue dégagée. Prix 150.000 F. Catry. Tél. (42) 23-53-17.

Dans village Vauclusien
20 km Avignon
60 km Marseille
A RESTAURER
Dans petite copropriété 2 maisons de village avec poss. de création de terrasse. Prix 90.000 et 120.000 F. Appt de 120 m² avec jardin de 300 m². Prix 180.000 F. Catry. Tél. (42) 23-53-17.

10 km Montpellier et mer, vend MAISON DE CARACTÈRE 130 m², remise, 1er étage : F 4 + grenier, (67) 54-06-99.

NORMANDIE entre Honfleur et Deauville.
Chaumière + 3 bâts colombages 6 ha. herbage, très belle vue. 637-14-40 ou (31) 88-84-96.

propriétés

PÉRIGORD
TRÈS BEAU MOULIN XVIIIe
Superbe, 3 ha, entièrement restauré. Dépendances, piscine. 1.500.000 F. Documentation sur demande. PROFINTER S.A. BP 33 24103 BERGERAC.
Téléphone : (53) 57-53-75.

FACE AU LUBERON
Bel ppté 9 pces, parfait état + dépendances, s/12.000 m² arboré et valonné. Plein sud, vue except. Prix : 1.250 000 F. C.I. ROSIER. Roussillon Immobilier. 84220 ROUSSILLON 16 (90) 75-63-41.

MOISSON 78 Maison 18e s. de caractère, 5 pièces, jardin clos 925 m², 680.000 F. w.-end 479-33-60, bureau 958-62-14 poste 3472.

ST-MAUR 94 Propriété sur 1.058 m², paysagée, 280 m² hab., conf., tr. bon état, gar. 2 voit. + 1 petit lavabo + atelier. 2.000.000 F. Tél. 889-07-70 après 19 h.

ST-JEAN-PIED-DE-PORT. MAISON BASQUE, résident. 10 P. principales, 2 logements, jardin 1.000 m², tout cft, Prix : 650.000 F. M. Darriet, 33430 Bazas. Tél. (56) 25-01-43.

l'agenda du Monde

Animaux

GARDE ANIMAUX VACANCES
vie de famille
Appelez le 731-36-11.

Bateaux

A vendre voilier type Corsaire, chantier de Meulan, contreplaqué, 1963, parfait état, 4 voiles dont SPI, moteur Johnson 4 CV, remorque Portafiot (4 roues). Prix 10.000 F. Tél. le soir à partir de 19 h. au 339-05-84 et/ou visible à Sanary (83). Tél. (16) 96-73-24-04.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole. 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Chasses privées

150 KM PARIS CHASSE AU CANARD
à la journée. Groupes ou individuel. 700 F, repas compris. Partage tableau de chasse. Tél. (86) 74-08-12 H.B.

Cours

Etudiant 2 D.E.U.G. A Cherche Montpellier. Professeur informatique. Juillet-août urgent. Téléphone (66) 26-10-37.

Soyez DANS LE VENT
Rendez fonctionnelles vos années d'études
D'ANGLAIS
dans un site campagnard 80 km de Paris
5 jours intensifs.
Prochains séminaires : 27 juillet - 3 août - 21 sept. 81.
Renseignements : 404-76-61.

Cuisine

PROMOTION KITCHENNETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie).
En 1 m. 2.300,00 F. Paris SANITOR, 21, rue de L'Abbé-Grégoire, Paris-6e - OUVERT LE SAMEDI. Tél. 222-44-44.

3e âge

PROVENCE
Entre Aix et Marseille.
Dans le village de Simiane-Collongue 13109.
Résidence 3e âge
LES CHARMILLES
Chambres particulier ou pour couples de grand confort. Valides et semi valides. Surveillance médicale comme à domicile. Equipements ultra moderne, repos au calme.
Tél. 16 (42) 69-42-69.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Stages

Urgent cherche cause maladie remplaçant 19 ans environ pour séjour familial Irlande-Sud 20 juil.-5 août. Px total 2 000 F. Tél. (16) 28 66-52-09.

Mode

LES MARQUES DE LUXE A QUALITÉ/PRIX
30/40 % MOINS CHER
COSTUMES - VESTES
direct usines.
5, av. Villiers-17e, (Mº Villiers).

Moquettes

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider pure laine et synthétique. Prix de gros. Pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

Vacances Tourisme Loisirs

Vacances à ANTIBES
Location à la semaine studios 2-4 pers., tout confort, entièrement équipés, standing.
LOCATIONS ORION,
39, rue de Surène, 75008 Paris.
Tél. 266-33-26.

VACANCES EN ITALIE
pour JEUNES et ADULTES
Tennis. Plage. T. 806-70-02.

Val-de-Marne, 20 km Paris
A louer **Août, belle maison**
Jdin, calme, verd. 576-16-54.

LA ROCHELLE
Locat. de voiliers, école de croisière. Promenades à la journée. Embarque. : Louisiane Marine, port des Minimes.
Téléphone : (46) 44-55-17.

Vacances à CHAMONIX
Location à la semaine studios 2-4 pers., 2 pces ; 5-8 pers., entièrement équipés, dans résidence stand. neuve.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène, 75008 Paris.
Tél. 266-33-26.

A louer à SAINT-CAST (22) Studio tt cft, pour ménage avec enfant bas âge. Appartement tt cft, pour 4/5 personnes, face à la mer. Tous deux libres du 1er au 15 août. M. Charvin, 44, rue du Sémaphore, 22380 Saint-Cast. Téléphone (96) 41-90-18.

L'été à DEAUVILLE
Location à la semaine studios 2-4 pers., tout confort, entièrement équipés, standing.
LOCATIONS ORION,
39, rue de Surène, 75008 Paris.
Tél. 266-33-26.

MEUDON 15 mn. Paris A louer août
grande maison, tt cft, séjour cheminée, piano, 6 chbres, grd jardin. 626-07-76 le soir.

PÉRIGORD
Location à la semaine.
Tél. : (53) 60-42-08.

ANTIBES, loue en Août, Appt résidence, 3 personnes, confort, terrasse, piscine. 6.000 F. Tél. 920-30-49.

BRETAGNE, proximité mer. Belles VILLAS à louer. Doc. grat. s/dem. T. (98) 55-46-81.

AQUITAINE proximité mer BELLES VILLAS à louer. Doc. grat. sur dem. (56) 26-85-80.

ITALIE, côte Adriatique. Loc. F 2 4 per., août 3.400 F. F 3 5 per./plage 4.600 F. Tél. Odyssées 337-45-09.

A LOUER VIEUX MAS
de la LUBÉRON, 4 km Bonnieux pr 8 pers., tt cft, 2 s.d.b., août. 6.500F, sept. 4.000F. (90) 73-14-96

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Les services ouverts ou fermés pour le 14 juillet

● PRESSE. — Les quotidiens parisiens paraîtront normalement le mardi 14 juillet.

● *GRANDS MAGASINS.* — *Les* grands magasins parisiens seront fermés le mardi 14 juillet, toute la journée.

● BANQUES. — Elles seront fermées du vendredi soir 10 juillet au mercredi matin 15 juillet.

● P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le mardi 14 juillet. Le courrier ne sera pas distribué. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphoniques et télégraphiques, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

● SECURITE SOCIALE. — La Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne *indique que les guichets resteront* ouverts le lundi 13 juillet dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, *une permanence* sera assurée jusqu'à 13 h. 30. Les centres et services seront normalement ouverts au public le mercredi 15 juillet.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil situés à Paris (9e, 13e et 15e arrondissements), Evry (91), Nanterre et Clamart (92), Saint-Denis, Rosny-sous-Bois et Pantin (93), Maisons-Alfort (94), Garges-les-Gonesse (95) et Saint-Quentin-en-Yvelines (78) seront fermés au public du lundi 13 juillet à 12 heures au mercredi 15 juillet au matin. Cependant, le lundi 13 juillet après-midi, les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires, resteront ouverts aux heures habituelles.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles », daté 9 juillet.

LOISIRS. — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais) et le 720-57-58 (*informations en allemand*).

MUSEES. — Tous les musées nationaux, expositions temporaires, les châteaux, le Centre Georges-Pompidou, la Bibliothèque nationale (à *partir du samedi soir*), le Palais de la découverte, les Archives nationales (le lundi 13 également) seront fermés le mardi 14 juillet. Toutefois, les musées de l'Hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, dôme royal, tombeau de l'Empereur, église Saint-Louis, Musée des plans-reliefs) resteront ouverts le mardi 14 juillet de 10 heures à 18 heures, sans interruption. La projection permanente de magazines d'actualité, de documentaires et de grands films en exclusivité sur les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, de 13 heures à 18 heures.

DEFILE ET CONCERTS. — A Paris, le défilé militaire du 14 juillet aura lieu, entre 9 h. 30 et 11 heures, depuis la place Charles-de-Gaulle jusqu'à la Concorde, par les Champs-Elysées. Dans l'après-midi, de 16 heures à 19 heures, des concerts militaires auront lieu dans dix squares de la capitale. Une présentation militaire de grande ampleur est prévue de 15 heures à 19 heures sur la pelouse de Reuilly du bois de Vincennes.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 12 JUILLET

« Les jardins du Luxembourg », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Garnier Ahlberg.

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 15, entrée hall gauche, côté parc, Mme Huiot.

« L'Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« Le Musée Nissim de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Saint-Julien-le-Pauvre et son quartier », 15 h., parvis Saint-Julien (Arcus).

« Promenade au Pré Catelan », 15 h., métro Porte-Dauphine (L'Art pour tous).

« Quartier de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné », 15 h. 15, 2, rue des Carmes, Mme Barbier.

« Vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 30, 145, boulevard Saint-Germain, Mme Camus.

« L'Ile Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Imbert.

« L'Académie française et les autres académies », 15 h., 23, quai Conti, Mme Ragueneau.

« Salons du ministère des Finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat », 15 h., 26, rue de Vaugirard, Mme Ferrand.

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Haulier.

« Le vieux Montmartre », 21 h., métro Abbesses, Mme Haulier.

« Le Paris des Trois Mousquetaires », 15 h., métro Saint-Sulpice, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Le quartier Mouffetard », 10 h. 30, métro Monge, M. Jaslet.

« L'Opéra », 14 h. 30, devant l'entrée, M. Jaslet.

« L'Opéra », 14 h., marches, M. de La Roche.

« Saint-Eustache et le quartier des Halles », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« L'O.C.D.E. et le château de la Muette », 15 h., 2, rue André-Pascal (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher, M. Teurnier métro Jussieu (Visages de Paris).

« Des Arènes *gallo-romaines* au mur de Philippe Auguste », 15 h., métro Jussieu (Visage de Paris).

LUNDI 13 JUILLET

« Les abbayes de Fontevraud », 8 h., *62, rue Saint-Antoine*, Mme Oswald.

« Crypte de Notre-Dame », 14 h. 45, entrée de la crypte, Mme Hulot.

« Les chevaux de Saint-Marc de Venise », 15 h., entrée de l'exposition au Grand Palais, Mme Bouquet des Chaux.

« Jardins du Palais-Royal », 15 h., grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., parvis, côté préfecture (Arcus).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Imbert.

« Maison des Compagnons du Devoir du Tour de France », 15 h., église Saint-Gervais, Mme Ragueneau (*Connaissance d'ici et d'ailleurs*).

« Abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 168 ter, boulevard Saint-Germain, Mme Haulier.

« Ile Saint-Louis », 15 h., 3, quai d'Anjou, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Les Impressionnistes », 10 h. 30, entrée du musée du Jeu de paume, M. Jaslet.

« Siège du parti communiste », 15 h., métro Colonel-Fabien, M. Jaslet.

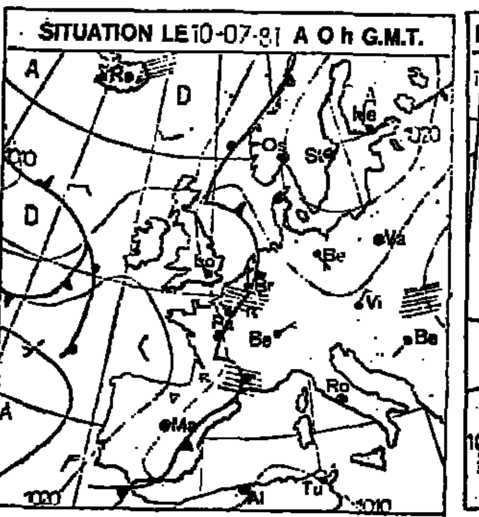
« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Pont-Marie, M. Jaslet.

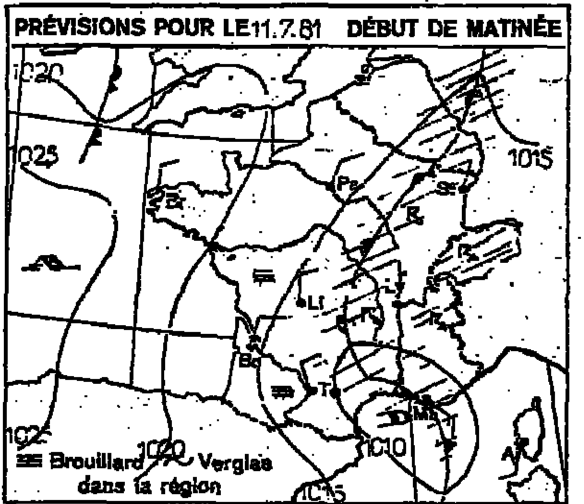
« Hôtels du Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

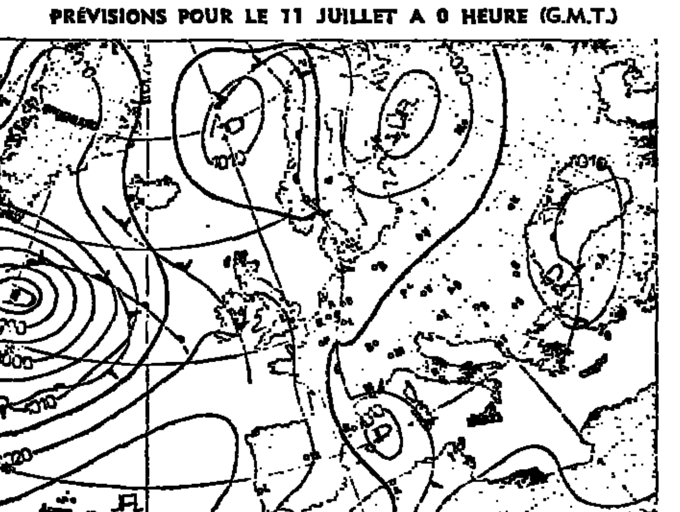
« Jardins et hôtels du Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné, M. Teurnier (le Vieux Paris).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 juillet à 0 heure et le samedi 11 juillet à 24 heures :

Une perturbation orageuse évolue lentement sur la France ; elle tendra à se localiser samedi soir de la Corse aux Alpes.

Samedi 11 juillet, il y aura encore des nuages abondants et des orages le matin sur les Pyrénées centrales et orientales, les régions méditerranéennes, le Massif Central, les Alpes et le Nord-Est. Sur le reste du pays, le temps sera nuageux et souvent brumeux dans l'Ouest, mais il pleuvra sur le Bassin aquitain. Au cours de la journée, les orages se décaleront vers l'est ; ils se localiseront, le soir, de la Corse aux Alpes et à l'est du Massif Central. Dans le Nord, sur la région parisienne, en Bretagne, en Vendée, le *temps deviendra* un peu *plus frais* et le ciel sera variable : éclaircies assez belles et nuages passagers. Sur l'ouest du Massif Central et en Aquitaine, enfin, le temps restera médiocre avec des pluies intermittentes. Les vents viendront du sud-est dans la zone orageuse, du nord ailleurs.

Le vendredi 10 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,3 millibars, soit 760,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 30 et 16 degrés ; Biarritz, 19 et 16 ; Bordeaux, 23 et 17 ; Bourges, 27 et 16 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 28 et 15 ; Dijon, 29 et 17 ; Grenoble, 30 et 15 ; Lille, 29 et 16 ; Lyon, 31 et 16 ; Marseille, 30 et 18 ; Nancy, 29 et 14 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 30 et 17 ; Pau, 19 et 15 ; Perpignan, 26 et 19 ; Rennes, 19 et 12 ; Strasbourg, 29 et 16 ; Tours, 28 et 16 ; Toulouse, 28 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 18 degrés ; Amsterdam, 30 et 17 ; Athènes, 27 et 20 ; Berlin, 29 et 19 ; Bonn, 31 et 15 ; Bruxelles, 30 et 17 ; Le Caire, 33 et 22 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 25 et 14 ; Dakar, 24 et 26 ; Genève, 30 et 15 ; Jérusalem, 25 (max.) ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 27 et 16 ; *Madrid*, 29 et 15 ; *Moscou*, 26 et 18 ; Nairobi, 22 et 12 ; New-York, 35 et 28 ; Palma-de-Majorque, 32 et 19 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 27 (max.).

PROBABILITES
POUR LE DIMANCHE 12 JUILLET

En début de matinée, les bancs de brume seront nombreux sur l'ensemble du pays, plus particulièrement sur le Sud-Ouest, le Centre et le Massif Central. Une zone nuageuse à *caractère orageux couvrira* encore les Alpes et la Corse. En cours de journée cette zone orageuse s'éloignera très lentement vers l'est.

Ailleurs, le temps sera le plus souvent ensoleillé, malgré quelques courts passages nuageux plus fréquents près des côtes de la Manche. Les températures seront en général proches des valeurs saisonnières.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

VIVRE A PARIS

EN SOUVENIR DE HEINE. — Une *plaque à la mémoire de Henrich* Heine sera apposée sur l'immeuble du 72, rue du Faubourg-Poissonnière dans le dixième arrondissement à Paris, où a vécu le poète allemand.

Après avoir rappelé que « Henrich Heine, né à Duesseldorf le 13 décembre 1797, mort à Paris le 17 *février* 1856, a vécu dans *cette maison de septembre* 1841 à avril 1846 », l'inscription commémorative reproduira une citation du poète : « Si quelqu'un vous demande comment je me porte ici, *dites alors : « Comme un poisson* » dans l'eau », ou plutôt dites aux gens que, quand dans la mer un poisson demande à un autre comment il se porte, ce dernier répond : « Comme Heine à Paris. »

SERVICE MUNICIPAL DE LA DÉSINFECTION. — Ce service s'occupe de la désinfection des locaux ou matériels après maladies à déclaration obligatoire, facultative ou à titre d'hygiène générale (à domicile et dans ses stations des étuves) : la lutte contre les termites ; la dératisation des bâtiments, voies et lieux publics ; les prélèvements sanitaires dans le milieu (eaux, air) en liaison avec le Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris ; les enquêtes de salubrité diverses.

Les demandes d'intervention doivent être formulées par lettre à l'adresse suivante : Service municipal de la désinfection, 48, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris, Tél. : 274-13-14 (ligne directe) ou 277-15-40 (*poste 5032*).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 juillet 1981 :

UN DECRET

● Portant promotions et nominations dans l'armée active.

DES ARRETES

● Portant changement de dénomination du brevet de technicien supérieur métiers du bâtiment.

● Instituant un brevet professionnel des métiers de la piscine.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs et du tourisme », à la page 15.

SPORTS

CYCLISME

LA QUINZIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Les abandons programmés

De notre envoyé spécial

Hasselt. — Quatrième victoire pour Freddy Maertens, jeudi 9 juillet, à Hasselt, au terme de la quinzième étape du Tour de France : le Belge, toujours très en verve, a devancé, une fois de plus, le peloton qui réunissait la plupart des favoris, à l'exception de Michel Laurent, retardé par une chute 2 kilomètres avant l'arrivée.

Même si Maertens a consolidé son maillot vert du classement par points, même si Bernard Hinault a creusé un écart supplémentaire sur Anderson à la faveurs des « rushes », c'était une étape sans signification, absolument dénuée d'intérêt. Un banal critérium. Une kermesse comme il en existe des centaines en Belgique.

De Beringen à Hasselt, deux villes distantes de 25 kilomètres, les coureurs avaient 157 kilomètres à parcourir : longueur excessive pour une étape superflue, gaspillage inutile pour une épreuve qui doit impérativement limiter son développement à 4 000 kilomètres. On traversait Hasselt à trois reprises. Aux 27e, 88e et 145e kilomètres, à 12 kilomètres de l'arrivée. En ces différents endroits, les spectateurs ont vu passer chaque fois le peloton groupé, peloton qui réunit encore plus de cent trente concurrents.

Les abandons ont été peu nombreux depuis le départ de Nice, mais, maintenant, les hommes commencent à décrocher. Nevens a quitté la caravane tandis qu'elle approchait de Ninove, où il habite. Il a considéré que sa présence dans les Alpes ne s'imposait pas, compte tenu de ses modestes possibilités de grimpeur et que le bon sens lui commandait de rentrer à la maison par la route la plus directe.

De même, Eddie Planckaert, vainqueur à Zolder, et son frère Walter ont rendu leurs dossards, estimant qu'il valait mieux abandonner à domicile. D'ailleurs, ils *n'ont jamais pris* l'avion et il n'était pas question qu'ils fissent exception à la règle sous prétexte que le tour de France cycliste comporte un pont aérien entre Hasselt et Mulhouse.

Les organisateurs condamnent ces *« abandons programmés »* dont le cas le plus typique est celui du Suisse Freuler, engagé temporairement par Peter Post, directeur sportif du groupe Ti-Raleigh, et rétribué sous forme de prime journalière.

Le système est effectivement contraire à l'éthique sportive. Il entre en conflit avec les règlements selon lesquels un engagé doit défendre ses chances jusqu'au bout et ne pas abandonner sans raison majeure. On doit admettre que le cyclisme professionnel évolue de façon anarchique même dans le cadre d'une épreuve qui se veut d'une rigueur exemplaire.

Félix Lévitan, directeur du Tour, a sévèrement jugé ces « intérimaires » du vélo : « *Si nous n'y prenons garde*, dit-il, *nous retrouverons sur la route l'atmosphère viciée des Six Jours.* »

Le Tour de France offre l'image caractéristique du sport spectacle, plus particulièrement à l'occasion des étapes belges. Toutefois, il ne s'agit pas du même sport spectacle que sur la piste : ici il faut escalader les cols, il faut disputer les étapes contre la montre à 45 kilomètres à l'heure de moyenne et après deux semaines de courses la fatigue est presque générale dans le peloton dont on prévoit l'éclatement à brève échéance.

Le directeur du Tour informera officiellement la Fédération française de cyclisme et la Fédération internationale du cyclisme professionnel des abandons suspects en réclamant des sanctions. Cette affaire toute nouvelle est en train d'éclipser la lutte antidopage. A noter que nous n'avons pas eu connaissance à ce jour de contrôle positif. Est-ce suffisant pour affirmer que tous les coureurs marchent, comme on dit « *à l'heure minérale* » ?

JACQUES AUGENDRE.

● **Quinzième étape Beringen-Hasselt** (157 km) : 1. Freddy Maertens (Belg.), 4 h. 01'20" ; 2. Eddy Planckaert (Belg.) ; 3. Alfons De Wolf (Belg.) ; 4. Yvon Bertin (Fr.) ; 5. Guido Van Calster (Belg.) ; 6. William Tackaert (Belg.) ; 7. Jean-René Bernaudeau (Fr.) ; 8. Sean Kelly (Irl.) ; 9. Eugène Urbain (Lux.) ; 10. Rudy Pevenage (Belg.), tous dans le même temps, etc.

● **Classement général** : 1. Bernard Hinault (Fr.), 56 h. 59'42" ; 2. Philip Anderson (Austr.), à 57" ; Gilbert Duclos-Lassalle, à 3'57" ; 4. Jean-François Rodriguez (Fr.), 3'57" ; 5. Ronny Claes (Belg.), à 6'05" ; 6. Michel Laurent (Fr.), à 6'06" ; 7. Lucien Van Impe (Belg.), à 6'11" ; 8. Gery Verlinden (Belg.), à 6'50" ; 9. Paul Wellens (Belg.), à 7'43" ; 10. Eddy Schepers (Belg.), à 7'45", etc.

ESCRIME

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

La déception de Riboud

Le Hongrois Zoltan Szekely (vingt-neuf ans) est devenu champion du monde à l'épée, jeudi 9 juillet, en battant le Soviétique Alexandre Mojaev par dix touches à six. Depuis 1965 et la victoire à Paris de Zoltan Nemere, aucun spécialiste hongrois n'avait inscrit son nom au palmarès. L'Allemand de la République fédérale, Elmar Bormann, a obtenu la médaille de bronze.

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — Au début du tournoi, Philippe Riboud se trouvait dans une situation exactement inverse de celle qu'il avait connue à Moscou. Aux Jeux olympiques, les fleurettistes français avaient, en effet, raflé quatre médailles, et un échec du champion du monde en titre *paraissait impossible, au égard* à l'euphorie qui régnait au sein de la délégation française. Pourtant, la dynamique de la victoire n'avait pas joué en faveur de l'épéiste lyonnais.

Champion du monde universitaire, en 1977, à Mexico, deuxième des Mondiaux à Hambourg en 1978, premier à Melbourne en 1979 et, enfin, médaillé de bronze à Moscou, Philippe Riboud avait néanmoins prouvé qu'il tenait solidement le haut du pavé. Fort de cette référence, il était attendu à Clermont-Ferrand comme le messie par les dirigeants de l'escrime française, qui depuis le début des championnats du monde étaient allés de déception en déception. Certains auraient été écrasés par ce surcroît de responsabilité. Pas Riboud. Il est vrai que ce colosse (1,92 mètre, 96 kilos) ne se laisse pas facilement impressionner. Vrai aussi que son registre technique est suffisamment étendu pour tenir la plupart de ses adversaires à distance et imposer le respect.

Avec une seule défaite — sur vingt-sept assauts — en deux jours de compétition, Philippe Riboud avait affiché une excellente condition physique. Rien de fâcheux ne semblait pouvoir lui arriver.

C'était faire peu de cas de l'intelligence tactique de l'Allemand de l'Ouest Elmar Bormann. A l'évidence, pour l'élève d'Emil Beck à Tauberbischofsheim, mesurer 20 centimètres de moins que *le champion du monde* n'est pas un handicap insurmontable. Détail sur le score de 10 touches à 7, Philippe Riboud rejoignait la déjà trop longue liste des battus français.

Il n'empêche que Philippe Riboud, finalement classé cinquième, avait tout mis en œuvre pour obtenir une nouvelle médaille d'or. Agé de vingt-quatre ans et encore indécis pour son avenir professionnel, il comptait sur une grande performance pour s'ouvrir de nouvelles portes. Ce n'est peut-être que partie remise, puisque Riboud — qui a définitivement abandonné ses études de droit — parle *déjà de prendre sa revanche*, l'été prochain à Mexico.

JEAN-MARIE SAFRA.

Le Monde

équipement

La S.N.C.F. : grandeurs et malheurs d'un service public

I. — Tous les records

par James SARAZIN

Parler des chemins de fer en France c'est s'exposer nécessairement à susciter des jugements sans nuance. Conversations de salles d'attente, propos de parlementaires au Palais Bourbon, courrier des lecteurs de journaux en font foi : on voue aux gémonies ce « ramassis d'incapables » ou on encense ces « chevaliers du rail ». Les laudateurs du cheminot qui rattrape une demi-heure de retard sont souvent les mêmes qui l'accableront de reproches quand il se mettra en grève. Le contribuable, pourfendeur du déficit chronique de la S.N.C.F., trouvera un autre langage lorsque, devenu usager, il dénoncera la fermeture de « sa » gare ou de « sa » ligne secondaire.

Comment donc parler avec mesure de la S.N.C.F. ? Ses contempteurs et ses admirateurs détiennent chacun une part de vérité. Cette entreprise est capable de tout et de son contraire : capable de prouesses pour faire partir des dizaines de trains supplémentaires une veille de Noël, mais pas d'ajouter un wagon à une rame quand un salon international draine vers Paris des dizaines de milliers de provinciaux ; capable de battre un enviable record du monde de vitesse mais non d'acheminer dans des conditions d'accueil et de confort décent les voyageurs qui empruntent certaines de ses lignes de banlieue ou de province. Dans des triages de science fiction une poignée d'hommes « traitent » trois mille wagons par jour, mais la plupart des gares de voyageurs conservent des allures de fin de siècle.

Si la S.N.C.F. est un univers de contrastes, c'est que l'apparence recouvre ici une réalité profonde pas moins complexe : celle des tensions internes qui agitent l'entreprise, autour des impératifs qu'elle se fixe. D'un impératif, devrait-on plutôt dire, car on ne lui en connait guère qu'un qui a nom la « mystique de la ligne ». Le pouvoir, à la S.N.C.F., appartient d'abord à ceux qui font rouler les trains, beaucoup moins à ceux qui les remplissent, et encore moins à ceux qui tiennent les cordons de la bourse. Ce qui explique comment la réussite technique peut parfaitement s'accompagner d'une quasi faillite économique.

Grandes idées

Techniquement, c'est vrai, les chemins de fer français vivent — surtout comparés à certains réseaux étrangers — sous le règne de la performance.

Performance quotidienne pour les 252 075 cheminots qui font rouler quotidiennement sur 34 362 kilomètres de lignes, 13 500 trains, lesquels ont transporté l'an passé 694 millions de voyageurs (presque autant que l'ensemble des compagnies aériennes mondiales) et 221 millions de tonnes de marchandises. Des cheminots deux fois moins nombreux qu'à la Libération, et dont l'effectif continue de se réduire, assurent un trafic double de celui de 1955.

Performance aussi pour des bureaux d'études qui ne manquent pas d'imagination pour inventer de nouveaux moyens de développer encore l'outil ferroviaire. Le schéma directeur « Objectif 2000 », élaboré en septembre 1976 par la direction des études générales et de la recherche, ne propose-t-il pas la construction, d'ici à la fin du siècle, de lignes T.G.V. au départ de Paris vers Le Mans, Tours, Metz et Strasbourg, Bruxelles et la côte du Pas-de-Calais ? Le T.G.V.-Est, qui pourrait intéresser 11 millions de voyageurs en 1985, mettrait Strasbourg à 2 h. 45 de Paris (ultérieurement à 2 heures) et le T.G.V.-Atlantique assurerait à la même date des liaisons faciles à 23 millions de voyageurs, vers Brest (4 heures), Nantes (2 heures), Bordeaux (3 heures) ou Bayonne (4 h. 15). Ainsi se trouverait définitivement écartée la menace de l'avion sur le transport à moyenne distance.

Performance aussi pour les « rampants » : le réseau fait l'objet d'améliorations constantes — relèvement des vitesses commerciales, extension de la signalisation automatique, automatisation des aiguillages — qui concourent à augmenter le débit — donc la capacité des lignes, dans des conditions de sécurité elles-mêmes accrues. Le matériel roulant s'améliore lui aussi avec l'entrée en service progressive des trois mille voitures Corail commandées par la S.N.C.F., celle des voitures des nouveaux grands trains internationaux (dits « Intercités »), et celle de locomotives électriques ultra-puissances, hautement fiables et économes en énergie.

Voilà pour l'actif impressionnant ; en regard, le passif important. La société nationale l'avoue elle-même : « Objectif 2000 », constate que « trop d'équipements sont vétustes » ; que parmi les 1 500 tunnels et les 92 000 ponts en service, certains, datant de la construction des lignes, posent de « sérieux problèmes », tandis que des ouvrages métalliques centenaires devraient être reconstruits : que les rails sont quelquefois très anciens « puisqu'il n'est pas rare d'en trouver datant de 1880 » ; que les moyens de télécommunication sont souvent dépassés ; que certaines installations de traction électrique datent d'après la première guerre mondiale ; que 537 voitures (7 % du parc) ont été mises en service avant 1914 et près de 2 500 autres entre les deux guerres (au 31 décembre 1980, 174 voitures pour rapides et express avaient entre 70 et 75 ans) ; que, si l'âge moyen du parc voyageurs devrait être ramené à 15 ans fin 1983, 65 ans ne signifie pas pour autant l'âge de la retraite pour certaines voitures omnibus à essieux, etc.

Ainsi, il apparait que les chemins de fer français ont longtemps vécu sur une rente de situation. Surtout depuis leur nationalization : si, de 1850 à 1890, on construisit en moyenne 400 kilomètres de lignes par an, entre 1937 — date de la création de la S.N.C.F. — et 1975, on n'en construisit que quelques dizaines de kilomètres. La question essentielle était plutôt de se débarrasser des branches moribondes du réseau héritées du plan Freycinet et de sa folle ambition de desservir par le rail jusqu'au dernier des chefs-lieux de canton. Les reconstructions de l'après-guerre achevées, les investissements semblèrent marquer le pas, favorisant la concurrence de la route et de l'avion.

Comment payer ?

Le réveil, dans les années 70, n'en fut que plus brutal. Le plan d'entreprise élaboré en mars 1980 montre l'énormité de l'effort à accomplir pour faire véritablement du chemin de fer un instrument adapté à son époque. Il prévoit d'investir, d'ici à la fin de 1983 (en francs 1979), 22 684 millions de francs en autorisations d'engagement et 24 000 millions de crédits de paiement. 200 kilomètres de lignes devraient être électrifiés chaque année, les installations de sécurité automatisées sur 1 000 kilomètres de lignes en quatre ans, l'implantation du réseau de téléinformatique achevé en 1982 et les liaisons radio sol-train multiliées, des dizaines de kilomètres de voies triplées ou quadruplées pour accroître les capacités, des dizaines de gares rénovées, l'automatisation des triages poursuivie, etc., etc.

Mais comment financer ces ambitieux investissements ? La situation économique difficile de la société vient quelque peu tempérer l'ardeur des techniciens. Un déficit d'exploitation endémique ronge peu à peu ses capacités à aborder correctement l'avenir. A la direction générale, on reconnait que, à quelques mois de la définition de leurs nouveaux statuts, les chemins de fer sont dans le même état de détérioration financière qu'à la veille de leur nationalisation, en 1937. Après une année bénéficiaire, en 1979 (+ 108,8 millions de francs), le compte d'exploitation est à nouveau retombé dans le rouge l'an passé (— 673,95 millions), malgré une augmentation des recettes de 11,16 % (et même de 13,7 % pour les voyageurs). Sur les cinq dernières années, le déficit cumulé atteint 3,7 milliards de francs.

Une telle situation contraint la S.N.C.F., pour ses investissements, à une gymnastique comptable d'autant plus difficile que l'Etat refuse d'y participer, se contentant de payer une partie des travaux d'entretien des installations. Le marché des capitaux constitue donc le seul recours, avec deux conséquences : la faiblesse du volume réel des investissements et l'importance des frais financiers. Pour le transport d'une même unité de trafic, la S.N.C.F. dispose de trois à quatre fois moins d'investissements que le réseau routier. Les chemins de fer belges et suisses investissement 3,5 fois plus, les chemins de fer allemands et néerlandais 2,5 fois plus, et même les chemins de fer britanniques et italiens font mieux dans ce domaine. En francs constants, les paiements de la Société ne cessent de diminuer au fil des ans.

Pourtant, cet argent emprunté coûte cher : au 31 décembre 1980, la S.N.C.F. avait plus de 26 milliards de francs de dettes à long terme (dont près de 21 milliards d'emprunts obligataires) et 18,5 milliards de dettes à court terme (dont 6,2 milliards d'emprunts de trésorerie). En 1980, les charges financières ont atteint 3 318 millions de francs (390 millions de plus qu'en 1979) et on a constaté une sensible augmentation des charges de trésorerie due à l'évolution des taux du court terme — évolution bien plus défavorable encore cette année. Aujourd'hui, les dirigeants de la compagnie commencent à se demander très sérieusement si, à moins de sombrer dans l'aventurisme, ils vont pouvoir continuer longtemps à payer leurs travaux.

Des choix discutables

La responsabilité de cette situation n'incombe pas seulement à l'Etat dans son refus de concéder au chemin de fer ce qu'il accorde à la route. Elle tient aussi à une stratégie qui, par manque d'agressivité, a contribué à affaiblir le rôle du train dans les transports de surface, et, par suite, à compromettre l'équilibre de ses ressources. Son attentisme traditionnel — c'est au client de venir au train et non au train d'aller chercher le client, et il fallut attendre la constitution, en 1977, de deux directions commerciales (voyageurs et marchandises) pour infirmer ce postulat — devait tout naturellement transformer la vieille maison de la rue Saint-Lazare, en une sorte de camp retranchée lorsque la route puis l'avion allaient lancer leur offensive. Pis : elle signait même sa défaite en décrétant, au milieu des années 60, que le transport ferroviaire de voyageurs était condamné et que l'avenir du chemin de fer reposait sur le trafic des marchandises.

Le choix fait, on allait passer aux actes. Si les T.E.E. et les grands rapides se chargèrent de maintenir une certaine image de marque, le reste du trafic voyageurs stagna longtemps dans une préoccupante médiocrité. La qualité du service sur les express pâtit ainsi de la vétusté du matériel ; la grande banlieue conserva des prestations misérreuses ; le service omnibus fut, sans autre forme de procès, voué à la mort lente, le service public abandonnant ses prérogatives à la route ou contraignant les collectivités régionales à suppléer sa défaillance (avec les schémas régionaux de transport, créés en mars 1974).

La faveur accordée aux marchandise et les très importants investissements consentis pour elles n'allaient pas pour autant porter chance à la S.N.C.F. L'agressivité des transporteurs routiers leur permettait d'écrémer les secteurs les plus rentables du marché : entre 1967 et 1978, le volume de produits industriels et élaborés à transporter a crû de 75 %, mais la part du fer, dans ce trafic, n'a augmenté que de 32 %. La « souplesse » des routiers — surtout en matière de conditions de travail — les rendait économiquement plus attractifs. Le fer choisit de privilégier les transports lourds (énergie, minerais, sidérurgie, matériaux de construction), qui lui réservaient bien des déboires : disparition du charbon, puis du minerai, puis du minerai de fer et enfin, effondrement de la sidérurgie.

Ce mariage de raison avec la route (« transports combinés ») s'est révélé peu rémunérateur. Le trafic des messageries a chuté de moitié entre 1964 et 1970, pour se relever légèrement depuis la création du SERNAM, et celui des envois express est tombé de 12 millions d'expéditions en 1971 à 8,8 millions en 1978. C'est tardivement que la vénérable société nationale a découvert qu'elle disposait d'un atout de poids face à ses rivaux routiers : la possibilité d'offrir au client une « chaîne-transport » complète, de l'enlèvement à la livraison, grâce à une de ces filiales : la S.C.E.T.A (Société de contrôle et d'exploitation des transports auxiliaires), l'un des plus gros « routiers » de Franc, qui contrôle, entre autres, des transporteurs (Calberson, Bourgey-Montreuil) et une poussière d'entreprises de camionnage et de livraisons.

Pourtant, les idées paient, dans les domaines les plus divers : voitures Corail, initiatives tarifaires, nouveaux services (train + auto...) ont drainé vers le chemin de fer une nouvelle clientèle. Le T.G.V. se prépare à reconquérir annuellement six millions de voyageurs qui s'étaient détournés du train. Oui, les idées paient. Mais qu'elles sont dures à faire passer !...

Prochain article :

LA LIBERTÉ ! A QUEL PRIX ?

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE PFLIMLIN

Le nouveau gouvernement devrait continuer à aider Strasbourg à devenir une véritable capitale européenne

La décision de l'Assemblée européenne de réunir dorénavant toutes ses sessions plénières à Strasbourg, à la suite de l'audition du rapport Zagari (« le Monde » du 9 juillet), a suscité un écho très positif en Alsace. Elle a été particulièrement bien accueillie à Strasbourg, où les milieux politiques et économiques ne cachent pas leur contentement. On estime que la capitale alsacienne vient de marquer un point important dans la compétition qui l'oppose à Bruxelles pour héberger, à titre définitif, l'Assemblée européenne. Président de la communauté urbaine et maire de Strasbourg, M. Pierre Pflimlin, qui est aussi vice-président du Parlement, nous le confirme.

« L'Assemblée européenne vient de décider qu'elle tiendrait toutes ses sessions plénières à Strasbourg. Votre sentiment sur cette décision en tant que maire de Strasbourg ?

— Je suis satisfait. Le vote de l'Assemblée européenne marque en effet l'échec de l'offensive de grand style menée par les partisans du transfert à Bruxelles de cette assemblée. Il faut reconnaitre toutefois que le rapport qui vient d'être adopté constitue un compromis : les commissions et les groupes politiques continueront de se réunir à Bruxelles, conformément à un usage sans bases légales établi depuis plusieurs années.

— Vous attendiez-vous à ce résultat, et quelles sont, à votre avis, les raisons qui ont milité en faveur de Strasbourg ?

— Ce résultat a été acquis à une majorité beaucoup plus forte que je n'osais l'espérer. Le rapport Zagari a été adopté en effet par 187 voix contre 118. Le paragraphe précisant que toutes les sessions se tiendront à Strasbourg a été approuvé par 201 voix contre 108. Beaucoup de parlementaires attachent de l'importance au rôle historique de Strasbourg. Après avoir été l'enjeu et la victime des discordes de l'Europe, notre ville est devenue aux yeux de nombreux Européens un symbole de réconciliation, de paix et d'unité.

L'accueil chaleureux réservé aux parlementaires européens par la ville et le département du Bas-Rhin a pu contribuer à créer un climat favorable. L'amélioration de la desserte aérienne internationale de Strasbourg et la construction récente d'un immeuble dans lequel chaque parlementaire dispose d'un bureau individuel, comme les membres des Parlements nationaux dans plusieurs capitales (Paris, Rome, Bonn), on texercé une influnece favorable.

— Qu'implique cette décision du point de vue de l'infrastructure administrative de l'Europe des Dix à Strasbourg ? Combien de fonctionnaires s'installeront-ils, à votre avis, à Strasbourg ?

Dès lors que toutes les sessions plénières se tiendront à Strasbourg, il serait rationnel qu'un certain nombre de fonctionnaires du secrétariat général soient établis à demeure dans notre ville. Actuellement, aucun fonctionnaire de ce secrétariat général ne réside à Strasbourg. Pour chaque session, plus de sept cents fonctionnaires font la navette entre Luxembourg, où ils sont domiciliés, et Strasbourg. Situation absurde qui mécontente à juste titre les fonctionnaires et qui est source de perte de temps et d'argent.

» Que dirait-on si le secrétariat général de l'Assemblée nationale française n'était pas établi à Paris, mais à Tours ?

» Le transfert à Strasbourg des fonctionnaires dont les activités sont directement liées aux séances plénières du Parlement posera des problèmes délicats, car la plupart d'entre eux ont leurs habitudes et leurs intérêts à Luxembourg. Pour résoudre ces problèmes, il faudra du tact et des délais. Les mêmes difficultés n'existeront pas, bien entendu, pour les fonctionnaires nouvellement engagés pour pourvoir les postes dont la création est déjà décidée.

Des projets en carton

— Les installations actuelles sont-elles suffisantes pour accueillir à demeure ces nouveaux fonctionnaires ?

Déjà, environ sept cent cinquante bureaux sont à la disposition exclusive des fonctionnaires de l'Assemblée européenne à Strasbourg dans le palais de l'Europe ou dans des bâtiments annexes. Ce sont les bureaux occupés pendant les sessions. Ils peuvent parfaitement être utilisés par ces mêmes fonctionnaires pendant toute l'année.

» Pour le cas où leur nombre paraîtrait insuffisant, nous avons prévu la construction de nouveaux immeubles de bureaux sur un vaste terrain situé à proximité du palais de l'Europe. Nos architectes ont élaboré des projets qui pourront être réalisés par tranches au fur et à mesure du développement des besoins. Les terrains en question appartiennent à la ville de Strasbourg, de sorte qu'il n'y a pas lieu d'envisager de transactions immobilières susceptibles d'entraîner le renchérissement des terrains de construction.

» Au surplus, le contrat de trois ans conclu sur l'initiative de M. Giscard d'Estaing le 12 février 1979 entre l'Etat, la ville de Strasbourg et le département du Bas-Rhin, prévoit expressément la cession, par le ministère de la défense, de terrains militaires situés à proximité pour permettre au besoin une meilleure installation du secrétariat général du Parlement européen.

» Pour ce qui est des logements, dans la mesure où l'offre actuelle est insuffisante, nous laisserons à l'initiative privée le soin de construire sur des terrains recensés par nos urbanistes dans différente secteurs de l'agglomération. Il ne saurait être question de créer un « ghetto européen ».

— Les moyens de communication sont-ils suffisants ?

— Les infrastructures de communication ont été considérablement développées au cours des dernières années avec l'aide de l'Etat. Il existe actuellement des liaisons aériennes entre Strasbourg, d'une part, Londres, Dublin, Amsterdam, Bruxelles, Copenhague, Francfort, Milan et Rome, d'autre part. Toutefois, ces liaisons devront être améliorées, notamment par l'augmentation de la fréquence des vols. En matière de télécommunications, certaines améliorations sont encore nécessaires, notamment pour faciliter la tâche des journalistes de la presse écrite et parlée.

— La victoire du 7 juillet n'est qu'une étape. Quelle sera l'attitude du Luxembourg devant cette décision du Parlement ?

— Une étape, oui, mais une étape décisive. Je ne pense pas que l'on puisse encore mettre en cause la mission de Strasbourg comme lieu de réunion de l'Assemblée européenne. Je ne sais pas quelle sera l'attitude du grand-duché de Luxembourg. J'estime que de justes compensations devront lui être accordées. Il faut reconnaitre, en effet, que ce petit pays a servi de son mieux la cause de l'Europe en faisant de grands efforts pour accueillir dignement les institutions européennes.

Les engagements de M. Francois Mitterrand

— La confrontation définitive pour « le lieu unique de travail » de l'assemblée se jouera entre Strasbourg et Bruxelles, qui est la capitale d'un pays membre de la C.E.E. L'ancien président de la République française et son gouvernement s'étaient engagés dans un contrat triennal pour Strasbourg. Qu'attendez-vous du nouveau gouvernement à cet égard, maintenant et pour les années à venir ?

— Je suis convaincu que dans cette affaire le nouveau gouvernement suivra la même ligne que ses prédécesseurs. Il ne faut pas oublier que, en 1979, après l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct, les quatre formations politiques françaises représentées au sein de cette assemblée (R.P.R., U.D.F., parti socialiste et parti communiste) ont pris position pour Strasbourg. Au cours du débat sur le rapport Zagari, les porte-parole de ces quatre partis se sont à nouveau prononcés en faveur de Strasbourg. M. François Mitterrand, au cours de la campagne présidentielle, a pris position dans le même sens. M. André Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes, par une déclaration sans équivoque, a promis à Strasbourg le soutien du nouveau gouvernement.

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE HAHN.

Orsay, La Villette, La Défense trois « dossiers chauds » du président

Plusieurs des grands chantiers parisiens d'urbanisme continueront à être suivis de près à l'Elysée. La visite, jeudi 9 juillet, de M. François Mitterrand aux anciens abattoirs de La Villette l'a clairement montré.

M. Giscard d'Estaing avait voulu imprimer son empreinte personelle à trois des principaux chantiers d'aménagement de la région parisienne : La Villette, le Musée du dix-neuvième siècle installé dans l'ancienne gare d'Orsay et le choix du parti architectural qui doit clore la perspective des Champs-Elysées à la « tête Défense » (le Monde du 20 mai).

Déjà le nouveau président de la République a visité le chantier du musée d'Orsay, dont le responsable est M. Jean-Philippe Lachenaud, qui fut candidat U.N.M. à Pontoise aux dernières élections législatives. A l'Elysée, on dit « probable » une visite de M. Mitterrand à la Défense. Et le 9 juillet, il est donc allé à La Villette en compagnie de M. Jack Lang, ministre de la culture, et de M. Paul Guimard, écrivain, qui, membre du cabinet du président, suit ce dossier. Ils ont été guidés par M. Paul Delouvrier, président du conseil d'administration de l'établissement public de La Villette, qui d'ailleurs devrait conserver son poste.

Le président de la République veut ainsi prendre « un contact physique avec la réalité ». M. Guimard souligne la qualité « des éudes sérieuses et intéressantes » menées sous la responsabilité de M. Delouvrier. Mais la nouvelle équipe au pouvoir veut avoir une connaissance complète du dossier pour que M. Mitterrand puisse ensuite donner « ses orientations ». « Il ne peut, fait remarquer M. Guimard, se désintéresser de l'avenir du plus grand espace vide existant à Paris. »

Pour l'instant, aucune décision n'a encore été prise, même si la création d'un musée des sciences et techniques, décidée sous l'ancien septennat, est jugée comme « une idée intéressante » et si la création à La Villette d'un « Beaubourg de la musique », évoqué par M. Lang, fait partie des « projets possibles ».

Rappelons que les socialistes parisiens et M. Chirac avaient vivement reproché à l'ancien président de la République de ne pas avoir consulté les élus de Paris avant de prendre ses décisions pour l'aménagement de La Villette. M. Georges Sarre, le leader du P.S. à l'Hôtel de ville, avait déclaré après l'élection présidentielle (le Monde du 11 juin 1981) : « M. Mitterrand évitera au maximum d'intervenir dans les afafires de la capitale, ce qui ne veut pas dire qu'il se désintéresse de Paris, mais il y aura une large consultation entre le gouvernement, la municipalité parisienne et les groupes socialiste et communiste de l'Hôtel de Ville. ». — Th. B.

M. ROGER BELIN PRÉSIDENT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ILE-DE-FRANCE.

M. Roger Belin, conseiller d'Etat, a été élu jeudi 9 juillet président du nouveau comité économique et social d'Ile-de-France (le Monde du 9 juillet). M. Belin, qui en tant que « personnalité qualifiée » a été nommé au C.E.S. par le premier ministre, a recueilli 38 voix contre 25 à M. Camille Sandrin (représentant la FEN), présenté par la C.F.D.T., la C.F.T.C., la C.G.C., la FEN et F.O., et soutenu par la C.G.T.

Pour les autres postes du bureau, la division syndicale a éclaté au grand jour. L'actuel règlement intérieur accorde aux syndicats de salariés un poste de vice-président, et deux de secrétaires. Pour le premier, la C.F.D.T., la C.F.T.C., la C.G.C., la FEN et F.O. proposèrent M. Sandrin, mais la C.G.T. estime que, première organisation syndicale dans la région, la vice-présidence devait lui revenir ; elle déposa donc la candidature d'un de ses représentants, Mme Monique Beaussier ; c'est, bien entendu, le représentant de la FEN que choisit l'assemblée plénière du comité. De même, la C.F.D.T., la C.G.C. et F.O. déposèrent chacune une candidature pour le secrétariat. Là aussi, le C.E.S. a élu les candidats les plus modérés. Résultat, la C.G.T. et la C.F.D.T. sont toutes deux absentes du bureau. Au moins pour l'instant, puisque M. Belin a promis une réforme du règlement intérieur à l'automne.

[Né en 1916, conseiller d'Etat, M. Roger Belin présidait le conseil d'administration de la R.A.T.P. jusqu'au mois de mars dernier. Ancien secrétaire général du gouvernement (de 1958 à 1964), il fut déjà président du comité consultatif économique et social lorsque la région était administrée par le district de la région parisienne.]

● *L'acheminement des matières dangereuses.* — Le Conseil de l'organisation de l'aviation civile internationale (O. A. C. I.) a annoncé l'adoption de plusieurs mesures pour améliorer la sécurité des transports de marchandises dangereuses par les airs. Elles seront « intégrées » à la convention de Chicago régissant l'aviation civile internationale.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

Le redressement de l'activité mondiale ne devrait pas intervenir avant 1982

Un optimisme prudent semble régner, au seuil de l'été 1981, sur les perspectives économiques, tant en France que dans le monde, avec des nuances suivant les zones. Pour la France, aussi bien l'INSEE, organisme officiel, que le BIPE, organisme privé, prévoient une reprise lente de l'activité, à l'automne, sous l'effet conjugué d'une légère augmentation du pouvoir d'achat des ménages, liée aux mesures de relance et au développement des exportations, favorisé par la hausse du dollar et du yen, qui correspondent, en fait, à une dévaluation du franc.

Pour les autres pays, l'O.C.D.E. *prévoit également* le passage de la récession à une reprise *de la consommation*, mais la transition semble se prolonger en raison *de l'ampleur du chômage* et de la forte tension des taux d'intérêt, de sorte que la reprise, envisagée précédemment *pour la fin de 1981*, est décalée d'au moins six mois et ne devrait pas s'effectuer avant le courant de 1982.

Tous ces organismes, néanmoins, prennent des précautions, en invoquant les risques et les incertitudes de la situation actuelle, que ce soit l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change ou le *comportement des ménages* et des entreprises, notamment en France, où, selon l'INSEE, les risques de « dérapage » sont importants.

O.C.D.E. les politiques de hauts taux d'intérêt et l'évolution des monnaies prolongent les incertitudes

« Le passage de la récession à une reprise de la croissance se prolonge et s'accompagne d'une inflation et d'un chômage trop élevés, mais qu'il se révèle difficile de réduire », affirme le rapport semestriel publié par l'O.C.D.E. sur les *« perspectives économiques »*.

La reprise de l'activité que les experts du château de la Muette prévoyaient, il y a six mois, pour *le premier* semestre, est reportée au plus tôt à 1982. La croissance du P.N.B. de la zone de l'O.C.D.E. ne serait peut-être qu'à peine supérieure à 1 % en 1981, avant d'atteindre 3 % au second semestre de 1982. Encore cette évolution sera-t-elle *fort différente selon les pays* : en Europe, la production des grands pays devrait fléchir de 1 % en 1981 avant de s'accroître de 1,5 % en 1982, et cela du fait des variations importantes de taux de change et du resserrement de la politique monétaire. Au Japon, au contraire, la croissance du P.N.B. pourrait être de 3 à 3,5 % cette année avant de s'accélérer l'an prochain. Aux Etats-Unis, la reprise devrait se tenir dans une fourchette de 0,5 % à 2,5 %, *« le maintien de taux d'intérêt élevés freinant la reprise »*.

Si la relance des économies occidentales se fait attendre, le taux annuel d'inflation devrait diminuer progressivement, *« à mesure que la poussée des prix pétroliers et ses répercussions sur les autres prix s'atténueront »*. De 10 % en taux annuel au premier semestre 1981, l'inflation devrait tomber à 8,5 % en 1982, *avec cependant des différences* considérables d'un pays à l'autre (3,5 % en R.F.A., mais 15 % en Italie).

Les échanges extérieurs devraient se rapprocher de l'équilibre, l'excédent courant des pays de l'OPEP devant baisser dans cette période de 110 à 60 ou 70 milliards de dollars. *Le* déficit de la zone de l'O.C.D.E. pourrait diminuer d'environ 30 milliards de dollars entre 1980 et 1982.

Enfin, le chômage ne déclinera sans doute pas, du moins en Europe : *« Le tassement prévu de l'emploi entraînera probablement une progression du chômage dans presque tous les pays de l'O.C.D.E. Le nombre de chômeurs pourrait atteindre 26 250 000 au second semestre de 1982, soit 17 % de plus qu'il y a deux ans.*

» L'O.C.D.E. insiste cependant sur les incertitudes qui pèsent sur ces prévisions et d'abord l'évolution des taux de change — les monnaies européennes se sont dépréciées de plus de 20 % par rapport au dollar entre octobre 1980 et mai 1981 — qui, si elle se poursuit, affectera toutes les perspectives d'évolution relative entre les différents pays que, dans une certaine mesure, celles de l'économie de l'ensemble de la zone.

» Pour la France, enfin, les économistes de l'O.C.D.E. se montrent fort prudents, puisqu'ils n'ont pu tenir compte dans leurs prévisions des décisions annoncées par le gouvernement. Malgré une légère reprise dès le second semestre de 1981, celle-ci serait insuffisante pour éviter un accroissement du chômage, qui pourrait atteindre 8,5 % de la population active en 1982. Une demande intérieure, qui ne devrait croître que modérément, une faible décélération de l'inflation (du fait notamment de la dépréciation du franc par rapport au dollar), une faible productivité, la poursuite de la dégradation de la compétitivité internationale de la France et un déficit des opérations courantes égal à 1 % du PIB, complètent ce sombre tableau. »

INSEE : une lente reprise en France...

Au printemps 1981, la situation du change (dévaluation du franc par rapport au dollar et au yen), le développement des achats liés aux surplus pétroliers accumulés depuis deux ans, et, *sans doute*, un décalage conjoncturel de la France par rapport à ses partenaires commerciaux, ont accéléré les exportations, indique l'INSEE.

D'autre part, la demande des ménages *est sur une pente* légèrement croissante. A ces facteurs de reprise vient s'ajouter l'effet de la hausse du pouvoir d'achat des ménages provoqué par la nouvelle politique économique (relèvement supplémentaire de la masse salariale évalué à 1.6 %).

Même si les événements récents, *essentiellement* la *forte* augmentation des taux d'intérêt, risquent d'exercer des effets dépressifs sur les stocks et les investissements, le cumul de ces *facteurs rend possible une reprise* de la croissance de l'activité intérieure dans le courant du second semestre 1981. Il est difficile d'apprécier à quel moment prendra fin la « *phase d'ajustement* » : cela dépend largement de l'arrêt du déstockage. Selon l'INSEE, il *se produira* à la *rentrée d'automne*, ce qui provoquera un mouvement de reprise lente à la fin de 1981 ; toutefois, la production industrielle, malgré une tendance à la croissance, *se situerait encore* 5 % au-dessous de son maximum du premier trimestre 1980.

● L'EMPLOI CONTINUE A DIMINUER

D'autre part, en raison du retard habituel de l'ajustement des *effectifs* sur l'activité, l'emploi continuera de diminuer de 0,3 % en moyenne par trimestre. Le chômage a *fortement* augmenté au cours du premier semestre 1981 (50 000 sans-emploi de plus par mois). Même avec le ralentissement attendu pour l'été, le *nombre de chômeurs aurait*, selon l'INSEE, atteint deux millions à la fin de l'automne (après correction des variations saisonnières), mais les mesures du pacte *pour l'emploi qui doit être mis en* œuvre à la rentrée devraient enrayer cette progression.

● UN DEFICIT COMMERCIAL TOUJOURS IMPORTANT

En ce qui concerne le commerce *extérieur, les très bons résultats* à l'exportation (sur la zone dollar et les marchés qui en dépendent) et la baisse des importations attendue sur la majeure partie de *l'année compensent*, et au-delà, les pertes, en termes d'échange, qu'entraîne la hausse du dollar. *Mais* l'approvisionnement en produits énergétiques devrait coûter 170 milliards de francs en 1981 contre 133 milliards de francs en 1980, malgré une réduction des *quantités importées*, et le déficit des échanges commerciaux avoisinerait 60 milliards de francs : la *récession* actuelle, relève l'INSEE, ne s'est pas accompagnée, comme la précédente, d'un rétablissement de l'équilibre commercial.

● CERTAINS RISQUES

Dans le cadre de ces prévisions, l'INSEE relève que certains risques peuvent apparaître :

« Les incertitudes majeures sur l'évolution économique portent essentiellement sur le comportement des ménages et des entreprises. Le rythme actuel élevé des prix va se poursuivre. Il pourrait entraîner un mouvement de baisse du taux d'épargne des ménages devant l'inflation qui, à court terme, augmenterait certes la consommation, mais accentuerait la contrainte extérieure. Les anticipations des entreprises sont actuellement très pessimistes, ce qui se traduit par une forte réduction des commandes d'investissement, surtout pour les P.M.I. ; ces anticipations pourraient peser également sur l'emploi et la forte dégradation des marges pourrait susciter, en cas de poussée de la demande, une vive augmentation des prix.

... confirmée par le BIPE

Le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), organisme privé de recherche, a présenté, le 8 juillet, ses prévisions sur la situation de l'économie française pour le deuxième semestre 1981 et pour recherche, qui a présenté, le 8 juillet, ses prévisions sur la situation de l'économie française pour le deuxième semestre 1981 et pour 1982, estime également qu'un *mouvement de reprise pourrait* intervenir à la rentrée.

« Une certaine confiance des agents privés intérieurs et des agents extérieurs sera progressivement rétablis et que l'attentisme actuel sera levé. Sous cette double hypothèse, la consommation des ménages connaîtrait une reprise dès le second semestre 1981, qui se poursuivrait en 1981 à un rythme de 4 % par an.

» Le BIPE escompte également des effets positifs d'une relance des équipements collectifs et du logement social, mais ces effets ne se feront sentir véritablement qu'en 1982, compte tenu des délais usuels d'une part, des taux d'intérêt encore trop élevés d'autre part.

» En revanche, l'investissement productif risque de rester déprimé plus longtemps (forte dégradation de la situation financière des entreprises, incertitudes sur la rentabilité à venir des investissements) et de ne connaître une véritable reprise qu'au second semestre 1982. Au total, les investissements devraient progresser de près de 2 % en 1982 après avoir reculé de 3 % en 1981. »

LA LOI CONTRE LE BOYCOTTAGE ÉCONOMIQUE

L'Alliance France-Israël s'inquiète des intentions du gouvernement

La directive du gouvernement qui devrait annuler, selon l'engagement du président de la République, le texte du 9 mai 1980 du précédent gouvernement tout en explicitant le champ d'application de la loi contre le boycottage économique du 7 juin 1977 (*le Monde* du 9 juillet 1981), devrait être publiée au *Journal officiel* de façon imminente : c'est du moins ce qu'a annoncé le mercredi 8 juin un conseiller de M. Mitterrand à M. Jean-Louis Bismuth, secrétaire du Mouvement pour la liberté du commerce.

Ce dernier, lors d' *« une réunion d'information »*, le jeudi 9 juin, de l'Alliance France-Israël, a exprimé des appréhensions sur le contenu de cette directive : *« Ce texte*, a-t-il déclaré, *devrait, comme nous l'avions toujours souhaité, considérer comme contraires à la loi les pratiques de boycottage secondaire et tertiaire — essentiellement les boycottages que les pays arabes exercent vis-à-vis d'entreprises travaillant avec Israël ou même traitant avec des firmes simplement en relations avec Israël. En revanche, je reste un peu inquiet sur le sort que le gouvernement entend réserver au boycottage fondé sur la nationalité. La loi de 1977 parle d'origine nationale, ce qui pourrait conduire le gouvernement à une interprétation erronée de cette expression, refusant, comme c'était le cas auparavant, d'assimiler ce terme d'origine nationale au vocable de nationalité. » « Or*, a-t-il poursuivi, *« je puis affirmer qu'en droit les deux termes son synonymes. »*

Ces craintes ont rejoint celles du président de l'Alliance France-Israël, le général Jean Leconte, qui a évoqué la lettre qu'un haut qui a évoqué la lettre qu'un haut-fonctionnaire du Quai d'Orsay aurait envoyée à toutes les ambassades en indiquant que le changement promis dans ce domaine par le président de la République *« ne saurait s'appliquer comme cela »*.

Les dirigeants des groupes « nationalisables » s'interrogent sur la portée des décisions annoncées

Une phase d' *« exploration concertée » et de « négociation »* sur les nationalisations va s'engager avec les associations professionnelles et les groupes concernés dans les prochains jours, a indiqué, le 9 juillet, M. Delors, ministre de l'économie et des finances. Un comité interministériel *consacré à l'extension du secteur* public, présidé par M. Mauroy, comprenant M. Delors et le ministre *de l'industrie, M. Dreyfus, se réunira* chaque jeudi.

Une commission va être chargée *de formuler des propositions pour* l'indemnisation des actionnaires. La Commission des opérations de Bourse *(COB) sera consultée sur ce dossier.* Dans les firmes nationalisables, les réactions sont quelque peu *différentes selon les groupes.*

« Pas de surprise ! » Dans les états-majors des groupes « *nationalisables* », on savait depuis quelques heures, voire quelques jours, à quelle sauce on allait être mangé. *Le ministère de l'industrie* avait tenu à prévenir les intéressés avant le discours du premier ministre. Si tous les dirigeants de ces groupes, comme ceux des banques, n'étaient pas favorables — pour nombre d'entre eux, c'est un euphémisme — à une extension du secteur public, *ils ont* aujourd'hui pris conscience du caractère irréversible de la chose.

Toutes ces dernières semaines, on avait pu déceler des différences sensibles de comportement dans les *différents états-majors. Il y avait ceux* qui s'étaient murés dans le silence, profitant seulement de l'assemblée *générale de leurs actionnaires* pour donner leur position quant à la nationalisation du groupe qu'ils président. *Une attitude* que l'on a retrouvée chez des groupes *étrangers*, comme I.T.T. ou Hoechst.

Holdings financiers et réseaux internationaux

D'autres, les banquiers, par exemple, se sont battus et entendent *agir encore pour faire valoir leur* point de vue, notamment sur la question des holdings financiers et des réseaux internationaux. Certains, enfin, avaient bien vite retrouvé le chemin des antichambres ministérielles : parce qu'il y avait des dossiers *urgents à régler ou pour.. rappeler « leur vieille sensibilité socialiste ».*

Fixés quant aux principes de la *nationalisation*, les patrons de ces groupes *se posent encore nombre* de questions. Si quelques-uns s'inquiètent de leur sort personnel et *ne se font guère d'illusions sur ce* chapitre, bon nombre d'entres eux *« veulent continuer à travailler dans le cadre des nouvelles orientations »*.

A la C.G.E., on est *fort préoccupé* du sort qui sera fait aux actionnaires. Mais on s'intéresse aussi au cas d'une *des principales filiales. En* principe, seules les maisons mères seront nationalisées, mais le cas de CIT-Alcatel, *considérée par beaucoup* au P.S. comme une *« filiale stratégique »*, reste, semble-t-il, pendant. Il n'est *pas impossible que la fraction* du capital non détenue par la C.G.E. soit reprise par la puissance publique.

Au sein du groupe Thomson, on avait pensé, lorsque M. Joxe était *ministre de l'industrie, que Thomson*-C.S.F serait nationalisé, et que seules quelques activités de la *maison mère Thomson-Brandt seraient* touchées. C'est l'inverse qui a été décidé. On s'interroge toujours au *gouvernement sur le cas de Thomson*-C.S.F., dont Thomson-Brandt détient 42 %. Faut-il considérer C.S.F., en *raison* de ses activités *dans* l'armement et les composants électroniques, comme une *« filiale stratégique » ?* La nationaliser, elle aussi, ne risque-t-il *pas de poser un problème* avec ses actionnaires étrangers, notamment saoudiens ?

Chez PUK, *on est surtout préoccupé* des réactions à l'étranger et de l'attitude qu'adoptera le gouvernement *sur l'avenir de la branche* chimie, et notamment les négociations pour sa cession à la firme américaine Occidental Petroleum. Pour Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, la principale préoccupation reste le sort *qui* sera réservé à sa stratégie en électronique.

Les trois groupes étrangers concernés, Honeywell, I.T.T. et *Hoechst, attendent de connaître les* intentions et propositions du gouvernement français. Il est probable que chaque cas sera traité individuellement en tenant compte des conditions spécifiques des entreprises et des secteurs concernés. Si l'objectif à long terme *est bien que la collectivité* nationale reprenne le contrôle du capital de ces firmes, on ne *souhaite pas au gouvernement « casser »* les liens actuels.

Reste le cas des participations détenues par les grandes banques d'affaires. Si la décision de *nationaliser les holdings financiers* n'est pas arrêtée, il ne manque pas de voix au gouvernement et au P.S. *pour prôner une telle mesure. « Il serait absurde de couper la partie bancaire française de ces établissements, de leurs réseaux internationaux Cela fait un tout. »* Il va falloir également décider du sort des participations industrielles, le cas le plus *intéressant étant celui posé par* les 35 % que détient Paribas dans Empain-Schneider, maison mère du *constructeur de centrales nucléaires* Creusot-Loire. M. Delors a indiqué jeudi que ce groupe ne devrait pas *être intégré au secteur public.* Mais il faudra sans doute attendre quelques semaines pour en avoir la *confirmation définitive.*

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Vif soulagement dans l'assurance privée

Oui ! ont soupiré les dirigeants des compagnies d'assurances du secteur privé, en se voyant confirmer par M. Mauroy que ce secteur échappait à la nationalisation. Au groupe Victoire (Abeille-Paix), au *groupe de Paris* (Paternelle), au groupe Drouot, c'est le soulagement discret. A vrai dire, on s'y attendait *un peu*.

Bien que le Manifeste socialiste et le programme de Créteil y fassent allusion, la nationalisation du secteur privé de l'assurance, après la vague de 1945, qui avait fait tomber les « grands » dans le domaine public (*maintenant* l'U.A.P., les A.G.F., le GAN et la M.G.F.), n'avait pas été évoquée, ou si peu, dans la *campagne électorale, et ne figurait pas* dans la « plateforme » de M. Mitterrand.

Au demeurant, cette mesure ne passionnait pas les foules (sauf si elle pouvait faire baisser les tarifs, ce qui n'aurait pas été le cas), et, surtout, elle *se heurtait à des* obstacles techniques. Ainsi, un certain nombre de compagnies à majo*rité étrangère opèrent en* France : Concorde (Italie), Yorshire (Grande-Bretagne), Winthertur, b loise, et Zurich (Suisse), *Saint-Paul* (Etats-Unis), et un certain glissement vers ces compagnies peuvent être redouté.

Seule l'utilisation sélective des milliards de francs (une quinzaine), *mis en réserve annuellement par* les compagnies au titre des réserves techniques constituées pour garantir *le paiement des sinistres*, intéressait la gauche, qui aurait dirigé ces capitaux vers une éventuelle banque nationale d'investissements.

Ce projet, aussi, semble *avoir été* abandonné, à la fois parce qu'il risquait de retirer aux compagnies les *moyens de compenser leurs* déficits techniques par leurs revenus financiers, et, aussi, parce que la *réglementation actuelle oblige* les assureurs à consacrer une part très appréciable de leurs capitaux à acheter des obligations (plus de la moitié des émissions), pain quotidien des pouvoirs publics et de leurs émanations. Pour toutes ces *raisons, les compagnies d'assurances* privées semblent avoir échappé à l'appropriation publique ce qui a *provoqué une remontée spectaculaire* de leurs *actions* en Bourse, notamment la Compagnie du Midi, *holding du Groupe de Paris.*

F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,8300	5,8350	— 80	— 15	— 180	— 100	— 350	— 150
$ can.	4,8380	4,8450	— 200	— 100	— 350	— 250	— 600	— 350
Yen (100)	2.5500	2,5550	+ 250	+ 350	+ 420	+ 500	+1150	+1300
DM	2,3910	2,3960	+ 120	+ 190	+ 180	+ 250	+ 500	+ 650
Florin ...	2,1450	2,1500	+ 120	+ 180	+ 150	+ 250	+ 500	+ 650
F.B. (100)	14,5720	14,5960	— 280	— 10	— 420	— 100	— 960	— 290
F.S.	2,7950	2,8010	+ 230	+ 300	+ 450	+ 550	+ 850	+1050
L. (1 000)	4,7930	4,7990	— 550	— 350	—1000	— 800	—2400	—2100
£	11,0650	11,0800	+ 630	+ 780	+ 800	+ 950	+1800	+2250

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 3/4	12 1/4	12 1/8	12 1/2	12 1/4	12 5/8	12 3/8	12 3/4
$ E.-U.	7 5/8	8	20 1/4	20 3/4	18 3/4	19 1/8	18 1/8	18 5/8
Florin ...	11 1/4	12	11 1/2	12	11 5/8	12 1/8	11 3/4	12 1/4
F.B. (100)	18	23	22	23	17	19	17	19
F.S.	4 1/4	4 3/4	9	9 1/2	9 5/8	10	10 1/8	10 1/2
L. (1 000)	19	23	28	30	28	30	28	30
£	11 1/2	12	12 3/4	13 1/8	13	13 1/2	13 1/2	14
F. français	18 1/2	20 1/2	21 1/2	23 1/2	21	23	19 1/2	21 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Première conférence de presse du ministre d'État

M. MICHEL ROCARD ESPÈRE FAIRE VOTER LE PLAN INTÉRIMAIRE A L'AUTOMNE

A l'occasion de la première conférence de presse qu'il tenait en tant que ministre d'Etat, *M. Michel Rocard a défini* ce que seraient à la fois le Plan intérimaire de deux ans, qu'il espère faire voter par le Parlement à la session d'automne, et *le Plan* qui entrera en vigueur en 1984 et qui se substituera au VIIIe Plan, qui n'avait pas été *voté par le précédent Parlement.*

M. Michel Rocard entend faire de cette planification le rôle moteur de l'orientation et de l'exécution de la politique *économique* et sociale à moyen terme.

Son intervention, venant après *celle du premier ministre* à l'Assemblée nationale, permet de voir quelle sera la structure privilégiée pour la mise *en* application des réformes économiques et *sociales* préconisées par *le* gouvernement. Indépendamment du Plan intérimaire, qui sera un *moyen de parer au plus pressé*, se dessinent les grandes lignes d'une nouvelle planification qui laissera aux régions, dans la préparation même du plan, une part *prépondérante.*

M. Michel Rocard, à côté duquel avait pris place M. Hubert *Prévot*, nouveau commissaire général au Plan, a indiqué qu'une *« commission centrale »* serait *installée* très prochainement. Celle-ci travaillera autour des six priorités suivantes : accroître rapidement le niveau de l'emploi ; développer la protection sociale ; *aider* les entrperises à affronter les difficultés actuelles, accentuer dans de notables proportions la *recherche* ; *apporter des améliorations* dans la vie quotidienne du travail et des loisirs, tirer les conséquences des *négociations* sociales et des réformes de structure.

Les travaux du Plan intérimaire devraient pouvoir être présentés dès le mois de septembre au *Conseil économique et social* avant d'être discutés par le Parlement.

ÉNERGIE

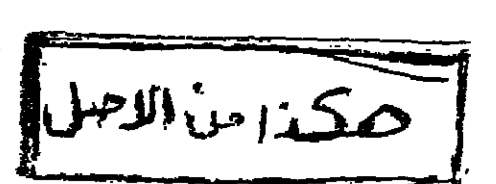
LES POUVOIRS PUBLICS AMÉRICAINS EXAMINENT L'O.P.A. D'ELF SUR TEXAS GULF

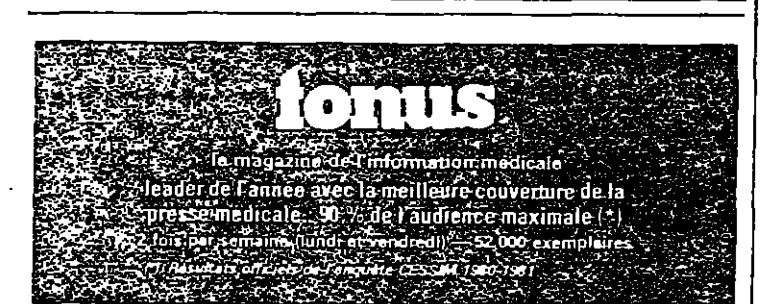
L'offre d'achat lancé par Elf-Aquitaine sur la compagnie Texas Gulf est en cours d'examen par un comité interministériel, *du fait du* caractère public de la firme pétrolière *française*, a annoncé aux Etats-Unis M. Beryl Sprinkel, sous-secrétaire au Trésor.

M. David McDonnel, adjoint du représentant spécial pour les affaires commerciales, a précisé que le gouvernement était « *inquiet* » des conséquences que pourrait avoir *cette* transaction, du fait de la nature étatique d'Elf-Aquitaine. Il a indiqué que le contrôle d'une part importante du marché américain *du* soufre par une compagnie gouvernementale étrangère était l'un des aspects étudiés.

Les activités du comité (interministériel) d'étude des investissements étrangers aux Etats-Unis, sous la direction du secrétariat au Trésor, ont été renforcées après la multiplication des investissements étrangers enregistrés ces derniers temps, a *indiqué* M. Sprinkel.

On rappelle dans les milieux compétents que la prise de participation de 46 % au capital d'American Motors, de la régie Renault avait également été étudiée par ce comité.





SOCIAL

Les négociations sur la durée du travail

Le ton est au durcissement

Certes, il faut faire la part des « pressions », que les partenaires sociaux, par le truchement des organes d'information, cherchent réciproquement à exercer avant l'importante réunion du 17 juillet sur la durée du travail. Patronat et syndicats sont mutuellement « sous influence », au moment où le C.N.P.F. est en train de rédiger le document final, qui sera soumis à la négociation de vendredi.

Mais force est de constater que le ton, plutôt conciliant au terme de la rencontre du 6 juillet, s'est nettement durci au cours de ces dernières quarante-huit heures. C'est d'abord M. Ceyrac, président du C.N.P.F., qui indiquait mercredi : *« Il n'y aura pas d'accord avec les organisations syndicales, s'il n'y a pas de contrepartie à la réduction du temps de travail. Après l'avancée unilatérale du patronat* [acceptation d'un abaissement de la semaine de travail de quarante à trente-neuf heures], *il faut que l'opération soit donnant - donnant. »*

Puis, jeudi, au micro d'Europe 1, M. Krasucki déclarait au nom de la C.G.T. : *« Nous ne signerons pas un accord portant sur une réduction du temps de travail à trente-neuf heures hebdomadaires. Avec une diminution d'une heure par semaine, la contrainte n'est pas suffisante pour susciter des créations d'emplois. Les patrons s'arrangeront toujours avec le même nombre d'ouvriers et n'embaucheront pas. »* La C.G.T. maintient fermement sa revendication : trente-huit heures tout de suite.

Enfin, la C.F.D.T. a réuni une conférence de presse, jeudi, pour réaffirmer avec force sa volonté de négocier par branches professionnelles. *« S'il y a blocage du patronat dans les branches,* a assuré M. Albert Mercier, *nous ne serons pas d'accord pour demander avec le C.N.P.F. une modification de la loi de 1936 sur les quarante heures. »*

La C.F.D.T. souhaite que le texte qui sera examiné le 17 juillet laisse toutes les portes ouvertes (y compris sur l'épineux problème des heures supplémentaires) aux discussions dans les branches professionnelles : *« C'est seulement à ce niveau,* estime M. Mercier, *et non au plan interprofessionnel, que l'on peut discuter concrètement, de façon qu'une réduction effective de la durée du travail crée vraiment des emplois. »* A la limite, la C.F.D.T se satisferait d'un document qui *« en dise le moins posible »*, c'est-à-dire qui dresse un cadre très général, tandis que la C.G.T. pense au contraire qu'un protocole d'accord réaliste et incitatif au plan national donnerait des atouts aux syndicalistes dans les négociations par branches professionnelles.

Toutes les montres sont donc loin d'être à la même heure, et le risque existe que la pendule de la politique conventionnelle ne soit une nouvelle fois arrêtée le 17 juillet. Dans ce cas, il faudrait se retourner vers le gouvernement. — M. C.

AFFAIRES

APRÈS UN REMANIEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Xavier Mallet est nommé P.-D.G. de la société Liné (machines-outils)

Le tribunal de grande instance de Péronne (Somme), siégeant en matière commerciale, rendra son jugement, dans l'affaire Liné, le 21 juillet. Ce nouveau délai devrait lui permettre d'opérer « une vérification personnelle des faits litigieux ». Le jeudi 9 juillet, à la suite de la démission de M. Henri Liné, M. Xavier Mallet, président du directoire des Pompes Guinard, a été nommé P.-D.G. de l'entreprise.

Première entreprise française privée de machines-outils, la société Liné devra donc attendre encore quelques jours avant que son sort soit juridiquement décidé.

Auparavant, d'importants changements viennent d'intervenir à la tête de la société. Le conseil d'administration, qui s'est réuni le jeudi 9 juillet a, en effet, enregistré la démission de leur poste d'administrateur du P.-D.G., M. Henri Liné, et de son frère, M. Pierre Liné. MM. Claude Niot et Bernard Delplanque, représentants du Fonds commun de placement dans lequel les salariés sont représentés pour 21 %, ont eux aussi présenté leur démission.

Le conseil d'administration a coopté M. Xavier Mallet, en qualité de P.-D.G., et M. Louis Tardy, en qualité de directeur général. Enfin, M. Claude Bonvin est écarté de la direction financière. Le groupe Liné-P.S.M., dont le siège est à Albert (Somme), devrait se transformer prochainement en société à directoire avec conseil de surveillance. Cette formule permettrait aux deux nouveaux administrateurs de mieux se répartir les tâches.

Selon le communiqué du conseil d'administration, ces mesures ont été prises avec l'accord des pouvoirs publics, ce qui n'est pas démenti du côté du ministère de l'industrie. Cela laisse entendre que Liné pourra à nouveau poursuivre ses activités en bénéficiant des concours financiers indispensables : les prêts participatifs de l'Etat (121 millions de francs) seront consolidés, ainsi que les créances bancaires (160 millions environ).

Peu séduite par ce type de solution, la C.F.D.T. ne cache pas son désappointement. Elle dénonce la *« politique de fait accompli »*, et s'étonne que, dans le contexte actuel, aucune consultation n'ait été menée avec les représentants syndicaux à propos des restructurations.

[Né le 11 février 1927 à Nantes, M. Xavier Mallet est président du directoire de la société des Pompes Guinard, et membre du directoire de la société des moteurs Leroy-Somer, après en avoir été directeur du développement. C'est lorsque cette dernière société a racheté les Pompes Guinard, en 1976, que M. Mallet a été invité à reprendre en main une affaire familiale qui périclitait. Il se retrouve dans une position analogue en prenant la tête de la société Liné. Cependant, on lui prête l'intention de laisser progressivement les rênes à M. Louis Tardy, à l'égard de qui les syndicats ont marqué leurs préventions.]

● *Le groupe italien Fiat* a décidé de s'associer avec Alfa-Romeo, d'une part, et le fabricant d'acier Finsider, d'autre part. Ces deux nouveaux partenaires du groupe de Turin sont des entreprises publiques dépendantes de l'IRI.

Fiat-Auto et Alfa-Romeo ont signé une lettre d'intention qui prévoit l'étude des moyens de coordonner leurs efforts de recherche et de production, afin de déboucher sur la fabrication d'éléments communs aux modèles des deux sociétés. Ce processus de rationalisation, souligne un communiqué commun, comporte des dépenses importantes de recherche et de développement

ÉTRANGER

La préparation du sommet d'Ottawa

(Suite de la première page.)

Car les Etats-Unis n'ont pas l'intention de tenir le rôle d'accusés à Ottawa.

M. Reagan connaît parfaitement la complainte des Européens : sa politique étrangle le crédit tout en renforçant le dollar de manière excessive. Il veut opposer à ses détracteurs des faits et des thèmes de discussion plus agréables pour lui que les taux d'intérêt.

Les faits, ce sont les premiers résultats de sa politique monétaire. Déjà les Etats-Unis estiment être sortis de l'« *inflation à deux chiffres* ». La hausse des prix de détail, cette année, sera inférieure à 10 %, ce qu'on n'avait pas vu depuis 1978. M. Reagan soulignera que le Congrès a quasiment accepté les coupes budgétaires massives qu'il proposait, preuve que la politique américaine ne se limite pas à jouer sur les taux d'intérêt. M. Reagan renverra la balle eux Européens : « *Que faites-vous pour réduire les déficits* ? » Il leur rappellera qu'hier on suppliait les Etats-Unis de maîtriser leur inflation.

Le président va profiter des divisions de ses interlocuteurs, mais tenter aussi de détourner l'attention sur d'autres thèmes. Certainement pas sur les rapports Nord-Sud qui ne l'intéressent guère. En tout cas, il ne les conçoit pas comme M. Mitterrand ou M. Trudeau. Si un effort supplémentaire doit être fait pour le tiers-monde, c'est à travers l'initiative privée, estime-t-on à Washington. Ou alors sous l'angle de l'assistance économique et militaire à certains régimes anticommunistes, pour leur permettre de résister à *« l'expansionnisme soviétique »*.

De l'U.R.S.S., M. Reagan est tout prêt à parler à Ottawa. On soupçonne les Américains de préconiser une diminution du commerce Est-Ouest. Ils le démentent. Leur seul souhait serait que les pays occidentaux *« contrôlent davantage »* leurs ventes de technologie et de matériels stratégiques à l'U.R.S.S. La question de représailles communes à une éventuelle invasion de la Pologne sera sans doute soulevée dans la foulée.

Le protectionnisme

Cependant, pour M. Reagan, le meilleur moyen de détourner la conversation est de parler du protectionnisme. Ce n'est pas par hasard qu'un Livre blanc sur le sujet vient d'être publié à Washington. Les Etats-Unis s'y présentent comme les champions du libre échange. Non seulement ils ne voudraient aucune barrière douanière chez eux, mais ils se déclarent hostiles à toute aide aux exportateurs américains. A condition, évidemment, que les concurrents étrangers fassent de même... Pour prouver sa bonne volonté, l'administration Reagan vient d'annoncer que les quotas sur les importations de chaussures en provenance de Taiwan et de Corée du Sud ne seraient pas renouvelés.

Le Livre blanc a été accueilli au Congrès par des haussements d'épaules. On l'a jugé vague et contradictoire. Très bien pour les chaussures, ont dit les sénateurs. Mais pourquoi avoir imposé aux Japonais une limitation *« volontaire »* de leurs ventes d'automobiles aux Etats-Unis ? Et pourquoi le département de l'agriculture réclame-t-il que l'entrée de tabac turc — trop bon marché — soit restreint ?

En fait, le gouvernement et le Congrès sont divisés. Mais les libre-échangistes les plus convaincus plaident pour la réciprocité, donc pour deux vastes négociations multilatérales. A Ottawa, les Européens se chargeront de mettre le Japon sur la sellette, et il sera toujours possible à M. Reagan de reprocher à l'Europe ses pratiques « déloyales » : dumping sur l'acier exporté aux Etats-Unis ou crédits à l'exportation trop avantageux.

De ce côté-ci de l'Atlantique, les crédits à l'exportation — octroyés aux clients étrangers des firmes américaines — avaient énormément augmenté du temps de M. Carter. Ils sont maintenant victimes des coupes budgétaires de M. Reagan. L'Exim Bank, chargée de les distribuer, voit sa dotation passer de 5,5 milliards de dollars en 1981 à 4,4 milliards en 1982. Elle a déjà perdu, pour la première fois, de l'argent cette année.

Washington a clairement laissé entendre à ses partenaires — à commencer par la France — qu'ils ne devraient pas tabler sur les difficultés de l'Exim Bank. A la mi-juin, le sous-secrétaire au Trésor, M. McNamar, menaçait sans détour : *« Nos poches sont beaucoup plus profondes que celles de nos concurrents, nos prêts sont plus longs et notre détermination plus forte... »* Mais on affirme maintenant à Washington que les négociations entre les Etats-Unis et la France sur les crédits à l'exportation ont fait de sérieux progrès.

ROBERT SOLÉ.

Les relations Nord-Sud

M. CHEYSSON A REÇU LE PRÉSIDENT DU GROUPE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La relance du dialogue Nord-Sud a été, jeudi 9 juillet, au centre de l'entretien qu'a eu M. Cheysson, ministre des relations extérieures, avec M. Manuel Perez-Guerrero, conseiller du chef de l'Etat vénézuélien, et président du groupe des « 77 » (cent vingt-deux pays en développement). Les deux hommes ont rappelé la nécessité de mettre sur pied le projet de négociations globales dans le cadre des Nations unies, et de convaincre l'ensemble des pays occidentaux qu'il est dans l'intérêt de tous de maintenir une atmosphère de coopération entre pays en développement et pays industrialisés.

M. Cheysson a précisé sa conception du sommet Nord-Sud de Cancun (Mexique), qui réunira vingt-sept représentants de chaque groupe de pays : il devrait être un ensemble d'entretiens informels permettant aux chefs d'Etat et de gouvernement de poser les vrais problèmes sans aucun ordre du jour.

De son côté, M. Perez-Guerrero a indiqué qu'il souhaitait que « l'esprit de Cancun » permette l'ouverture de négociations globales. Le sommet doit être précédé d'une conférence ministérielle préparatoire les 1er et 2 août, à Cancun.

R.F.A.

● *R.F.A. : prix + 0,5 % en juin.* — Le coût de la vie a augmenté de 0,5 % en juin, a annoncé le 9 juillet l'office fédéral de statistiques de Wiesbaden. Sur les douze derniers mois, le taux d'inflation est de 5,5 %. — *(A.F.P.)*

YOUGOSLAVIE

● *Le coût de la vie a augmenté de 22,4 % au premier semestre en Yougoslavie.* — Une hausse de 22,4 % du coût de la vie a été enregistrée en Yougoslavie au cours du premier semestre 1981, indique l'agence Tanjug. Les prix à la consommation ont augmenté de 1,7 % en juin.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TAITTINGER

Le conseil d'administration de Taittinger - C.C.V.C. réuni le lundi 22 juin 1981, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le même jour, a décidé de procéder à une augmentation du capital de la société par incorporation de réserves, utilisant les pouvoirs qui lui avaient été conférés à cet effet par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 11 septembre 1980.

Les modalités de cette augmentation de capital sont les suivantes :

La valeur nominale de l'action Taittinger-C.C.V.C. est portée de 100 à 150 F : cette augmentation concerne 469 603 actions et s'élève à un montant de 23 480 150 F qui est prélevé sur la réserve de réévaluation.

Le nouveau capital sera donc représenté par 469 603 actions de 150 F nominal, soit 70 440 450 F.

Il sera, d'autre part, créé une réserve indisponible de 2 376 900 F représentant les droits éventuels des 39 288 obligations des emprunts 1970 et 1973 restant en circulation au 31 mai 1981, à prélever également sur la réserve de réévaluation.

Le solde de la réserve de réévaluation, soit 1 338 944,03 F sera affecté à la réserve légale.

FINEXHOTEL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue à Paris le 25 juin 1981, sous la présidence de M. Guy Germain-Thomas. Elle a approuvé les comptes au 31 décembre 1980, tels qu'ils lui étaient présentés, faisant apparaître pour son deuxième exercice un bénéfice de 77 145,25 F.

Les orientations prises par la société dans le secteur tourisme et loisirs comportent principalement des prises de participations dans des programmes de multipropriété, France et Espagne, pour le compte de CLUB-HOTEL, groupe CLUB MEDITERRANEE, ainsi que la réalisation, pour son compte propre, d'un village de vacances rural, en arrière-littoral du Languedoc, cette implantation pilote devant se poursuivre dans d'autres réalisations dans cette même région.

CESSATION DE GARANTIE RESILIATION

Par suite de non-renouvellement de caution, l'ASCOBATT — Association pour la Caution par les Banques et les Agences à PARIS, 75008, fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er juillet 1980 par la Compagnie LES ASSURANCES DU CREDIT, à COMPIEGNE, pour le compte de la Société PROVINCE ASSISTANCE, 4, rue Bossak, à DIJON, 21000, et, au profit, d'une part, de la Sécurité Sociale, et des Institutions Sociales et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, a pris fin le 30 juin 1981.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 JUILLET

La hausse s'accélère

Pour une fois, le fameux dicton boursier « A bon mardi, mauvais jeudi » *ne s'est pas vérifié.*

Bien amorcé quarante-huit heures auparavant, ralenti ensuite dans l'attente du discours de politique générale que le premier ministre devait prononcer, le mouvement de hausse a repris jeudi à la Bourse de Paris en s'amplifiant de façon sensible.

La Financière de Paris a donné le ton dès l'ouverture en montant de 4,4 %. Elle a été suivie par Thomson-Brandt (+ 3,6 %), puis par tout un échantillon de valeurs de premier plan, y compris BIS (+ 9,2 %) pourtant très menacé dans son secteur d'activité, et C.S.F. (+ 9,4 %) réservée initialement à la hausse. Finalement, l'indicateur instantané a progressé de 2,1 %.

La décision du gouvernement de limiter la nationalisation des grands groupes industriels sur la sellette aurait-elle rassuré le marché ? « Nous ne sommes pas plus avancé qu'avant », *nous confiait un gérant de SICAV. Ce sentiment était généralement partagé par tous les professionnels. En fait, il importait surtout de ne pas laisser pâlir les lumières de la Bourse. Derechef, les grands investisseurs s'y sont employés. Mais, dans un marché creux, ils n'ont pas eu à forcer leur talent. Cette hausse artificielle, en partie entretenue aussi par quelques achats spéculatifs, n'a pas en tout cas calmé les appréhensions.*

La devise-titre s'est remise à prospérer aussi dans le sillage du dollar et a valu 6,61/6,65 F contre 6,52/6,55 F. Repassé en dessous de 400 dollars l'once la veille, à Londres, l'or s'est redressé (400 dollars contre 397,75 dollars). A Paris, le lingot a regagné 305 F à 88 250 F (après 88 000 F. Puis le napoléon est resté stable à 850 F. (+ 0,10 F), tandis que son satellite, le 4 1/2 % 1973, se redressait légèrement.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HENKEL ET CLOROX renforcent leurs liens. – Le groupe chimique allemand Henkel et la firme américaine Clorox ont décidé de resserrer leurs liens, tant sur la base des accords de coopération établis en 1974 en matière de recherche et de développement qu'au plan financier.

Déjà actionnaire à 20 % de clorox, la firme de Dusseldorf va porter sa participation à 25 %. De son côté, Clorox va accentuer ses efforts dans la recherche et le développement de nouveaux produits et s'efforcer de poursuivre sa croissance par acquisition de firmes ou par extension de ses activités internationales. Comme son actionnaire minoritaire, Clorox est un important fabricant de produits détergents pour les ménages et l'industrie alimentaire.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE. – Bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 31 mars dernier : 223,49 millions de francs contre 196,61 millions, dont pour la part du groupe 170,39 millions de francs contre 151,03 millions. Dividende global : 24,75 francs, contre 21 francs.

MAJORETTE reprend SOLIDO. – La firme lyonnaise, numéro deux mondial de la voiture miniature, reprend Solido, société du groupe le Jouet français qui a déposé son bilan de 8 mai dernier (*le Monde* des 10 et 11 mai). Un accord a été signé le 9 juillet.

DE BEERS vend moins de diamants. – Les ventes de diamants faites pendant le premier semestre par la Central Selling Organisation (groupe De Beers) ont baissé de 14,4 % par rapport à la période correspondante de 1980 pour n'atteindre seulement que 748 millions de rands. Ce recul est essentiellement imputable au stockage délibéré fait par la C.S.O. en vue de stabiliser le marché. Cette stratégie sera poursuivi durant la seconde partie de l'année.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	8 juil.	9 juil.
Valeurs françaises	72,6	74,3
Valeurs étrangères	133,9	134,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	78,1	78,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 10 juillet .... 18 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/7	10/7
1 dollar (en yens)	228,40	228,60

NEW-YORK

Reprise technique

Passablement déprimé ces derniers jours par la hausse généralisée à 20 1/2 % des taux de base bancaires, Wall Street s'est un peu ressaisi jeudi. En reprise dès l'ouverture, les cours ont évolué plus irrégulièrement ensuite, avant de reprendre leur avance peu avant la fin de la séance, si bien que l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 959 (+ 5,52 points) non loin de son plus haut niveau de la journée (961,28).

L'activité, cependant, est restée modérée et 45,1 millions de titres seulement ont changé de mains, contre 46 millions la veille.

D'origine presque essentiellement technique, ce redressement a néanmoins été appuyé par d'assez importants achats spéculatifs, concentrés sur les valeurs énergétiques, des rumeurs s'amplifiant autour du « Big Board » sur de possibles regroupements indusriels. Ainsi parmi les titres les plus activement traités figuraient Texas Gulf (673 100 actions échangées), Citrès Services (670 300) et Conoco (574 900).

Les opérateurs, toutefois, ne se berçaient guère d'illusions sur une éventuelle désescalade des taux de l'argent appelé selon les experts à demeurer à des niveaux élevés plusieurs mois encore.

Sur 1 873 valeurs traitées, 839 ont monté, 630 ont baissé et 404 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours 8 juil.	Cours 9 juil.
Alcoa	28 7/8	28 7/8
A.T.T.	55	55 3/8
Boeing	29 3/8	30
Chase Manhattan Bank	50 3/4	51 1/2
Du Pont de Nemours	45 1/4	46 1/2
Eastman Kodak	72 5/8	73 1/2
Exxon	34 1/2	34 5/8
Ford	22	22 1/8
General Electric	61 3/8	62 3/8
General Foods	31 1/2	31 5/8
General Motors	50	50
Goodyear	19	18 7/8
I.B.M.	56 1/2	56 1/2
I.T.T.	29 1/4	29 3/8
Mobil Oil	31 1/4	31 3/8
Pfizer	46 5/8	47 1/4
Schlumberger	91 3/8	93
Texaco	35 1/8	35 1/8
U.A.L. Inc.	23 1/2	23 1/4
Union Carbide	57 7/4	57 3/4
U.S. Steel	27	27 1/4
Westinghouse	29 1/2	29 5/8
Xerox Corp.	51 1/2	51 3/4

BOURSE DE PARIS 9 JUILLET COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 45	2 318
5 %	44	2 178
3 % amort. 45-54	71	2 819
4 1/4 % 1963	54 20	3 570
Emp. N. Éq. 6 % 66	....	4 638
Emp. N. Éq. 6 % 67	98 50	0 641
Emp. 7 % 1973	6209	....
Emp. 8,80 % 77	98 10	1 157
Emp. 9,80 % 78	75 60	9 746
E.D.F. 7,8 % 61	116 20	3 547
E.D.F. 14,5 % 80-92	89 40	1 502
Ch. France 3 %	200	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	155 30	....
Aciers Peugeot	68 20	65 50
Actibail	110	108
Agence Havas	467	480
A.G.F. (St Cent.)	710	710
A.G.P. Vie	2115	2120

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	29	....
Air-Industrie	16	16
Alfred Herlicq	48	[illegible]
Allobroge	310	[illegible]
Alsacienne Banque	270	[illegible]
Amrep	601	[illegible]
André Roudière	170	[illegible]
Applic. Hydraul.	156	[illegible]
Arbel	136 4[illegible]	[illegible]
A. Thiery-Sigrand	38	[illegible]
Arnais	265	[illegible]
At. Ch. Loire	30 30	....
Aussedat-Rey	23 60	23 60
Bain C. Monaco	75 80	....
Banania	320	308
Banque Hervet	151	151
Banque Hypoth. Eur.	229	227
Banque Nat. Paris	254	254
B.O.I.C.	14 35	15
Banque Worms	165	166
Bénédictine	850	825
Bernard-Moteurs	50 50	....
Biscuit (Génér.)	407	411

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	774	780
Bon-Marché	100	91 o
Borie	410	....
Bras. Glac. Int.	461	465
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carnaud S.A.	[illegible]	[illegible]
Caves Roquefort	[illegible]	[illegible]
Cedis	[illegible]	[illegible]
C.E.G.Frig.	[illegible]	[illegible]
Centen. Blanzy	[illegible]	[illegible]
Centrest (Ny)	[illegible]	[illegible]
Cerabati	[illegible]	[illegible]
C.F.F. Ferrailles	[illegible]	[illegible]
C.F.S.	[illegible]	[illegible]
C.G.I.B.	[illegible]	[illegible]
C.G.Maritime	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	110	110
Chambon (M.)	194	195
Chambourcy (M.)	495	494
Champex (Ny)	101	100 d
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Union Habit.	193	196
Un. Imm. France	206 80	....
Un. Ind. Crédit	196	196
Union Ind. Ouest	227	226
Unipol	105	102
Vincey Bourget (Ny)	19 50	18 50 o
Virax	53 50	60
Waterman S.A.	200	....
Brass. du Maroc	211 50	193 o
Brass. Ouest-Afr.	27 80	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.K.F. Aktiebolag	166	151 60
Sperry Rand	305	302
Steel Cy of Can.	186	....
Stilfontein	97 90	102 10
Sud. Allumettes	161 10	153
Tenneco	250 90	252
Thorn EMI	43	....
Thyssen c. 1 000	166	....
Vaal Reefs	380	389
Vieille Montagne	160 50	....
Wagons-Lits	141	140
West Rand	14 45	15 20

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	140	140
Sarakreek N.V.	212 50	211 50
Sicomur	125	127
Sofibus	220	....
Rodamco	296	294

Autres valeurs hors cote

Alser	116	....
Cellulose du Pin	30	30
Coparex	482	488
Iena Industries	....	....
La Mure	70	....
Metallurgique Minière	148	....
Océanic	26 60	11 80 o
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	230	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	148	....
Voyer S.A.	2 75	2 40 o
Rorento NV	338 90	338 50

SICAV

9/7	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8351 05	7972 37
Actions France	135 20	129 07
Actions-Investiss.	174 92	166 99
Actions sélectives	194 67	185 84
Aedificandi	220 09	210 11
A.G.F. 5000	152 46	145 55
Agfimo	248 77	237 49
Altefi	160 34	153 07
A.L.T.O.	157 39	150 25
Amérique Gestion	307 97	294
Bourse-Investiss.	167 26	159 68
C.I.P.	567 06	541 35
Convertimo	190 50	181 86
Cortexa	644 08	614 87
Credinter	251 69	240 18
Croiss. Immobil.	228 97	218 59
Drouot-France	172 89	165 05
Drouot-Investiss.	450 98	430 53
Energie	205 71	196 38
Epargne-Croiss.	933 88	891 53
Epargne-Industr.	271 40	259 09
Epargne-Inter	448 57	428 32
Epargne-Oblig.	132 16	126 17
Epargne-Unie	519 71	496 14
Epargne-Valeur	236 33	225 61
Euro-Croissance	240 69	229 78
Financière Privée	543 61	518 96
Foncier Investiss.	410 77	392 14
France-Épargne	271 05	258 76
France-Garantie	224 16	219 76
France-Investiss.	253 65	242 15
Fr.-Obl. (nouv.)	303 32	289 57
Francic	163 11	146 17
Fructidor	158 18	151 01
Fructifrance	272 44	260 09
Gestion Mobilière	336 90	321 62
Gest. Rendement	345 30	329 72
Gest. Sél. France	222 98	212 87
I.M.S.I.	240 12	229 23
Indo-Suez Valeurs	405 29	386 91
Interoblig.	6200 83	5919 65
Intersélect France	167 79	160 18
Intervaleurs Indust.	259 07	247 32
Invest. St-Honoré	430 48	410 97
Laffitte-France	128 78	122 93
Laffitte-Oblig.	122 32	116 77
Laffitte-Rend.	154 51	147 50
Laffitte-Tokyo	484 46	452 49
Livret portefeuille	300 18	286 57
Multi-Obligations	336 99	321 71
Multirendement	118 74	113 36
Mondial Investiss.	209 20	198 71
Natio.-Inter.	562 95	537 42
Natio.-Valeurs	326 12	311 33
Oblisem	124 28	118 64
Pacifique St-Honoré	286 32	273 34
Paribas Gestion	317 61	303 11
Pierre Investiss.	265 54	253 50
Rothschild Expans.	519 30	495 75
Sécur. Mobilière	320 65	306 11
Sélec. Mobil. Div.	231 21	220 73
S.P.I. Privinter	167 70	160 10
Sélection-Rendem.	120 69	115 22
Sélect. Val. Franç.	129 41	123 54
S.F.I. fr. et étr.	274 29	261 85
Sicavimmo	306 39	292 50
Sicav 5000	127 95	122 15
S.I. Est	679 95	649 12
Slivafrance	218 03	208 14
Slivam	197 65	188 69
Slivarente	150 79	143 95
Slivinter	230 14	219 70
S.I.G.	461 99	440 54
S.N.I.	712 47	680 16
Sogepargne	258 49	246 77
Sogevar	556 06	530 84
Soginter	689 65	658 38
Soleil Investiss.	310 14	296 08
U.A.P. Investiss.	216 42	206 61
Unifrance	151 02	144 17
Unifoncier	411 67	393
Unigestion	384 61	367 17
Uni-Japon	642 77	613 62
Unirente	1270 64	1229 86
Valorem	252 29	240 85
Worms Investiss.	438 39	418 51

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2350	4,5 % 1973	2283	2333	2330	2350
2800	C.N.E. 3 %	2855	2915	2910	2915
410	Air Liquide	416	422	422	413 60
310	Als. Superm.	290	285	285	285
82	A.L.S.P.I.	81 10	82 10	82 10	82
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
215	Eurafrance	214	[illegible]	[illegible]	[illegible]
660	Europe n° 1	653	[illegible]	[illegible]	[illegible]
410	Facom	435	[illegible]	[illegible]	[illegible]
115	Finextel	113 80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
105	Fives-Lille	106 10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
89	Fonderie (Gén.)	84 30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
65	Fraissinet	61 20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	U.F.B.	102	104 50	104 50	103
[illegible]	U.I.S.	216	239	238	234 30
[illegible]	U.C.B.	109	102	105	104
[illegible]	Usinor	5 80	5 70	5 70	5 80
[illegible]	– (obl.)	87 50	90 80	90 80	89
[illegible]	U.T.A.	112 50	112 60	113	114
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
590	B. Ottomane	571	571	571	580
360	BASF (Akt)	366 10	367	368	373
360	Bayer	364 50	353 50	361 10	352
225	Buffelsfont.	208	232	226	230
28	Charter	28 20	28 05	28 10	27 80
340	Chase Manh.	348	340	340	340
183	Cie Pétr. Imp.	192 80	192 20	192	196
45	De Beers	45 80	46 80	46 80	46 70
730	Deutsche Bank	771	770	770	772
486	Dome Mines	134	136	136	133 40
....	Driefontein Cst	154	172	171	172
330	Du Pont-Nem.	313 50	313	313	312
475	Eastman Kodak	474 80	479	479	479
81	East Rand	67 60	72 80	71 80	72
205	Ericsson	209	204	204	200
430	Exxon Corp.	482	464	464	456
142	Ford Motors	148	144 50	145	142 50
193	Free State	214	234	230	230
107	Gencor	109	114	114	112

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
406	Gén. Electr.	413	413	412 50	413
340	Gen. Motors	339	333	332 50	333
56	Goldfields	53 80	53 80	53 90	54
80	Harmony	77 40	83 70	82 10	83 70
19	Hitachi	20 20	20 65	20 90	20 60
320	Hoechst Akt.	342	360	349	343 10
36	Imp. Chemical	34 40	34	34	34 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
56	Philips	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
186	Pres. Brand	208 40	228	224 80	223 50
890	Quilmès	850	861	861	850
285	Randfontein	272	288	288	285
196	Royal Dutch	204	198 20	200 50	198 50
86	Rio Tinto Zinc	64 60	65 60	65	64 30
183	St Helena Co	193 80	209	208 50	207 50
585	Schlumberger	603	606	600	606
42	Shell transp.	41 80	41 50	41 50	41 20
650	Siemens A.G.	696	697	692	697
133	Sony	134 50	134	134 70	136 50
355	Unilever	365	359	359	....
92	Un. Min. 1/10	94	94 80	94 60	92 90
350	Unit. Techn.	355 10	353 50	352 10	355
235	West Deep	233	263	256 80	257
455	West Drief.	447	489	481	482
345	West Hold.	311	338	332	344
345	Xerox Corp.	347	347	347	341
2 70	Zambia Corp.	2 76	2 80	2 78	2 75

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 825	5 852	5 740	6
Allemagne (100 DM)	235 950	237 800	232	242
Belgique (100 F)	14 434	14 568	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 300	214 180	207	218
Danemark (100 krd)	75 430	76 120	73	78
Norvège (100 k)	96 200	96 100	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 973	11 051	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 675	9 775	....	....
Italie (1 000 lires)	4 746	4 779	0 470	5 100
Suisse (100 fr.)	276 260	278 900	270	283
Suède (100 krs)	111 830	112 770	109 500	115
Autriche (100 sch)	33 516	33 780	33 100	34 700
Espagne (100 pes.)	5 928	5 977	6	6 400
Portugal (100 esc.)	9 020	9 080	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 936	4 857	4 770	5
Japon (100 yens)	2 540	2 562	0 244	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/7
Or fin (kilo en barre)	87800	88200
Or fin (en lingot)	87945	88250
Pièce française (20 fr)	849 90	850
Pièce française (10 fr)	478	473
Pièce suisse (20 fr)	707	745
Pièce latine (20 fr)	653	700
Souverain	790	810
Pièce de 20 dollars	3920	3990
Pièce de 10 dollars	2000	2090
Pièce de 5 dollars	950	940
Pièce de 50 pesos	3761	3795
Pièce de 10 florins	670 10	698

هكذا من الاصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 juillet 1981 a été tiré à 623 900 exemplaires.



A B C D E F G

M. Jack Ralite définit dix actions prioritaires dans le domaine de la santé

Présentant, le 9 juillet, à la presse, les membres de son cabinet, M. Jack Ralite, ministre de la santé, a développé les principaux thèmes de l'action qu'il veut mener, à la fois « dans le respect du suffrage universel et de la solidarité gouvernementale », mais aussi « avec sa sensibilité propre ». Une manière de rappeler qu'un ministre communiste, dans un gouvernement socialiste, devrait élaborer la synthèse concrète de deux types de projets.

M. Jack Ralite a ensuite énoncé les dix actions prioritaires qu'il entreprendra, « *sans précipitation* », a-t-il dit, mais sans hésitation :

« *1) Développer une véritable prévention, avec une priorité de la naissance à la fin de la scolarité obligatoire ;*

» *2) Gratuité des soins hospitaliers ;*

» *3) Abrogation de la convention médicale et négociations de nouvelles modalités conventionnelles avec tous les partenaires concernés ;*

» *4) Promouvoir véritablement la fonction du médecin généraliste ;*

» *5) Nationalisation des trois grands groupes pharmaceutiques* [Rhône-Poulenc, P.U.K., Roussel-Uclaf] *et constitution d'un pôle national de recherche et de production du médicament ;*

» *6) Supprimer le secteur privé à l'hôpital public ;*

» *7) Négocier avec la Sécurité sociale et avec les collectivités locales le remplacement de la notion de prix de journée ;*

» *8) Prendre en compte, parmi les diverses formes d'exercice de la médecine, la création de centres de santé intégrés, qui, dans une démarche pluridisciplinaire, prendront en charge globalement les problèmes de santé résultant de besoins constatés et concertés ;*

» *9) Poser le problème des Ordres professionnels et les résoudre dans le sens des propositions du président de la République ;*

» *10) Situer les différents niveaux et les différentes formes d'hospitalisation dans un contexte national, régional et local, en relation avec les services ambulatoires, de manière à soigner le mieux possible, dans les conditions scientifiques, familiales et sociales les meilleures.* »

Insistant sur le pluralisme et la concertation, qui présideront à l'ensemble de son action, M. Ralite a relaté sa « *découverte* » d'une « *tradition d'autoritarisme* » dans le domaine de la santé : « *Des droits acquis ailleurs ne le sont pas ici*, a-t-il affirmé, *y compris dans la fonction publique.* »

Enfin, M. Ralite s'est déclaré résolu à poursuivre un certain nombre des actions antérieures : « *Du passé nous ne ferons pas table rase. (...) nous continuerons d'accompagner ce qui a fait ses preuves.* » Néanmoins, a-t-il ajouté, « *le monde du travail sort d'un hivernage social imposé qui accuse ceux qui nous ont précédé. Ses aspirations seront prises en compte* ».

M. Jack Ralite a conclu en indiquant qu'il s'interdisait, compte tenu de l'importance des problèmes dont il a la charge, de s'avancer davantage sur ses intentions avant septembre. A ce moment, a-t-il dit, il entreprendra un « *tour de France de la santé* » qui lui permettra d'évaluer le possible et le souhaitable « *pour bien soigner, mieux soigner, tous les Français* ». Les contacts avec le corps médical seront permanents. « *La santé ne se définit pas sans lui, mais avec lui, et sans être fanatique d'aucune formule.* » — C. B.

L'INAUGURATION DE TÉLÉTEL A VÉLIZY
« Le gouvernement veut développer les applications de la télématique sous le contrôle de l'opinion, de la presse et du Parlement »
déclare M. Mexandeau, ministre des P.T.T.

M. Mexandeau, ministre des P.T.T., a inauguré officiellement jeudi 9 juillet l'expérience télématique Télétel, lancée à Vélizy (Yvelines).

« *C'est une date très importante pour les télécommunications*, a déclaré le ministre, *pour la société et même pour la France* ». Depuis dix-huit mois, on a beaucoup parlé de cet essai en vraie grandeur du système de vidéotex interactif patronné par la Direction générale des télécommunications. D'ici la rentrée, deux mille cinq cents ménages volontaires, choisis parmi les abonnés au téléphone des communes de Vélizy, Versailles, Buc, Jouy-en-Josas et Les Loges-en-Josas, pourront user des services fournis par Télétel.

Sur leur écran de télévision — et en fonction de leurs demandes exprimées sur un clavier fourni par la D.G.T., — ils pourront recevoir les renseignements dispensés par cent soixante-dix prestataires de services (dont soixante-dix sont actuellement opérationnels) : informations municipales, banque, produits de consommation, transports ferroviaires et aériens, assurances, etc. Le seul secteur presse-édition compte déjà vingt-huit prestataires de service, dont le C.T.I.R. qui expérimente Télétel pour le compte des syndicats de la presse régionale et parisienne.

Insistant sur le terme « *expérience* », M. Mexandeau a déclaré d'entrée qu' « *il ne serait pas sain, et même qu'il serait maladroit, de pousser les usagers du téléphone à consommer un nouveau produit, le vidéotex, en usant de la contrainte. Au contraire, j'ai affirmé que ce nouveau produit devrait être placé uniquement chez les usagers volontaires. Ce qui est bien le cas de l'expérience de Vélizy* ». « *Le nouveau gouvernement*, a-t-il ajouté, *est décidé à engager un large débat sur les conséquences des choix technologiques à la fois dans l'opinion et au Parlement. Cette décision est naturellement valable pour la télématique. Mais le fait de définir notre politique de façon démocratique ne freinera pas les expériences déjà lancées, et nous incitera, au contraire, à développer vigoureusement les applications professionnelles et les applications internationales.* »

Les enjeux

Remerciant ceux qui ont collaboré à la mise au point du projet qui en fait, « *finalement, un produit très élaboré* », le ministre a parlé de l'enjeu industriel de Télétel : « *C'est ainsi que, d'ores et déjà, quatre cent mille exemplaires du « terminal annuaire » ont été vendus aux Etats-Unis. Nous voyons se concrétiser, sur le marché le plus important du monde, les résultats d'une politique industrielle dynamique : la France peut aujourd'hui proposer des systèmes clés en main adaptés à l'environnement, notamment américain. Des circuits intégrés spécialisés aux logiciels performants de consultation de banques de données, nous sommes capables d'exporter toute une gamme de produits et de services liés au vidéotex. Aucun autre pays, y compris nos concurrents directs de Grande-Bretagne et du Canada, n'est capable d'en faire autant.* »

Le ministre a conclu : « *Notre politique, vous le savez déjà, sera au contraire de développer les applications grand public de la télématique sous le contrôle de l'opinion publique, et spécialement de ces garants que sont, pour elle, d'une part la presse écrite, d'autre part les élus, et surtout le Parlement. C'est pourquoi nous replaçons l'expérience de Vélizy comme une étape dans un processus de concertation, qui doit nous permettre de décider, chaque année, des prochaines expériences et des prochaines commandes de matériels.* »

En prélude au discours inaugural, six prestataires de service ont fait une démonstration du système Télétel, notamment la S.N.C.F. et le C.T.I.R., qui présentait JEF (le *Journal électronique français*).

CLAUDE DURIEUX.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR A TRANSMIS A LA JUSTICE LE DOSSIER SUR LES POLICIERS SOUPÇONNÉS D'APPARTENIR A L'EXTRÊME DROITE.

Le ministère de l'intérieur a transmis à M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction assurant l'intérim de M. Guy Joly, juge d'instruction chargé de l'affaire de l'attentat de la rue Copernic, les résultats de l'enquête qui avait été ordonnée par l'ancien ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, sur l'éventuelle appartenance de policiers à des milieux d'extrême droite.

Deux responsables syndicaux, MM. Henri Buch et José Deltorn avaient, peu après l'attentat, dénoncé la présence dans les rangs de la police nationale d'éléments néo-nazis. Après une perquisition aux sièges des différents mouvements d'extrême droite, dont l'ex-FANE, des listes comportant au total les noms de quelque trois mille cinq cents personnes, dont un certain nombre de policiers, avaient été saisies. L'enquête entreprise par l'I.G.P.N. (Inspection générale de la police nationale) pour chaque fonctionnaire n'avait jamais été transmise au juge chargé de l'instruction, bien que celui-ci l'ait réclamée à plusieurs reprises.

M. DEFFERRE EST FAVORABLE AU RATTACHEMENT DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

A l'occasion d'une réunion d'élus socialistes, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a indiqué, jeudi 9 juillet, qu'il était favorable à un rattachement des tribunaux administratifs au ministère de la justice. Ces juridictions, qui sont au nombre de vingt-huit, sont notamment juges des conflits entre les particuliers et l'administration. Leurs décisions sont examinées en appel par le Conseil d'État. Elles sont actuellement sous la tutelle du ministère de l'intérieur.

Mme Nicole Moureix, président du Syndicat de la juridiction administrative, nous a déclaré vendredi 10 juillet que son organisation était favorable à ce rattachement, pourvu que les conseillers des tribunaux administratifs conservent leur autonomie par rapport aux magistrats de l'ordre judiciaire. Les conseillers souhaitent continuer à bénéficier de la mobilité à l'intérieur de l'administration.

RECEVANT LES SYNDICATS ÉTUDIANTS
Le ministre de l'éducation confirme que la « loi Jean Sauvage » et le décret sur les étudiants étrangers seront abrogés

Le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, a reçu, jeudi 9 juillet, les principales organisations d'étudiants. Successivement l'UNEF (ex-Renouveau), animée par des militants communistes, puis l'UNEF indépendante et démocratique (où se retrouvent des trotskistes et des socialistes), et enfin le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF, proche des Jeunes giscardiens) ont exposé au ministre leurs principales revendications. Pour le premier de ces syndicats, il s'agissait d'un petit événement : cette organisation n'avait pas été reçue par un ministre ou un secrétaire d'Etat aux universités depuis 1976. Les deux UNEF se sont félicitées du climat de leurs entretiens avec le ministre.

Selon l'UNEF (ex-Renouveau), M. Savary s'est engagé à faire abroger la *loi Sauvage* qui, depuis un an, a modifié la composition des conseils d'universités et d'unités d'enseignement et de recherche en accordant la moitié des sièges aux professeurs de rang magistral. Le ministre de l'éducation nationale reprenait ainsi les promesses faites par M. Pierre Mauroy, premier ministre, mercredi 8 juillet, à la tribune de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 10 juillet). D'après M. Didier Seban, président de l'UNEF, M. Savary a aussi précisé que le quorum étudiant institué par un décret du 13 novembre 1975 serait aboli. Ce texte réduit le nombre d'étudiants au sein des conseils dans le cas où le quorum de 50 % n'a pas été atteint lors des élections.

Le ministre souhaite donc que toutes les modifications apportées à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur votée en 1968 soient abrogées, et cela « *très vite* », selon ses interlocuteurs. Pour M. Seban, « *il s'agit d'un acquis important* », qui permettra de nouvelles élections universitaires avant la fin de l'année.

Autre point évoqué par les organisations étudiantes : l'inscription des étudiants étrangers. A ce sujet, l'UNEF indépendante et démocratique précise qu' « *elle a reçu confirmation que le décret du 31 décembre 1979 — dit décret Imbert — restreignant l'accueil des étudiants étrangers serait abrogé* ».

Les organisations étudiantes de gauche ont, en revanche, regretté que le ministre n'ait pas donné d'assurance sur une possible augmentation de l'aide sociale aux étudiants. Elles ont fait part à M. Savary de la très forte augmentation des loyers dans les résidences ainsi que d'une possible hausse du prix des repas dans les restaurants universitaires. Le ministre aurait promis qu'il étudierait le problème des bourses au cours de l'année 1982.

Le CELF, qui avait déploré la disparition du ministère des universités, s'est estimé inquiet des changements qui sont intervenus ou vont intervenir en matière universitaire. Cette organisation considère que l'abrogation de la « loi Jean Sauvage » risque de transformer les universités en « *champ clos politique* ». — S.B.

M. SAVARY CONDAMNE LA SÉQUESTRATION DES SEPT PROFESSEURS DE PARIS-VII

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, s'étonne de l'action « *injustifiée et inadmissible* » des étudiants qui ont séquestré sept professeurs dans les locaux de l'université de Paris-VII, la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 juillet (*le Monde* du 10 juillet).

Ces étudiants, iraniens en majorité, et soutenus par l'UNEF indépendante et démocratique, demandaient à être inscrits à Paris-VII. Le président de l'université a été reçu, jeudi au ministère de l'éducation nationale, pour trouver une solution au problème. Une audience des organisations étudiantes était prévue depuis plusieurs jours, pour le 9 juillet. C'est précisément cela qui suscite la protestation de M. Alain Savary qui rappelle sa « *politique de concertation large et ouverte* ». Il « *condamne avec d'autant plus de fermeté* », les actes de la nuit précédente.

Incident dans le golfe de Gascogne
UNE VEDETTE FRANÇAISE GARDE-PÊCHE TIRE SUR UN CHALUTIER ESPAGNOL

Un incident naval a eu lieu le samedi 4 juillet, dans la matinée, à une soixantaine de milles nautiques au large des Sables-d'Olonne entre un chalutier espagnol et un navire français de surveillance des pêches. La vedette des affaires maritimes *Armoise*, qui était en patrouille, a arraisonné un chalutier de Bilbao, n'ayant pas de licence de pêche — et récidiviste, — qui se trouvait dans la zone économique française des 200 milles.

Après sommation pour obliger le chalutier à stopper et à se dérouter, l'*Armoise* a tiré un coup de semonce sur le chalutier. L'autorisation d'effectuer ce tir a été donnée à la vedette par le cabinet du ministre de la mer, M. Louis Le Pensec.

Le chalutier a continué sa route et la vedette des affaires maritimes a suivi le navire pendant plusieurs heures avant que le chalutier ne prenne la route vers son port d'attache.

Cet incident, qui n'a été connu que le 10 juillet, illustre le contentieux difficile entre la France et l'Espagne sur les droits de pêche dans le golfe de Gascogne.

● *M. Jacques Alexandre*, nommé, jeudi 2 juillet, secrétaire général de Radio France Internationale a donné, jeudi 9 juillet, sa démission de ce poste, à la suite d'un vote du personnel qui condamnait sa nomination. (*Le Monde*, du 10 juillet.)

● « *V.S.D.* » : *des jeux pour l'été*. — L'hebdomadaire *V.S.D.* vient de réaliser, en collaboration avec M. Armand Jammot, un numéro hors série consacré aux jeux de l'été. En vente dans les kiosques au prix de 12 francs, il offre plus de cent cinquante problèmes variés et des jeux, originaux pour la plupart, précieux pour les heures de détente.

● *La Régie Renault* va élargir sa gamme de voitures en mettant sur le marché, le 15 septembre, un nouveau modèle familial de petites dimensions, la Renault 9. Il s'agit d'un véhicule traction avant de 4 mètres de long, dont l'architecture est à trois volumes (compartiment moteur, habitacle quatre portes et malle arrière). La Renault 9, qui disposera de plusieurs moteurs et de plusieurs niveaux d'équipement devrait avoir un comportement routier, des performances et des consommations proches de ceux de la Renault 14, qui, elle, comporte seulement deux volumes (compartiment moteur à l'avant et cinq portes dont un hayon).

FAIBLESSE DU FRANC

Le franc a été quelque peu attaqué, vendredi 10 juillet 1981, sur les marchés des changes, où il a nettement fléchi par rapport aux monnaies du système monétaire européen, notamment le mark, dont le cours a monté, passant de 2,3590 F mercredi et 2,3788 F jeudi, à plus de 2,39 F, se rapprochant ainsi, à nouveau, de son cours plafond de 2,4093 F. La Banque de France est intervenue pour freiner cette hausse.

A l'origine de ce mouvement, on trouve surtout les inquiétudes des milieux financiers avant un chômage technique de quatre jours, qui sera marqué, au surplus, par un entretien de MM. Mitterrand et Schmidt.

De là à redouter un ajustement monétaire, il n'y a pas loin : désormais le franc est entré dans ce que les spécialistes appellent la « psychose des week-ends ».

Le discours-programme de M. Mauroy, considéré comme maximaliste en ce qui concerne, par exemple, les nationalisations, n'a pas contribué à améliorer la tenue du franc.

Le dollar a nettement fléchi par rapport au mark, revenant à 2,4420 DM contre 2,46 DM, en raison d'une légère tendance à la baisse du taux aux Etats-Unis, mais il n'a guère baissé à Paris (5,8450 F contre 5,85 F).

Le cours de l'once d'or a poursuivi son mouvement de raffermissement, s'élevant de 406 dollars à 415 dollars environ.

